

POUR DE LA HAULT, ce fut une grande déception. Il ne manqua d'ailleurs pas de faire part de ses sentiments au Ministre. Le refus du baron DE VRIÈRE semble avoir amené l'attaché de légation à démissionner de ses fonctions (22).

DE LA HAULT ne s'était pas contenté d'écrire au Ministre des Affaires étrangères. Il envoya le 10 octobre une copie de la *Note sur l'établissement d'une colonie belge dans l'océan Pacifique* au Duc de Brabant et, dans la lettre qui l'accompagnait, il se déclarait disposé à chercher immédiatement les moyens nécessaires à la réalisation du projet, si le Gouvernement voulait accorder sa protection à l'entreprise (23).

Le Duc de Brabant ne repoussa pas la proposition. Tout en étant sceptique quant à la réalisation du projet en Belgique (24), il rit demander de plus amples renseignements à ce sujet:

Ce projet est très bien et fort réalisable dans tout autre pays que le nôtre. Il faudrait tâcher de savoir quelles sont les Iles dont ce M(onsieur) voudrait s'occuper et quelles sont leurs dimensions ? On pourrait établir là-bas un magnifique pénitencier (25).

L'idée de créer une colonie pénitentiaire n'est pas étonnante. Elle était à cette époque étroitement liée à celle de la colonisation en général: la déportation de criminels et l'emploi du travail forcé devaient permettre à d'autres compatriotes plus nombreux de mener une existence honorable et indépendante. La France envisagea au même moment la déportation de criminels à la

---

(22) DE LA HAULT à DE VRIÈRE, Bruxelles 5.3.1861, original (AE dossier PERS 169). — Dans cette lettre, DE LA HAULT rappelle au Ministre les idées d'expansion outre-mer, défendues par le Duc de Brabant.

(23) Original.

(24) L'exemple suivant est typique à ce sujet. Il s'agit d'une note du Duc de Brabant à BRIALMONT, datée du 8.11.1861: « J'ai eu un engagement assez sérieux avec le Ministre des Finances. M. FRÈRE-ORBAN soutient que les colonies américaines fondées par les Anglais et d'autres nations, ont été fondées librement sans aucune intervention du Gouvernement. Même assertion pour l'Australie. J'ai répondu qu'il y avait ignorance et erreur. » (P. CROKAERT: BRIALMONT, *Eloge et Mémoires*, Bruxelles, 1925, p. 417).

BRIALMONT avait fait allusion, dans une lettre à BYRNE, à l'opposition de FRÈRE-ORBAN à toute tentative de colonisation, entreprise avec l'appui du Gouvernement.

(25) Note marginale du Duc de Brabant sur la lettre de F. DE LA HAULT du 10.10.1860.

Nouvelle-Calédonie (26) et la Grande-Bretagne nourrissait des projets semblables pour d'autres îles en Océanie. En Belgique, l'idée fut préconisée quelques années plus tard par le lieutenant WALTON et par l'inspecteur-général des prisons, STEVENS (27).

Nous ignorons si le Duc de Brabant répondit à la lettre de F. DE LA HAULT. Mais, chose curieuse, à partir de ce moment, l'attaché de légation passa à l'arrière-plan pour faire place à son associé, BYRNE. Ce fut ce dernier qui entra en relations avec le Palais royal, plus précisément avec le Duc de Brabant.

On peut se poser la question de savoir comment, par quelle voie, cet étranger eut ses entrées à la Maison du prince LÉOPOLD. Nous croyons avancer ici le nom du capitaine BRIALMONT, partisan de l'expansion outre-mer et collaborateur du Duc de Brabant avec qui BYRNE était en étroite relation, si l'on peut en juger d'après la correspondance échangée entre ces deux hommes.

Le prince LÉOPOLD reçut BYRNE en audience le 19 et le 28 novembre (28).

Le Duc de Brabant suggéra-t-il à l'Anglo-Australien d'intéresser le Roi à ses projets? Probablement, puisque BYRNE adressa le 1<sup>er</sup> décembre en son nom et au nom de ses associés à LÉOPOLD I<sup>er</sup>

---

(26) Le premier envoi de condamnés au nombre de 250 arriva à la Nouvelle-Calédonie en mai 1864 et forma le noyau du pénitencier de l'île de Nou; depuis le nombre des criminels expatriés augmenta assez rapidement. Voir: *La Grande Encyclopédie*, XXV, Paris s.d., p. 94-95 sub v<sup>o</sup> Nouvelle-Calédonie. — L. ARCHIMBAUD: Les Etablissements français du Pacifique austral. Nouvelle-Calédonie et dépendances, archipel des Nouvelles-Hébrides, archipel Wallis et Futuna (Paris, Exposition coloniale internationale, 1931, p. 25-26).

(27) Voir F. WALTON: *Projet de création d'une colonie pénitentiaire aux Nouvelles-Hébrides (Polynésie)* (Bruxelles, 1868, 30 p.).

En 1877 STEVENS, inspecteur général des Prisons (en disponibilité) étudia « le pour et le contre d'une colonie pénitentiaire en Afrique » dans un manuscrit intitulé: « Le patronage des condamnés adultes et des jeunes libérés. Mémoire dédié à S.M. le Roi. » Voir à ce sujet: A. ROEYKENS, Léopold II et l'Afrique 1855-1880. (Mémoires in-8<sup>o</sup> de l'Académie royale des Sciences coloniales. Nouvelle série, XIV, 2. Bruxelles 1958, p. 54-55).

(28) A. GOFFINET à BYRNE, 18 et 27.11.1860, originaux.

C'est probablement en rapport avec les propositions BYRNE que GOFFINET consulta Jules LE JEUNE, avocat à la Cour de Cassation au sujet de la responsabilité de l'actionnaire non actif d'une société en commandite (par lettre du 23.12.1860). Le texte exact de la réponse de LE JEUNE n'est pas connu. Voir: L. LE FÈVRE DE VIVY: *Documents d'histoire précoloniale belge (1861-1865)*. Les idées coloniales de Léopold duc de Brabant (Mémoires in-8<sup>o</sup> de l'Académie royale des Sciences coloniales, Classe des Sciences morales et politiques, Nouvelle série, VII, 1, Bruxelles 1955, p. 11-12).

une lettre, dans laquelle il proposa la création, par une compagnie d'un « comptoir et d'un établissement de colonisation » dans une île de l'océan Pacifique, sous la protection du pavillon belge; la compagnie s'efforçerait de favoriser l'immigration de colons (29). La proposition que BYRNE adressa au Roi est à peu près identique à celle que DE LA HAULT fit au Duc de Brabant quelques semaines auparavant.

Jules DEVAUX, secrétaire du Roi, transmit confidentiellement le projet BYRNE à LAMBERMONT, secrétaire général des Affaires étrangères.

BYRNE, très pressé et craignant que l'une ou l'autre indiscretion ne vienne divulguer le projet, pria le Cabinet du Roi de prendre rapidement une décision. Aussi voyons-nous Jules VAN PRAET insister le 13 décembre auprès de LAMBERMONT pour que celui-ci reçoive BYRNE et le présente ensuite au Ministre, car, fit remarquer VAN PRAET « le Roi désire vivement que cette affaire soit examinée avec le désir de la voir arriver à une solution favorable » (30). Cela semble indiquer que le Roi souhaitait que le Gouvernement prête son concours au projet de colonisation dans les îles de l'océan Pacifique.

A partir de la seconde quinzaine de décembre, l'affaire fut traitée exclusivement au Palais royal.

Le 22 décembre, BYRNE fit au Roi une nouvelle proposition: envoyer en Australie un commissaire royal chargé de prendre possession du nouveau territoire au nom de LÉOPOLD I<sup>er</sup> (31).

Le projet commençait à se préciser: la tentative se ferait sous la protection directe du Roi sans aucune intervention du Gouvernement belge. Pour la première fois, un nom fut avancé: l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

---

(29) Note intitulée: *Emigration et colonisation. Aperçu des projets et des essais antérieurs au moment actuel*, mise à jour en février 1896 (AE dossier Colonisation Océanie. Divers pays d'Europe 2029-2036). Voir également: E. MICHEL, *op. cit.*, p. 141 ainsi que le Mémoire explicatif de la proposition d'établir une Colonie belge dans le groupe d'îles des Nouvelles-Hébrides, Bruxelles 1.12.1860 (Archives générales du Royaume, Papiers VAN DE WEYER, n° 66).

(30) VAN PRAET à (LAMBERMONT), 13.12.(1860), original (AE dossier Colonisation Océanie. Divers pays d'Europe, 2029-2036).

(31) E. MICHEL ne fait pas mention de la proposition du 22.12.1860.

Ces îles n'appartenaient à aucune nation. Elles avaient été visitées à des intervalles irréguliers par des marchands qui y cherchaient certains produits tropicaux et les exportaient surtout vers l'Asie. Des missionnaires presbytériens s'y étaient établis vers 1843 (32).

Le Roi accueillit favorablement les propositions faites par BYRNE le 1<sup>er</sup> et le 22 décembre et l'affaire fut rapidement mise au point au Cabinet du Roi. Un projet des conditions imposées par le Roi fut rédigé, auquel BYRNE apporta quelques modifications. Toujours aussi pressé, ce dernier insista le 3 janvier auprès de Jules VAN PRAET pour avoir une réponse définitive le lendemain (33).

Il obtint effectivement l'accord de principe du Roi le 4: il serait chargé d'une tentative de colonisation aux Nouvelles-Hébrides; un agent du Roi l'accompagnerait en Australie; LÉOPOLD I<sup>er</sup> prendrait à sa charge les frais de voyage de cet agent — il s'agit de Jules-Achille MICHEL, lieutenant de vaisseau de la Marine belge (34); de son côté, BYRNE serait tenu à verser une caution (1 000 livres st.) (35).

---

(32) *La Grande Encyclopédie*, XXV. Paris s.d., p 111 *sub v<sup>o</sup>* Nouvelles Hébrides.

(33) « I take the liberty of enclosing my guarantee as agreed upon; and I also beg to send you a fair copy of the letter you proposed to give me, slightly altered, by the omission of some words, which made your draft rather too indefinite. You will remember that you were kind enough to suggest my making such alterations as I thought necessary. Herewith is your draft returned. I trust confidently according to your promise to receive your signed letter tomorrow, when I will wait upon you at 2 o'clock. » BYRNE à VAN PRAET, 3.1.1861, original.

(34) Né à Givet le 6.3.1831, MICHEL termina sa carrière dans la Marine belge avec le grade de capitaine de vaisseau. Il était également inspecteur général de la Marine. Il mourut à Saint-Gilles le 13.9.1911.

(35) « I have the honor to inform you, by the Kings' orders, that His Majesty has examined the proposals contained in your letter of the 22th December 1860, which relate to the appointment and sending out of a commissioner to proceed to Sidney and from thence to the Islands of the New Hebrides for the purpose of ascertaining the means of taking possession of the Islands of the New Hebrides in the Kings' name. The intention of His Majesty is consequently to appoint M. le capitaine MICHEL lieutenant de vaisseau, as a commissioner to accompany you in the undertaking of that voyage and that inquiry. It is also the intention of His Majesty to provide the abovesaid commissioner with the credit necessary to his journey's expenses, and I am directed to request that you should give caution to the amount of one thousand pounds st. which shall be repaid by you in case the undertaking succeeds. » (VAN PRAET à BYRNE, Bruxelles 4.1.1861, minute).



Le montant de cette caution fut porté le même jour respectivement à 2 000 et à 2 600 livres st. BYRNE marqua son accord sur le versement de cette somme, à son arrivée en Australie (36).

Le 8 janvier le Duc de Brabant lui accorda une troisième audience (37). L'on peut supposer que les conditions posées par le Roi firent l'objet de cet entretien.

Le 14 janvier, le Ministre de la Maison du Roi fit parvenir à BYRNE le texte définitif du contrat, ou plutôt des conditions sous lesquelles le Roi était disposé à protéger la colonisation des îles (38).

La lettre de VAN PRAET peut se résumer comme suit:

Le Roi charge des agents de se rendre aux Nouvelles-Hébrides, d'y conclure des traités avec les chefs indigènes et de prendre ainsi possession d'une ou de plusieurs îles;

Le Roi garantit à BYRNE et à ses associés la moitié des terres et mines du territoire acquis; de leur côté, BYRNE et ses associés ne peuvent prendre possession d'un territoire quelconque sans l'accord des commissaires;

Le Roi ne prend aucune responsabilité ni dans les engagements que BYRNE et ses associés pourraient souscrire avec d'autres personnes ni dans leurs entreprises. Il refuse de leur accorder une aide militaire, maritime ou financière quelconque; BYRNE et ses associés ne pourront jamais réclamer au Roi des dommages-intérêts;

Afin de favoriser l'établissement de colons dans les îles, BYRNE et ses associés sont tenus d'attribuer, sur leur concession, des terres à des immigrants; 100 acres seront accordés gratuitement à chaque adulte de race blanche, introduit par eux, après une occupation effective de deux ans;

---

(36) « I hereby undertake on arrival in Sidney (New South Wales) to hand to His Majesty's Commissioners a bankers' undertaking to pay to His Majesty the sum of two thousand and six hundred pounds in case the Islands of the New Hebrides are occupied in His Majesty's name and the portion granted to me and my associates according to my proposals. » (Bruxelles 4.1.1861, signé BYRNE).

(37) A. GOFFINET à BYRNE, 8.1.1861, original.

(38) Original en anglais sur parchemin daté Bruxelles 14.1.1861 et signé VAN PRAET. Ce document a été cédé par BYRNE à BECKX. La minute est également conservée.

Les commissaires du Roi seront munis des pouvoirs nécessaires pour attribuer immédiatement à BYRNE et ses associés, après la prise de possession des îles et en acompte de la moitié accordée, les terres nécessaires à la colonisation et à d'autres buts;

Le Roi désire que BYRNE et ses associés prennent les arrangements nécessaires pour organiser le voyage des commissaires aux îles et leur retour en Australie et pour assurer leur sécurité pendant ce voyage;

BYRNE est tenu à communiquer aux commissaires le nom et la qualité de chacun de ses associés, la part que chacun d'eux a pris dans l'entreprise, un accord signé par chacun d'eux déclarant accepter toutes les conditions. Ceci fait, les commissaires examineront l'honorabilité et la solvabilité de chaque associé et accepteront ensuite ces personnes comme associés reconnus.

L'on retrouve dans ces conditions imposées par le Roi, les idées exposées par DE LA HAULT dans sa note du 8 octobre et, à travers celle-ci, les grandes lignes de l'accord que BROWN et BYRNE avaient conclu avec le Gouvernement français en 1858: concession immobilière, établissement de colons, création d'une compagnie.

Le Roi, et le Roi seul, accorda sa protection à l'entreprise. Aux commissaires chargés de la prise de possession du territoire, Il confia son propre pavillon (39). Cette protection n'était pas celle d'un Etat souverain. LÉOPOLD I<sup>er</sup> intervenait ici moins en sa qualité de Roi des Belges qu'en son nom personnel. Il s'agissait d'une entreprise pour le compte particulier du Roi. Il est d'ailleurs à noter qu'aucune clause particulière n'était prévue dans le contrat en faveur des immigrants belges.

La lettre de VAN PRAET ne traite que de la partie du territoire qui serait cédée à BYRNE et ses associés. Quelles étaient les intentions du Roi quant à l'autre moitié du territoire ? Nous n'avons trouvé aucune donnée à ce sujet. Mais il est curieux de constater qu'à leur départ les commissaires du Roi emportaient également un pavillon belge (40). Ce pavillon devait-il servir à

---

(39) Voir plus loin.

(40) Voir plus loin.

signifier la prise de possession d'une partie du territoire au nom de la Belgique ? En réalité, aucune décision n'était prise à ce sujet au moment du départ des commissaires. Ceux-ci ne savaient rien de positif, si ce n'est que la question du drapeau serait définitivement réglée après leur retour en Belgique et la remise d'un rapport général sur leur mission.

BYRNE marqua son accord à la lettre de VAN PRAET (41). Il fut reçu en audience par le Roi et ensuite par le Duc de Brabant le 20 janvier (42). Il se trouvait encore à Bruxelles le 23 (43) et probablement encore le 24 mais s'embarqua à destination de l'Australie peu de temps après.

Il fut à plusieurs reprises question des associés de BYRNE. Qui étaient-ils en réalité ?

Il y a lieu de distinguer entre les associés belges et les associés australiens. De ces derniers, il sera question plus loin. Pour ce qui est des Belges, ils étaient deux ou trois.

Le premier — nous le connaissons déjà — était F. DE LA HAULT. Ayant été mis au courant — par BYRNE évidemment — des propositions faites le 1<sup>er</sup> et le 22 décembre ainsi que du contenu des lettres de VAN PRAET du 1<sup>er</sup> et du 14 janvier, DE LA HAULT conclut avec l'Anglo-Australien un nouveau contrat, le 19 janvier 1861. Celui-ci stipulait entre autres que

... tous les avantages résultant ou à résulter de cette acceptation et notamment la concession perpétuelle de la moitié des îles, terres et mines dont il sera pris possession, appartiennent exclusivement et par parts égales à Mons. J.C. BYRNE et à Mons. F. DE LA HAULT, seuls promoteurs de l'entreprise ainsi qu'ils se l'étaient proposés dans leur acte d'association du huit octobre mil huit cent soixante (44).

---

(41) BYRNE à VAN PRAET, Bruxelles 14.1.1861, original sur parchemin. Seules la formule de politesse et la signature sont de la main de BYRNE, le texte de la lettre a été rédigé au Palais royal.

(42) A. GOFFINET à BYRNE, Bruxelles 20.1.1861, original.

(43) Dans une lettre à VAN PRAET (Bruxelles, 23.1.1861), BYRNE s'engagea à garantir le traitement d'un des commissaires du Roi.

(44) Acte d'association signé F. DE LA HAULT. Cette pièce, qui était dans les mains de BYRNE, a été récupérée par BECKX.

Un autre acte d'association entre BYRNE et DE LA HAULT, daté également du 19.10.1861 autorisait l'Anglo-Australien à réduire, les cas échéant, à un tiers,

Nous n'avons trouvé aucune indication sur la somme que DE LA HAULT aurait confiée à BYRNE. L'attaché de légation se borna, plus tard, à affirmer qu'il avait fait des avances pécuniaires et qu'il était financièrement intéressé dans l'entreprise (45). Il confia ses intérêts en Australie à la firme WILKINSON Brothers & Company à Melbourne, et lui transmit un duplicata ou une copie de l'acte d'association du 19 janvier (46).

Du deuxième associé, le baron Oscar DE MESNIL DE VOLKRANGE, nous savons seulement qu'il avança à BYRNE la somme de 400 livres st. (47).

Le troisième était un certain BOUQUIÉ (48).

Indépendamment de l'accord intervenu le 14 janvier entre VAN PRAET et BYRNE, le Duc de Brabant fit parvenir, par l'intermédiaire de son secrétaire le major GOFFINET, quelques suggestions à l'Anglo-Australien. Ces suggestions n'ont aucun rapport direct avec le contrat précité mais se rapportent, d'une façon générale, au développement du commerce entre la Belgique et les colonies d'Australie et tendent également à une meilleure connaissance réciproque des deux pays au moyen de la presse:

1. — Il serait fort utile que quelques maisons de l'Australie envoyassent des jeunes gens fonder à Anvers des agences ou succursales.

---

au lieu de la moitié, les droits revenant aux deux contractants et de concéder par conséquent à la compagnie qui serait formée, les deux tiers restant, en compensation de ses apports en capital ou autrement. Cet exemplaire porte la signature de F. DE LA HAULT.

(45) DE LA HAULT à MICHEL et ELOIN, Bruxelles 26.9.1861, original.

(46) DE LA HAULT à MICHEL et ELOIN, 26.9.1861, original; DE LA HAULT à BECKX, 25.10.1861, copie. — Il s'agit de l'exemplaire portant la signature de BYRNE.

(47) DE LA HAULT à BECKX, Bruxelles 25.10.1861, copie. — Oscar DE MESNIL DE VOLKRANGE, nommé attaché de légation le 23-6.1857, exerça ses fonctions respectivement à Francfort et en Perse; nommé secrétaire de légation de seconde classe le 14.11.1858, il fut attaché à la légation de Belgique à Londres en février 1860 et rejoignit son poste en avril de cette année; en juin il obtint un congé de deux mois pour des raisons familiales; il retourna à Londres mais fut de nouveau absent de son poste pendant le premier trimestre de 1861; le 29 mars il fut invité de se rendre d'urgence à Londres, mais il réussit à remettre son départ jusque vers octobre (AE dossier PERS. 223 Oscar DE MESNIL).

(48) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original.

Il faudrait que ces agences ou succursales fussent désignées par des Australiens. Leur activité bien connue leur fera faire fortune.

2. — Le port d'Anvers pourrait devenir un excellent marché pour les laines de l'Australie, le cuivre, le café et le sucre des Nouvelles-Hébrides.

3. — Il serait bon que Monsieur BYRNE envoyât régulièrement au capitaine BRIALMONT des journaux et des nouvelles de l'Australie et des Hébrides. Cette correspondance serait imprimée par les journaux belges.

4. — Il serait utile que les cahiers de charges des adjudications de matériel pour les chemins de fer australiens fussent envoyés par M. BYRNE à son agent à Bruxelles avec ordre de les faire imprimer dans *l'Indépendance* et *l'Etoile belge* et de les envoyer au Directeur de Seraing et de la Société générale à Bruxelles.

5. — On doit aussi recommander à M. BYRNE de prendre quelques abonnements à *l'Indépendance* et à *l'Etoile belge* afin de faire connaître les journaux et notre pays en Australie, tout en lui conseillant de ne pas confier, pour le moment, à ces journaux le secret de l'entreprise qu'il va fonder. Il est important que ce secret soit gardé jusqu'au commencement de l'exécution de nos plans.

6. — Monsieur BYRNE pourrait en Australie faire imprimer dans les journaux des nouvelles de Belgique comme nous ferons ici imprimer des nouvelles d'Australie.

7. — Pour commencer, il vaudra mieux que Monsieur BYRNE corresponde avec le capitaine BRIALMONT au lieu d'écrire directement aux journaux belges. M. BRIALMONT se chargera de traduire et de faire imprimer cette correspondance. Monsieur BYRNE ferait donc connaître l'Australie à la Belgique, tandis que M. BRIALMONT ferait connaître la Belgique à l'Australie (49).

Si le Roi s'était mis d'accord avec BYRNE, il Lui restait à munir les commissaires des instructions nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Au début, un seul agent avait été prévu. Finalement, ils furent trois; le lieutenant de vaisseau MICHEL, l'ingénieur Félix ELOIN (50) et l'attaché de légation F. DE LA

---

(49) Annexe à la lettre de A. GOFFINET à BYRNE, Bruxelles 24.1.1861, original.

(50) Décédé à Bruxelles le 11.2.1888.

HAULT. Les trois commissaires seraient accompagnés d'un secrétaire: le baron DE MESNIL DE VOLKRANGE.

Les instructions aux commissaires datent du 15 janvier 1861 (51). Elles chargent les délégués du Roi: de se rendre à Sydney et ensuite aux îles, d'y traiter avec les chefs indigènes, de prendre possession du territoire au nom du Roi et d'en céder la moitié à BYRNE et ses associés; de veiller à ce que BYRNE tienne les engagements qu'il avait souscrits envers le Roi: versement d'une caution, organisation d'une expédition aux îles, formation d'une compagnie.

Quelques points particuliers méritent d'être relevés:

Les commissaires étaient invités à recueillir pendant leur séjour en Australie des renseignements et à rechercher les moyens propres à assurer le succès de l'entreprise, tout en évitant d'ébruiter le projet.

Ils étaient autorisés à mettre, le cas échéant, le consul de Belgique au courant de l'affaire et de lui demander conseil; au consul de Belgique incombait également la tâche d'aplanir tous les obstacles qui pourraient surgir de la part de consuls ou d'agents étrangers. Il y avait en ce moment trois consuls de Belgique en Australie: CLOQUET, consul général et R. PHIL-LIPS, consul résidant tous les deux à Sydney et G. BECKX, consul résidant à Melbourne.

Les instructions insistent sur la prise de possession du nouveau territoire au moyen de traités conclus avec les chefs indigènes. On peut en conclure que le Roi envisageait une opération tout à fait pacifique. A ce propos, les instructions parlent également du drapeau. MICHEL devait emporter:

... deux des drapeaux du Roi, qui sont employés par les vaisseaux belges quand le Roi se trouve à leur bord. Il est à remarquer que le

---

(51) Les minutes des instructions aux trois commissaires, non paraphées, se trouvent dans le dossier. L'original adressé à MICHEL est conservé aux Archives générales du Royaume, 4<sup>e</sup> Section, Acquisitions n<sup>o</sup> 46.

Le texte en a été publié: « Un document relatif aux premiers essais de colonisation belge (in: *Revue belge des livres, documents et archives de la Guerre 1914-1918*, XI<sup>e</sup> série, 2, 1933-1934, p. 209-215).

drapeau du Roi contient les armes d'Angeterre qui ont été octroyées au Roi par GEORGES IV,

ainsi que deux drapeaux aux couleurs nationales. Le bâtiment à bord duquel les commissaires se rendraient aux îles

... fera usage du drapeau du Roi et du drapeau national; du drapeau national comme appartenant à des particuliers, explorateurs belges, du drapeau du Roi, parce que ces particuliers voyagent pour le Roi, en entreprise privée.

Le délai laissé à BYRNE pour préparer l'expédition aux îles était limité à six semaines; si dans l'espace de six semaines, à dater du jour de leur arrivée des commissaires en Australie, l'expédition n'était pas en état de partir, MICHEL et ELOIN auraient la faculté d'abandonner l'affaire et de revenir en Europe. Cette stipulation devait permettre aux commissaires de faire pression sur BYRNE pour hâter les préparatifs de leur départ.

Il était interdit aux commissaires d'accepter soit directement, soit indirectement un avantage pécuniaire quelconque dans les affaires de la compagnie.

Le Roi vit ces instructions: il apporta même quelques notes marginales sur la minute. A ces instructions générales étaient jointes quelques annexes. Nous voudrions particulièrement attirer l'attention sur celle qui permettait aux commissaires d'attendre éventuellement au-delà de six semaines le temps nécessaire pour la préparation de l'expédition aux îles, s'ils se rendaient compte que BYRNE et ses associés agissaient de bonne foi. Le Roi approuva cette annexe en notant en marge: « Dans ce sens ils (les commissaires) peuvent s'exprimer ».

Des quatre Belges chargés par le Roi d'une mission en Australie, deux se désistèrent au dernier moment.

Les instructions royales interdisaient aux commissaires toute participation financière dans l'entreprise des Nouvelles-Hébrides. Lorsque DE LA HAULT fut informé de cette clause, il fit des



objections. Il eut à ce sujet un entretien avec VAN PRAET le 18 février et il lui écrivit le lendemain :

A mon grand regret vous m'apprenez que les attributions des commissaires du Roi sont incompatibles avec une participation éventuelle aux intérêts de la Compagnie. N'ayant jamais soupçonné cette incompatibilité, je me suis engagé dans une voie complètement opposée à celle qui est tracée par la clause des instructions dont vous avez la bonté de m'expliquer le sens.

Il signala par la même occasion que la position qu'il avait prise dans l'affaire, était motivée par son grand désir de contribuer à son succès.

Il semble qu'il ait demandé à VAN PRAET de ne pas maintenir cette interdiction dans les instructions. Mais le Roi refusa de supprimer la clause et VAN PRAET fit savoir à l'attaché de légation qu'il ne pouvait partir qu'à condition de n'avoir aucun intérêt dans l'affaire (52). La réponse de F. DE LA HAULT fut nette :

Il me serait impossible de vous dire que je n'ai point l'intention de m'intéresser à l'affaire au moment de l'arrivée des commissaires en Australie (53).

Il renonça au voyage. Nous savons par BRIALMONT qu'il avait l'intention de s'occuper en Australie d'autres affaires, notamment de l'établissement d'un comptoir. Cela avait déplu au Roi qui voulait que les commissaires puissent disposer de tout leur temps pour assurer le succès de leur mission (54). Le Roi regretta

---

(52) Par lettre de 3.4.1861 (original), DE LA HAULT pria Jules DEVAUX de lui faire savoir à qui il devait remettre le décompte des avances qui lui avaient été faites pour le voyage en Australie.

BRIALMONT, ayant appris la décision de F. DE LA HAULT de ne pas partir, envisagea de faire appel à ses services en Belgique: « ... il n'est pas mauvais que M. DE LA HAULT soit ici pour faire réussir la chose dans la presse où il compte des amis. Dès qu'on saura ce que nos commissaires sont allés faire en Australie, l'entreprise sera sans nul doute fortement attaquée dans les journaux. Je prépare des armes pour soutenir la guerre. » (BRIALMONT à BYRNE, 21.6.1861, original).

(53) F. DE LA HAULT à (VAN PRAET), Bruxelles 19.2.1861, original.

(54) BRIALMONT à BYRNE, Bruxelles 21.6.1861, original.

cependant que cet obstacle ait empêché DE LA HAULT de partir (55).

Le baron DE MESNIL refusa également d'entreprendre le voyage mais pour une tout autre raison. Le Roi l'avait autorisé à accompagner les commissaires en qualité de secrétaire avec voix consultative dans les délibérations, mais à ses propres frais. Prétendant que la position qui lui était faite, ne correspondait ni à sa demande ni au rang qu'il occupait dans le corps diplomatique, le secrétaire de légation insista auprès de VAN PRAET pour faire modifier cette disposition mais le Roi refusa d'accéder à sa demande (56).

MICHEL et ELOIN quittèrent Bruxelles le 23 février (57), après avoir eu un entretien avec le Duc de Brabant (58). Ils débarquèrent le 15 avril, non pas à Sydney, comme le stipulaient les instructions, mais à Melbourne (59). Ce fut sur les instances de BYRNE qu'ils décidèrent d'apporter cette modification à leur itinéraire. Ce dernier avait fait valoir e.a. que l'on trouverait plus facilement au port de Melbourne le bâtiment et l'équipage nécessaires à l'expédition aux îles et que la situation financière de cette ville et l'esprit d'initiative de ses hommes d'affaires faciliteraient la formation d'une compagnie (60).

---

(55) Note de VAN PRAET, non datée, minute.

(56) VAN PRAET à (DE MESNIL), non daté, minute. DE MESNIL au Roi, Bruxelles 17.2.1861, original.

(57) E. MICHEL, *op. cit.*, p. 142.

(58) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original. — Il résulte d'une lettre que DE MESNIL adressa le 7.3.1861 au Ministre des Affaires étrangères qu'à ce moment il n'avait pas encore perdu l'espoir de se rendre en Australie: « Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont forcé à renoncer au voyage que j'allais entreprendre, quoique tous mes préparatifs de départ fussent faits et que j'eusse pris toutes mes dispositions pour quitter l'Angleterre. N'ayant pas complètement renoncé au voyage dont il était question, je désirerais obtenir une prolongation de congé pour attendre à Bruxelles des nouvelles qui me détermineront probablement à rejoindre l'expédition. » Original (AE PERS. 223). En marge de cette lettre est écrit en crayon: « Il y a au moins un mois, si pas deux que M. DE MESNIL avait quitté Londres. » DE MESNIL parvint à prolonger son congé jusque vers octobre 1861 et rejoignit alors son poste à Londres.

(59) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original.

(60) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original. — Un autre argument de BYRNE était la « mauvaise réputation » du consul général CLOQUET et du consul PHILLIPS à Sydney. Nous trouvons des échos de cette réputation dans la correspondance échangée entre les commissaires et le Palais royal.

A peine arrivés de dix jours à Melbourne — qui était en voie de devenir la première ville d'Australie — les commissaires firent une constatation curieuse et non sans importance: que les fluctuations financières y étaient fréquentes et « souvent aussi désastreuses qu'inattendues » dans cette grande agglomération et que le nombre des faillites était élevé dans la colonie de Victoria (61).

Que fit BYRNE en Australie pour réaliser le projet de colonisation et quels furent ses rapports avec les commissaires du Roi ?

Le jour même de leur arrivée à Melbourne, MICHEL et ELOIN apprirent que les milieux des négociants de la ville étaient au courant du plan et que certains journaux locaux en parlaient. Ils soupçonnèrent immédiatement BYRNE d'avoir commis des indiscretions, mais celui-ci se défendit d'avoir divulgué quoique ce soit. L'Anglo-Australien avoua cependant avoir communiqué le « dossier » à un agent, chargé de négocier avec les hommes d'affaires (62).

Il semble que MICHEL et ELOIN aient pris très vite à l'égard de BYRNE une attitude réservée et même distante. Ils lui déclarèrent qu'ils ne voulaient guère compromettre leur position, ni servir d'intermédiaires pour lui faciliter les négociations, qu'au contraire ils étaient décidés à rester complètement étrangers à ses futurs associés et n'à ouvrir des rapports officiels et publics avec lui que lorsqu'ils auraient tous leurs apaisements sur l'honorabilité des membres de la compagnie et sur son

---

(61) « Malgré le peu de durée de notre séjour ici, nous avons déjà été mis à même de constater que les fluctuations financières y sont très fréquentes et souvent aussi désastreuses qu'inattendues; ainsi en 1859, on constate dans la colonie de Victoria, dont Melbourne est la capitale, 956 faillites s'élevant à 1 109 587 livres st., près de 28 000 000 de francs. En 1860 le nombre en a encore augmenté. Les antécédents des hommes jouissant aujourd'hui dans la colonie du plus grand crédit, les positions publiques occupées par des personnes que se trouvent dans le cas de M.B.(YRNE); les mandats législatifs (résultat du suffrage universel) remplis par des hommes d'une extraction souvent infime et peu honorable, tout cet ensemble, qui constitue la société de ce pays, a diminué pour nous l'impression fâcheuse que vous éprouverez, Monsieur le Ministre, à la lecture des renseignements qui précèdent. » (MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, 25.4.1861, original).

(62) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, 25.4.1861, original. — Trois coupures de journaux de Melbourne sont jointes à cette lettre.

organisation (63). Les commissaires se tenaient en réalité strictement aux instructions du Roi.

Ils firent une autre constatation désagréable: que BYRNE n'avait encore rien fait pour les préparatifs de l'expédition et pour la formation d'une compagnie et que la caution de 2 600 livres st. n'avait pas encore été versée. Lorsqu'ils le firent observer à BYRNE, celui-ci répondit qu'il avait déjà réuni des capitaux, mais qu'il lui était difficile de remettre son acte social, aussi longtemps qu'il n'avait pas reçu de ses associés de Belgique des nouvelles au sujet des fonds qui avaient été souscrits (64).

BYRNE avait vivement espéré trouver auprès du consul de Belgique et même auprès des agents du Roi non seulement un appui moral, mais également une aide réelle qui, dans sa conception, devaient lui assurer la collaboration des « capitalistes »; ce concours lui semblait d'autant plus indispensable qu'il s'agissait d'une initiative de grande envergure, patronnée par une puissance étrangère.

Aussi, lorsqu'il eut connaissance de la décision des commissaires de s'abstenir de toute démarche, lorsqu'il apprit que le consul de Belgique n'avait reçu aucune instruction officielle concernant l'entreprise et surtout, lorsqu'il fut informé du délai de six semaines, que les instructions royales lui accordaient, il ne put cacher son étonnement et son dépit. Il fit remarquer que, lors de son séjour en Belgique, il avait insisté auprès du Roi pour obtenir le concours des consuls et qu'il n'avait jamais été question d'un tel délai; il alla même jusqu'à prétendre que cette restriction était contraire à l'esprit de l'accord intervenu entre le Roi et lui; il affirma de nouveau qu'il trouverait les capitaux nécessaires, mais qu'il lui était impossible de faire cela en si peu de temps:

As I informed His Majesty personally so many changes take place even in six months in a Gold Colony, that it is impossible to foresee what may arise; the merchants and proprietors that you leave one year, replete

---

(63) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original.

(64) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original; MICHEL et ELOIN à BYRNE, Melbourne 22.5.1861, original.

with wealth, frequently by changes of markets and vicissitudes may be worth almost nothing the following one (65).

Aussi fit-il comprendre à VAN PRAET qu'il était très souhaitable de munir les commissaires de pouvoirs plus étendus afin de leur permettre d'agir, comme il disait, « selon le désir du Roi » (66).

A BRIALMONT il écrivit:

I feel much humiliated by such limitations being introduced in the instructions which appear to have been given to the commissioners by Mr. VAN PRAET as they vary entirely from my personal understanding with His Majesty and the Duke and are not in accordance with the concessions made by His Majesty to me (67).

Les assertions de BYRNE selon lesquelles la clause, limitant à six semaines le délai de l'organisation du voyage, était contraire au désir du Roi, n'étaient pas fondées. Nous savons que le Roi avait approuvé ces instructions. Il était également superflu de demander pour les commissaires des pouvoirs plus étendus, puisque ceux-ci étaient autorisés, en vertu des instructions du 15 janvier, d'attendre éventuellement au-delà du délai fixé, les préparatifs du départ vers les îles.

Les commissaires rappelèrent BYRNE à ses engagements le 10 et le 22 mai et insistèrent pour que le départ puisse se faire le plus rapidement possible (68).

Quelles démarches l'Anglo-Australien entreprit-il à Melbourne et quels en furent les résultats ?

---

(65) BYRNE à VAN PRAET, Melbourne 24.5.1861, original. — BYRNE insistait beaucoup sur l'utilité d'avoir des « bons consuls » et il entendait par cette qualification uniquement Gustave BECKX. F. DE LA HAULT également attachait de l'intérêt à la collaboration des consuls et il regrettait même que les commissaires du Roi n'aient pas obtenu la qualité de consul accrédité en Australie.

(66) BYRNE à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original. — A cette lettre est joint un devis pour l'équipement nécessaire au voyage d'exploration aux îles.

(67) BYRNE à BRIALMONT, Melbourne 24.5.1861, copie.

(68) Originaux se trouvant dans le dossier. Voir: E. MICHEL, p. 144-145, où le texte de la lettre de 22.5.1861 est reproduit.

Il entra d'abord en relation avec Augustus KEITH et James HODGKINSON (69). Ceux-ci se déclarèrent d'accord pour investir 20 000 livres st. dans l'entreprise des Nouvelles-Hébrides à condition que BYRNE leur vende la moitié des droits, que lui conférait la lettre du 14 janvier. BYRNE accepta et une convention sur cette base fut conclue le 27 avril. Elle octroya à KEITH et HODGKINSON une ingérence directe dans l'affaire — puisque toutes les dépenses seraient soumises à leur approbation — ainsi que deux voix — contre une à BYRNE — pour toutes les transactions relatives à l'exécution de l'accord (70). Ce *memorandum of agreement* est en réalité assez vague et ne fixe par exemple aucun délai quant à la réalisation de l'expédition aux îles ni ne contient aucune clause entraînant l'annulation de la convention.

Le fait que BYRNE dut accepter les conditions posées par KEITH et HODGKINSON laisse supposer qu'il était lui-même dépourvu de tout moyen d'action.

BYRNE s'empressa d'envoyer copie de cette convention aux commissaires et au Ministre de la Maison du Roi (71), avant même que ses bailleurs de fonds aient versé quoique ce soit. Ceux-ci firent d'ailleurs comprendre dans le courant du mois de mai qu'à cause de la crise qui régnait dans les affaires, il leur était impossible de disposer de 20 000 livres st. (72).

BYRNE chargea également un courtier, un certain E.N. EMMETT de négocier avec les hommes d'affaires pour former une compagnie (73). Cette dernière reçut le nom de « Belgian Eastern Pacific Company », EMMETT fit distribuer une circulaire, dans laquelle toute personne intéressée était invitée à collaborer avec BYRNE. Non sans intérêt est le passage où les « promoteurs » de l'entreprise proposent à leurs futurs associés de céder

---

(69) KEITH était domicilié à Sandhurst, HODGKINSON à Woodcock. Nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements relatifs à ces personnes.

(70) Memorandum of agreement du 27.4.1861, original en anglais. Il existe une traduction française.

(71) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 23.5.1861, original.

(72) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 23.5.1861, original.

(73) BYRNE à EMMETT, Melbourne 30.5.1861, copie. — EMMETT semble avoir négocié déjà avec des hommes d'affaires pour le compte de BYRNE avant le 30 mai.

un tiers de tous les titres et droits découlant du contrat BYRNE-VAN PRAET, moyennant souscription de 10 000 livres st. Dans cette circulaire étaient énumérées ensuite les différentes cultures tropicales susceptibles d'être entreprises avec succès aux îles. On y trouve enfin le nom de trois souscripteurs (chacun 1 000 livres st.) — Alexander CUMMING, Augustus KEITH et WHITE — et de « deux autres » (!) dont le nom n'est pas mentionné (74).

Pour BYRNE, la lettre du 14 janvier semble avoir été surtout un instrument, qui devait lui permettre de se procurer des capitaux, notamment par la vente d'une part de ses droits. Rappelons qu'en Belgique il avait cédé une moitié à DE LA HAULT; à Melbourne, il céda une moitié à KEITH et HODGKINSON et se déclara disposé à céder un tiers à ses futurs associés.

Autre remarque au sujet de la circulaire: celle-ci fait bien mention de cultures tropicales, mais ne dit mot des produits du sous-sol.

Quant à la liste des cinq (premiers ?) souscripteurs, elle ne correspondait à aucune réalité.

EMMETT fit en outre distribuer des prospectus annonçant la création d'une société au capital de 250 000 livres st. (75) pour l'exploitation des îles sous la protection du pavillon belge et garantissant l'octroi de 100 acres de terres à chaque immigrant blanc. Ce document laissa également entrevoir la possibilité de création d'une ville, qui porterait le nom de « Léopold » et dans laquelle les souscripteurs obtiendraient une parcelle de 50 acres. Le nom de BYRNE ne figure pas sur ce prospectus (76).

Dans ses lettres aux commissaires, BYRNE invoqua la crise dans les affaires pour expliquer le retard dans l'organisation du voyage, mais il ajouta toujours qu'il avait bon espoir de trouver les capitaux nécessaires (77). Vers le 23 mai cependant il dut admettre pour la première fois que lui-même ne disposait d'aucun

---

(74) Une copie manuscrite de cette circulaire se trouve dans le dossier.

(75) Réparti en 2 500 parts de 100 livres st. chaque.

(76) Une copie manuscrite de ce prospectus se trouve dans le dossier. — Ce document donne également une description des îles et énumère les différents produits qui pourraient y être exploités commercialement.

(77) BYRNE à MCHÉL et ELOIN, Melbourne 17 et 21.5.1861, originaux.



ne ressource pécuniaire, et qu'il avait été obligé de vendre à KEITH et HODGKINSON une part de ses droits (78). C'était précisément au moment où les deux bailleurs de fonds avaient fait savoir qu'ils étaient dans l'impossibilité de réunir les 20 000 livres st.

Le 30 mai, les avocats MACOBOY et WYBURN, les conseillers de BYRNE, informèrent les commissaires que leur client ne devait plus compter sur cet investissement (79). Le 12 juin, EMMETT fit savoir à BYRNE qu'il renonçait à négocier avec les hommes d'affaires, ceux-ci ayant refusé toute collaboration (80).

BYRNE s'était également mis en rapport avec Henry MILLER, homme riche, organisateur compétent et qui était considéré comme un des plus puissants hommes d'affaires de Melbourne. Cette démarche n'eut aucun résultat (81).

Les commissaires maintenaient à l'égard de BYRNE une attitude réservée. Lorsque ce dernier avoua avoir vendu une part de ses droits à KEITH et HODGKINSON, ils lui déclarèrent qu'ils le considéraient toujours comme le seul signataire du contrat et que c'était de lui qu'ils attendaient sa réalisation (82).

BYRNE essaya par différents moyens d'éviter une rupture avec les agents du Roi. Il leur fit e.a. savoir qu'il espérait obtenir le concours de HODGKINSON, mais que celui-ci était momentanément absent de Melbourne (83). A BRIALMONT il écrivit:

---

(78) Une copie de la lettre de BYRNE à MICHEL et ELOIN du 23.5.1861 figure dans la lettre de MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.5.1861, original.

(79) Original.

Byrne avait demandé à Keith et Hodgkinson, au cas où ceux-ci étaient dans l'impossibilité de réunir les 20 000 Livres st., de verser un acompte de 2 500 Livres st. A remarquer que ce montant correspond à peu près à la caution réclamée par le Roi. Ce versement ne semble pas avoir été fait non plus.

(80) EMMETT à BYRNE, Melbourne 12.6.1861, original.

(81) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 13.6.1861, original.

« Ce Monsieur MILLER occupant dans la Colonie une position toute spéciale due à sa grande fortune, à ses connaissances financières et administratives et à ses nombreux succès comme organisateur d'entreprises importantes, nous crûmes pouvoir nous écarter de notre réserve et chercher à établir des relations directes avec lui. » (MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 19.6.1861, original). Les commissaires rencontrèrent MILLER le 3 et le 5.6.1861; ce dernier avait demandé un délai d'une semaine pour étudier les propositions.

(82) MICHEL et ELOIN à BYRNE, Melbourne 22.5.1861.

(83) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 23.5.1861, original.

I am fully confident of being able to carry out the matter: it is only a matter of time and no energy of mine will be wanting to bring the matter forward with the least delay possible (84).

Et par la voie de ses avocats, il fit dire qu'il continuait à chercher des capitaux (85).

Le délai des six semaines, accordé à BYRNE, étant passé, les commissaires du Roi modifièrent leur attitude dans la première quinzaine de juin. Ayant toutes les raisons de croire que l'Anglo-Australien ne jouissait d'aucun crédit, ils décidèrent de prendre contact eux-mêmes avec Henry MILLER, dont ils connaissaient la solide réputation. Ils lui proposèrent de collaborer à l'entreprise des Nouvelles-Hébrides sur la base du contrat BYRNE-VAN PRAET du 14 janvier. MILLER examina la proposition mais conclut que toute tentative de créer une compagnie sur cette base devait fatalement échouer. Le 12 juin il déclina l'offre (86).

A partir de ce moment, MICHEL et ELOIN décidèrent de rompre avec BYRNE:

Nous apprenons que, comme toutes les précédentes, ces négociations [avec MILLER] ont été infructueuses et nous acquérons en outre chaque jour une conviction plus profonde que votre intervention rend toute solution de plus en plus impossible, par suite du discrédit attaché à tort ou à raison à votre nom. En conséquence, nous vous informons qu'à dater de ce jour, nous prenons le parti de désavouer formellement toute nouvelle démarche que vous pourriez faire sans notre autorisation (87).

A ce moment, le consul de Belgique à Melbourne, Gustave BECKX se révéla un collaborateur précieux pour les commissaires.

Les instructions royales du 15 janvier autorisaient ces derniers à faire appel, le cas échéant, aux services des consuls de Belgi-

---

(84) BYRNE à BRIALMONT, Melbourne 24.5.1861, copie.

(85) MACOBY et WYBURN à MICHEL et ELOIN, 30 et 31.5.18.61, originaux.

(86) MILLER à MICHEL et ELOIN, Melbourne 12.6.1861, original.

(87) MICHEL et ELOIN à BYRNE, Melbourne 12.6.1861, original. Voir également: MICHEL et ELOIN à BYRNE, Melbourne 18.6.1861, original; MICHEL et ELOIN à BYRNE, Sydney 2.8.1861, copie.

que (88). Le nom d'aucun consul n'est mentionné dans ces instructions et si les agents du Roi avaient, à leur arrivée en Australie, débarqué à Sydney au lieu de Melbourne, ils se seraient probablement adressés au consul général CLOQUET ou au consul PHILLIPS. C'est donc un peu par hasard qu'ils entrèrent d'abord en contact avec Gustave BECKX. Ce dernier — et ce fut le cas pour les autres consuls également — n'avait pas été officiellement informé de la mission MICHEL-ELOIN.

Les commissaires mirent BECKX au courant du projet et une grande confiance régna très rapidement entre eux et le consul:

Trouvant dans M. BECKX notre consul à Melbourne un Belge capable, actif, intelligent, jouissant de l'estime publique, bien au courant de la place et connaissant les détails de notre mission par les confidences intimes et complètes que M. B(YRNE) lui avait faites nous crûmes pouvoir nous départir de la règle de conduite qui nous avait été tracée et nous sommes heureux de constater que nous trouvons en lui un auxiliaire utile tout dévoué à nos intérêts et d'une très grande discrétion (89).

Comme le firent remarquer MICHEL et ELOIN, BECKX était en réalité déjà au courant de l'affaire avant l'arrivée des commissaires en Australie.

Dans l'affaire des Nouvelles-Hébrides, le consul de Belgique contribua efficacement à sauvegarder les intérêts du Roi.

Il est à remarquer que MICHEL et ELOIN ne firent jamais, même pas à Sydney, appel aux services de CLOQUET ni de PHILLIPS. Nous savons que le premier avait l'intention de profiter d'un congé pour se rendre en Europe (90). Mais il n'est pas exclu que les commissaires aient été influencés par la réputation peu favorable que CLOQUET et PHILLIPS avaient à Sydney.

A l'arrivée de MICHEL et ELOIN à Melbourne, BECKX monta à bord du bateau et mit ses compatriotes au courant des bruits

---

(88) Voir: E. MICHEL, *op. cit.*, p. 143. — MICHEL et ELOIN étaient porteurs d'une lettre d'introduction pour le consul de Belgique.

(89) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 25.4.1861, original.

(90) CLOQUET à BECKX, Sidney 23.4.1861, original.

qui circulaient en ville au sujet du projet de colonisation et leur transmitt quelques coupures de presse (91).

Ce fut BECKX, qui amena BYRNE à la décision de céder tous ses droits dans l'entreprise et à abandonner l'original de la lettre de VAN PRAET du 14 janvier.

Les commissaires craignaient notamment que ce document, et d'autres encore, ne tombent « soit dans les mains d'agents secondaires malhonnêtes et malveillants, soit dans celles des créanciers de sa faillite de Ballaarat ou d'autres » (92).

Cette crainte était d'ailleurs partagée par le Roi qui, par l'intermédiaire de VAN PRAET, fit donner des directives pour récupérer si possible, ce document (93).

BECKX parvint à convaincre BYRNE de proposer lui-même aux commissaires de céder son contrat au consul. Le 14 juin l'Anglo-Australien écrivit à MICHEL et ELOIN qu'il désirait leur rendre leur liberté d'action et se retirer de l'affaire (94).

Le 17 juin, BYRNE transféra au consul tous les droits et titres que lui conférait la lettre de 14 janvier. L'acte fut enregistré le jour suivant par le notaire Charles CHICHESTER BENCRAFT à Melbourne (95) et ce même jour BECKX en informa les commissaires (96).

Ayant recouvré leur liberté d'action, les commissaires du Roi, aidés en cela par BECKX, s'efforcèrent eux-mêmes de réaliser le

---

(91) Voir plus haut. — BECKX présenta également les commissaires au Gouverneur de la colonie de Victoria.

(92) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 19.6.1861, original.

(93) (VAN PRAET) à MICHEL et ELOIN, (25).7.1861, minute.

(94) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 14.6.1861, original.

(95) A l'acte de transfert est joint l'original de la lettre de VAN PRAET du 14.1.1861, ainsi qu'une déclaration notariée de l'avocat James MACOBOY, datée du 18.6.1861 et constatant l'identité de BYRNE.

(96) BECKX à MICHEL et ELOIN, Melbourne 18.6.1861, copie (annexée à la lettre de MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 19.6.1861, original). — « Il n'est pas nécessaire, Monsieur [fit remarquer le consul], que je dois vous dire que l'arrangement que j'ai fait avec M. B(YRNE) est une affaire entièrement privée, qui n'a exigé de ma part aucun écrit ni démarche compromettante et que les documents qui sont venus entre mes mains, sont un dépôt que je remettrai à qui de droit, avec ceux que MM. ELOIN et MICHEL m'ont déjà confiés dans le même but. » (BECKX à DEVAUX, Melbourne 25.9.1861, original).

projet, c'est-à-dire de créer une nouvelle compagnie pour la colonisation des îles, sur la base de l'accord du 14 janvier (97).

Après le refus de MILLER d'investir des capitaux dans l'affaire, toutes les possibilités semblaient épuisées à Melbourne. Aussi, voyons-nous MICHEL et ELOIN, accompagnés de BECKX, se rendre à Sydney, où ils arrivèrent le 22 juillet, porteurs d'une liste d'hommes d'affaires, fournie par BYRNE (98).

Mais d'autres motifs encore incitaient les agents du Roi à se rendre en cette ville. Notamment, le désir d'apprécier sur place la nature et l'importance des relations commerciales existant entre les négociants de ce port et les Nouvelles-Hébrides et d'obtenir divers renseignements auprès des missionnaires qui entretenaient des contacts avec ces îles (99).

Afin de ne pas compromettre la position des agents du Roi, BECKX accepta d'entamer des négociations avec les hommes d'affaires (100).

Les noms de ces derniers sont connus: BUCHANAN, Alexander CAMPBELL, ELDRED, E. MANNING, Thomas MORT et WATT. Tous refusèrent de collaborer sur la base de l'accord du 14 janvier 1861 et ce pour plusieurs motifs:

Personne ne prendrait des risques aussi longtemps que ces îles n'étaient pas effectivement occupées par une nation civilisée dont les autorités étaient à même de fournir toute protection ou aide requise;

L'expérience BROWN-BYRNE à la Nouvelle-Calédonie était encore toute fraîche dans la mémoire des négociants de Sydney;

Il était nécessaire d'offrir aux « capitalistes » des conditions plus sûres et plus attrayantes que celles offertes par le Roi dans la lettre du 14 janvier;

---

(97) MICHEL et ELOIN à MACOBOY et WYBURN, Melbourne 18.6.1861, original.

(98) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Sidney 22.7.1861, original.

(99) Lettres de MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 19.6.1861 et Sydney 6.8.1861, originaux.

(100) BUCHANAN à MICHEL et ELOIN, Sidney 10.7.1861, original; CAMPBELL à BECKX, Sidney 6.7.1861, original; ELDRED à BECKX, Sydney 4.7.1861, original; MANNING à BECKX, Sydney 8.7.1861, original; MORT à BECKX, Sydney 9.7.1861, original; WATT à MICHEL et ELOIN, 25.7.1861, original; WATT à MICHEL, Sydney 26.7.(1861), original.

Certains désiraient voir plutôt se développer les relations commerciales entre la Belgique et l'Australie;

Il se manifestait à ce moment dans les colonies d'Australie une tendance à favoriser l'établissement d'immigrants sur les terres inoccupées de ce nouveau continent.

L'on peut en outre supposer que le nom de BYRNE pesa défavorablement sur les négociations à Sydney, où sa réputation semble avoir été plus mauvaise encore qu'à Melbourne (101).

Il y a lieu de signaler également un fait qui était susceptible de constituer un obstacle à la réalisation du projet des Nouvelles-Hébrides: les prétentions qu'un certain DAWSON fit valoir sur les mines de ces îles, prétentions qui, selon lui, étaient basées sur des traités conclus avec des chefs indigènes (102).

Ainsi, toutes les démarches entreprises à Sydney en juillet, échouèrent.

Le 22 juillet, les commissaires firent savoir au Ministre de la Maison du Roi qu'ils ne croyaient plus « à la possibilité de créer en Australie une société colonisatrice » aux conditions qui leur avaient été assignées (103). A ce moment, la tentative de colonisation belge était virtuellement abandonnée.

Au lieu de retourner en Europe, MICHEL et ELOIN prirent une décision courageuse: celle de se rendre aux îles pour s'assurer des possibilités que celles-ci pourraient offrir à tout essai ultérieur de colonisation. Ils organisèrent au moyen des crédits que le Roi avait mis à leur disposition (104) un voyage aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon, en passant par la Nouvelle-Calédonie. Ils quittèrent Sydney le 11 août et y revinrent le

---

(101) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Sydney 22.7.1861, original.

(102) CLOQUET à BECKX, Sydney 29.4.1860 (il faut lire: 1861), original. — Le consul général était intrigué du fait que BYRNE envisageait l'exploitation des mines aux Nouvelles-Hébrides. Voir également: lettres de RUNDLE à J.B. WERE, Sidney 9.6.1861; 20/25.4.1861; 26.4.1861; 1.5.1861 et 11.5.1861, copies (remises par WERE à BECKX?)

(103) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Sydney 22.7.1861, original.

(104) Un crédit de 1 000 livres st. avait été ouvert à Melbourne, à peu près au moment de l'arrivée des commissaires en cette ville; un autre, du même montant fut ouvert quelques semaines après. Voir: VAN PRAET à MICHEL et ELOIN (25).7.1861 et (23).8.1861, minutes.

30 novembre. Le 26 décembre, ils s'embarquèrent à Melbourne à destination de l'Europe (105).

Que devinrent ceux qui se considéraient comme les promoteurs de l'entreprise des Nouvelles-Hébrides: BYRNE et DE LA HAULT ?

BYRNE, dépourvu de moyens financiers et complètement à la merci des bailleurs de fonds, avec qui il négociait, s'était vu obligé de se retirer de l'affaire.

Les lettres, qu'il écrivit après la cession de ses droits, donnent l'impression qu'il était découragé et qu'il regrettait de ne pas avoir pu tenir ses engagements vis-à-vis du Roi (106). Mais, par contre, BECKX nous donne de lui une image assez différente — c'était au moment où BYRNE apprit que les négociations des commissaires à Sydney avaient échoué:

Préparé à sa défaite et peut-être convaincu lui-même longtemps avant de l'inutilité des efforts tentés M. B(YRNE) a reçu cette nouvelle avec assez d'indifférence se bornant à accuser vaguement tout le monde de son infortune sans toutefois pouvoir justifier logiquement les plaintes par des faits ... (107).

En réalité, BYRNE était prêt à saisir n'importe quelle occasion pour se relancer dans l'affaire.

Cette occasion se présenta sous la forme d'une lettre que F. DE LA HAULT lui adressa de Belgique. Car, l'ancien attaché de légation tenait à rester en contact avec son associé. C'est ainsi qu'en avril 1861 BYRNE reçut une lettre dans laquelle DE LA HAULT donnait des détails sur la situation de l'affaire au moment du départ de Bruxelles, de MICHEL et ELOIN (108).

---

(105) Voir au sujet du voyage aux îles et le retour en Europe: BECKX à DEVAUX, Melbourne: 24.8.1861, original; E. MICHEL, op. cit., p. 149 et sv.

(106) BYRNE à MICHEL et ELOIN, Melbourne 13.6.1861, original.

(107) BECKX à DEVAUX, Melbourne 24.8.1861, original.

(108) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, 24.5.1861, original. — Il n'y a pas de copie de la lettre de F. DE LA HAULT à BYRNE dans le dossier.



DE LA HAULT fit donc savoir à son associé que le Duc de Brabant lui avait envoyé, à lui BYRNE, une lettre l'invitant à tenter, outre la colonisation des Hébrides, celle des îles Fidji mais que cette lettre, expédiée « par erreur » *via* Southampton, ne parviendrait à son destinataire que par la malle suivante (109).

BYRNE, sans attendre la lettre même du prince LÉOPOLD, s'enthousiasma de nouveau pour une affaire qu'il avait dû abandonner à son grand regret. Ses chances de réussir étaient cependant minimales. Il savait que toute nouvelle négociation fructueuse était exclue pour lui. Il fit imprimer des prospectus dans lesquels il annonça le projet de création d'une compagnie pour l'exploitation des îles Fidji et invita les négociants à souscrire à l'affaire (110). Il évita soigneusement d'y faire figurer son nom.

L'initiative n'eut aucun résultat (111).

Lorsque BYRNE reçut la lettre en question — elle était de la main de BRIALMONT — il put constater que son associé en avait donné une version assez différente: BYRNE devait effectivement contribuer à la prise de possession d'une des îles Fidji, mais de concert avec les commissaires du Roi (112). Or, BYRNE n'avait plus aucune chance de collaborer avec MICHEL et ELOIN.

Sa situation devint de plus en plus difficile. Il avait réussi à récupérer quelques titres de propriétés à Natal et songeait à les réaliser, mais les fonds nécessaires pour payer le voyage lui faisaient défaut. Et pour pouvoir satisfaire à ses menues dépenses journalières, il se vit finalement obligé de donner ces titres en gage (113).

Vers la fin de septembre 1861, BECKX, craignant le scandale, intervint et lui proposa de fournir les moyens de quitter hono-

---

(109) BECKX à DEVAUX, Melbourne 24.8.1861, original.

(110) Un exemplaire imprimé se trouve dans le dossier. Le prospectus est intitulé « Feejee Islands » et débute ainsi: « A party of gentlemen proceeding to these Islands for the purpose of settlement are desirous of being joined by a sufficient number of men to form the nucleus of a strong establishment... »

(111) Lettres de BECKX à DEVAUX, 24.8.1861 et 25.9.1861, originaux.

(112) Voir le paragraphe suivant où nous traitons en détail des projets du Duc de Brabant concernant les Fidji.

(113) BECKX à DEVAUX, Melbourne 24.8.1861, original.

ablement le pays contre remise de toutes les pièces, relatives à l'affaire des Nouvelles-Hébrides, en sa possession. BYRNE accepta le marché. Selon BECKX, il avait l'intention de se rendre au Pérou, où il comptait trouver des capitaux, qui lui permettraient, disait-il, de revenir ensuite en Australie et de se mettre à la disposition des commissaires du Roi (114).

Il quitta l'Australie — après s'être rétabli d'une maladie — peu de temps avant le retour de MICHEL et ELOIN à Sydney (115).

Quant à DE LA HAULT, il avait mis le consul de Belgique en garde contre tout transfert unilatéral, par BYRNE, des droits qu'ils possédaient ensemble en vertu de l'acte d'association du 19 janvier 1861.

Il s'adressa également aux commissaires qui, d'après lui, auraient promis à BYRNE, de tenir compte de ses intérêts au cas où le projet de colonisation devait se réaliser. Il rappela également BYRNE à ses engagements vis-à-vis de son associé (116).

Le Duc de Brabant suivit de près l'évolution de l'affaire des Nouvelles-Hébrides. Vers la mi-mai, il reçut de BYRNE une lettre à ce sujet (117). Il eut un intérêt particulier pour les tentatives entreprises par MICHEL et ELOIN pour s'assurer le concours de Henry MILLER (118).

---

(114) BECKX à DEVAUX, Melbourne 25.9.1861, original.

(115) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Ceylan, Pointe de Galle 15.1.1862, original. — Selon les commissaires du Roi, BYRNE voulait proposer aux autorités du Pérou d'introduire des coolies, recrutés dans les îles de l'Océan Pacifique.

(116) DE LA HAULT à MICHEL et ELOIN, Bruxelles 26.9.1861, original; DE LA HAULT à BECKX, Bruxelles 25.10.1861, copie; DE LA HAULT à BYRNE, Bruxelles 25.10.1861, copie.

(117) Cette lettre n'a pas été retrouvée dans les archives du Palais royal. Il en est question dans la lettre de A. GOFFINET à BRIALMONT du 14.5.1861 (P. CROKAERT: Brialmont. Eloge et Mémoires (Bruxelles, 1925, p. 410-411).

(118) « Vos pourparlers avec M. MILLER ont particulièrement frappé mon attention. Il me semble qu'il serait désirable que M. MILLER s'expliquât par écrit sur les conditions que selon lui nous devrions offrir pour rendre la colonisation des Hébrides ou de toutes autres îles possible. Il serait intéressant que vous puissiez nous rapporter un document de cette nature soit de la part de M. MILLER, soit de la part de toute autre personne importante avec laquelle vous auriez eu des pourparlers d'un même genre. » (Le Duc de Brabant à MICHEL et ELOIN, non daté, minute).

E. MICHEL (*op. cit.*) ne fait pas mention des projets du Duc de Brabant concernant les îles Fidji.

Nous avons vu que le prince LÉOPOLD adressa à BYRNE quelques suggestions relatives à la prise de possession des îles Fidji. Ce projet peu connu mérite qu'on s'y arrête. L'on parlait à ce moment dans les milieux politiques et dans certains cercles géographiques assez bien des îles Fidji. Ces îles, découvertes par COOK en 1773, avaient été explorées par une expédition américaine. Quelques sujets américains y ayant été attaqués par des indigènes, le Gouvernement des Etats Unis imposa au roi TAKOMBAU (Cakobau) des dommages-intérêts d'un montant assez élevé (119). Les populations des Fidji, ne pratiquant que le troc et ne connaissant aucun système organisé d'impôts, n'étaient pas à même de rapporter cette somme. En 1859, le consul d'Angleterre, W.T. PRITCHARD fit savoir à son Gouvernement que le Roi indigène était disposé à vendre la souveraineté des îles à la Grande-Bretagne à condition que cet Etat accepte de liquider la dette imposée par les Américains. Appuyé par quelques marchands anglais, établis aux Fidji, le consul insista pour la prise de possession. Début 1860, le Gouvernement de Londres chargea le colonel SMYTHE d'une mission d'information aux îles (120).

Le Duc de Brabant était au courant de la question des Fidji. Nous le voyons le 16 mai 1861 transmettre, en communication, à BRIALMONT deux ouvrages et deux lettres relatives à cet archipel (121).

Au major GOFFINET et à BRIALMONT, il avait émis l'avis que ces îles (ainsi que les Salomon) conviendraient parfaitement à la Belgique. Par notes du 14 et 16 mai, il pria Brialmont d'écrire à ce sujet à BYRNE et aux commissaires; ces derniers étaient notamment invités à demander des instructions à Bruxelles:

---

(119) L'on cite différents chiffres: 45 000, 10 000 et 9 000 dollars.

(120) Voir: BERTHOLD SEEMANN: Remarks on a Government mission to the Fiji Island (in: *The Journal of the Royal Geographical Society*, XXXII, 1862, p. 51-62). — SEEMANN accompagna le colonel SMYTHE aux Fidji.

Dans ce même numéro figure une description des îles, par M. BENSUAN (p. 42-50).

Voir également: *Encyclopaedia Britannica*, IX, Londres s.d., p. 231-233.

(121) Le Duc de Brabant à BRIALMONT, 16.5.1861 (CROKAERT: Brialmont, p. 411-412).

Assurez-les bien que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les appuyer et engagez-les surtout vivement à ne pas quitter l'Australie sans avoir poussé vers les Fidji ou les Salomon et jeté les bases d'un traité avec quelques chefs de ces beaux et importants groupes d'îles (122).

Il semble que l'idée de prendre pied aux Fidji émane du Duc de Brabant plutôt que du Roi. Mais il est presque certain que, par la suite, le projet fut discuté et soumis à l'approbation du Roi. Car c'est seulement le 21 juin que BRIALMONT envoya, en son nom personnel, une lettre à BYRNE, dans laquelle il fit part du projet:

Elle (Son Altesse Royale le Duc de Brabant) désirerait beaucoup que nous puissions entrer en arrangement avec les missionnaires des îles Fidji pour établir notre pavillon sur l'une ou l'autre de ces îles mais il se pourrait bien qu'il y eût à cela de grandes difficultés. Nous avons reçu des renseignements d'où il résulte que sous le rapport des richesses agricoles et minérales et surtout de la culture du coton les Fidjii (*sic*) sont très remarquables. La possession d'une de ces îles serait donc au point de vue de l'avenir, très précieuse pour la Belgique. Si vous entrevoyez quelque possibilité de réussir, faites des propositions à nos commissaires qui ont, je pense, les pouvoirs nécessaires pour les accepter, même sans en référer au Roi. Le Duc de Brabant m'a plusieurs fois parlé de cette affaire en me priant de vous en écrire et de vous engager à faire tout ce que vous pouvez sans sortir des limites de la prudence et sans froisser le Gouvernement anglais. Mon avis est que nous devons profiter de la présence de deux commissaires en Australie pour avancer les affaires autant que possible. Votre expérience sera sous ce rapport très utile (123).

BRIALMONT exprimait ici sans aucun doute les idées du prince LÉOPOLD. Celui-ci ignorait que les commissaires avaient rompu toutes relations avec BYRNE. Il voulait engager l'Anglo-Australien à profiter de la présence des commissaires pour réaliser, de

---

(122) Note du Duc de Brabant à BRIALMONT du 16.5.1861 précitée.

(123) Original.

concert avec ces derniers, la prise de possession d'autres îles que les Nouvelles-Hébrides.

La question se pose de savoir si MICHEL et ELOIN étaient autorisés à agir dans ce sens. Les instructions générales se rapportaient exclusivement à leur mission aux Nouvelles-Hébrides. Mais une des instructions-annexes les chargeait de

... visiter et explorer les îles des Nouvelles-Hébrides et îles environnantes, de chercher à y conclure, avec les Chefs des naturels, de ce pays, des traités ou conventions d'amitié et de commerce, d'y faire des acquisitions de territoire et d'en prendre possession au nom de Sa Majesté (124).

Le Duc de Brabant voulait agir vite pour « ne pas laisser échapper une aussi belle proie » (125).

Lorsque le Roi apprit que BYRNE s'était retiré de l'affaire et que des difficultés se présentaient quant à la réalisation du projet des Nouvelles-Hébrides, il fixa toute son attention sur d'autres archipels, précisément ceux dont le prince LÉOPOLD envisageait l'acquisition: les Fidji et les Salomon.

Si l'affaire des Hébrides doit être abandonnée, si vous reconnaissez une impossibilité absolue de la mener à bonne fin, il y aura lieu de songer à d'autres groupes, soit les Salomon, soit les Figij (*sic*). Le temps manque pour vous donner par la malle de juillet des instructions positives à cet égard. Il faudra pressentir les dispositions du Gouvernement anglais à l'égard des Figij (*sic*) et ce n'est que par la malle d'août que je pourrai vous en entretenir (126).

La Grande-Bretagne aurait-elle des visées sur les Fidji ? Verrait-elle un inconvénient à ce que le pavillon belge y soit planté ?

C'est à VAN DE WEYER, ministre de Belgique à Londres, que le prince LÉOPOLD demanda la réponse à ces questions. VAN DE WEYER eut à Londres des entretiens avec le Duc de Newcastle,

---

(124) *Revue belge des livres, documents et archives de la Guerre 1914-1918*, IX série, 1933-1934, p. 216.

(125) Note du Duc de Brabant à BRIALMONT du 16.5.1861 précitée.

(126) (VAN PRAET) à MICHEL et ELOIN, (25).7.1861, minute.

secrétaire d'Etat aux Colonies et avec Lord John RUSSELL, chef du Foreign Office. Les deux hommes d'Etat laissèrent comprendre que l'Angleterre ne cherchait guère à occuper les Fidji et qu'elle n'aurait pas d'objection à ce que la Belgique en prenne possession. Mais le Duc de Newcastle mit par la même occasion le Roi des Belges et le prince LÉOPOLD en garde contre toute action précipitée dans ces îles. Il fit remarquer notamment que cet archipel avait une nombreuse population, qui ne se soumettrait qu'à une puissance qui, à l'aide de ses vaisseaux et fortes garnisons, serait à même de faire respecter la souveraineté qu'elle aurait acquise; d'après lui la prise de possession des Fidji serait une mauvaise affaire, aussi bien pour la Belgique que pour l'Angleterre (127).

Le Duc de Brabant, qui avait déjà insisté auprès de MICHEL et ELOIN dans le sens des instructions de VAN PRAET, c'est-à-dire pour la prise de possession provisoire d'une île, tint compte de l'avis défavorable du Duc de Newcastle et abandonna le projet (128).

Par ordre du Roi, VAN PRAET informa les commissaires le 23 août:

Les nouvelles que le Roi a reçues d'Angleterre relativement aux Iles Fidjee (*sic*) sont de nature à faire penser à Sa Majesté qu'il n'y

---

(127) VAN DE WEYER au Duc de Brabant, Londres 20.7.1861 et Londres 6.8.1861, minutes (Archives générales du Royaume, Papiers VAN DE WEYER n° 129). — Le Gouvernement de Londres ne put toutefois à ce moment donner un avis définitif, étant donné qu'il n'était pas encore en possession du rapport de l'agent spécial envoyé aux Fidji. Finalement, l'Angleterre décida de ne pas accepter l'offre de roi TOKAMBAU. Lors de leur visite chez le Gouverneur de la colonie de Victoria, MICHEL et ELOIN rencontrèrent le colonel SMYTHE. Désireux d'avoir des renseignements précis sur les Fidji, les commissaires posèrent de nombreuses questions à l'agent du Gouvernement anglais, mais celui-ci fit comprendre que le caractère secret de sa mission lui interdisait toute indiscretion (MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Melbourne 22.7.1861, original).

(128) « Quant à moi, je voudrais en plus que si l'occasion se présentait pour vous de conclure soit avec une société soit avec un riche particulier, en vue d'une prise de possession, par la Belgique, d'une île ou d'un territoire bien en vue, un traité avantageux, mais avec des conditions différentes, plus larges que celles du contrat BYRNE, vous n'hésitez pas à passer un acte provisoire réservé naturellement à la sanction royale et ne ressortant ses effets qu'après avoir été ratifié à Bruxelles, mais qui aurait, quelque soit ses chances d'exécution, le grand avantage d'établir par des faits et d'une façon toute pratique, les éléments nécessaires pour tenter avec succès, dans les contrées que vous explorez, des entreprises coloniales. » (Le Duc de Brabant à MICHEL et ELOIN, non daté, minute). Voir aussi: E. MICHEL, *op. cit.*, p. 155.

a pas lieu pour le moment à une exploration de votre part dans ces contrées. Si quelque chose peut être fait ou tenté quant à ces îles, la négociation devra être préparée à Londres et les circonstances ne sont pas encore telles qu'une action de votre part puisse être utile en ce moment.

Quant aux îles Salomon, rien de définitif ne devait être entrepris mais une exploration de cet archipel était souhaitable (129).

Les commissaires du Roi se rendirent aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon. Ils ne visitèrent pas les Fidji.

La mission MICHEL-ELOIN dans l'Océan Pacifique en 1861 présente deux aspects, qui sont bien différents l'un de l'autre. Le premier est la tentative de créer une compagnie en Australie en vue de la colonisation des îles et d'organiser une expédition, afin de permettre aux agents du Roi de prendre possession d'un territoire. Cette tentative prit fin en juillet 1861 lorsque les commissaires informèrent VAN PRAET de l'impossibilité de réaliser le projet dans un avenir immédiat. Le deuxième aspect est le voyage proprement dit de MICHEL et ELOIN aux îles, dans le but d'examiner les possibilités qu'offriraient ces territoires à tout essai ultérieur de colonisation.

Nous n'avons examiné que le premier aspect. Celui-ci correspond en somme à ce que l'on a appelé au Palais royal « l'affaire BYRNE ». Un obscur négociant anglo-australien, un aventurier dans son genre, qui parvint à gagner la confiance du Roi et du Duc de Brabant. Que savait-on de lui au Palais ?

En réalité peu de choses: qu'il était le promoteur de deux tentatives de colonisation, l'une à Natal, l'autre à la Nouvelle-Calédonie. Deux tentatives d'une certaine envergure peut-être, mais dont le Roi ignorait les résultats. Tout comme Il ignorait la faillite de BYRNE à Ballaarat en 1854. BYRNE était un homme insolvable, peu scrupuleux, toujours disposé à vendre contre espèces sonnantes une part des droits que lui conférait l'accord avec le Palais; un homme qui parlait d'exploiter des mines qui

---

(129) (VAN PRAET) à MICHEL et ELOIN, (23).8.1861, minute.



n'existaient que dans son imagination (130). Tout ceci le Roi l'ignorait également. Avoir confié à cet homme la réalisation du projet des Nouvelles-Hébrides, fut une première erreur commise à Bruxelles.

Il y en avait une autre: la conception même que l'on s'était faite au Cabinet du Roi de l'entreprise. Le Roi décida d'envoyer des agents qui, en son nom, devaient prendre possession du nouveau territoire et qui étaient munis de pleins pouvoirs pour en céder la moitié à BYRNE et ses soi-disant associés. Mais là s'arrêtait Son intervention. Cette conception était sans nul doute inspirée par la prudence vis-à-vis d'un étranger, qui était à peu près inconnu à Bruxelles, et peut-être aussi par l'abstention du Gouvernement belge.

En réalité, le Roi n'offrait aucune protection efficace, par exemple contre l'hostilité des indigènes. Il refusait d'avance d'accorder une aide financière ou maritime à ceux qui devaient mettre le projet en exécution, c'est-à-dire les associés, les actionnaires de la compagnie. Ceux-ci prenaient en somme tous les risques ou à peu près. Ces conditions apparaissaient comme peu attrayantes et peu sûres, peut-être pas à un BYRNE, qui n'avait tout de même rien à perdre, mais bien à des hommes d'affaires sérieux et pourvus de moyens financiers.

A Bruxelles, on considérait ces conditions comme très larges:

Les conditions du contrat de M. BYRNE, fit remarquer VAN PRAET le 25 juillet 1861 aux commissaires, sont fort larges, elles sont d'une nature telle que rarement dans les affaires industrielles on en obtient de semblables. Ces conditions seraient donc considérées comme un maximum.

Mais tel n'était pas l'avis des « capitalistes » de Melbourne et de Sydney, qui tous répondirent négativement à l'offre qui leur fut faite. Le refus de collaborer à l'entreprise, patronnée par le Roi, doit être imputé, moins au discrédit attaché au nom de

---

(130) CLOQUET, consul général de Belgique à Sydney avait mis BECKX en garde contre les procédés de BYRNE, dans deux lettres datées Sydney 23 et 29.4.1861.

Voir aussi: MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Sydney 22.7.1861, original.

BYRNE qu'au fait que tous les hommes d'affaires considéraient les conditions stipulées dans la lettre du 14 janvier 1861 comme insuffisantes ou inacceptables.

Si les conditions avaient été plus larges, les garanties plus grandes, il n'est pas impossible que des hommes d'affaires de Melbourne ou de Sydney aient consenti à investir des capitaux dans l'entreprise. C'est ce que MILLER déclara et c'est ce que ELDRED écrivit:

If a sovereign power were to obtain possession of the Islands, afford protection from the natives, which are a bold and warlike race and hold out advantages to capitalists by publishing a liberal proclamation and offering inducement for the investment of their funds, I think it by no means impossible that a company might be formed for the purpose of developing the resources of the New Hebrides (131).

Ce fut, croyons-nous, une deuxième cause de l'échec.

Des circonstances défavorables constituèrent peut-être une troisième cause.

Il régnait une certaine incertitude et une certaine instabilité économique dans ce pays jeune qu'était l'Australie, au moment où les agents du Roi y débarquèrent, mais l'importance ne doit pas en être exagérée, semble-t-il (132).

Il se manifestait également dans quelques colonies d'Australie comme New South Wales, Queensland, Victoria une tendance à mettre en valeur les terres du Domaine non occupées. Cette tendance était en 1861 bien marquée. Nous la retrouvons par exemple dans une proposition faite au Gouvernement de Londres par le Gouverneur de Queensland G.F. BOWEN, après

---

(131) ELDRED à BECKX, Sidney 4.7.1861, original.

(132) « L'avènement d'un ministère démocratique dont les mesures prétendument réformatrices portent atteinte aux intérêts établis, joint à une émigration sur une longue échelle de nos populations vers la Nouvelle-Zélande, où des mines d'or viennent d'être découvertes, paralysent en ce moment complètement le commerce et l'industrie de cette colonie » (BECKX à DEVAUX, Melbourne 25.9.1861, original).

Il semble, d'autre part, que la situation économique de la colonie de Victoria connaissait vers 1860-1861 un développement lent mais favorable (Rapport de BECKX au Ministre des Affaires étrangères, Melbourne 25.1.1862 paru dans le *Recueil consulaire*, 1862, p. 191-229).

un entretien que ce dernier eut avec les commissaires du Roi. BOWEN suggéra notamment d'essayer d'orienter vers les colonies d'Australie un mouvement éventuel d'émigration belge (133).

Cette tendance semble avoir retenu des hommes d'affaires comme BUCHANAN et WATT de collaborer à l'entreprise des Nouvelles-Hébrides.

Les commissaires se sont tenus, à l'égard de BYRNE, strictement aux instructions que le Roi leur avait données et lui ont refusé tout appui. Lorsque l'Anglo-Australien abandonna ses droits, ils se substituèrent à lui pour tenter de réaliser le projet. Ils firent preuve de grande activité, d'un esprit pratique et de bon sens. Leur action en Australie fut toujours approuvée par le Roi. Opérant dans des conditions plutôt défavorables, ils semblent avoir épuisé, dans les limites de leurs instructions bien entendu, tous les moyens pour arriver au but que le Roi s'était assigné. Assez vite et avant même de se rendre aux îles, ils avaient compris qu'une tentative immédiate de colonisation n'avait aucune chance de réussir. Mais après avoir exploré l'archipel des Nouvelles-Hébrides, ils firent part de leur confiance dans le succès d'un essai ultérieur:

Si ce groupe ne présente aucun produit immédiat qui mérite d'attirer l'attention des spéculateurs, nous croyons cependant qu'un avenir brillant lui est réservé. La culture de la canne-à-sucre, du café, du coton, du tabac, de l'arrow-root (134), les produits variés du cocotier et des arbres résineux de tout genre, toutes les ressources tropicales enfin,

---

(133) BOWEN au Duc de Newcastle, Brisbane, Queensland 5.1.1862, copie (Archives générales du Royaume, Papiers VAN DE WEYER n° 66). Une copie de cette lettre fut transmise à VAN DE WEYER. Dans cette lettre, le Gouverneur de Queensland préconisa l'immigration, dans cette colonie, de 3 000 familles belges; les immigrants obtiendraient des terres, resteraient sous la supervision du consul belge mais jouiraient des droits civils des sujets britanniques. Le Gouverneur insista pour que cette proposition fut portée à la connaissance du Roi des Belges ou de VAN DE WEYER.

Dans la Colonie de Victoria, cette tendance prit une forme concrète par la loi agraire de 1862 qui prévoyait la création de districts agricoles et la distribution de bonnes terres arables aux colons (Rapport de BECKX au Ministre des Affaires étrangères, Melbourne 23.7.1862 paru dans le *Recueil consulaire*, 1862, p. 387-389).

(134) Marante.

récompenseraient bientôt des colons animés de l'esprit d'entreprise et de persévérance qui doit accompagner de semblables opérations (135).

L'expérience que les commissaires avaient acquise sur place, les amena toutefois à proposer d'autres procédures à suivre à l'avenir. Les instructions du 15 janvier insistaient sur la nécessité de s'entendre avec les chefs indigènes pour la prise de possession d'un territoire. Le Roi désirait, en effet, que l'occupation des îles ait un caractère pacifique. Après avoir visité les îles, les commissaires envisagèrent tout autrement une prise de possession éventuelle:

Les tribus sont nombreuses mais ne se composent que de 40 à 50 familles au plus; et généralement en guerre entr'elles, elles se disséminent le plus qu'elles peuvent. Ainsi, par exemple, le pourtour de « Port Résolution » de Tanna, est occupé par plus de trente tribus indépendantes. Cet état de choses rendrait illusoire tout traité qu'on tenterait de faire avec des chefs dont l'autorité du reste, nous a paru très peu respectée et en conséquence nous avons dû renoncer à l'idée de rapporter des contrats, qui n'auraient rien eu de sérieux. Nous émettons l'avis, qu'une prise de possession pure et simple avec les moyens suffisants pour la faire respecter, est le seul mode pratique, d'une exécution facile et d'une réussite certaine... La nature guerrière des indigènes et leur esprit d'indépendance nous portent à croire qu'on ne pourrait entreprendre avec sécurité la colonisation de ces îles, qu'à l'aide de moyens assez puissants, pour intimider ces peuplades, plutôt que pour les détruire. Tout essai tenté sur une petite échelle n'aurait amené que des résultats funestes. Un millier d'hommes forts, actifs et entreprenants suivant une bonne direction, nous semble nécessaire dès le début... (136).

Il est intéressant de rapprocher l'avis des commissaires de l'opinion émise par le Duc de Newcastle, qui, lui aussi, insista sur la nécessité d'entreprendre la colonisation des îles Fidji avec des forces suffisantes.

---

(135) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Ceylan, Pointe de Galle 15.1.1862, original.

(136) MICHEL et ELOIN à VAN PRAET, Ceylan, Pointe de Galle 15.1.1862, original.

Gustave BECKX fut le seul des trois consuls de Belgique en Australie à être initié au projet des Nouvelles-Hébrides. Manœuvrant adroitement, toujours discret et n'ayant en vue que les intérêts du Roi, il rendit de grands services aux commissaires.

Le Duc de Brabant joua dans la tentative de colonisation un rôle actif. Ce fut probablement par son intermédiaire que les plans de BYRNE furent examinés au Palais. Les quatre audiences qu'il accorda à l'Anglo-Australien font supposer qu'il participa de près à la mise au point du projet. Enthousiaste pour tout ce qui concernait l'expansion outre-mer, il alla plus loin que les instructions royales: il envisagea l'extension des relations commerciales entre la Belgique et l'Australie et suggéra l'occupation d'autres archipels. Mais il sut également faire preuve d'un sens de la réalité.

La mission MICHEL-ELOIN, sous la protection du Roi et sans intervention aucune du Gouvernement belge, fut plus qu'un projet puisqu'il y eut la tentative de le réaliser:

Il est temps, écrivit LAMBERMONT le 17 mars 1861, de faire entrer dans la voie pratique les efforts tentés de divers côtés pour amener la Belgique à se procurer une colonie. La tentative australienne est une bonne chose, c'est un acte. Dieu seul connaît le résultat que MM. les Commissaires royaux obtiendront mais au moins nous n'aurons rien à nous reprocher de ce côté, tout aura été essayé et cela sans frais pour le pays (137).

Ces derniers mots ne sont-ils pas significatifs ?

15 décembre 1964.

---

(137) Note de la main de LAMBERMONT (AE, Papiers LAMBERMONT 1851-1875).

## CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Séance du 15 février 1965

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. *F. Van der Linden*, doyen d'âge.

Sont en outre présents: MM. N. de Cleene, V. Devaux, le baron A. de Vleeschauwer, L. Guébels, J.-M. Jadot, N. Laude, R.P. J. Van Wing, M. M. Walraet, membres; MM. P. Coppens, E. Coppieters, G. Périer, J. Sohier, J. Stengers, le R.P. M. Storme, M. J. Vanhove, associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Absents et excusés: MM. A. Burssens, R.-J. Cornet, J. Ghilain, J.-P. Harroy, A. Maesen, G. Malengreau, le R.P. G. Van Bulck, MM. E. Van der Straeten, F. Van Langenhove.

### Communications administratives

- a) Démissionnaires: Voir p. 600, c.
- b) Par arrêté royal du 27 janvier 1965, MM. *A. Dubois* et *E. De Backer*, respectivement membres titulaires de la Classe des Sciences naturelles et médicales et de la Classe des Sciences techniques, ont été élevés à l'honorariat.

### Jean Jadot, artisan de l'expression belge en Chine

Se ralliant aux conclusions des rapporteurs, MM. *J. Stengers\** et *R.-J. Cornet*, la Classe décide l'impression du travail de Mme

---

\* Le rapport de M. *J. Stengers* paraîtra dans le fascicule 3 du *Bulletin* 1965.

## KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Zitting van 15 februari 1965

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. F. Van der Linden, ouderdomsdeken.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. N. De Cleene, V. Devaux, baron A. de Vleeschauwer, L. Guébels, J.-M. Jadot N. Laude, E.P. J. Van Wing, de H. M. Walraet, leden; de HH. P. Coppens, E. Coppieters, G. Périer, J. Sohier, J. Stengers, E.P. M. Storme, de H. J. Vanhove, geassocieerden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. A. Burssens, R.-J. Cornet, J. Ghilain, J.-P. Harroy, A. Maesen, G. Malengreau, E.P. G. Van Bulck, de HH. E. Van der Straeten, F. Van Langenhove.

### Administratieve mededelingen

- a) Ontslagnemend: Zie blz. 601, c.
- b) Door koninklijk besluit van 27 januari 1965 werden de HH. A. Dubois en E. De Backer, respectievelijk titelvoerend lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen en der Klasse voor Technische Wetenschappen, tot het erelidmaatschap verheven.

### Jean Jadot, artisan de l'expansion belge en Chine

Zich verenigend met de besluiten van de verslaggevers, de HH. J. Stengers\* en R.-J. Cornet, beslist de Klasse het werk van

---

\* Het verslag van de H. J. Stengers zal in aflevering 3 van de *Mededelingen* 1965 verschijnen.



G. KURGAN-VAN HENTENRYK, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

L'étude comporte les subdivisions suivantes:

Introduction.

Chap. I. Le cadre des futures activités de Jean JADOT.

Chap. II. La direction générale du Pékin-Hankow.

Chap. III. L'extension du domaine d'activité de Jean JADOT après la révolte des Boxers.

Chap. IV. Le retour en Europe et l'abandon progressif des affaires de Chine.

Conclusions.

Annexes.

Bibliographie.

#### **Conditions d'applicabilité du droit international dans un contexte ethno-historique**

Le *Secrétaire perpétuel* dépose une étude de M. Th. PAPADOPOULLOS intitulée comme ci-dessus.

La Classe désigne MM. V. Devaux et A. Durieux pour faire rapport sur ce travail lors de la prochaine séance.

#### **Commission d'Histoire**

a) Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe du dépôt d'une nouvelle contribution à l'ouvrage collectif *L'expansion belge sous Léopold I<sup>er</sup> (1831-1865)*.

Il s'agit d'une étude de M. C.A. TAMSE intitulée: *Een verwaarloosd aspekt van de Belgische buitenlandse politiek: het ekspansionisme van de jaren 1860*.

Sur recommandation de la Commission d'Histoire, la Classe décide la publication de ce travail dans le *Bulletin* (voir p. 522) ainsi que dans la série des fascicules historiques.

Mw G. KURGAN-VAN HENTENRYK, getiteld als hierboven, te publiceren in de *Verhandelingen reeks in-8°*.

De studie omvat volgende onderverdelingen:

Introduction.

Chap. VI. Le cadre des futures activités de Jean JADOT.

Chap. II. La direction général du Pékin-Hankow.

Chap. III. L'extension du domaine d'activité de Jean JADOT après la révolte des Boxers.

Chap. IV. Le retour en Europe et l'abandon progressif des affaires de Chine.

Conclusions.

Annexes.

Bibliographie.

**« Conditions d'applicabilité du droit international  
dans un contexte ethno-historique »**

De *Vaste Secretaris* legt een studie neer van de H. Th. PAPADOPOULLOS getiteld als hierboven.

De Klasse wijst de HH. V. Devaux en A. Durieux aan om op de volgende zitting verslag uit te brengen over dit werk.

**Commissie voor Geschiedenis**

a) De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat een nieuwe bijdrage voor het gemeenschappelijk werk: *De Belgische uitbreiding onder Leopold I (1831-1865)* neergelegd werd.

Het betreft een studie van de H. C.A. TAMSE, getiteld: *Een verwaarloosd aspekt van de Belgische buitenlandse politiek: het ekspansionisme van de jaren 1860*.

Op aanbeveling van de Commissie voor Geschiedenis, beslist de Klasse het werk in de *Mededelingen* te publiceren (zie blz. 522), evenals in de reeks der geschiedkundige overdrukken.

Elle approuve également le projet de table des matières de l'ouvrage collectif tel qu'il figure dans l'*Annexe 1* (voir p. 478).

- b) Le *Secrétaire perpétuel* annonce ensuite à la Classe le dépôt des huit premiers comptes rendus de la *Revue bibliographique de l'ARSOM* (voir fasc. 6 *Bulletin* 1964, p. 1180). Sur recommandation de la Commission, la Classe en décide la publication dans le *Bulletin* (voir p. 543).
- c) Le *Secrétaire perpétuel*, informe enfin la Classe du dépôt de la première série 1964 de la *Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne de sources principalement soviétiques*, par Mme Z. FRANK et M.S. STANCIOFF du Centre national pour l'étude des Etats de l'Est. Sur recommandation de la Commission d'Histoire, la Classe décide de publier le travail susdit dans le *Bulletin* (voir p. 552).

#### **Symposium anglo-allemand de Cologne (18/19 juin 1965)**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que la Deutsche Afrika-Gesellschaft (Bonn) organise les 18 et 19 juin 1965, à Bonn, un Symposium sur le thème *Stand und Aufgaben der Britischen Afrikawissenschaften*.

Les Confrères intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au Secrétariat de l'ARSOM.

La séance est levée à 15 h.

Zij keurt verder het ontwerp goed der inhoudstafel van het gemeenschappelijk werk, zoals het voorkomt in *Bijslage 1*.

- b) De *Vaste Secretaris* kondigt vervolgens de Klasse het neerleggen aan der eerste acht besprekingen voor het *Bibliografisch Overzicht der K.A.O.W.* (zie aflev. 6, *Mededelingen* 1964, blz. 1181).  
Op aanbeveling der Commissie, beslist de Klasse er de publikatie van in de *Mededelingen* (zie blz. 543).
- c) Tenslotte deelt de *Vaste Secretaris* de Klasse het neerleggen mede van de eerste reeks 1964 der *Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne de sources principalement soviétiques*, door Mw Z. FRANK en M. S. STANCIOFF van het Centre national pour l'étude des Etats de l'Est. Op aanbeveling der Commissie voor Geschiedenis, beslist de Klasse voornoemd werk te publiceren in de *Mededelingen* (zie blz. 552).

**Engels-Duits Symposium te Keulen  
(18/19 juni 1965)**

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat het Deutsche Afrika-Gesellschaft (Bonn) op 18 en 19 juni 1965, te Bonn een Symposium inricht over het thema *Stand und Aufgaben der britischen Afrikawissenschaften*.

De belangstellende Confraters kunnen nadere inlichtingen bekomen op de secretarie der K.A.O.W.

De zitting wordt gesloten te 15 h.

*Annexe 1*

*Bijlage 1*

L'expansion belge sous Léopold I<sup>er</sup> (1831-1865) De Belgische uitbreiding onder Leopold I (1831-1865)

Recueil d'études

Verzamelde studies

Table des matières

Inhoudstafel

Préface par

Voorwoord door

G. MALENGREAU

Président de l'ARSOM Voorzitter van de K.A.O.W.

Introduction par

Inleiding door

J. STENGERS

Président de la Commission d'Histoire de l'ARSOM Voorzitter van de Commissie voor Geschiedenis der K.A.O.W.

SECTION I. L'EXPANSION ECONOMIQUE

AFDELING I. ECONOMISCHE EXPANSIE

- J. WILLEQUET: LAMBERMONT et la fin du protectionnisme en Belgique (1850-56).
- J. WILLEQUET: La politique des consulats sous Léopold I<sup>er</sup>.
- L. WELLENS-DE DONDER: Le premier consul belge à Sydney: Edouard-Hubert WYVEKENS.
- H. COPPEJANS-DESMEDT: De overzeese expansie van de Belgische katoenindustrie, van het afsluiten van de Nederlanse koloniale markt tot het uitbreken van de Amerikaanse Secessieoorlog.
- B. GILLE: Les Belges et la vie économique française à l'époque de LÉOPOLD I<sup>er</sup>.
- F. LENTACKER: Les charbons belges sur le marché français au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.
- P. GUILLAUME: Technique belge et mines françaises au XIX<sup>e</sup> siècle.

## SECTION II. L'EXPANSION COLONIALE

### AFDELING II. KOLONIALE EXPANSIE

- L. GREINDL: Les possibilités de la Belgique de LÉOPOLD I<sup>er</sup> comme puissance coloniale (d'après un document de 1841).
- B.D. GOOCH: Belgian Interest in Danish Possessions during the reign of LEOPOLD I.
- J. FABRI: Auguste 't KINT (1816-1878), commissaire spécial de la Compagnie belge de Colonisation.
- E. VAN GRIEKEN: Un témoignage sur l'histoire de la Compagnie belge de Colonisation au Guatémala.
- R. VAN NUFFEL: Giovanni ARIVABENE et les premières tentatives de colonisation.
- O.W. SCHWEMMER: Belgium and the Nicaraguan Canal Project (1841-1845).
- R. MASSINON: LÉOPOLD I<sup>er</sup> et l'entreprise du Rio Nunez.
- E. VANDEWOUDE: L'échec de la tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides (1861).
- J. STENGERS: L'anticolonialisme libéral au XIX<sup>e</sup> siècle.

## SECTION III. L'EMIGRATION

### AFDELING III. DE UITWIJ KING

- G. KURGAN-VAN HENTENRYK: Aspects de l'émigration belge (1831-1846).
- R. BOUMANS: Een onbekend aspect van de Belgische uitwijking naar Amerika: de gesubsidieerde emigratie van bedelaars en oud-gevangenen (1850-1856).
- J.R. LECONTE: Enrôlements clandestins de Belges dans l'armée argentine (1861-1866).

## SECTION IV. LA POLITIQUE ETRANGERE ET LES PROBLEMES DE L'EXPANSION

### AFDELING IV. DE BUITENLANDSE POLITIEK EN DE EXPANSIEVRAAGSTUKKEN

- P.-H. LAURENT: Commerce, colonies, and claims: King LEOPOLD and Belgian-American Statecraft, 1832-1846.

J. LORETTE: Problèmes de politique étrangère sous LÉOPOLD I<sup>er</sup>  
A propos d'éventuelles participations belges à la guerre de  
Crimée (1854-1855).

J.L. VAN HECKEN: Betrekkingen van België tot China onder  
LEOPOLD I in de Belgische pers van 1858 tot 1865.

C.A. TAMSE: Een verwaarloosd aspekt van de Belgische buiten-  
landse politiek: het ekspansionisme van de jaren 1860.

#### SECTION V. L'ŒUVRE MISSIONNAIRE

##### AFDELING V. HET MISSIEWERK

L. JADIN: Les Sœurs de Notre-Dame et de Sainte-Marie de  
Namur en Amérique.

M. STORME (E.P.): Abbé A. HELSEN en zijn plan tot oprichting  
van een Belgisch Seminarie voor de Buitenlandse Missiën  
(1833-1856).

#### SECTION VI. LE ROLE DU DUC DE BRABANT

##### AFDELING VI. DE ROL VAN DE HERTOG VAN BRABANT

E.A. JACOBS: Le premier voyage du futur LÉOPOLD II en Orient  
(1854-55).

E. VANDEWOUDE: Brieven van de Hertog van Brabant aan  
CONWAY in verband met Egypte (1855).

A. DUCHESNE: La pensée expansionniste du duc de Brabant,  
futur roi LÉOPOLD II, à travers sa correspondance avec le  
général CHAZAL, ministre de la Guerre (1859-1861).

#### SECTION VII. BIBLIOGRAPHIE

##### AFDELING VII. BIBLIOGRAFIE

A. DUCHESNE: Bibliographie générale des tentatives de coloni-  
sation et d'expansion belges sous le règne de LÉOPOLD I<sup>er</sup>.

15.2.1965.



## J. Stengers. — L'anticolonialisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle et son influence en Belgique\*

En 1864, à un moment où la situation internationale était quelque peu tendue, un journal anversois, *Le Précurseur*, écrivait:

Notre pays est en vérité un bien beau petit pays. L'Europe s'agite, la question danoise, qui peut être le commencement de la fin, inquiète les cours et les peuples du continent, partout les affaires souffrent, et bien que son Roi soit absent, bien que son gouvernement soit vacant, bien que les Chambres chôment, la Belgique continue paisiblement et sans s'inquiéter en aucune manière à suivre la voie du progrès dans laquelle elle est entrée depuis plus d'un quart de siècle. Heureux pays ! (1).

Un texte comme celui-là met à nu toute une psychologie, ou plutôt toute une mentalité. Être quiet, être bien chez soi, éviter les embûches d'un monde extérieur secoué de convulsions, voilà la clé du bonheur ! Le correspondant du *Précurseur* qui écrit ces lignes, les lecteurs du journal anversois qui les lisent en hochant de la tête ne compteront pas, on peut en être assuré, parmi les aventuriers du monde moderne. L'expansion d'outre-mer, avec ce qu'elle comporte précisément de part d'aventure, ne peut qu'éveiller leur inquiétude.

En parlant de l'anticolonialisme, il importe de mettre l'accent, dès le début, sur ces faits de mentalité, car ce sont eux, sans doute aucun, qui expliquent les attitudes fondamentales des Belges du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque l'opinion belge, au XIX<sup>e</sup> siècle, réagit négativement à l'idée coloniale, elle le fait certainement de manière plus instinctive que raisonnée, tant les linéaments

---

\* Note établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire (*Bull. I.R.C.B.*, 1952, 1 064-1 066) et présentée à la séance du 4 novembre 1964 de ladite Commission en vue du *Mémorial 1965* (*Bull. ARSOM*, 1963, fasc. 4, p. 628).

(1) *Précurseur*, 15 mars 1864.

mêmes de pareille idée répugnent à sa mentalité: les risques courus joyeusement sous des cieus lointains, les aléas d'une aventure, et d'une aventure où il faudra, pour réussir, se mêler à la compétition internationale, ce qui doublera les risques financiers de risques politiques, voilà ce que ne sauraient aimer des esprits paisibles et casaniers.

Paisible est peut-être un mot dangereux à employer. La bourgeoisie belge du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut l'observer, n'est pas tellement paisible. Elle livre, dans le pays même, des luttes politiques ardentes, dont l'ardeur étonne même souvent les autres pays européens; elle compte en son sein les hommes qui, au prix d'autres luttes, développent l'appareil économique du pays. Mais les grands affrontements politiques, et les créations économiques internes, constituent précisément un double exutoire à ses énergies. Ceux qui essaient de lui désigner d'autres horizons de lutte, dans des contrées lointaines, ne rencontrent plus que ses répugnances.

Pour être analysé dans ce qu'il a eu de plus profond, l'anti-colonialisme belge du XIX<sup>e</sup> siècle devrait donc faire l'objet, avant tout, d'une étude de mentalité. Mais c'est à un autre niveau que nous voudrions, pour notre part, chercher à le saisir, à un niveau où le raisonnement a tenu une plus grande place.

Que l'on envisage en effet le cas de certains dirigeants politiques, le cas d'un FRÈRE-ORBAN ou, à droite, celui d'un Jules MALOU. Quand ces leaders politiques, qui sont en même temps des hommes de doctrine et de pensée, se prononcent contre la colonisation belge, leurs motivations, on s'en rend compte, doivent avoir une autre consistance que celles de la masse des Belges. Quand on voit FRÈRE-ORBAN, pendant un quart de siècle, résister obstinément aux efforts de conversion de LÉOPOLD II, d'un LÉOPOLD II qui tente — mais en vain — de le convaincre des avantages de la colonisation pour la Belgique, nul ne peut soupçonner ce puissant esprit, qui a imprimé sa marque, en matière économique et financière, à quelques-unes des créations gouvernementales les plus fortes et les plus audacieuses du XIX<sup>e</sup> siècle, d'être simplement un Belge casanier, aux vues étroites, et qui a peur des risques.

Chez FRÈRE-ORBAN, chez MALOU, chez d'autres Belges des milieux dirigeants, l'hostilité aux entreprises coloniales a été évidemment fondée sur un raisonnement. C'est ce raisonnement qu'il importe de reconstituer.

Situons-nous vers 1860, c'est-à-dire à l'époque où le duc de Brabant, futur LÉOPOLD II, entame sa propagande systématique en faveur de l'expansion belge. Catholiques et libéraux, en Belgique, tout en entretenant sur le terrain économique, comme sur tous les autres, les polémiques qui se doivent, puisent leurs inspirations majeures à la même source; les uns et les autres se nourrissent des doctrines, alors triomphantes, du libéralisme économique. Or, lorsqu'ils se tournent vers les maîtres de l'économie politique libérale — vers les « économistes », comme on les appelle à l'époque, car seuls méritent ce nom et accèdent à cette dignité les tenants de l'école triomphante —, qu'entendent-ils dire des colonies et de l'expansion coloniale? Beaucoup de mal, assurément.

L'hostilité, ou sourde, ou déclarée, de la majorité des économistes libéraux aux colonies — ce que nous appelons dans le titre de cette étude « l'anticolonialisme libéral », sans que l'adjectif « libéral », qui évoque en l'occurrence une école de pensée économique, ait le moindre sens politique —, cette hostilité est un fait patent. Elle est constatée par les contemporains.

Écoutons une fois encore le *Précurseur*, d'Anvers, parlant en 1861 des colonies:

La science économique, écrit-il, n'est guère favorable à ces établissements lointains, dont les frais sont bien rarement compensés par un avantage équivalent. Les colonies, disent les économistes, nécessitent d'énormes dépenses; elles entraînent les États européens à exagérer leurs forces navales et militaires; leur administration absorbe le plus clair de leur produit... L'histoire en main, les adversaires des entreprises coloniales rappellent combien la conquête du Mexique et du Pérou a été funeste à l'Espagne, dont elle a déterminé la décadence; ils énumèrent les possessions que le Portugal a perdues; ils constatent que l'Algérie a coûté à la France des sommes immenses et qu'aujourd'hui encore elle ne lui rapporte rien;... enfin ils démontrent par des faits qu'une colonie ne peut être productive que par l'exploitation arbitraire et tyrannique

des populations indigènes, et que cette exploitation tyrannique doit naturellement avoir pour conséquence la révolte et la perte de ces terres lointaines qu'on s'est donné tant de mal à conquérir (2).

Écoutons en 1864, et cette fois en France, un économiste, Jules DUVAL, parler de ses opinions et de celles de ses confrères. DUVAL, pour sa part, défend des idées favorables à la colonisation. Mais il est bien forcé d'avouer que, en le faisant, il se singularise. « Les économistes », reconnaît-il, ont été en général fort sévères pour les colonies.

Leur doctrine en somme a été toujours hostile aux colonies dont ils ont exagéré les frais d'établissement, dont ils ont méconnu les avantages. Leur opinion plus ou moins formelle, c'est qu'elles sont un fardeau, et, comme on l'a dit de nos jours, un boulet pour les métropoles dont il faut se délivrer au plus tôt (3).

DUVAL, s'adressant en 1864 à la Société d'Économie politique de Paris, condamne l'ancien système colonial, fondé sur le monopole, mais vante les bienfaits d'une colonisation combinée avec la liberté. Le compte rendu de la réunion note qu'il se fait cependant peu d'illusion sur l'audience qu'il pourra recueillir.

Voué pour sa faible part à la propagation de cette idée, M. DUVAL sait dans quel isolement il se trouve; il voit dans cette réunion un autre publiciste (4) qui cultive aussi avec amour la même idée, et qui peut dire combien sont rares les champions de la colonisation et contre quelles préventions ils ont à lutter (5).

Troisième texte enfin, venant lui d'Angleterre. En 1869, Emile DE LAVELEYE, professeur à l'Université de Liège, inter-

---

(2) *Le Précurseur*, 14 octobre 1861. Ce texte est d'autant plus caractéristique que l'auteur de l'article, quant à lui, considère que les colonies, si elles sont « établies sur les bases rationnelles », peuvent être utiles, et constituer pour les États européens des « soupapes de sûreté ».

(3) *Journal des Économistes*, 2<sup>e</sup> série, t. XLIV, octobre-décembre 1864, p. 270; compte rendu de la réunion de la Société d'Économie politique du 5 octobre 1864.

(4) Il s'agissait de Charles LAVOLLÉE. On peut lire notamment de lui: C. LAVOLLÉE: La colonisation moderne (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1863, p. 880-916).

(5) *Journal des Économistes*, *loc. cit.*

roge le grand maître du libéralisme anglais, John STUART MILL, sur les colonies. La réponse de MILL sera nette. « Je partage, répond-il à DE LAVELEYE, l'opinion générale des économistes sur l'inutilité des colonies » (6).

« Les économistes » dont il est question dans ces trois textes sont les économistes européens, pris dans leur ensemble. C'est à l'économie politique libérale, vue en gros, que l'on se réfère.

Pour comprendre ce qu'avaient été, en matière coloniale, les articulations de la pensée libérale, un des meilleurs auteurs auxquels on puisse s'adresser est, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean-Baptiste SAY.

SAY, dans son *Cours complet d'économie politique pratique*, publié en 1828-1830, dresse contre les colonies un véritable réquisitoire (7). Les charges qu'il formule sont accablantes.

1. Les colonies coûtent fort cher. Ainsi des possessions françaises, au moment où SAY écrit :

Pour administrer et garder les pauvres colonies qui nous restent, il en coûte... 11 860 000 F, sur quoi les recettes locales fournissent 5 790 000 F. Partant elles coûtent encore à la France au-delà de 6 millions tous les ans, sans compter toute la partie de notre établissement maritime et militaire qui a pour objet de les protéger. Et cela ne serait encore rien auprès de ce que nous coûterait leur défense s'il y avait une guerre. Que d'escadres mises en mer ! Que de troupes de débarquement ! Que d'approvisionnements et de pertes par les accidents de la guerre et de la mer ! On a calculé que chaque militaire envoyé dans les colonies, coûte au gouvernement le double de ce qu'il coûterait en Europe (8).

2. Les colonies appellent en effet la guerre. Elles constituent, pour reprendre les termes de SAY, une « source féconde en

---

(6) E. DE LAVELEYE: Lettres inédites de Stuart Mill (*Revue de Belgique*, 15 janvier 1885); rééd. dans E. DE LAVELEYE, *Essais et études*, t. III (Paris-Gand, 1897, p. 112-113 de la rééd.).

(7) Cf. H. OPPENHEIMER: *Le libéralisme français au début du XIX<sup>e</sup> siècle* (Jean-Baptiste SAY) et la colonisation (Paris, 1930).

(8) *Cours complet d'économie politique pratique*, 2<sup>e</sup> éd., t. I (Paris, 1840, p. 635).

discordes sanglantes » (9). Les guerres coloniales sont toujours coûteuses et meurtrières et elles sont généralement absurdes puisque, comme il vient d'être dit, la proie tombée entre les mains du vainqueur représentera une charge pour lui.

Un monarque africain qui fait la guerre à une tribu voisine, et un potentat qui lève des troupes en Europe pour conquérir une île en Amérique, sont aussi insensés l'un que l'autre. Ils font massacrer une partie de leurs sujets pour ne faire aucun bien au reste. Mais l'Africain fait moins de mal parce qu'il est moins puissant (10).

3. Troisième thème de SAY: les colonies sont nécessairement mal administrées.

Jamais un pays n'est bien gouverné quand son gouvernement réside au loin... Comment ce gouvernement pourvoirait-il à des besoins, à des intérêts qu'il connaît mal ? Comment pourvoirait-il avec promptitude à des besoins urgents ? ... Les colonies dépendantes ont toujours été aussi mal habitées que mal gouvernées (11).

La conclusion, dès lors, s'impose: il faut, et au plus vite, engager les colonies sur la voie de l'émancipation. C'est l'intérêt même des pays métropolitains.

On peut affirmer hardiment que les colonies qui sont restées dépendantes des peuples d'Europe, sont pour ces derniers un énorme fardeau dont ils doivent chercher à se débarrasser (12).

Que l'on ne craigne pas, comme le font certains, que la dissolution du lien politique entre les colonies et la métropole nuise au commerce de celle-ci. Devenues indépendantes, les colonies seront plus prospères que lorsqu'elles étaient tenues en lisière, et leur commerce avec leur ancienne métropole s'en développera d'autant. L'exemple des relations commerciales entre l'Angleterre et les Etats-Unis, souligne SAY, est probant. La

---

(9) *Id.*, t. II (Paris, 1840, p. 297).

(10) *Id.*, t. I, p. 20.

(11) *Id.*, t. I, p. 628-629.

(12) *Id.*, t. I, p. 636.

révolution américaine, qui a émancipé les Etats-Unis, a été l'amorce, non d'un affaiblissement, mais d'un développement considérable du commerce entre les deux pays.

Et Jean-Baptiste SAY de se risquer à une prophétie:

Les puissances d'Europe profiteront tôt ou tard d'une expérience coûteuse... Après s'être battues pour tenir sous leur joug des pays éloignés, elles se battront pour assurer leur indépendance.

Quoique, ajoute-t-il — et la finale est caractéristique de ses convictions pacifistes:

Elles seraient plus sages encore de ne point se battre du tout (13).

Les différents points du réquisitoire de SAY vont se retrouver, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'économie politique libérale. Soixante ans, ou presque, après SAY, Yves GUYOT, dans ses *Lettres sur la politique coloniale*, n'est pas moins dur pour les colonies que son illustre prédécesseur. Avec une délectation morose, GUYOT insiste lui aussi sur la lourde charge financière que les colonies représentent. Il a, tout comme SAY, des formules qui font balle:

Nos colonies sont un débouché non pas pour notre industrie et notre commerce, mais pour l'argent des contribuables (14).

Ceci est écrit en 1885.

Sur un point, et un point important, le réquisitoire de SAY, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, va même être amélioré. Lorsqu'ils s'occupaient des colonies, les économistes libéraux s'en prenaient tout particulièrement à ce qu'ils appelaient le « système colonial », c'est-à-dire le système dans lequel la métropole se réservait aux colonies soit des monopoles — ce qui était le fondement du régime de l'« exclusif » — soit tout au moins des privilèges commerciaux. Monopoles et privilèges, il est à peine besoin de le dire, constituent aux yeux des économistes libéraux

---

(13) *Id.*, t. I, p. 640-641.

(14) Y. GUYOT: *Lettres sur la politique coloniale* (Paris, 1885, p. 97-99).



le mal en soi. Or à cet égard, et progressivement, leur point de vue va triompher. Les règles de l'exclusif, petit à petit, vont sauter, au profit de la liberté du commerce colonial. Mais dans la mesure où cette liberté triomphe, et où disparaît un système économique abhorré, les économistes vont trouver là une nouvelle raison de contester l'utilité même des colonies. Puisque la métropole, soulignent-ils, ne jouira plus dans ses colonies d'avantages particuliers, puisque le marché colonial n'aura plus pour elle le caractère d'un marché privilégié, quel bénéfice spécial pourra-t-elle espérer encore de ses possessions d'outre-mer ? Aucun. Il ne lui restera plus que la charge financière — le boulet financier à traîner.

Telle est, vue à travers quelques textes, la tonalité dominante de l'économie politique libérale, à sa période d'apogée. Par la suite, du sein même des économistes libéraux, surgira une nouvelle école de pensée qui, avec LEROY-BEAULIEU comme figure de proue, s'attachera à réhabiliter, et à réhabiliter même avec éclat la politique d'expansion coloniale. Les tenants de cette école nouvelle chercheront, dans toute la mesure du possible, à trouver des garants parmi les grands auteurs classiques qui les avaient précédés. Ils n'en trouveront pas. Sans doute allègeront-ils un texte de STUART MILL, mais en le détournant de son sens véritable (15). En dehors de cette référence boiteuse,

---

(15) STUART MILL, suivant LEROY-BEAULIEU, avait écrit : « On peut affirmer dans l'état actuel du monde, que la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un vieil et riche pays. » LEROY-BEAULIEU citait ces paroles en les trouvant, bien entendu, « d'une remarquable justesse » (P. LEROY-BEAULIEU : De la colonisation chez les peuples modernes, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1882, p. 565). Jules FERRY s'en saisira également dans son grand discours à la Chambre française du 29 juillet 1885, où il déploie pour la première fois tout l'arsenal de ses arguments en faveur de la politique coloniale : il dit : « Les colonies sont pour les pays riches un placement de capitaux des plus avantageux ; l'illustre STUART MILL a consacré un chapitre de son ouvrage à faire cette démonstration, et il la résume ainsi : Pour les pays vieux et riches, la colonisation est une des meilleures des affaires auxquelles ils puissent se livrer » (*Journal officiel. Chambre des Députés. Débats parlementaires, session ordinaire de 1885*, p. 1665).

Jules FERRY paraphrasait ; la citation de LEROY-BEAULIEU, elle, est empruntée textuellement à la traduction française de STUART MILL (cf. John STUART MILL, *Principes d'économie politique*, trad. franç., t. II, Paris, 1854, p. 578). Mais cette traduction est équivoque, et même inexacte. Ce que STUART MILL recommande, ce n'est pas la « fondation des colonies », mais, en anglais, la *colonization*, c'est-à-dire la création au-delà des mers d'établissements européens nouveaux, se développant grâce à l'émigration. « *Colonization*, écrit-il, in the present state

ils ne découvriront aucun appui dans l'économie politique libérale de l'âge classique. Celle-ci avait bien été, dans son ensemble, dépourvue de toute bienveillance pour les colonies.

Si, après cette simple esquisse des tendances générales de l'économie politique libérale, nous arrivons au cas belge, aucune surprise ne nous attend: le libéralisme économique, en Belgique, dans la question des colonies comme dans beaucoup d'autres, s'est conformé aux modèles généraux.

La lecture la plus instructive à cet égard, est sans doute celle de l'*Economiste belge*, qui a été l'organe, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de la pensée libérale la plus intransigeante (16). L'*Economiste belge* s'occupe peu, fort peu même, du problème colonial, mais quand il le fait, ses vues hostiles transparaissent nettement. A côté de l'une ou l'autre pointe contre les idées coloniales — et notamment contre celles du duc de Brabant —, à côté de l'une ou l'autre allusion à la charge financière qu'entraînent les colonies (17), l'article le plus important que nous donne l'*Economiste belge* est dû, en 1860, à Charles LE HARDY DE BEAULIEU (18).

---

of the world, is the best affair of business in which the capital of an old and wealthy country can engage.» (Principles of political economy, éd. popul., Londres, 1869, p. 586). Vanter la *colonisation* n'équivaut évidemment pas à recommander, pour les établissements nouveaux, le maintien durable de la forme coloniale, c'est-à-dire à recommander la formule des « colonies », au sens juridique du mot. Cela est si vrai que des adversaires de la formule des colonies bien plus farouches que STUART MILL ne l'a jamais été, tels que SAY en France ou COBDEN en Angleterre, ont néanmoins fait l'éloge, eux aussi, de la « colonisation » (cf. J.B. SAY: Cours complet d'économie politique pratique, 2<sup>e</sup> éd., t. II, Paris, 1840, p. 191 et sv.; pour COBDEN, voir K. KNORR: British colonial theories, 1570-1850, Toronto, 1944, *passim* et p. 373).

Dans le débat parlementaire de 1885, en France, le principal adversaire de Jules FERRY, CLEMENCEAU, a d'ailleurs bien noté l'abus que l'on commettait en appelant STUART MILL au secours de la politique coloniale; il le signale dans son discours du 31 juillet 1885 (*Journal Officiel*, *loc. cit.*, p. 1679).

(16) Cf. sur l'*Economiste belge*, en général, B.S. CHLEPNER: Cent ans d'histoire sociale en Belgique (Bruxelles, 1956, p. 57 et sv.).

(17) Ainsi à propos de la révolte des Cipayes aux Indes, en 1857: « Si l'insurrection devait triompher, ce n'est pas l'Angleterre qui y perdrait le plus. La possession de l'Inde exige chaque année de grands sacrifices de la part de la métropole, et le budget de la Compagnie se solde plus souvent par un déficit que par un boni. » (*Economiste belge*, 1<sup>er</sup> septembre 1857).

(18) *Economiste belge*, 3 mars 1860, p. 134-135. Sur LE HARDY DE BEAULIEU, cf. P. MICHOTTE: Etudes sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886 (Louvain, 1904, p. 261 et sv.).

« La Belgique a-t-elle besoin de colonies ? », demande LE HARDY DE BEAULIEU. La réponse, on s'en doute, est négative.

L'auteur ne nie pas que l'idée de l'utilité des colonies ne soit « respectable », puisqu'elle a « pris sa source dans l'histoire de tous les peuples maritimes de l'Europe et, par conséquent, dans nos propres annales ».

Elle est respectable comme tout ce qui est évoqué par les traditions de nos ancêtres; mais elle ne l'est qu'à ce titre car, si elle a pu être vraie jadis, elle a cessé aujourd'hui d'être d'accord avec des faits que la statistique enregistre tous les ans, avec les saines théories de l'économie politique, avec les notions immuables de la morale, et avec l'intérêt bien entendu de la sécurité et du bien-être de la nation.

Les temps ne sont plus, en effet, où la possession de colonies apparaissait aux pays européens comme le moyen le plus sûr de se réserver des débouchés, et de se garantir des sources d'approvisionnement. La liberté commerciale a balayé, ou elle est en train de balayer tous les vieux monopoles, et les avantages qui y étaient liés.

Aujourd'hui, sous l'empire de la liberté et du respect du droit des gens, les nations qui ne possèdent point de colonies peuvent s'approvisionner en denrées et écouler leurs produits aussi facilement et aussi avantageusement que les peuples qui ont fourni, à grands frais, ces établissements lointains.

La conquête coloniale, dès lors, n'a plus de sens. La multiplication des échanges dépendra désormais des progrès de la production.

Au lieu de faire la folie d'entreprendre des conquêtes, profitons des folies des autres nations et des enseignements du passé. Enseignons aux autres peuples, par l'imposante autorité de l'exemple, que plus chaque pays perfectionne et étend ses productions, plus les débouchés des autres nations y gagnent en importance et en stabilité, et qu'il suffit d'une seule chose pour que de tels progrès s'accomplissent: LA LIBERTE.

Mais plutôt que de citer des textes qui font écho à ceux que l'on rencontre ailleurs en Europe, il importe de se demander

si la voix belge, dans le concert de l'anticolonialisme libéral, ne présente pas malgré tout certaines inflexions particulières.

Trois remarques, nous semble-t-il, peuvent être faites à ce sujet.

1. C'est chez des économistes belges que l'on trouve à plus d'une reprise la rigueur anticolonialiste la plus poussée, poussée plus loin même que chez les auteurs français ou anglais. Des exemples frappants, à cet égard, sont ceux de Gustave DE MOLINARI — figure dominante de l'économie politique libérale belge au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (19) — et d'Emile DE LAVELEYE (20).

Les économistes libéraux faisaient souvent la distinction entre les *colonies* et la *colonisation*. Tout en critiquant les premières, ils admettaient et même recommandaient la seconde, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient les avantages que présentait la fondation de nouveaux établissements européens dans les pays neufs. C'est la colonisation, et non les colonies, que vantait STUART MILL dans le texte auquel nous avons fait allusion plus haut, et qui sera abusivement invoqué par la suite par les partisans de la politique coloniale (21).

Une colonisation de peuplement, pensaient nombre d'économistes, et notamment John STUART MILL, ne pouvait réussir que si elle était organisée et réglementée. Ils admettaient donc, en cette matière, l'intervention de l'Etat.

Gustave DE MOLINARI, lui, ne l'admet pas. Même la simple colonisation organisée ne trouve pas grâce à ses yeux. Il la considère comme un système néfaste. MOLINARI veut bien de la colonisation, mais il exige qu'elle demeure libre.

Si l'on veut être pleinement édifié sur les résultats de la colonisation subventionnée et réglementée, comparés à ceux de la colonisation libre, que l'on jette les yeux sur l'Algérie et sur la Californie, deux pays où l'expérience de ces deux systèmes opposés est en train de s'accomplir,

---

(19) Cf. sur lui P. MICHOTTE, *op. cit.*, p. 238 et sv., et B.S. CHLEPNER, *op. cit.*, p. 57 et sv.

(20) Cf. notre notice de la *Biographie coloniale belge*, t. IV (Bruxelles, 1956, col. 484-497).

(21) Cf. ci-dessus note 15.

Le gouvernement français a eu, comme on sait, la malheureuse idée de conquérir et de coloniser l'Algérie. Au moment où nous écrivons, il y a dépensé plus de 1 500 millions; cependant cette grosse subvention n'a pas eu la vertu d'attirer les capitaux et les bras en Algérie. Après vingt années, les importations de l'Algérie en France ne dépassent pas 5 millions, et si la France expédie pour une somme plus considérable de ses produits dans sa colonie, c'est pour y entretenir ses soldats et ses employés, quelquefois même aussi ses colons...

Si la colonisation de l'Algérie se développe avec une lenteur désespérante, en revanche celle de la Californie marche avec une rapidité presque fabuleuse; cependant aucune subvention n'a attiré les émigrants sur cette côte écartée de l'Océan Pacifique; ils y ont été conduits uniquement par l'appât de bénéfices supérieurs à ceux des autres placements de fonds. Lorsqu'ils sont arrivés en Californie, on ne les a ni protégés, ni entravés; ils ont utilisé leurs capitaux et leurs bras comme bon leur semblait, et ils ont organisé à leurs frais le gouvernement qui leur convenait le mieux; le résultat a été un développement prodigieux de cette libre colonie, où la France même envoie des émigrants, quoique l'Algérie soit, pour ainsi dire, à sa porte (22).

A travers une lettre du duc de Brabant, où il relate en 1861 un de ses entretiens avec FRÈRE-ORBAN, on discerne chez ce dernier des opinions qui, selon toute vraisemblance, étaient très proches de celles de MOLINARI; pour FRÈRE-ORBAN aussi, si colonisation il devait y avoir — et en distinguant toujours bien entre colonisation et colonies —, ce devait être une colonisation libre (23).

Emile DE LAVELEYE, dont l'œuvre élégante a joui, on le sait, d'une réputation européenne, nous apparaît pour sa part comme un disciple fidèle entre tous de Jean-Baptiste SAY. Parmi tous les économistes du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en est aucun qui ait repris avec autant de force le réquisitoire de SAY contre les colonies.

---

(22) G. DE MOLINARI, article « Colonies » dans le *Dictionnaire de l'Economie politique*, publ. sous la dir. de COQUELIN et GUILLAUMIN (2<sup>e</sup> ed., t. I, Paris, 1854, p. 401).

(23) Cf. P. CROKAERT: Brialmont. Eloge et Mémoires (Bruxelles, 1925, p. 417), et, du même: Brialmont (Bruxelles, 1928, p. 137) (lettre du duc de Brabant à BRIALMONT du 8 novembre 1861).

Repris et même amplifié. Dans les *Causes actuelles de guerres en Europe*, qu'il publie en 1873 — et où il traite des *Guerres pour des colonies* —, puis en 1882 dans ses *Eléments d'économie politique*, Emile DE LAVELEYE égrène les thèmes classiques: les colonies coûtent cher, elles provoquent des conflits entre les peuples, elles souffrent d'un mauvais système de gouvernement. A l'appui de chacun de ces arguments, DE LAVELEYE cite les exemples qui lui paraissent les plus frappants. Pour ce qui est de la charge financière, c'est l'Algérie qu'il évoque tout particulièrement

L'Algérie coûte à la France, revenu déduit, environ 50 millions de francs, année moyenne, ce qui fait depuis quarante ans 2 milliards de francs. Si cette somme avait été consacrée à l'instruction publique des différents degrés, quelle puissance, quelle richesse elle aurait produites dans ce beau pays, si favorisé sous tous les rapports ! Que d'universités, que de collèges, que d'écoles, que d'académies, que de laboratoires on aurait pu doter avec le budget colonial !... La France avait un moyen de faire payer cher à l'Allemagne la conquête de l'Alsace, c'était de lui céder en même temps l'Algérie. Cela aurait coûté aux Allemands plus que l'intérêt des cinq milliards de l'indemnité (24).

Aux griefs classiques, Emile DE LAVELEYE ajoute encore celui-ci: c'est que les difficultés soulevées par les colonies sont une source d'instabilité politique dans la métropole.

Les questions coloniales viennent jeter le trouble dans la marche du régime parlementaire, en introduisant une cause de dissolution dans la composition des partis. Il en résulte une grande instabilité dans l'existence des ministères, et l'administration de la mère-patrie est en souffrance pour des difficultés qui surgissent aux antipodes. C'est ce qu'on voit constamment en Hollande et parfois en Angleterre (25).

---

(24) E. DE LAVELEYE: *Des causes actuelles de guerres en Europe et de l'arbitrage* (Bruxelles, 1873), chap. IX: *Des guerres pour des colonies*.

(25) *Ibid.* De même, dans les *Eléments d'économie politique* (livre II, chap. X: « Les colonies »): « Les affaires des colonies venant compliquer celles du pays même, déjà assez délicates, augmentent encore les difficultés et l'instabilité du régime parlementaire. Comme exemple on peut citer la Hollande. »

Comme couronnement du réquisitoire, vient évidemment l'évocation des progrès de la liberté commerciale qui rendent les colonies inutiles, puisque « les colonies ne peuvent plus même offrir un marché privilégié pour les produits de la mère-patrie ».

La possession de colonies est un anachronisme... C'est un legs du passé qui a eu son utilité autrefois en répandant la civilisation européenne au-delà des mers, mais qui est en opposition avec les institutions, les sentiments, les vrais intérêts de l'époque actuelle. Cet anachronisme disparaîtra; il perd visiblement du terrain, et désormais tout Etat clairvoyant refusera d'acquérir des colonies, et, s'il en possède, cherchera à les émanciper... (26).

En 1882, Emile DE LAVELEYE lance enfin la phrase qui résume tout sa doctrine:

Les Etats qui n'ont pas de colonies peuvent s'en consoler, et ceux qui en ont doivent s'apprêter à les perdre, et cette perte sera encore un gain (27).

Cette phrase s'envolera, avec les *Eléments d'économie politique* — qui eurent, comme ouvrage de vulgarisation, un succès considérable —, vers les horizons les plus variés; elle sera, avec les *Eléments*, traduite en anglais, en néerlandais, en italien, en tchèque, en polonais, en portugais, en bulgare et même en japonais.

Emile DE LAVELEYE, après MOLINARI, nous montre que c'est en Belgique que s'est située la fine pointe de l'anticolonialisme libéral.

2. L'idée que nous avons rencontrée chez LE HARDY DE BEAULIEU et chez Emile DE LAVELEYE, à savoir qu'avec le triomphe de la liberté commerciale, les colonies n'ont plus de sens, cette idée — classique au surplus à l'apogée de l'économie

---

(26) Des causes actuelles de guerres, *loc. cit.*

(27) *Eléments d'économie politique, loc. cit.*



politique libérale — semble avoir eu en Belgique une pénétration particulière. On la trouve à plus d'une reprise dans la presse, dans les revues — dans l'*Economiste belge* (28), dans la *Revue générale* (29); on la retrouvera à l'époque de la création de l'Etat du Congo, sous une forme à peine modifiée, lorsque certains feront observer qu'il était assez bizarre de voir un Etat ouvert au commerce de toutes les nations, mais obligé en même temps de supporter seul les frais de son administration. « Tout le monde est appelé à danser, disait un sénateur, mais c'est l'Etat du Congo qui paie la salle et l'orchestre » (30).

Chose beaucoup plus importante et tout à fait frappante: cette idée a même pénétré jusque chez les partisans de l'expansion d'outre-mer. Prenons le brillant officier que le duc de Brabant, dans son travail de propagande en faveur de l'expansion, a considéré, et à juste titre, comme son meilleur collaborateur: BRIALMONT (31). Pour soutenir le projet, cher à l'héritier du trône, d'une participation belge à une expédition contre la Chine, BRIALMONT publie à la fin de 1859 une œuvre qui fera du bruit: *le Complément de l'œuvre de 1830*. Le duc de Brabant, enchanté de ce travail qui exercera, pense-t-il, une heureuse influence sur les esprits, le distribue à toute une série de personnalités belges et étrangères, en y joignant, dans beaucoup de cas, une lettre personnelle d'approbation et de recom-

---

(28) « On pouvait avoir intérêt au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque le monopole était la loi commerciale du monde, à avoir de belles possessions d'outre-mer; mais aujourd'hui que le régime d'exploitation exclusive des colonies est en train de disparaître sans retour, est-ce bien encore la peine d'en acquérir à grands frais? N'est-il pas infiniment plus avantageux de porter ses marchandises dans les possessions d'autrui sans subir les embarras et les frais de leur gouvernement? » (*Economiste belge*, 23 mars 1861, p. 102).

(29) « Il me semble qu'avec les progrès de la liberté commerciale et l'incontestable décadence des antiques restrictions de la politique coloniale de l'Espagne, du Portugal, de la Hollande et de l'Angleterre, la nécessité des colonies proprement dites, dans l'ancien sens du mot, se fera de moins en moins sentir » (P.[= J. PETIT], dans la *Revue générale*, juin 1875, p. 744; cité dans A. ROEYKENS, *L'initiative africaine de Leopold II et l'opinion publique belge*, t. I, Bruxelles, 1963, p. 49).

(30) Discours de VAUCAMPS, au Sénat, le 30 avril 1885 (*Annales parlementaires, Sénat*, 1884-1885, p. 156).

(31) Cf. sur cette collaboration les ouvrages de P. CROKAERT: *Brialmont. Eloge et Mémoires* (Bruxelles, 1925), et *Brialmont* (Bruxelles, 1928).

mandation (32). Or dans cette œuvre, dont il attend beaucoup de bien, que lit-on ?

BRIALMONT, évoquant la tentative de colonisation belge à Santo-Tomas, au Guatemala, écrit :

A l'époque où le gouvernement intervint dans l'affaire du Guatemala, les colonies européennes étaient fermées au commerce belge par des lois prohibitives ou des droits différentiels élevés... Il fallut donc songer à créer nous-mêmes des bases d'opérations pour le commerce national. A ce point de vue, on ne peut qu'applaudir à l'idée de former une colonie belge sur le vaste continent américain...

Depuis cette tentative, que notre défaut d'initiative et de persévérance a seul fait échouer, la situation a changé complètement. Sous l'impulsion de la grande réforme économique, à la tête de laquelle se plaça l'illustre Robert PEEL, les idées sur la liberté du commerce ont gagné du terrain en Europe, et le moment n'est peut-être pas éloigné où toutes les puissances lèveront les barrières dont elles ont entouré leurs possessions transatlantiques. Dès lors, la nécessité de créer des colonies agricoles pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie nationale n'existera plus au même degré (33).

Plus loin, l'auteur du *Complément* explique ce qu'il veut que les Belges fassent en Chine. Il faudrait qu'ils s'emparent, si possible à l'embouchure du fleuve bleu, d'une île convenant à l'établissement d'une « station commerciale » et qui serait occupée par une garnison belge. Mais, ajoute BRIALMONT,

---

(32) « J'ai distribué plus de 25 numéros de la brochure », mande-t-il à CHAZAL le 26 décembre 1859 (A. DUCHESNE, La pensée expansionniste du duc de Brabant à travers sa correspondance avec le général Chazal, ministre de la Guerre, 1859-1861, dans *Bull. de l'Acad. royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1963, p. 1062). Le duc joint une lettre de recommandation à ses envois à ROGIER (lettre du 25 décembre 1859 aux Archives générales du Royaume, Papiers ROGIER, n° 108; citée en partie, avec la date erronée du 15 décembre, dans E. DISCAILLES: Charles Rogier, t. IV, Bruxelles, 1895, p. 118), à DECHAMPS (E. DE MOREAU: Quelques lettres suggestives du duc de Brabant de 1857 à 1860, dans la *Revue générale*, janvier 1910, p. 94), à VAN DE WEYER (cf. la réponse de VAN DE WEYER dans P. CROKAERT; Brialmont. Eloge et Mémoires, *op. cit.*, p. 408). Il remet la brochure au banquier Samuel LAMBERT pour qu'il la transmette, à Paris, à James DE ROTHSCHILD (cf. lettre de LAMBERT à James DE ROTHSCHILD du 26 décembre 1859; Paris, Archives de la Banque Rothschild, fonds de la correspondance de Samuel LAMBERT).

(33) *Complément de l'œuvre de 1830. Etablissements à créer dans les pays transatlantiques* (Bruxelles, 1860, p. 65-66).

... il ne serait pas question, naturellement, de créer dans cette île un établissement colonial. Ces sortes d'établissements, autrefois nécessaires quand ils fournissaient à l'industrie de la métropole un marché exclusivement réservé, n'ont que peu d'utilité là où il existe des ports ouverts à tous les pavillons (34).

A la suite du *Complément*, et pour préciser certaines de ses idées, BRIALMONT fera paraître encore en 1860 des *Considérations politiques et financières sur les colonies*. Il y souligne également l'importance que présente le progrès de la liberté commerciale aux colonies. Quand ce processus de libéralisation sera achevé, répète-t-il,

les Etats qui n'ont pas de colonies, et surtout les petits Etats qui ont besoin de toutes leurs ressources pour subvenir aux besoins de leur propre défense, renonceront à l'idée de créer au loin des établissements agricoles pour favoriser le commerce et l'industrie. Ils se borneront à exploiter ceux des autres nations, et à fonder sur des points favorables à leur négoce des établissements purement commerciaux, faciles à protéger et à conserver (35).

Ainsi l'homme qui, dans l'entourage du duc de Brabant, est le seul sans doute à brûler de la même flamme que lui quand il s'agit de l'expansion d'outre-mer, cet homme a foi dans les comptoirs commerciaux, mais il n'a pas foi dans ce que l'on nomme le plus ordinairement les colonies. Il est gagné lui-même, à ce point de vue, par les raisonnements anticoloniaux.

3. En Belgique, enfin, les doctrines anticoloniales ont eu d'autant plus d'impact qu'elles ne se heurtaient à aucune réalité politique capable de les infléchir.

L'histoire du libéralisme économique, faut-il le dire, a été celle d'une tension constante entre les exigences de la théorie, dont les économistes étaient les éloquents interprètes, et la pression des faits, dont les dirigeants politiques ne pouvaient

---

(34) *Complément*, p. 188.

(35) *Considérations politiques et financières sur les colonies*, dans le *Journal de l'Armée belge*, t. XIX, Bruxelles, 1860, p. 83.

se dégager. Même lorsqu'il se réclame du libéralisme économique, un gouvernement, quel qu'il soit, n'obtient presque jamais le *satisfecit* des économistes, car ceux-ci le trouvent toujours trop peu fidèle à la doctrine. *L'Economiste belge*, chez nous, ne ménage pas ses critiques au gouvernement.

Dans des pays comme la France et l'Angleterre, qui avaient et des possessions coloniales et des intérêts coloniaux, les contingences politiques et les intérêts concrets n'ont pas laissé de l'emporter, dans beaucoup de cas, sur les plus belles théories anticoloniales. Un publiciste français l'observait non sans humour, en 1863, à propos de l'Angleterre. Des théoriciens d'outre-Manche ont beau crier: Plus de colonies!, notait-il, « le gouvernement et la nation s'emparent à l'occasion de toute terre nouvelle qui leur promet une extension de domaine et un marché » (36). La formule était sans doute un peu outrée, mais elle marquait bien le fossé existant entre les théories et la pratique du gouvernement.

La Belgique, pour sa part, n'a pas connu un tel fossé. Aucune pression de ce qu'on aurait pu appeler, même au sens le plus large du mot, des intérêts coloniaux, ne s'exerçait sur les dirigeants. Rien, dans les faits, en matière coloniale, ne faisait obstacle aux théories; on pouvait n'écouter qu'elles. Un FRÈRE-ORBAN, un MALOU les ont incontestablement écoutées.

La tension entre les théories et les réalités ne naîtra en Belgique que tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les Belges se trouveront soudain en face d'un fait dont ils n'étaient pas les auteurs, dû aux seuls efforts personnels de leur Roi: le Congo. Le fait colonial, dès lors, étant présent, on assistera à des spectacles parfois étonnants: celui, par exemple, d'un Emile DE LAVELEYE, collaborant à l'œuvre de LÉOPOLD II (37). Mais ceci est une autre histoire, postérieure à celle dont nous traitons.

\* \* \*

---

(36) C. LAVOLLÉE: La colonisation moderne (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1863, p. 888-889).

(37) Cf. J. STENGERS: E. de Laveleye, dans la *Biographie Coloniale belge*, t. IV (Bruxelles, 1956, col. 490 et sv.).

Préciser le sens des idées hostiles aux colonies chez les économistes libéraux, comme nous avons essayé de le faire à grands traits, est une chose; autre chose, et chose sans doute plus importante, est de définir la place qu'occupaient ces idées dans la doctrine générale du libéralisme économique. Et ici, l'on peut faire une constatation très curieuse, qui apporte un tempérament à ce que nous avons exposé jusqu'à présent: c'est que cette place était, somme toute, secondaire et presque excentrique.

Le libéralisme économique, on le sait, a été beaucoup plus qu'une école de pensée; il a été presque une église. Ceux qui le servaient ont eu la conviction de servir, en matière économique, la vérité, que l'on avait enfin découverte. Cette foi dans une vérité économique enfin révélée s'exprime, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et plus tard encore, dans des textes à la fois naïfs et touchants, et signés cependant des plus grands noms. « L'économie politique est aujourd'hui une science faite », dont « les principes fondamentaux sont à l'abri de toute attaque sérieuse », lit-on en 1860 dans le *Journal des Economistes* (38).

Les principes de l'économie politique, pensait-on — c'est-à-dire les principes de la liberté économique — ne pourraient plus être mis en question, car ils correspondaient à l'« ordre naturel » des choses. S'en éloigner, désormais, serait quitter la vérité pour l'erreur. LÉOPOLD II, lorsqu'il établira au Congo des monopoles d'Etat, s'aventurera ainsi, aux yeux de BANNING, dans les chemins de l'erreur, qui mènent nécessairement à l'abîme; le Roi, dira BANNING, « a répudié les principes de la science économique » (39).

Cet attachement à une vérité économique considérée presque comme un dogme a été, sans conteste, un des caractères les

---

(38) G. PALMADE: Le *Journal des Economistes* et la pensée libérale sous le Second Empire (*Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 12<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 22, 1962, p. 9).

(39) J. STENGERS: Textes inédits d'Emile Banning (Bruxelles, 1955, p. 47 et 77). Prétendre, écrit encore BANNING, que des procédés économiques qui ont été condamnés en Europe peuvent néanmoins convenir en Afrique, « c'est nier que l'économie politique soit une science, qu'elle ait des principes certains et démontrés » (*ibid.*, p. 78 et 105).

plus originaux du libéralisme économique, à sa grande époque. Mais si l'on analyse les éléments constitutifs de cette foi économique, on constate que les idées relatives aux colonies n'en font pas véritablement partie. Il y a, au sein de l'école, une hostilité manifeste à l'endroit des colonies, mais elle ne prend pas la forme d'une grande affirmation doctrinale de caractère fondamental. Dans la vaste littérature du libéralisme économique, les prises de position nettes, et de quelque ampleur, au sujet des colonies, ne sont au fond pas fréquentes. SAY, aux environs de 1825-1830, est fort net et fort disert, Emile DE LAVELEYE, aux environs de 1875, le sera également, mais parmi les économistes de langue française, on n'en trouve guère, entre ces deux dates, qui aient pris aussi carrément attitude.

Les économistes libéraux, dans leur ensemble, s'occupent au fond assez peu du problème des colonies. Dans le *Journal des Economistes*, en France, dans l'*Economiste belge*, la place lui est mesurée. Fait plus caractéristique encore: les économistes, qui tranchent volontiers avec tant d'assurance, tranchent moins dans ce domaine que dans d'autres. On sent chez eux, à plus d'une reprise, comme une certaine hésitation de la pensée. Frédéric PASSY, dont le nom seul est une garantie d'orthodoxie libérale, conclut des réflexions sur l'Algérie, en 1860, en écrivant qu'« il est au moins contestable que les colonies proprement dites soient jamais une chose avantageuse, et plus contestable encore que la conquête soit un bon moyen de les fonder » (40).

Le « au moins contestable », tout en restant dans la tonalité générale de l'école au sujet des colonies, manque un peu de mordant. Chez nous, un Victor VANDENBROECK, économiste et homme de science qui eut son heure de gloire passagère lorsque l'ardeur vengeresse de ses déclamations libre-échangistes lui valut d'être relevé de ses fonctions par le gouvernement (41),

---

(40) *Journal des Economistes*, 2<sup>e</sup> série, t. XXVIII, octobre-décembre 1860, p. 289.

(41) Sur VANDENBROECK, cf. la notice de L. FREDERICQ dans la *Biographie nationale*, t. XXVI (Bruxelles, 1936-1938, col. 278-279). Au sujet de sa destitution — il fut privé de ses fonctions de chimiste à l'Hôtel des Monnaies —, on peut voir les pièces officielles publiées dans le *Moniteur belge*, 21 mars 1859, p. 1073-1077, ainsi que les nombreux commentaires de la presse du temps (cf. par exemple l'*Economiste belge*, 19 mars 1859, p. 71; 26 mars 1859, p. 80 et 81;

marque aussi — lui qui est cependant un tranche-montagne par excellence — un peu d'hésitation devant le problème colonial. Il préfère, déclare-t-il, s'en remettre à cet égard à plus compétents que lui (42). Ce qui ne l'empêche pas de rester dans la bonne tradition de l'école en écrivant, immédiatement après: « La guerre, la spoliation, la ruine, l'esclavage ne furent-ils pas, tour à tour, les résultats onéreux de tous les systèmes coloniaux ? » (43).

D'autre part, on voudra bien le noter, ceux qui, dans le milieu des économistes libéraux, défendent des opinions favorables aux colonies — ce seront, au début, des hommes relativement effacés, comme DUVAL, mais auxquels succéderont par la suite des personnalités de plus grand format comme LEROY-BEAULIEU — savent très bien qu'ils se séparent de l'opinion dominante (et DUVAL, en son temps, l'a fort clairement dit) (44), mais ils n'ont certainement pas le sentiment, en prenant la position qu'ils prennent, de se mettre en dehors de l'école, de rompre avec elle: ils ne touchent, en effet, à aucun des principes fondamentaux de l'école, à aucune de ses vérités, car en matière coloniale, l'école n'a pas proprement proclamé de vérité. Emile BANNING, dont nous citons le nom il y a un instant, a été en Belgique à la fois un adepte religieux du libéralisme économique, et un colonial enthousiaste.

---

2 avril 1859, supplément); cf. aussi L. WILS: *Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek* (Anvers, 1963, p. 80). Le discours qui lui valut sa destitution est imprimé dans *Le Congrès libéral*, supplément au n° du 18 février 1859.

Ce sont ses relations avec FRÈRE-ORBAN, auteur des sanctions prises contre lui, qui expliquent, pensons-nous, le pseudonyme que VANDENBROECK choisit par la suite. Dans une lettre adressée à FRÈRE-ORBAN, VANDENBROECK lui reprochait d'avoir agi avec « despotisme », d'une manière indigne de celui qui, auparavant, avait éloquemment défendu la liberté sous le nom de Jean VAN DAMME — le pseudonyme bien connu de Frère-Orban. « Jean VAN DAMME est mort », s'écriait-il (cf. sa lettre à FRÈRE-ORBAN du 17 mars 1859 citée dans le *Handelsblad* du 22 mars). D'où sans doute son idée de relever le flambeau, de prendre à son tour le nom de VAN DAMME, mais en conservant son propre prénom, Victor.

(42) VICTOR VAN DAMME: De l'inopportunité de la création d'une marine militaire pour stimuler, étendre et protéger le commerce extérieur de la Belgique, dans *La Belgique. Revue mensuelle*, t. IX, 1860, p. 58. Sur cet opuscule, cf. ci-dessous, note 72.

(43) *Id.*, p. 59.

(44) Cf. ci-dessus p. 484 et note 5.



D'où les remarques fort curieuses que l'on peut faire lorsqu'on se penche précisément sur le cas de la Belgique. Il n'est pas douteux, nous l'avons dit, que les principaux dirigeants politiques du pays n'aient été marqués par l'anticolonialisme libéral. Mais quand, par contre, le duc de Brabant, futur LÉOPOLD II, se forge sa doctrine coloniale, il n'a pas le sentiment, apparemment, qu'il va à contre-courant des grandes idées économiques de son temps. Une lettre qu'il adresse à BRIALMONT en novembre 1861 est à cet égard tout à fait frappante. Le duc écrit:

Mon intention est de rechercher dans l'*histoire* et dans la *statistique* tout ce qui est de nature à démontrer la justesse de nos tendances et la fausseté de celles des avocats de la Petite Belgique. Mais il faut aussi étudier les *économistes* qui ont écrit sur la matière et recueillir leur avis, soit pour le réfuter, soit pour s'en servir comme d'armes nouvelles.

Vous pourriez peut-être parcourir ADAM SMITH, J.B. SAY et autres ? Si vous vous chargiez d'interroger les écrits de ces messieurs, moi de mon côté j'interpellerai les économistes et les hommes d'Etat vivants, et j'espère réunir ainsi un album assez précieux de tous les hommes remarquables de l'Europe. Si les réponses étaient favorables, ce serait pour nous un puissant auxiliaire (45).

L'héritier du trône s'attend donc à trouver chez les économistes à la fois du pour et du contre, du pour dont on pourra se servir, et du contre qu'il faudra réfuter. Sans doute mesure-t-il mal la force respective du pour et du contre. Il est jeune et n'a pas encore des lectures très étendues; il est bien évident qu'il ne se doute pas par exemple de ce que son collaborateur va découvrir chez J.B. SAY. Mais le fait même qu'il commette cette erreur de mesure est en soi fort révélateur; il montre que la dominante incontestablement hostile aux colonies qui existe chez les économistes ne se discerne pas du premier coup d'œil. Il n'y a pas en tout cas chez eux, en matière coloniale, de

---

(45) P. CROKAERT: Brialmont. Eloge et Mémoires, *op. cit.*, p. 416; du même, Brialmont, *op. cit.*, p. 136.



grande doctrine constamment affirmée, de roc auquel tout qui aborderait le problème irait immédiatement se heurter.

Le duc de Brabant, dans la suite de ses études sur le problème colonial, s'est mieux rendu compte, sans aucun doute, de la force des objections des économistes. Un texte de 1863 le montre polémique avec « l'école de Manchester », dont il combat les théories (46). Mais ces théories des économistes semblent l'avoir fort peu impressionné. Ceci est important, et il vaut la peine d'y insister. Le duc de Brabant, au fond, se sentait peu concerné par les critiques venues de Manchester et d'ailleurs. La forme de colonisation dont il s'était fait le champion, en effet, ne lui paraissait pas touchée par ces critiques et il est de fait qu'elle l'était assez peu.

Les économistes décrivaient les colonies comme constituant, en général, un triste boulet financier pour la métropole, mais ils devaient bien admettre qu'il y avait à cette règle une ou deux exceptions, la plus éclatante étant celle des Indes néerlandaises. Java, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, apportait une contribution énorme au budget métropolitain, permettait à la Hollande d'abaisser ses impôts et de rembourser sa dette. Comment ne pas être frappé par ce spectacle ? *L'Economiste belge* admire l'aisance extraordinaire des finances publiques néerlandaises, due à Java (47); Emile DE LAVELEYE admire Java (48); les Belges admirent les Indes néerlandaises: « de schoonste koloniën die er in de wereld bestaen », écrit en 1860 le *Handelsblad* d'Anvers (49). Or, le duc de Brabant, que l'exemple du succès

---

(46) Lettre à BRIALMONT du 23 juillet 1863, dans L. LE FEBVE DE VIVY: Documents d'histoire précoloniale belge (1861-1865). Les idées coloniales de Léopold, duc de Brabant (Bruxelles, 1955, p. 18-19).

(47) « Le gouvernement hollandais se trouve depuis quelques années dans une situation sans pareille dans le monde. Non seulement il parvient, chose déjà bien assez extraordinaire, à couvrir ses dépenses avec ses revenus ordinaires, mais encore, chose invraisemblable, inouïe, chose qui fait dresser les cheveux à tous les financiers de la bonne école, il rembourse chaque année une partie de sa dette avec l'excédent de ses revenus... Ce phénomène financier... est le produit... de la prospérité des finances coloniales. (Il s'explique par le) magnifique revenu que le gouvernement hollandais tire de ses colonies des Indes orientales » (*Economiste belge*, 8 octobre 1859, p. 414-415).

(48) Cf. J. STENGERS: E. de Laveleye, dans la *Biographie coloniale belge*, t. IV (Bruxelles, 1956, col. 486 n.1).

(49) *Het Handelsblad*, 17 janvier 1860.

colonial néerlandais hypnotise littéralement, n'a qu'une ambition: offrir à la Belgique un autre Java, une autre « mine d'or ». « La question se résume ainsi, écrit-il: est-il avantageux de posséder des mines d'or ? » (50). Quand il est question d'une mine d'or, il n'y a évidemment pas d'objection économique qui tienne.

\* \* \*

Le duc de Brabant, s'il a prêté peu d'oreille aux théories des économistes, s'y est néanmoins heurté lorsqu'il s'est adressé à ses compatriotes et qu'il a essayé de les convertir à ses idées coloniales. Dans cet effort de conversion, cependant, il est clair qu'il a moins buté contre une doctrine — car la doctrine, malgré tout, n'inspirait qu'un petit nombre d'hommes familiarisés avec elle — que contre une ou deux idées-forces qui régnaient dans des milieux très larges. Ses principales ennemies, auprès des Belges, ont été une ou deux idées simples, mais fortes, nées de la vulgarisation des doctrines. Il y a une idée surtout qui flotte dans l'air au XIX<sup>e</sup> siècle, dans toute l'Europe, qui est sans cesse reprise, qui pénètre partout: c'est que les colonies, par ce qu'elles coûtent, sont des sangsues financières pour la métropole. Ne parlons plus ici de doctrine, il s'agit seulement d'une formule que l'on répète, mais qui porte. C'est BISMARCK répondant à un émissaire français qui, après les défaites de 1870, lui offrait la Cochinchine, dans l'espoir de sauver l'intégrité de la France métropolitaine: « La Cochinchine ! C'est un bien gros morceau pour nous. *Nous ne sommes pas assez riches pour nous offrir le luxe de colonies* » (51). Ce sont les Français eux-mêmes faisant les comptes de leurs dépenses coloniales et jetant les bras au ciel. « Jusqu'à présent, s'écrie CLEMENCEAU en 1885, notre principale exportation dans les

---

(50) Lettre à BRIALMONT du 26 juillet 1863, dans L. LE FEBVE DE VIVY: Documents d'histoire précoloniale, *op. cit.*, p. 21. Sur l'admiration passionnée du duc de Brabant pour Java, il faut lire l'ensemble des textes publiés par LE FEBVE DE VIVY; cf. aussi J. STENGERS, Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique? (Bruxelles, 1957, p. 144 et sv.).

(51) Cf. G. TABOULET: La geste française en Indochine, t. II (Paris, 1956, p. 579).

colonies nouvellement acquises, c'est le demi-milliard qu'elles nous ont coûté » (52). Voilà l'idée-force.

Or, voilà l'idée dont le duc de Brabant, précisément, va être impuissant à triompher. Il a beau évoquer l'image étincelante de Java et des mines d'or, il lui faut bien, pour le début de toute entreprise coloniale, réclamer d'abord des sacrifices financiers: c'est de l'eau versée au moulin de ses adversaires.

Le duc de Brabant nous apparaît un peu, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le DUPLEIX de la Belgique. DUPLEIX, un siècle auparavant, avait rêvé de procurer à la Compagnie des Indes française un « revenu fixe, constant et abondant », qui ferait sa richesse. Mais avant d'atteindre cet objectif, il ne put lui offrir, concrètement, que des guerres coûteuses qui obérèrent ses finances. Le duc de Brabant voulait procurer à son pays un autre Java, qui eût permis de diminuer les impôts du contribuable belge. Mais avant que ce Java ne naisse, les seules mesures pratiques qu'il était en mesure de suggérer devaient entraîner de grosses dépenses pour l'Etat.

Cette contradiction entre les objectifs poursuivis et le caractère de l'action à courte échéance, était presque fatale, mais dans la situation belge de l'époque, elle devait, fatalement aussi, être particulièrement accusée. Ceci pour deux raisons:

1. On ne pouvait rien attendre, en matière coloniale, d'un appel à l'initiative privée. Il fallait donc — ce qui était la politique du duc de Brabant — réclamer une initiative de l'Etat, c'est-à-dire des dépenses de l'Etat.

2. Une seconde raison, liée de manière plus étroite encore à la situation spécifique de la Belgique, résidait dans le problème — majeur aux yeux des contemporains — de la marine de guerre.

---

(52) *Journal Officiel. Chambre des Députés. Débats parlementaires*, session ordinaire de 1885, p. 1681; discours du 31 juillet 1885. Le thème est tout à fait courant à l'époque. « Nous exportons pour 60 millions aux colonies, et pour cela nous dépensons 34 millions », déclare Jules CARRET à une séance de commission de la Chambre, en juin 1885, pour justifier son opposition à la politique coloniale (Paris, Archives nationales, C 3393, dossier 2074, procès-verbal des séances de la Commission chargée d'examiner le projet de loi portant approbation de l'Acte général de la Conférence de Berlin; sur CARRET, cf. A. ROBERT, E. BOURLOTON et G. COUGNY: *Dictionnaire des parlementaires français*, t. I (Paris, 1891, p. 594).

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vécu avec un principe admis pratiquement sans discussion: on ne colonise pas sans flotte. Ce principe paraissait tellement évident qu'on ne se donnait même pas la peine de le justifier. « Coloniser sans flotte est une audace que personne n'a jamais eue », écrit un journaliste belge en 1884 (53).

Les adversaires de la colonisation avaient donc, en Belgique, un argument de choix: la Belgique, déclaraient-ils, ne pouvait coloniser, puisque l'outil indispensable, une marine de guerre suffisante, lui manquait (54). « Un pays qui n'a point de marine militaire... ne peut, sans s'exposer à une cruelle mystification, concevoir et exécuter des projets de colonisation », disait GENDEBIEN en 1844 (55). En 1860, le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, HOWARD DE WALDEN, explique fort bien pourquoi l'idée d'une acquisition coloniale est repoussée en Belgique:

I am satisfied that, so far from there being any desire on the part of the Government to make the acquisition of any such territory, that they would not accept it for nothing, and that the feeling is so strong and general among all parties that without a navy it would be not only impolitic, but dangerous to Belgium to have her flag unprotected exposed in distant parts, that no political man of any reputation would venture to support the idea publicly in the Chambers (56).

---

(53) V.G. (= Victor GANTIER), dans *l'Echo du Parlement*, 4 juillet 1884. GANTIER, on le notera, recueillait cette formule en Allemagne.

(54) On sait que la marine de guerre belge, en tant que force de haute mer, demeura toujours squelettique; elle fut officiellement supprimée en 1862 alors que, depuis plusieurs années déjà, aucun bâtiment n'avait plus pris la mer. Nous renvoyons à ce sujet aux travaux de M. L. LECONTE: *La marine de guerre belge, 1830-1940* (Bruxelles, 1945), et *Les ancêtres de notre Force navale* (Bruxelles, 1952).

(55) Lettre du 8 août 1844 à la Compagnie belge de colonisation, publ. notamment dans le *Journal de Bruxelles* du 16 août 1844, et dans le *Débat social*, 18 août 1844. Les dirigeants de la Compagnie belge de Colonisation, dans leur réponse à GENDEBIEN, lui donnent raison sur ce point: « En effet, un pays qui ne possède pas de marine militaire et qui prétendrait fonder une colonie essentiellement nationale, s'exposerait, pour nous servir de l'expression de M. GENDEBIEN, à de cruelles mystifications; il n'aurait créé qu'un établissement qu'il perdrait au premier bruit de guerre. » Mais cette critique, ajoutent-ils, ne s'adresse pas à eux, puisque l'établissement qu'ils ont fondé au Guatemala n'est pas une colonie belge (*Journal de Bruxelles*, 16 août 1844).

(56) Dépêche du 7 mai 1860; Londres, Public Record Office, F.O. 10/227.

En sens inverse, ceux qui plaident la création de colonies, ou d'établissements d'outre-mer, se sentent tenus de plaider en même temps la cause de la marine de guerre. C'est ainsi que BRIALMONT, lorsqu'il développe son projet d'expédition en Chine, afin de créer un établissement belge dans une île chinoise, indique quelle ampleur il faudrait, à son avis, donner à la force navale belge. Les deux vont de pair. BRIALMONT s'exprime fort clairement à ce sujet dans le *Complément de l'œuvre de 1830*, et il le répète dans un article sur la *Marine militaire*:

Pour fonder dans certains pays, et notamment sur les côtes de la Chine, des établissements commerciaux, il faut la protection de la marine militaire.

Nier cela, c'est nier l'évidence (57).

L'idée d'entreprises d'outre-mer appelle donc l'idée de la marine de guerre. L'idée, par conséquent, de lourdes dépenses. C'est, d'entrée de jeu, l'épouvantail. Un journal anversois, en 1862, écrit avec beaucoup de pertinence:

Qui dit colonies dit marine militaire, garnisons lointaines, administration spéciale, etc., etc., et partant, création d'un nouveau budget et augmentation des charges publiques. Voilà ce qui frappe tout d'abord les esprits, lorsqu'on parle de nous créer une colonie (58).

« Voilà ce qui frappe tout d'abord les esprits »: la réaction, cependant, ne s'arrête pas là. A l'évocation d'une force navale belge cinglant vers des mers lointaines vient se joindre immédiatement celle des conflits auxquels elle pourrait être mêlée, et des

---

(57) *Marine militaire*, dans le *Journal de l'Armée belge*, t. XVIII, Bruxelles, 1860, p. 58. On lit de même dans une brochure de 1858, due à H. F. MATTHYSSENS: « Par suite d'explorations suivies d'arrangements avec quelque chef d'une contrée lointaine ou d'une cession de territoire faite par une puissance amie, il est possible que la Belgique parvienne un jour à se créer une colonie. Il est inutile sans doute de faire observer que ce résultat ne peut être obtenu sans le concours d'une marine militaire. » (Considérations sur le commerce maritime national. Anvers et la Belgique, Bruxelles, 1858, p. 33; sur l'attribution à MATTHYSSENS, cf. J.V. DE LE COURT; Dictionnaire des anonymes et pseudonymes, XV<sup>e</sup> siècle-1900, t. I, Bruxelles, 1960, p. 287).

(58) *Le Précurseur*, 3 juin 1862. Même groupement d'idées dans le *Handelsblad* des 8-9 janvier 1860: « In allen gevalle: marine, expeditie, koloniën op verscheidene maenden reizen van hier... kosten overgroote sommen ».

dangers que pourrait dès lors courir la neutralité belge. De cela, le Belge moyen ne veut à aucun prix; la neutralité belge, pour lui, est sacro-sainte. Son effroi devant les dépenses à supporter se double d'un effroi politique. Les projets d'expansion sont condamnés.

\* \* \*

Nous venons d'esquisser un schéma psychologique. Illustrons-le en montrant comment, effectivement, la réaction anticoloniale a jailli en Belgique lorsque le duc de Brabant et ses collaborateurs ont soumis au pays des projets concrets.

Nous n'envisagerons pas ici les discours du duc de Brabant au Sénat, discours conçus en termes très généraux, consacrés davantage d'ailleurs à l'expansion commerciale qu'à l'expansion coloniale, et auxquels l'opinion, dans l'ensemble, a peu réagi. Mais par deux fois, avant 1865, des projets particuliers, bien délimités, ont été présentés et défendus en public. Il s'est agi d'abord d'un projet majeur — la participation belge à l'expédition de Chine, en 1859-60 —, puis d'un projet de colonisation pénale, qui a été exposé de manière plus sommaire. La réponse, de la part de la presse et de l'opinion, a été chaque fois caractéristique.

LÉOPOLD I<sup>er</sup> et son fils, en 1859, ont caressé l'un et l'autre l'idée de faire participer un contingent belge à l'expédition franco-anglaise qui se préparait contre la Chine, afin que la Belgique soit sur les rangs, en même temps que la France et l'Angleterre, pour récolter les fruits de la victoire. Le plus ardent, dans cette affaire, l'âme du projet, sans aucun doute, fut le duc de Brabant. Dès le début de 1859, on le voit écrivant à NAPOLÉON III une lettre personnelle pour l'entretenir des intérêts belges en Chine (59). Mais le jeune prince — il n'avait encore que vingt-quatre ans — ne pouvait mener lui-même une aussi grosse négociation que celle qu'exigeait l'envoi de troupes belges en Chine. Le Roi, LÉOPOLD I<sup>er</sup>, va s'en charger. En

---

(59) Dépêche de MONTESSUY, ministre de France à Bruxelles, à WALEWSKI, du 10 février 1859; Paris, Archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique*, vol. 50.

mai 1859, le Souverain aborde le sujet avec le ministre de France à Bruxelles (60). Il en reparle en septembre lors de l'entrevue qu'il a à Biarritz avec NAPOLÉON III. L'accueil, du côté français, n'est pas défavorable. Mais ces manœuvres d'approche se sont faites à l'insu du gouvernement belge — ce qui n'a rien d'insolite, étant donné que le Roi, depuis le début de son règne, mène une politique étrangère personnelle. Quelle sera la réaction du gouvernement lorsque, en novembre enfin, il va être mis au courant ? Il répond immédiatement: impossible. Il n'y a aucun espoir, dit-il, que les Chambres, quels que soient les mérites du projet, votent les crédits nécessaires à sa réalisation. Le cabinet belge oppose une fin de non-recevoir nette.

Pour le duc de Brabant, la déception est amère. Il s'était attaché, avec tout l'enthousiasme de ses vingt ans, à ce qu'il appelait dans une lettre à un de ses familiers « notre grande affaire » (61). Elle bute contre l'obstacle. Ce serait cependant mal connaître le futur LÉOPOLD II que de le croire découragé. Tout d'abord, il ne se sent pas seul: il a, au sein même du cabinet, un précieux allié en la personne du ministre de la Guerre, CHAZAL, qui est un partisan « fanatique » du projet. Puis, au-dessus même des milieux parlementaires, et la dominant, n'y a-t-il pas l'opinion ? C'est à elle que le duc de Brabant songe à faire appel: son meilleur collaborateur, BRIALMONT, va se mettre au travail.

A la fin de décembre 1859 paraît donc le plaidoyer dont nous avons déjà plus d'une fois parlé: le *Complément de l'œuvre de 1830*. Ces 220 pages, un peu austères, n'ont rien d'une brochure populaire. L'opinion à laquelle le *Complément* s'adresse, et qu'elle cherche à convaincre, est celle des milieux dirigeants. BRIALMONT place sous ses yeux des statistiques qui lui paraissent prouver, et l'insuffisance de l'expansion commerciale

---

(60) Cf. J. GARSOU: Léopold I<sup>er</sup>, le duc de Brabant et la Chine (1859-1860), dans les *Archives diplomatiques et consulaires*, novembre 1937, p. 482. Pour l'histoire, en général, du projet chinois, nous renvoyons à l'étude de J. GARSOU, et à celle de A. DUCHESNE: La pensée expansionniste du duc de Brabant (citée ci-dessus, note 32).

(61) Lettre à CHAZAL du 4 octobre 1859, dans A. DUCHESNE, art. cité, p. 1057.



de la Belgique, et l'utilité que présenterait pour le pays l'acquisition d'un établissement en Chine. Pour cela, il suffira de joindre les armes belges à celles des Anglo-Français.

Le *Complément* était anonyme, mais d'un anonymat bien léger. On eut vite fait d'y découvrir la plume de BRIALMONT, et la politique du duc de Brabant. Une des plus importantes librairies bruxelloises faisait savoir dans une annonce à sa clientèle: « Cet ouvrage a été inspiré, dit-on, par le plus jeune de nos sénateurs » (62). Un journal satirique, pour sa part, parlait crûment de « la brochure BRIALMONT-SAXE-COBOURG » (63).

Le duc de Brabant, nous l'avons dit, n'hésita d'ailleurs pas à se découvrir lui-même en recommandant chaudement le *Complément* à toute une série de personnalités importantes (64). Il usa aussi, très certainement, de l'influence qu'il exerçait sur certains journaux. Deux organes de presse sur lesquels il pouvait compter, l'*Indépendance* et l'*Etoile belge*, applaudirent aux idées du *Complément* (65).

---

(62) *Bien Public*, 12 janvier 1860. « Cette brochure a été écrite, nous assure-t-on, par deux officiers d'état-major, écrivains militaires fort distingués, sous l'inspiration d'un très jeune et très haut personnage. » (*Economiste belge*, 7 janvier 1860, p. 6). Les allusions de ce genre, dans la presse, sont multiples.

(63) *Le Grelot*, 12 janvier 1860.

(64) Voir plus haut, note 32.

(65) *Indépendance Belge*, 30 et 31 décembre 1859, 2-3 et 5 janvier 1860; *Etoile Belge*, 29 décembre 1859 et 1<sup>er</sup> janvier 1860. — L'*Indépendance* et l'*Etoile* sont citées côte à côte, à plus d'une reprise, dans la correspondance du duc de Brabant; ce sont les deux journaux dans lesquels il pouvait faire insérer des articles favorables à sa politique (cf. lettre à CHAZAL du 13 janvier 1860 dans A. DUCHESNE, art. cité, p. 1067, et lettres à BRIALMONT des 20 octobre, 29 octobre et 6 novembre 1861 dans P. CROKAERT: Brialmont. Eloge et Mémoires, *op. cit.*, p. 412 et 416, et Brialmont, *op. cit.*, p. 135 et 136). Il ne semble pas, soit dit en passant, que le duc ait eu de relations directes avec la rédaction de ces journaux; il se servait d'intermédiaires et sans doute, le plus souvent, de l'intermédiaire de BRIALMONT (cf. le duc à BRIALMONT, 28 janvier 1861: « Avez-vous encore quelque relation avec l'*Etoile*? Pouvons-nous compter sur cette feuille? »; 29 octobre 1861: « ... de petits paragraphes... que par C. vous pourriez introduire à l'*Indépendance* »; P. CROKAERT, Brialmont. Eloge et Mémoires, *op. cit.*, p. 410 et 416, et Brialmont, *op. cit.*, p. 131 et 135). Mais BRIALMONT, lorsqu'il jouait ce rôle d'intermédiaire, se réclamait ouvertement de l'autorité du prince. Dans une lettre adressée à Nestor CONSIDÉRANT, un des principaux rédacteurs de l'*Indépendance* — le « C. » de la lettre du 29 octobre 1861 que nous venons de citer —, BRIALMONT lui fait part sans ambages des « désirs de Son Altesse Royale » (lettre du 31 octobre 1861 aux archives du Musée de la Dynastie, à Bruxelles; publ. dans A. DE SELLIERS DE MORANVILLE: Une intéressante collection d'autographes royaux, dans les *Cahiers Léopoldiens*, décembre 1959,



Mais ils furent pratiquement les seuls. Partout ailleurs, les réactions qui fusèrent dans la presse furent ou étonnées, ou hostiles. Résumons les principaux thèmes de cette polémique de presse.

Quel droit, demanda-t-on de toutes parts, aurions-nous d'attaquer la Chine ?

*Le Bien Public*, de Gand, écrivait sévèrement :

Le sens de la justice, en matière de droit international, paraît être aujourd'hui tellement obliéré qu'il est bon de le rappeler, même quand il s'agit de Chinois. Nous n'avons pas le droit de faire la guerre à la Chine (66).

Sous des formes diverses, ou ironiques, ou indignées, cette remarque fondamentale se retrouvait partout: que nous ont fait les Chinois pour que nous puissions porter la guerre chez eux ?

Wat regt hebben wy toch wel om hunnen eigendom te gaen afnemen, en hunne mannen, vrouwen en kinderen te gaen mitrailleeren ? (67).

Le libéral *Journal de Gand* disait sur un ton sardonique (en mêlant à sa critique les pointes anticléricales de rigueur):

L'importance que nous avons acquise en Europe par notre révolution de 1830, va devenir infiniment plus considérable quand on saura partout que nous sommes complètement décidés à conquérir la Chine.

---

p. 42; l'indication du mois, dans la date de cette lettre, est peu claire; M. DE SELLIERS croit lire « décembre »; M. DUCHESNE, art. cité, p. 1066, n. 36, penche pour novembre; nous croyons qu'il s'agit d'octobre, à cause du rapprochement à établir avec la lettre du 29 octobre 1861, citée plus haut).

(66) 12 janvier 1860.

(67) *Het Handelsblad*, 10 janvier 1860. Citons encore, dans le même sens, le *Constitutionnel* (de Mons), 8 janvier 1860; l'*Echo des Flandres*, 11 janvier 1860; le *Journal de Charleroi*, même date (qui parle de la « suprême injustice » que constituerait une guerre contre la Chine); le *Journal de Liège*, même date; le *Nouvelliste de Gand*, 12 janvier 1860; l'*Observateur belge*, 15 janvier 1860; l'*Union de Courtrai*, 20 janvier 1860 (« agression injustifiable »); l'*Equité. Organe de l'Intérêt général de Bruxelles et de la banlieue*, cité dans le *Nouvelliste de Verviers* du 20 janvier 1860 (« guerre ridicule et injuste »). Voir aussi FÉLIX CAPITAIN: Quelques mots sur la brochure intitulée *Complément de l'œuvre de 1830* (Liège, 1860), p. 10 (pour l'attribution de cet opuscule anonyme, cf. *Bibliographie nationale*, 1830-1880, t. I, Bruxelles, 1886, p. 192, et J.V. DE LE COURT: *Dictionnaire des anonymes*, *op. cit.*, p. 788).

Il est évident que puisque d'une part l'Angleterre est parvenue en juillet 1840 à s'emparer de l'île de Chou-san, triomphant ainsi dans la guerre éminemment civilisatrice de l'opium; puisque d'autre part, la France a toujours à fourrer sur quelques points du globe des missionnaires dont elle se sent embarrassée, nous aurons conquis un titre nouveau parmi les nations quand, à notre tour, nous aurons fait quelque effort pour introduire le genièvre à Pékin, et des Jésuites à Canton.

Mais encore une fois, interrogeait-il lui aussi, où est en tout cela le droit et la morale ? Nous devons nous y conformer.

Quand nos ventes transatlantiques seront développées à ce point que nous ne saurons plus quel nouveau débouché rechercher, nous ne devons pas encore attaquer un peuple qui ne nous a fait aucune injure, et que le droit païen, le droit des marchands d'opium et le droit des Jésuites autorisent seuls à combattre ! (68).

*L'Economiste belge*, sous la rubrique « Variétés », imaginait une lettre d'un Chinois, datée de Hong-Kong du 17 novembre 1859, annonçant l'invasion imminente de la Belgique par une armée chinoise. « Une nation barbare comme la Belgique » écrivait le Chinois — qui n'était autre que Charles LE HARDY DE BEAULIEU — n'a pas droit à la protection du droit des gens. Elle devra « s'estimer très heureuse de payer de quelques têtes cassées et de quelques millions la civilisation chinoise introduite chez elle » (69).

Plus souvent cependant que par l'ironie, c'est avec une gravité attristée, ou indignée, que les journaux accueillaienl l'idée de déclencher la guerre contre un pays qui n'avait fait aucun tort à la Belgique. Nul doute que telle n'ait été la réaction dominante de l'opinion. Le correspondant bruxellois de la *Meuse* mandait à son journal le 14 janvier 1860, de la capitale:

On est profondément pénétré de la conviction qu'une expédition armée contre une nation qui ne nous a donné aucun grief, ne se justifierait à aucun point de vue (70).

---

(68) *Journal de Gand*, 12 janvier 1860.

(69) *Economiste belge*, 14 janvier 1860, p. 25-26.

(70) *La Meuse*, 14-15 janvier 1860.

Voilà pour la morale. Mais il y avait aussi l'intérêt.

Le *Complément* proposait d'envoyer en Chine « quelques bataillons belges ». On pourrait, disait-il, les embarquer à bord de « cinq ou six grands vapeurs ». La victoire acquise, la Belgique réclamerait la possession d'une petite île à l'embouchure du fleuve bleu, île qui serait occupée par une garnison belge.

Que coûterait tout cela ? « Millioenen, millioenen ! », gémissait le *Handelsblad* (71). Ce cri d'effroi était celui de presque toute la presse belge. On soulignait les « dépenses énormes » qu'entraînerait l'expédition.

Pour garder le futur établissement belge de Chine, il faudrait d'ailleurs une marine militaire; cette perspective était, du point de vue financier, la plus redoutable de tous. Victor VAN DAMME, alias Victor VANDENBROECK, consacre à ce sujet une longue série d'articles du *Journal de Bruxelles*, réunis ensuite en brochure: *De l'inopportunité de la création d'une marine militaire* (72). Il s'y exprime avec énergie:

Une marine militaire serait une plaie nouvelle et incurable infligée à notre situation financière.

Elle bannirait à jamais l'espoir d'une réduction de nos budgets, qu'à peine d'être insuffisante et illusoire, elle grèverait au-delà de toute mesure (73).

Comment admettre qu'un petit pays pacifique comme la Belgique s'inflige ainsi, sans nécessité aucune, une charge militaire supplémentaire ?

Que les nations guerrières que leur histoire, leur position géographique, leurs ambitions éternelles condamnent à symboliser la force, que ces nations rêvent les conquêtes et se grèvent des moyens redoutables de les accomplir et de les conserver, soit; mais qu'un pays voué au bonheur

---

(71) 12 janvier 1860

(72) *Journal de Bruxelles*, 4, 7, 8, 14, 17, 18 et 19 janvier 1860. L'étude regroupant ces différents articles parut dans *La Belgique. Revue mensuelle*, t. IX, 1860, p. 53-84, et, simultanément, sous forme de brochure (Bruxelles, 1860, 32 p.). Sur VANDENBROECK, cf. ci-dessus note 41.

(73) *Journal de Bruxelles*, 4 janvier 1860; *De l'inopportunité...*, dans *La Belgique, loc. cit.*, p. 58.

de la tranquillité aille, de gaîté de cœur, se donner les soucis et les charges d'un état militaire en dehors de ses nécessités de police intérieure et de ses devoirs internationaux, c'est là une aberration qu'on ne saurait trop vite dissiper (74).

Dans ces aventures lointaines, ajoute VAN DAMME, la Belgique risque d'ailleurs de compromettre sa neutralité. D'autres soulignent aussi, à propos de la flotte de guerre, le péril que pourrait courir la neutralité belge. La *Meuse* le dit en termes imagés:

La Belgique est un pays neutre. Rien ne l'empêche évidemment de combattre des nègres ou des Indiens, mais elle peut se rencontrer dans de lointains parages avec l'une des nations qui prétendent à la suprématie des mers, avec des vaisseaux appartenant à des puissances amies, et la neutralité serait à la merci de la folie ou de l'imprudence d'un officier (75).

Guerre injuste, aventure coûteuse, dépenses militaires hors de propos pour la Belgique et au surplus dangereuses: voilà ce que, à deux ou trois exceptions seulement, les journaux belges répondent au *Complément* (76). En dehors de l'aspect moral du problème, ce sont les sacrifices qu'il faudrait demander au contribuable que l'on monte partout en épingle. Les contribuables belges sont des gens de bonne composition, note l'*Economiste belge*; ils ont accepté de payer les fortifications d'Anvers; mais ils n'avaleront pas n'importe quelle pilule.

Nous doutons que l'idée d'entretenir d'une manière permanente dans les parages du Céleste Empire une armée et une flotte belges, soit de nature à exciter chez eux un vif enthousiasme, et nous engageons vivement les auteurs de la brochure à aller chercher ailleurs qu'en Chine le *complément de l'œuvre de 1830* (77).

---

(74) *Journal de Bruxelles*, 4 janvier 1860; De l'inopportunité..., p. 56.

(75) *La Meuse*, 31 décembre 1859.

(76) Voir l'analyse sommaire des réactions de la presse faite par l'*Impartial de Bruges* du 13 janvier 1860; cf. aussi *Gazette van Gent*, 14 janvier 1860. — Un journal, pour sa part, n'approuva ni n'improva, mais garda un silence complet: c'était l'*Echo du Parlement*, dont on connaissait les attaches étroites avec le cabinet libéral; ce silence était plus éloquent qu'une réfutation en règle.

(77) *Economiste belge*, 7 janvier 1860, p. 7.

L'appel à l'opinion tenté par le duc de Brabant se retournait donc contre lui.

En février 1860, le ministre de France à Bruxelles, rappelant « avec quelle ardeur l'héritier du trône s'occupait de la question chinoise », pouvait établir, en des termes d'une retenue toute diplomatique, le bilan de ses efforts :

Jusqu'ici Son Altesse Royale, en dépit de ses soins assidus, n'a trouvé ni dans le gouvernement, ni dans les Chambres, ni dans le pays des dispositions favorables à ses projets (78).

L'opinion, tout comme le gouvernement, avait repoussé le projet chinois.

Un an plus tard, dans un discours au Sénat, le 21 mars 1861, le duc de Brabant revenait une dernière fois sur la question pour exprimer — l'expédition franco-anglaise contre la Chine ayant abouti — des regrets rétrospectifs. Il disait :

Lorsque je récapitule un à un les épisodes de cette dernière guerre de Chine, le brillant assaut des forts de Taku, le gain de deux batailles rangées, la prise de Pékin, la capture d'un immense butin; quand je pense que tous ces exploits, dignes des héros aventureux d'un autre âge, sont déjà couronnés par une paix glorieuse stipulant en faveur des alliés une indemnité de guerre de 120 millions et la cession de la presqu'île de Kowloon, il me sera peut-être permis de regretter que le moment ne soit plus où la Belgique aurait pu s'associer, par l'envoi d'un petit corps de volontaires, à cette croisade si fructueuse des puissances occidentales contre les astucieux mandarins (79).

La presse, cette fois, indifférente ou polie, ne réagit guère. Presque seul, l'*Economiste belge* — encore lui — releva le gant.

Comme d'habitude, nous devons applaudir aux bonnes intentions du prince et à sa sollicitude pour les intérêts de notre commerce. Mais

---

(78) Dépêche de MONTESSUY à THOUVENEL du 19 février 1860; Paris, Archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique*, vol. 51.

(79) *Annales parlementaires, Sénat*, 1860-1861, p. 109.

nos éloges doivent, malheureusement, s'arrêter là. C'est ainsi qu'il nous est impossible de regretter avec le prince que la Belgique n'ait pris aucune part à l'expédition de Chine.

« Les héros aventureux d'un autre âge » dont (il) parle, s'appellent, encore d'un autre nom, les *flibustiers*, et « la capture d'un immense butin » n'est autre chose, au point de vue du droit des gens modernes, que le vol accompli sur une grande échelle. Nous ne saurions donc regretter que notre armée n'ait point participé à de pareils exploits, et nous espérons qu'ils ne tenteront pas plus notre laborieux et pacifique pays dans l'avenir qu'ils ne l'ont tenté dans le passé (80).

Même si les choses avaient bien tourné du point de vue des avantages matériels, il restait encore la morale...

A côté du projet chinois, qui fit grand bruit dans l'opinion, celui de la création d'une colonie pénitentiaire n'a traversé le ciel belge que comme une effluve légère. Mais il s'agissait bien, dans ce second cas également, d'un projet concret rendu public par l'entourage du duc de Brabant. Les textes méritent donc d'être analysés brièvement.

Le premier, qui fit connaître le projet à l'opinion, fut un article de BRIALMONT, qui parut simultanément dans le *Journal de l'Armée belge* — où il n'était pas signé — et dans l'édition belge de la *Revue britannique*, où il portait le nom de son auteur (81). BRIALMONT, dans cet article, se déclarait partisan sans réserve du système de la colonisation pénitentiaire. Comme à ce moment — nous sommes en 1860 —, il n'avait pas encore perdu l'espoir de faire acquérir par la Belgique une île au large de la Chine, il écrivait:

---

(80) *Economiste belge*, 23 mars 1861, p. 102.

(81) Considérations sur les colonies pénitentiaires, dans le *Journal de l'Armée belge*, t. XVIII, Bruxelles, 1860, p. 81-98; A. BRIALMONT: Des colonies pénitentiaires et de l'emprisonnement cellulaire, dans *Revue britannique, Edition franco-belge*, 1860, t. III, p. 296-304. — Sur l'édition belge de la *Revue britannique*, cf. R. GILSOUL: Les influences anglo-saxonnes sur les lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880 (Bruxelles, 1953, p. 28-29). Il est clair, à lire la correspondance du duc de Brabant, que celui-ci se servait de cette édition belge de la *Revue britannique* comme d'un organe personnel; cf. ses lettres à BRIALMONT des 29 octobre 1861, 24 novembre 1861 et 25 janvier 1862 dans P. CROKAERT: Brialmont. Eloge et Mémoires, *op. cit.*, p. 416, 418 et 423, et Brialmont, *op. cit.*, p. 135, 138 et 147.

Si la Belgique prenait possession d'une île pour la protection de son commerce avec l'Extrême-Orient, et que cette île fût assez étendue pour devenir le siège d'une petite colonie agricole, elle pourrait rendre au pays l'immense service de le débarrasser de ses citoyens les plus dangereux et les plus onéreux.

Ce texte est particulièrement intéressant, car on y trouve la trace, presque à coup sûr, des discussions entre BRIALMONT et le duc de Brabant. Dans le *Complément de l'œuvre de 1830*, nous l'avons vu, BRIALMONT repoussait l'idée de la création, dans son île chinoise, d'une colonie agricole (82). Le duc de Brabant, sans doute, a dû lui remontrer que son verdict de condamnation était trop absolu. BRIALMONT accepte cette fois la colonie agricole, sous forme de colonie pénitentiaire. Il conclut son étude par ces mots :

Nous verrions avec satisfaction la Belgique suivre l'exemple de l'Angleterre et de la France, en déportant ses criminels dans l'île dont vraisemblablement elle devra faire l'acquisition pour assurer ses futures relations commerciales avec la Chine et le Japon...

Notre proposition rencontrera sans doute autant d'adversaires que celle de fonder un établissement commercial sur les côtes de la Chine; mais, sur ce point comme sur l'autre, nous attendrons patiemment que la lumière se soit faite.

BRIALMONT, dans son article, pour vanter la déportation des criminels, avait vigoureusement critiqué le système de l'emprisonnement cellulaire. Un homme, aussitôt, se redressa sous l'outrage: DUCPÉTIAUX, dont toute l'œuvre était liée à l'illustration et à l'amélioration de l'emprisonnement cellulaire (83). Une polémique s'ensuivit. BRIALMONT, en 1861, publie un nouvel article dans la *Revue britannique*. Nouvelle critique du système cellulaire. Nouvelle apologie de la colonisation pénitentiaire. La finale seule est un peu modifiée, puisqu'il ne peut plus être question à cette date d'une île chinoise. BRIALMONT dit cette fois :

---

(82) Voir p. 497.

(83) Sur la polémique BRIALMONT-DUCPÉTIAUX, cf. E. RUBBENS: Edouard Ducpétiaux, 1804-1868, t. I (Bruxelles, 1922, p. 238-241).

On objectera que ce programme (de colonisation pénitentiaire) n'est pas applicable à la Belgique ni à d'autres Etats privés de colonies. L'objection est fondée; mais il me sera permis de répondre, en ce qui concerne la Belgique, que le moment n'est peut-être pas très éloigné où elle aura des possessions d'outre-mer.

La Belgique devra ce bienfait à l'intelligente sollicitude de son roi, dont les vues larges s'étendent bien au delà des horizons qu'assignent à notre activité nationale quelques hommes d'Etat timorés, trop satisfaits du présent et trop peu soucieux de l'avenir, atteints de cette maladie incurable que les Anglais appellent le *continentalisme* (84).

En 1862 enfin, et toujours dans la *Revue britannique*, une localisation précise va être proposée pour la colonie pénitentiaire que l'on recommande. Ce n'est plus BRIALMONT, cette fois, qui tient la plume, mais un auteur nommé « T.D.C. », initiales derrière lesquelles on découvre l'ancien officier de marine Thémistocle DUCOLOMBIER (85). Mais DUCOLOMBIER, tout porte à le croire, n'était pas l'auteur exclusif de l'article qu'il signait; le colonel GUILLAUME — futur général GUILLAUME —, directeur au ministère de la Guerre, y avait également collaboré (86), et GUILLAUME lui-même était en relations directes avec

---

(84) A. BRIALMONT: Le système cellulaire et la colonisation pénale. Réponse à M. Dupétioux, dans la *Revue britannique. Edition franco-belge*, 1861, t. I, p. 471-472.

(85) T.D.C.: Les îles Mariannes considérées comme siège d'une colonie de condamnés, de libérés et de travailleurs libres, dans la *Revue britannique. Edition franco-belge*, 1862, t. I, p. 284-296 et 407-411. Sur l'identification de T.D.C., cf. J.V. DE LE COURT: Dictionnaire des anonymes, *op. cit.*, p. 501, et L. LECONTE: Les ancêtres de notre Force navale (Bruxelles, 1952, p. 592). Un tirage à part de l'article qui se trouve à la Bibliothèque du Musée de l'Armée, et qui provient d'un membre de la famille de DUCOLOMBIER, confirme pleinement cette attribution (renseignement aimablement communiqué par M. A. DUCHESNE). Pour la biographie de DUCOLOMBIER, voir L. LECONTE, *loc. cit.*

(86) Nous possédons à cet égard une lettre fort précieuse adressée par le major GOFFINET, officier d'ordonnance du duc de Brabant, à son cousin et ami Jules LE JEUNE, le 9 septembre 1863. LE JEUNE s'intéressait à cette époque aux projets de colonisation du duc de Brabant. GOFFINET le documente et lui adressant les articles de la *Revue britannique* relatifs à la colonisation pénitentiaire. Il écrit:

« Mon cher Jules,

Tu trouveras dans les numéros ci-joints de la *Revue britannique* les articles dont je t'ai parlé:

— 1861, 6<sup>e</sup> livraison: article de BRIALMONT...

— 1862, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraison: Iles Mariannes (GUILLAUME);

— 1863, 6<sup>e</sup> livraison: article écrit par GUILLAUME d'après un ordre d'idée



le groupe des collaborateurs du duc de Brabant (87). Le patronage du duc, cette fois encore, est presque certain.

L'article de 1862 était intitulé: *Les îles Mariannes considérées comme siège d'une colonie de condamnés, de libérés et de travailleurs libres*. On y arrivait aux Mariannes par suite d'éliminations successives.

Nous rejetons tout d'abord l'idée, écrivait T.D.C., de nous établir soit sur un continent, soit sur une île trop vaste, comme nous aurions pu le faire sur les côtes septentrionales de la Patagonie, à la côte d'Afrique, à Madagascar ou à Bornéo; pareil établissement, convenable pour la France et l'Angleterre qui disposent de forces surabondantes, serait disproportionné avec nos ressources (88).

Les îles Salomon ? Elles sont « trop près de l'Equateur ». Les Nouvelles-Hébrides ? Elles offrent « de bonnes conditions de climat et de fertilité », mais elles sont « peuplées d'indigènes féroces, anthropophages », et il faudrait donc pour les occuper une conquête militaire, « ce qui n'est pas dans les tendances actuelles du pays ».

Ici, l'auteur de l'article ouvre d'ailleurs une parenthèse fort intéressante. Un jour viendra, écrit-il, où l'on ne répugnera plus en Belgique à l'idée d'une conquête coloniale.

Sans doute un jour, revenant à des notions plus claires, plus saines et plus exactes sur les avantages de la colonisation en général, ... nous en viendrons à reconnaître qu'un établissement colonial est une richesse pour la mère-patrie, un champ magnifique ouvert à ses talents, à ses forces vives, à ses ardentes énergies qui s'étiolent improductives dans les emplois subalternes, les rangs inférieurs de l'armée ou de la bureaucratie, et en même temps un refuge pour les Belges industriels

---

qui lui a été tracé » (Archives générales du Royaume, Papiers LE JEUNE, n° 59).

L'article de BRIALMONT de 1861 est celui cité ci-dessus à la note 84. Celui de GUILLAUME de 1863 est un article anonyme, *Du crime et de sa répression*, paru dans le t. I de 1863 de la *Revue britannique*, p. 472-483. La mention « Iles Mariannes (GUILLAUME) » est suffisamment claire par elle-même.

(87) La lettre de GOFFINET que nous venons de citer — avec l'allusion surtout à l'« ordre d'idée qui lui a été tracé » — en est un indice clair. Sur GUILLAUME, cf. la notice de A. WAUTERS dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1881, p. 239 et sv.

(88) Art. cité, p. 407.

que frappent les crises de toute espèce, ainsi que pour ces pauvres et vaillantes ouvrières menacées dans leur existence par l'état de gêne sociale que ces crises amènent, infortunées créatures qui trouveraient là-bas l'aisance, tandis qu'elles n'ont ici contre la faim d'autre ressource que la prostitution...

Le jour où ces idées seront admises, il sera temps de parler de conquêtes. On aura vu ce que des forces européennes en petit nombre peuvent faire chez les peuples peu civilisés... On se dira que nous aussi nous pouvons avec une poignée de soldats établir ou soutenir notre autorité dans un des archipels de la Polynésie, et y créer la colonie qui sera alors le vœu de tous (89).

Il n'est pas téméraire, pensons-nous, de trouver dans cette page un écho direct des grands textes du duc de Brabant, et peut-être un fragment du duc lui-même.

La conquête, en tout cas, étant provisoirement écartée, les Nouvelles-Hébrides le sont aussi. Les îles Fidji, ensuite, sont également éliminées: elles « ne sont pas assez connues en tous leurs détails pour qu'on puisse raisonner sur l'établissement pénal à former ».

On arrive ainsi aux Mariannes. T.D.C. en fait le plus vif éloge. Les meilleures conditions, selon lui, y sont réunies pour établir une colonie pénale. Il y a certes un petit inconvénient: c'est que les Mariannes, dépendant des Philippines, appartiennent à l'Espagne.

C'est vrai; mais si l'on jette les yeux sur une carte, on verra combien l'Espagne aurait encore à faire d'immenses sacrifices et d'efforts soutenus pour étendre son autorité effective sur ce splendide groupe des îles Philippines. Les Mariannes... ne sont qu'un point insignifiant, comme possession coloniale, comparées aux Philippines. Est-il donc déraisonnable de supposer qu'elle voudrait bien nous les céder à de bonnes conditions ? (90).

Et, animé par cet espoir, T.D.C. trace déjà en peu de mots le plan d'aménagement des îles pour leur transformation en colonie pénitentiaire.

---

(89) *Id.*, p. 407-408.

(90) *Id.*, p. 411.

Les réactions de la presse et de l'opinion ? Elles furent presque nulles. Mais ce que l'on trouve est, une fois encore, un écho à la préoccupation familière: combien tout cela nous coûtera-t-il ?

Le *Précurseur*, après avoir analysé l'étude de T.D.C., écrit:

Le plus grand défaut que nous trouvons au projet que nous venons d'exposer, c'est que sa réalisation serait très coûteuse. Il nous faudrait aux îles Mariannes une garnison permanente, une flottille assez considérable et une administration complète. Si l'on ajoute à cela les frais de transport et d'établissement, on arrive à un total qui dépasse de beaucoup nos ressources, épuisées qu'elles sont par les énormes dépenses militaires qui nous sont si malheureusement imposées. Une colonie qui nous permettrait de supprimer nos bagnes et nos prisons serait sans contredit une acquisition excellente, mais combien nous coûterait-elle ? (91).

\* \* \*

On le voit: les tendances doctrinales dominantes, les idées courantes sur le caractère onéreux des colonies et des entreprises d'outre-mer, la mentalité même des Belges — que nous évoquions au début de cet article —, tout se combinait pour faire obstacle aux ambitions que le duc de Brabant nourrissait pour son pays. Il ne lui restait dès lors qu'une issue: se lancer dans une entreprise personnelle, sans le secours de l'Etat, avec ses ressources propres. C'est la voie que, devenu souverain, il choisira, et dans laquelle il triomphera.

Le 23 novembre 1964

---

(91) *Le Précurseur*, 5 juin 1862.

**C.-A. Tamse. — Een verwaarloosd aspekt van de  
Belgische buitenlandse politiek :  
het expansionisme van de jaren 1860 \***

Tijdens de regering van LEOPOLD I, ja eigenlijk tot 1870, is de Belgische Staat steeds bedreigd geweest door het Franse annexionisme. Pas door de Frans-Duitse oorlog van 1870 verschoof het Europese machtsevenwicht zozeer in het nadeel van Frankrijk dat een bedreiging van België van die zijde onwaarschijnlijk was geworden.

Het is bekend dat de Belgische regering sinds de onafhankelijkheid de ontwikkelingen in de Europese politiek nauwlettend volgde en dat speciaal koning LEOPOLD I zijn diplomatiek aanzien en zijn familieverbintenissen placht te gebruiken om bij internationale politieke crisis matigend op te treden (1).

Zulke politieke verwickelingen konden immers van België weer een Europees slagveld maken en dat zou noodlottig kunnen zijn geworden voor deze jonge staat aan welks duurzaamheid nog jarenlang internationaal getwijfeld werd.

De historische studies die aan de Belgische buitenlandse politiek van na 1831 zijn gewijd, besteden natuurlijk vrijwel alle aandacht aan de voor België vaak zo gevaarlijke internationale situatie en aan de risico's die eruit konden voortvloeien voor de onafhankelijkheid (2).

---

\* Nota opgesteld in het kader der activiteiten van de Commissie voor Geschiedenis (*Meded. K.B.K.I.*, 1952, 1065-1067) en voorgelegd tijdens de zitting van 10 februari 1965 van voornoemde Commissie met het oog op het *Gedenkboek 1965* (*Meded. K.A.O.W.*, 1963, afl. 4, blz. 629).

(1) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, X, 1 en 5.

(2) Zo bijvoorbeeld: A. DE RIDDER: *La Belgique et les puissances européennes* (*Histoire de la Belgique contemporaine*, 3 dln., Brussel 1928-1930, I, 120 volg). — J. GARSOU: *Les relations extérieures de la Belgique (1839-1914)* (Brussel, 1946).

Daardoor krijgt men de indruk alsof de Belgische buitenlandse politiek alleen uit was op het handhaven van de bestaande toestand en alleen defensief van aard was. Natuurlijk was dat de belangrijkste tendentie in het buitenlandse beleid, en er waren redenen te over voor een behoedzame Belgische buitenlandse politiek. De Nederlandse koningen WILLEM I en WILLEM II koesterden immers nog lange tijd hoop op herstel van hun Huis op de Belgische troon. Pas in het midden van de jaren 1840 nam de restauratietendens in de politiek van koning WILLEM II af (3).

Een andere bedreiging voor België was in de jaren 1840 het streven van Frankrijk en in mindere mate ook dat van het Tolverbond een zo nauwe douane-unie met België sluiten, dat de onafhankelijkheid van het kleine land erdoor zeker in de knel zou zijn gekomen (4). Elke politieke crisis die Europa na 1839 (5) meemaakte scheen verder een ogenblik België in gevaar te brengen; ondanks het feit dat het land de verwikkelingen van het jaar 1848 goed doorstaan had bleef ook daarna zijn internationale positie moeilijk genoeg. Van de Tweede Republiek verwachtte men niet dezelfde terughoudendheid met betrekking tot de Belgische onafhankelijkheid die men LEOPOLD'S schoonvader LOUIS PHILIPPE nog kon toeschrijven (6). Toen LODEWIJK NAPOLEON in Frankrijk aan de macht gekomen was, groeide de ongerustheid in België over de Franse politiek nog, want algemeen werd aan deze BONAPARTE de wens toegeschreven de territoriale regelingen van het Wener Kongres weer on-

---

(3) WILLEM I's streven naar restauratie: J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (1815-1851). Historische studies uitgegeven vanwege het Instituut voor Geschiedenis der Rijksuniversiteit te Utrecht, V (Groningen-Djakarta 1955, 1, *passim*).

Omstreeks 1846 was het conservatieve element in de politiek van WILLEM II zozeer toegenomen, dat zijn verlangen naar herstel op de Belgische troon erdoor op de achtergrond raakte (J.-C. BOOGMAN, *op. cit.*, I, 70).

Het is overigens merkwaardig dat in 1848 in België nog vrees bestond voor een Nederlandse restauratiepoging. — A. DE RIDDER: La crise de la neutralité belge de 1848, le dossier diplomatique (Brussel, 1928, II dln., I, XVII-XX).

(4) A. DE RIDDER: La Belgique (125-129).

(5) Men denke hierbij aan de crisis van 1840, 1848, 1851, 1854-1856, 1859 1864-1868, 1870.

(6) M. HUISMAN: La crise révolutionnaire de 1848 et le rapprochement hollando-belge (*Bijdragen voor de Vaderlandse Geschiedenis en Oudheidkunde*, 7de reeks III, VI, 1935).

gedaan te maken; daartoe behoorde misschien ook de Belgische-Franse grens, zo vreesde men. Bezorgdheid over deze Franse politiek leidde in de jaren 1851 en 1852 zelfs tot internationale diplomatieke kontakten over eventuele hulp aan België (7). En al maakte de Frans-Engelse toenadering tijdens de Krimoorlog een direkte inlijving van België bij Frankrijk onmogelijk omdat Engeland zich zeker zou verzet hebben tegen zo'n verschuiving van het machtsevenwicht aan de overzijde van het Kanaal, de Franse druk op België bleef enigermate voortduren. Geregeld diende de Franse diplomatie bij de Belgische Regering protesten in tegen anti-Napoleontische publikaties van de — vaak door Franse emigranten geleide — Belgische pers. Tenslotte leidde dit tot een herziening van de Belgische perswetgeving (8).

Voor al de jaren 1860 waren hachelijk voor alle kleine Europese staatjes. Sinds 1859 leek het erop alsof de toepassing van het nationaliteitenbeginsel in Europa zou leiden tot de vorming van grote nationale staten, een ontwikkeling waarbij voor de kleine landen geen reden van bestaan meer zou zijn. Het verdwijnen van oude historische staatjes van de tweede of derde rang in Italië en later ook in Duitsland scheen in deze richting te wijzen (9). Staten zonder een eigen taal zoals Zwitserland en België pasten zo gezien wel heel slecht in die ontwikkeling. In België, waar de taalgrens en de staatsgrens nu eenmaal niet samenvielen, kon men voor de Italiaanse eenheidsbeweging geen onverdeelde bewondering opbrengen en zo sloeg men omstreeks 1859 in België elke wijziging van de territoriale toestand in Europa zoals hij in 1815 was vastgelegd, met ongerustheid gade. Tijdens de inlijving van Savoie en Nice bij Frankrijk heerste er in Brussel zelfs enige tijd een paniekstemming vanwege het precedent dat ermee geschapen leek

---

(7) M. HUISMAN: Le problème de la sécurité de la Belgique et des Pays-Bas à l'avènement du Second Empire (*Revue de l'Université de Bruxelles*, april 1928, 33ste jrg. 257 vlg.).

(8) A. DE RIDDER: La Belgique (155-162).

(9) Dit was bijvoorbeeld de redenering in de diplomatieke circulaire van de Franse Minister van Buitenlandse Zaken a.i., de Markies DE LA VALETTE (in september 1866). *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* (Parijs, 1921, XII, nr. 3598, 301).

(10). Hierbij kwam nog dat Engeland, de traditionele beschermer van de kleine Europese staten, zich hoe langer hoe minder wenste bezig te houden met de politiek op het vasteland.

De vernedering van Denemarken door Pruisen en Oostenrijk in 1864 zonder dat Engeland tussenbeide was gekomen, was een slecht voorteken voor een klein land als België (11). Men realiseerde zich er dat de mogelijkheid bestond dat Frankrijk en Pruisen wederzijds concessies zouden kunnen doen aan elkaars expansionisme, waarbij tegenover een Pruisische uitbreiding in Duitsland Franse expansie ten koste van België zou staan (12).

Voegt men bij dit alles nog het internationaal steeds opduikende gerucht dat na de (al jaren te voorziene) dood van LEOPOLD I België ineen zou storten ten gevolge van de interne politieke tegenstellingen, dan kan men wel begrijpen dat de ongerustheid in Belgische regeringskringen ten aanzien van de internationale politieke toestand niet overdreven was. Dat men zich in België niet ten onrechte bezorgd maakte blijkt wel uit het ontwerpverdrag dat de Franse ambassadeur in Berlijn, BENEDETTI, in augustus 1866 aan BISMARCK aanbood en waarbij onder andere voorzien was in een Franse inlijving van België. Het is dus stellig juist dat ten gevolge van de hierboven geschetste hachelijke positie van België een buitenlands beleid gevoerd werd dat sterk gericht was op het handhaven van de onafhankelijkheid van het land en dat defensieve tendenties en behoedzaamheid daarbij de boventoon voerden.

\* \* \*

---

(10) L. WILS: Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek (Antwerpen, 1963, 106, 112 vlg.).

(11) „Il ne fallait sans cela pas trop compter sur l'appui des autres comme l'avait prouvé la guerre du Danemark" aldus LEOPOLD I in een gesprek met de Nederlandse gezant te Brussel, J.-L.-H.-A. baron GERICKE van HERWIJNEN. — C.-G. GERRETSON: De Tusschenwateren (Haarlem z.j., nr. 116).

(12) Die ongerustheid over België's lot bleek bijvoorbeeld uit de brieven waarin A. LAMBERMONT, de sekretaris-generaal van het Belgisch Ministerie van Buitenlandse Zaken, aan de gezant te Parijs, baron BEYENS, om inlichtingen vroeg over de Franse plannen met betrekking tot eventuele territoriale veranderingen in Europa (Archief Buitenlandse Zaken Brussel, Papiers laissés par le baron LAMBERMONT, III, 2; Lambermont aan Beyens, 21 juni en 25 juli 1864.)



Toch bestond er een dynamische, op de uitbreiding van de invloed en van het grondgebied gerichte tendentie in de Belgische buitenlandse politiek, gebaseerd op een groot vertrouwen in de toekomst en in de zending van het land. Zij heeft echter niet tot een tastbaar resultaat geleid en dat is wellicht de reden dat er tot voor kort weinig aandacht aan werd besteed (13). Voor een goed begrip van de Belgische buitenlandse politiek in al haar schakeringen is het evenwel nodig ook met deze tendentie rekening te houden, omdat anders bepaalde uitingen en handelingen van de Belgische diplomaten en hoge ambtenaren volkomen onbegrijpelijk zouden blijven. De doeleinden die deze dynamische en vaak ook optimistische politiek nastreefde lijken op het eerste gezicht nogal verschillend van aard.

Zo kon er daarbij sprake zijn van een samengaan van België met het Rijnland, van nauwe samenwerking met Nederland of van een federatie van die drie gebieden die dan een bufferstaat zouden vormen waarin België natuurlijk een grote rol zou moeten spelen. De verklaring van dit verschijnsel is even samengesteld als deze expansieve stroming zelf.

België was een van de eerste Europese staten waar de industriële revolutie had plaats gevonden; met die economische ontwikkeling was de opkomst van een zelfbewuste en optimistische industriële burgerij gepaard gegaan. En niet alleen op industrieel gebied, ook op constitutioneel terrein behoorde België tot de vooruitstrevendste staten van Europa; de grondwet van 1831 werd lange tijd door de Europese liberalen als een modelvoorbeeld beschouwd, een omstandigheid die de Belgen natuurlijk niet ontgaan is. Er bestonden dus redenen voor Belgische trots en voor het gevoel van eigenwaarde, terwijl het mogelijk was dat de dynamiek en het zelfbewustzijn van de industriële burgerij ook op de rest van dat deel van de bevolking dat het bestuur van het land in handen had, een

---

(13) De inspirerende rede van Prof. BOOGMAN heeft de verschillende stromingen in de Belgische buitenlandse politiek voor het eerst duidelijk uiteengezet. Het is dan ook niet verwonderlijk dat dit artikel vaak op zijn opvattingen teruggaat. J.-C. BOOGMAN: *Achtergronden en algemene tendenties van het buitenlandse beleid van Nederland en België in het midden van de 19de eeuw (Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap, Groningen, 1962, dl. 76, 43 vlg.)*.



inspirerende invloed had. De mentaliteit van de industriële burgerij kan dus een algemeen gedeeld besef van Belgische vooruitgang hebben overgebracht op andere leden van de elite; met zekerheid valt niet te zeggen in hoeverre die dynamiek ook de niet-industriële burgerij en de in België toch altijd nog belangrijke adel doordrong. Treffend blijft het evenwel dat men optimistische en van zelfvertrouwen getuigende geluiden hoort ondanks de vaak zo hachelijke positie van het land.

Zo zag men de neutraliteit van het land niet louter als een beperking van de soevereiniteit; men stelde haar soms ook voor als een garantie die het land verkregen had om zijn roeping te kunnen vervullen als een neutrale bufferstaat, en zo was het mogelijk dat Belgische staatslieden in de jaren 1860 met de gedachte speelden op de een of andere wijze die neutrale zone uit te breiden.

Historische associaties met vroegere tussenrijken zoals Lotharingen en Bourgondië hebben op sommige politici en denkers grote indruk gemaakt. Het beklemtonen van de Bourgondische traditie tijdens de periode van het Verenigd Koninkrijk en wellicht ook de vaak gehuldigde opvatting dat de hele Belgische bevolking, ondanks de bestaande verschillen in taal, van Germaanse oorsprong was, hebben in bepaalde gevallen bijgedragen tot de Belgische plannen om met het Rijnland en met Nederland tot een vorm van nauwe samenwerking te komen (14). Sommige Belgen was het er in 1830 niet om te doen geweest een volledige scheiding in het Verenigd Koninkrijk teweeg te brengen, maar eerder om er de overheersende positie van de Nederlanders over te nemen door wat men een volledige toepassing van de grondwet achtte; deze omstandigheid heeft bepaalde plannen voor een vergaande Nederlands-Belgische samenwerking zeker ook beïnvloed.

Een andere reden voor een dynamische buitenlandse politiek was de voor België zo onbevredigende territoriale regeling van

---

(14) Het besef van de gemeenschappelijke Germaanse afstamming van het Belgisch volk vindt men bij de historicus GÉRARD, maar ook bij andere liberale geschiedschrijvers treft men de gedachte wel aan. Opvallend is daarbij tevens de anti-Franse gezindheid van talloze Belgische historici. F. VERCAUTEREN: *Cent ans d'histoire nationale en Belgique (Notre Passé, Brussel, 1959, I, 188-191)*.

1839. Van 1830 tot 1839 hadden de tegenwoordige Nederlandse provincie Limburg (minus de vesting Maastricht) en het huidige Groot-Hertogdom Luxemburg (minus de vesting Luxemburg) onder Belgisch bestuur gestaan. Zonder dat met de pro-Belgische gevoelens van de bevolking rekening werd gehouden waren deze gebieden in 1839 respectievelijk aan Nederland en aan de Koning-Groot-Hertog toegefallen. Ondanks hevig verzet moest België voorlopig in deze regeling berusten, maar onmiddellijk ontstond een Belgisch irredentisme als een heimelijke maar niet te loochenen onderstroming in de Belgische buitenlandse politiek (15).

Ook de toestand in de Scheldemond was voor België verre van bevredigend. Nederland bezat immers de soevereiniteit over deze uitgang naar zee die voor België van zo groot belang was. Daarom streefde men er naar het verwerven van de medesoevereiniteit over de mond van de rivier. Die verandering van de Belgische rechtspositie aldaar zou meteen in de gewenste zin tot stand komen als men Zeeuws-Vlaanderen kon inlijven, en daarmee de gehele linker-Scheldeoever van België zou zijn. Daarom was ook van inlijving van dit gebied sprake, hoewel het Belgisch belang bij de Scheldemond en de zeer nauwe verwantschap tussen België en Zeeuws-Vlaanderen op allerlei gebied, in dit geval als argumenten werden gebruikt omdat van een beroep op de pro-Belgische stemming van de bevolking aldaar in 1830 geen sprake kon zijn; in zoverre bestond er dus verschil met de andere irredenta. Het irredentisme kon voorts geïntegreerd worden in de expansieve politiek; de hereniging met in 1839 verloren gebieden werd dan als een eerste stap gezien naar een groter België dat over de Schelde, de Rijn en de Moezel zou kunnen beschikken als natuurlijke grenzen, waardoor het zijn zending als neutrale bufferstaat in de traditie van vroegere tussenrijken, beter kon vervullen.

Wij zullen eerst trachten na te gaan welke irredentistische tendenties in België en in de buitenlandse politiek van het

---

(15) Het woord irredentisme wordt hier gebruikt in neutrale zin; in België werd het niet gebezigd voor dit verschijnsel, maar men sprak er van hereniging met „nos anciens frères”.

land ten opzichte van Nederland te vinden waren. Daarna zullen wij zien in hoeverre dit irredentisme paste in het ruimere kader van het Belgische expansionisme. De in België bestaande belangstelling voor een vorm van aansluiting van het Rijnland en de invloed die dit heeft gehad op de buitenlandse politiek, verdienen een aparte studie. Verschijnselen als het streven van het linkse unionisme naar een aktievere Belgische politiek ten opzichte van het Rijnland in de jaren 1830, Adolphe BARTELS' perskampagne voor een Belgisch-Rijnlandse federatie en de in 1848 in republikeinse kring nagestreefde vereniging van Nederland, België en het Rijnland, zullen wij hier dan ook slechts terloops vermelden (16).

Allereerst zullen wij even onze aandacht richten op de officiële betrekkingen tussen Nederland en België sinds 1839. De verstandhouding tussen de beide landen was sterk afhankelijk van de internationale politieke toestand; dreigde er een Europese politieke crisis die gevaar zou kunnen opleveren voor de beide landen, dan zochten zij snel toenadering tot elkaar (17). Maar wanneer de internationale spanning afnam, kwamen ook de oude geschilpunten weer boven. Daarom kan men de betrekkingen tussen de beide landen wel typeren als een thermometer voor de internationale situatie van die tijd. Omdat de gemeenschappelijke grenzen van Nederland en België verre van natuurlijk waren en grensoverschrijdende rivieren de situatie nog onoverzichtelijker maakten, was er stof voor wrijving te over. Hierbij denke men alleen maar aan de Maaskwestie (1850-1863) en de Scheldekwestie (1846-1868) (18). De manier waarop Noord en Zuid in 1830-1839 uiteen waren gegaan maakte dat van een sfeer van vriendschappelijkheid of inschikkelijkheid in hun betrekkingen geen sprake kon zijn.

---

(16) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, IX, 13, 367. — J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (II, 373 volg.) en Achtergronden (66 volg.).

(17) A. DE RIDDER: *La Belgique (passim)*.

(18) E. CANTILLON: Thorbecke en de Maaskwestie (*Nederlandse Historiebladen*, 1ste jrg., 1938, I, 228-257, II, 348-380).

Voor de Scheldekwestie bestaat geen goed overzicht; naast GERRETSON's: Tusschenwateren, raadplege men het journalistieke artikel van J. GARSOU: La tension hollando-belge de 1866 (*Revue catholique des Idées et des Faits*, 1934, 7 en 14 sept.), en de beperkte bronnenpublicatie van H.-G.-L. baron GUILLAUME: L'Escaut depuis 1830 (2 dln., Brussel, 1902).

Zoals gezegd bestond er in België grote wrevel over de scheidingsbepalingen van 1839. Dit leidde tot de wens om bepaalde gebieden terug te krijgen, een stroming die wij irredentisme noemden; het ging hierbij om de huidige provincie Nederlands Limburg, het in een personele unie met Nederland verbonden Groot-Hertogdom Luxemburg en Zeeuws-Vlaanderen. De verwerving van laatstgenoemd gebied zou bovendien het beste middel zijn om de voor België zo onbevredigende toestand in de Scheldemond te veranderen en om zo de begeerde medesoevereiniteit over de riviermond te krijgen.

Het overwegend Rooms-katholieke Limburg was zeker tegen de wil van de bewoners in 1839 bij het toen zo duidelijk Protestante Noorden gevoegd. De bevolking had in 1830 meteen de zijde van de opstand gekozen, het Belgisch bestuur tijdens de *status quo* was er goed bevallen en zo kwam het dat het scheiden voor Belgen en Limburgers heel moeilijk was (19). Tot ongeveer 1849 bleef de bevolking van Limburg fel anti-Nederlands; het liefst zou men er Belg zijn geworden. Weliswaar voerden de Limburgers in 1844 en 1848 een hevige separatistische aktie voor de onafhankelijkheid van het Hertogdom en nauwere banden met de Duitse Bond. Dat gebeurde echter meer omdat men geen aansluiting bij België kon verwachten en in elk geval van Nederland los wilde, dan dat er duidelijk pro-Duitse gevoelens in Limburg bestonden (20). Het verzet in België tegen de territoriale regeling van 1839 was zoals gezegd, fel geweest; het streven Limburg en vooral Maastricht, „de sleutel van de Maas”, terug te krijgen, bleef in België lange tijd bestaan. Tegenover Limburgse toenadering stond koning LEOPOLD I echter gereserveerd.

In 1843 gaf hij de ontevreden Limburgers dan ook geen hoop op zijn steun voor hun niet te verwezenlijken ruilplan waarbij Limburg aan België zou komen, tegen de afstand van Waals Luxemburg aan Oranje-Nassau of tegen een geldelijke vergoeding. In 1848 hebben de Limburgers wellicht weer kon-

---

(19) J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (I, 14 vlg. 32, 47 vlg.).

(20) J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (1844: I, 199 vlg.; 1848: II, 33 vlg.; 369 vlg.; 504 vlg.; 631, 672).

takt gezocht met LEOPOLD I, maar toen was het met het oog op de voor België zo belangrijke goede verstandhouding met Nederland niet mogelijk om hierop in te gaan (21). Het Belgisch irredentisme bleef ook na 1848 bestaan; in brieven van de Belgische gezantschapssecretaris in Den Haag, J. JOORIS, nl. in een brief waarin sprake was van een wonderlijk ruilplan (22), en in een schrijven dat duidelijk onder de invloed van de door de Schelde-kwestie oplaaiende anti-Nederlandse gevoelens stond (23), vinden wij Limburg genoemd als een van de gebieden die in 1839 ruw van België waren losgescheurd, en weer bij dit land dienden te worden gevoegd. Ook in de meer expansionistische plannen van Emile BANNING en FISCO zullen wij herenigingswensen met betrekking tot Limburg aantreffen. Het irredentisme beleefde tenslotte na de eerste Wereldoorlog nog een korte opleving (24).

Ook de Luxemburgers waren in 1830 in opstand gekomen tegen de Regering en ook hier was de territoriale regeling anders uitgevallen dan men in Luxemburg en in België gehoopt had (25).

De pro-Belgische gevoelens waren in dit Duits sprekend deel van Luxemburg evenwel nooit zo groot geweest als in Limburg. In 1848 waren de Luxemburgse liberalen eerder voor de onafhankelijkheid van het Groot-Hertogdom gestemd dan voor een aansluiting bij België, terwijl de Rooms-Katholieken nauwere banden met Duitsland niet zouden hebben afgewezen.

---

(21) J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (I, 207, II, 439 vlg.).

Wel werd in Belgisch republikeinse kring geijverd voor de hereniging met Limburg en Luxemburg (*Idem*, II, 441). In Frankfortse liberale kringen werd wel gedacht aan de mogelijkheid LEOPOLD I Duits Keizer te maken; België zou in dat geval, eventueel vergroot met het Rijnland en Limburg, tot de Duitse Bond toetreden. Dit plan kan LEOPOLD I wel hebben aangelokt, maar de Belgische openbare mening was er bepaald tegen (*Idem*, II, 374 vlg.).

(22) Luxemburg zou volgens dat plan aan Frankrijk komen, Limburg zou aan België worden afgestaan en als vergoeding zou Nederland Kleef en Oost-Friesland verkrijgen van het zich elders in Duitsland uitbreidende Pruisen (Algemeen Rijksarchief Brussel, verzameling ROGIER, 135, JOORIS aan ROGIER, 22 juli 1866).

(23) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, documents LAMBERMONT (1851-1875), 135, JOORIS aan LAMBERMONT, 23 augustus 1866). Ook Zeeuws-Vlaanderen verlangde JOORIS hier terug, afgezien van Limburg en Maastricht.

(24) J.-C. BOOGMAN: Achtergronden (48 vlg.).

(25) J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (I, 14 vlg., 47 vlg., 56).

In de volgende jaren voerde de Luxemburgse Regering een onafhankelijkheidspolitiek, wat nog niet hoefde te duiden op een Luxemburgs nationalisme; pro-Belgische propaganda werd echter meer vanuit Waals-Luxemburg gevoerd dan dat dit in het Groot-Hertogdom zelf gebeurde (26). In België streefde men zeker naar hereniging met Luxemburg. In 1841 probeerde de Belgische diplomatie de ondertekening door WILLEM II van het verdrag waarbij Luxemburg toetrad tot het Tolverbond, tegen te houden; een zo sterke band met de Duitse staten die leden van het Tolverbond waren zou een hereniging met België natuurlijk ten zeerste bemoeilijkt hebben (27). In 1848 dachten sommige politici in Waals-Luxemburg aan de mogelijkheid om de regeling van 1839 ongedaan te maken, maar zij hoopten toen eerder op de stichting van een onafhankelijke staat die beide delen van Luxemburg zou omvatten dan op een hereniging met België (28). De Belgische buitenlandse politiek moest in deze situatie wel heel voorzichtig zijn; in verband met de zozeer wenselijke goede verstandhouding met Nederland was men wel gedwongen de verlangens met betrekking tot Luxemburg te onderdrukken.

Een wijziging van het verdrag van 1839 was in de gegeven situatie van 1848 internationaal politiek gezien te gevaarlijk (29).

Toch is het opvallend hoe nauwkeurig de Belgische gezant in Den Haag, generaal P. WILLMAR, zijn Regering in 1848 steeds op de hoogte hield van alle ontwikkelingen met betrekking tot Luxemburg (30).

Tenslotte deed de Belgische Regering een voorstel aan WILLEM II om de Luxemburgse douane-unie met het Tolverbond te

---

(26) J.-C. BOOGMAN: *Op. cit.*, II, 303, 305, 783. Men denke hierbij ook aan de perskampagne die in 1867 vanuit Arlon gevoerd werd: J. GARSOU: *Le Grand-Duché de Luxembourg entre la Belgique, la France et la Prusse 1867-1871 (Cahiers Luxembourgeois, 1936, 1937)*. — M. WALRAET: *Emile Banning, un grand Belge, 1836-1898* (Brussel, 1945, 29/30).

(27) F.-J. DUPARC: *Willem II, België en Luxemburg* (Den Haag, 1933, 21 vlg.). — J.-C. BOOGMAN: *Nederland en de Duitse Bond, I, hoofdst. III 1*.

(28) J.-C. BOOGMAN: *Op. cit.*, II, 305.

(29) M. HUISMAN: *La crise révolutionnaire* (20 vlg.). — J.-C. BOOGMAN: *Op. cit.*, II, 307, 333.

(30) A. DE RIDDER: *La crise de la neutralité belge (passim)*.

vervangen door een tolunie met België. Deze poging om de banden tussen België en Luxemburg te verstevigen ontweek WILLEM II echter op handige wijze (31). In 1851 leek zich een kans voor te doen Luxemburg weer met België te verbinden. De Nederlandse minister van Buitenlandse Zaken, H. VAN SONSBEECK, wisselde in een gesprek met de Belgische gezant WILLMAR (naar hij meende) vrijblijvend van gedachten over een naar alle waarschijnlijkheid Belgisch plan om Luxemburg tegen een geldelijke schadeloosstelling weer met Waals-Luxemburg te herenigen, en koning LEOPOLD voor beide gebieden te laten toetreden tot de Duitse Bond. Dit plan had voor Nederland de aantrekkelijke kant dat Nederlands Limburg dan op zou houden lid van de Bond te zijn. De Nederlandse Minister meende dat het gesprek geheel vrijblijvend was; na de stellige weigering van koning-groot-hertog WILLEM III op dit plan in te gaan, was voor Nederland de hele kwestie van de baan.

In België bleef de zaak echter nog narommelen; zelfs werd er een (later weer ingetrokken) instructie over de zaak naar de Belgische gezant te Parijs, F. ROGIER, gestuurd (32). Hoe het ook zij, de Belgische belangstelling voor Luxemburg bleek wel zeer duidelijk.

Toen het in 1867 niet aan Frankrijk lukte om Luxemburg in te lijven en de situatie van het Groot-Hertogdom zwevende leek, zag de Belgische minister van Buitenlandse Zaken, Ch. ROGIER, hierin een kans voor de verwezenlijking van zijn ideaal Luxemburg weer bij België te voegen (33). De voorstanders van een voorzichtige Belgische buitenlandse politiek in het Kabinet, onder leiding van ROGIER's rivaal, FRÈRE-ORBAN, en een deel van de Belgische pers, verzetten zich echter tegen

---

(31) J.-C. BOOGMAN: Nederland en de Duitse Bond (II, 307<sup>1</sup>).

(32) E. DISCAILLES: Trois dates de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg 1839, 1851, 1867 (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres*, 1907, 298-327). — J.-C. BOOGMAN: *Op. cit.*, II, 782-784.

(33) E. BANNING, die in 1866 aan ROGIER's kabinet verbonden was als sekretaris, moest voor de Minister een memorie opstellen waarin diens standpunt over de oplossing van de Luxemburgse kwestie van de nodige argumenten zou worden voorzien: *La solution belge* (Algemeen Rijksarchief Brussel, verz. Banning, 54).



deze volgens hen op dat ogenblik te gevaarlijke politiek van ROGIER. Deze behoedzame tendens kreeg tenslotte de overhand en gezant S. VAN DE WEYER werd geïnstrueerd om op de konferentie die te Londen over de toekomstige status van Luxemburg zou worden gehouden, de hereniging met België niet zelf ter tafel te brengen. Alleen als derden erover zouden beginnen en men op algemene instemming kon rekenen, mocht VAN DE WEYER het Belgische verlangen kenbaar maken (34). De toenmalige situatie was inderdaad gevaarlijk genoeg, zoals wel bleek uit het voorstel van de Oostenrijkse minister van Buitenlandse Zaken, VON BEUST, om Luxemburg bij België te voegen en Frankrijk daarvoor in Zuid-België schadeloosstelling te geven. Dat zou een eerste stap in de richting van aantasting van de integriteit van het Belgisch grondgebied zijn geweest (35).

Vlak voor de Londense Konferentie bracht ROGIER de mogelijkheid van een Belgische aankoop van Luxemburg ter sprake in een onderhoud met de Nederlandse gezant GERICKE. In een verslag van dit gesprek dat GERICKE aan J.-W. VAN LANSBERGE, de sekretaris van de Nederlandse Minister van Buitenlandse Zaken, zond, verklaarde hij dat het hem spijten zou als Luxemburg aan België zou komen (36).

Men kan zich wel afvragen of er in Nederland ooit steun voor ROGIER's opzet zou kunnen zijn geweest, als een Nederlander als GERICKE die België zo goed gezind was, er al niet voor voelde.

De Schelde-kwestie was in de wintermaanden van 1866-67 in een kritiek stadium geweest, wat de hartstochten in Nederland en België zozeer had doen oplaaien dat allerlei herinneringen aan 1830 weer waren boven gekomen, zo moet men hierbij nog bedenken. De Luxemburgse kwestie van 1867 betekende evenwel nog niet het einde van de Belgische belangstelling voor de hereniging. Zelfs in 1868 verwachtte A. baron DU JARDIN, die na de Belgische koerswijziging in de Scheldekwestie

---

(34) P. HYMANS: *Frère-Orban* (2 dln., Brussel 1905-1910, II, 141 vlg.). — J. GARSOU: *Les débuts d'un grand Règne* (2 dln., Brussel 1931-1934, II, 75 vlg.).

(35) J. GARSOU: *Op cit.*, II, 82.

(36) Algemeen Rijksarchief Den Haag, verz. van Lansberge, 104, GERICKE aan VAN LANSBERGE, ? 1867.



snel van Den Haag naar Londen was overgeplaatst als gezant, dat Luxemburg weer aan de orde zou komen (37). Niet alleen een wat overspannen geest als DU JARDIN hoopte zoiets, ook de bekwame sekretaris-generaal van Buitenlandse Zaken, A. LAMBERMONT, vroeg zich in een strikt vertrouwelijke brief aan DU JARDIN's opvolger in Den Haag, N.-A. baron DE BEAULIEU, af hoe men een eventuele verwerving van Luxemburg het beste bij WILLEM III ter sprake zou kunnen brengen; het zou voor alle partijen de beste oplossing zijn als het Groot-Hertogdom bij België kwam, zo schreef hij (38).

De mond van de Wester-Schelde was in 1839 in Nederlandse handen gebleven. Weliswaar werden het toezicht op de Scheldemonding en de onderhoudswerken aldaar gemeenschappelijk verricht zodat de juridische positie van Nederland onduidelijk kon schijnen, maar de Nederlandse soevereiniteit was onaangetast gebleven. Deze toestand was voor België uitermate onbevredigend, omdat de grootste zeehaven en tevens de economische hoofdstad van het land, zich voor de verbinding met zee moest bedienen van een Nederlands vaarwater. De herinnering aan de eeuwenlange sluiting van de Schelde door de Nederlanders, versterkt door de tijdelijke sluiting tijdens de opstand van 1830, en het risico dat de door de Nederlanders ontworpen afdamming van Kreekrak en Sloe nadelig konden zijn voor de Schelde-Rijnverbinding en voor de bedding van de Wester-Schelde zelf, droegen ertoe bij dat men in België probeerde de medesoevereiniteit over de mond van de rivier te krijgen; zodoende kon men dan de Belgische belangen in dat gebied veilig stellen. Vooral toen Antwerpen in 1859 bestemd werd te dienen als het nationale bolwerk waarop men zich in tijd van oorlog kon terugtrekken, werd de Nederlandse soevereiniteit over de verbinding met de zee ook uit strategisch oogpunt ongewenst. Al in 1839 werd het Belgische streven naar medesoevereiniteit over de mond van de rivier onderkend door de Nederlandse leden van de gemengde kommissie die de wijze

---

(37) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, documents Lambermont (1851-1875), 147, DU JARDIN aan LAMBERMONT, 4 juli 1868.

(38) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, documents Lambermont (1851-1875), 146, LAMBERMONT aan DE BEAULIEU 12 juni 1868.

van tolheffing op de Wester-Schelde moest vaststellen (39). In de diplomatieke korrespondentie over de Schelde-kwestie komt de Belgische pretentie van het bezit van de medesoevereiniteit steeds naar voren (40). ROGIER was gewoon, aldus GERICKE, „een zeker regt van medesoevereiniteit” met betrekking tot de Schelde in te roepen (41). In de uiteenzetting van de Schelde-kwestie die ROGIER's voorganger aan Buitenlandse Zaken, DE VRIÈRE, aan de Belgische gezanten zond, bespeurde DU JARDIN, die in 1858 nog gezant te Frankfort was, ook de pretentie van Belgische medesoevereiniteit (42).

Dit streven naar een gunstiger Belgische rechtspositie in het gebied van de Scheldemond ging soms samen met het irredentisme. Een onfeilbaar middel om de medesoevereiniteit te krijgen was natuurlijk de inlijving van Zeeuws-Vlaanderen, waarmee de hele linkeroever van de Schelde in Belgisch bezit zou zijn (43). Het is geen wonder dat wij Zeeuws-Vlaanderen in een adem met andere door België te verwerven gebieden zagen noemen door de Belgische legatie-sekretaris J. JOORIS (44); ook anderen dachten er zo over, zo zullen wij nog zien.

Voor dit onderwerp is E.-L. FISCO's nota *Complément territorial de la Belgique, la rive gauche de L'Escaut* van groot belang.

---

(39) Algemeen Rijksarchief Den Haag, Buitenlandse Zaken, Legatie België, 176, copie van het commissieverslag van 20 juli 1839 (GEVERS aan GERICKE, 22 april 1859).

De grote waarde die men in België hechtte aan de afkoop van de Scheldetol (in 1863) kan niet alleen worden verklaard door te wijzen op de betekenis die men in die tijd hechtte aan liberalisatie van het economische leven; ook de verwijdering van dit uiterlijke teken van de Nederlandse soevereiniteit over de rivier heeft bijgedragen tot de grote waardering die men in België voor de afkoop van de tol had.

(40) Zo bv.: C.-G. GERRETSON: Tusschenwateren, 44 (WILLMAR aan van SONSBEECK, 14 febr. 1851).

(41) C.G. GERRETSON: *Op. cit.*, 149 (GERICKE aan VAN ZUYLEN, 19 maart 1866).

(42) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, Escaut, 4717, II, 375, (DU JARDIN aan DE VRIÈRE, 8 april 1858). Ook in de Kamer van Afgevaardigden treft men deze pretentie: *Annales Parlementaires, Chambre*, 1865 - 66, 380, 381.

(43) Voor DU JARDIN zou de Nederlandse concessie aan België in de Schelde-kwestie hebben moeten bestaan uit de afstand van Zeeuws-Vlaanderen (Archief Buitenlandse Zaken Brussel, documents Lambermont, 1851-1875, 147, DU JARDIN aan LAMBERMONT, 4 juli 1868).

(44) Zie noot 23.

Deze hoge funktionaris (45) van het Ministerie van Financiën stelde in de jaren 1860 een uitgebreid onderzoek in naar de economische, de godsdienstige en de sociale structuur van Zeeuws-Vlaanderen, en vatte dat samen in een rapport.

Het door hem verzamelde materiaal leidde als van zelf tot zijn konklusie dat dit gebied zoveel overeenkomstigs en zo nauwe betrekkingen met België had, dat het bij dat land diende te worden gevoegd.

Aan deze verzameling gegevens voegde hij een uiteenzetting toe waarin hij de inlijving van Zeeuws-Vlaanderen paste in een ruimer expansionistisch kader; het geheel stuurde hij in mei 1864 aan de met hem bevriende LAMBERMONT, met het verzoek de nota door te sturen naar de Hertog van Brabant, zulks als antwoord op diens koloniale plannen (46).

FISCO beschreef er de verwerving van Limburg, Luxemburg en Zeeuws-Vlaanderen als een eerste stap op de weg naar een België dat uiteindelijk de Rijn en de Moezel als grenzen zou moeten bezitten, ten einde zijn Europese missie te kunnen blijven vervullen. Interessant is FISCO's herinneren aan het vroegere rijk van de Frankische Koningen in welks plaats België zou moeten treden, daartoe in staat gesteld door de grote mogendheden in wier belang het was dat België trouw bleef aan zijn zending. De nota was niet alleen belangwekkend omdat het irredentisme er als een onderdeel van het expansionisme verscheen, maar ook omdat het Belgische zendingsbewustzijn en de historische associatie met een vroeger tussenrijk die erin spraken, typerend waren voor het dynamische en expansieve aspect van de Belgische buitenlandse politiek.

Dit werd door FISCO bovendien verbonden met de redenering dat België om veiligheidsredenen beter te verdedigen grenzen

---

(45) FISCO was directeur aux Finances en tevens bevriend met LAMBERMONT. Zijn buitenlandse politieke belangstelling zou hij ook in 1868 tonen in een nota over officieuze Nederlandse federatie-voorstellen aan België (Algemeen Rijksarchief Brussel, verz. Frère-Orban, 614). Verdere gegevens over deze interessante figuur heb ik echter niet kunnen vinden.

(46) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, 4714, Escaut, notes et documents, 26. Merkwaardig is het dat dit stuk in de verzameling Frère-Orban van het ARA ook te vinden is: nr. 617; daar is het opgedragen aan FRÈRE !

nodig had. Zodoende verbond hij de defensieve tendentie in de buitenlandse politiek die nadruk legde op de hachelijke situatie van België, met de dynamische en expansieve stroming. Het toont wel dat beide stromingen in elkaars verlengde konden liggen en geenszins altijd strijdig hoefden te zijn. FISCO's opvattingen brengen ons van het irredentisme naar de algemene expansionistische beschouwingen en tendenties in de buitenlandse politiek van België.

Tijdens de crisis om Sleeswijk-Holstein deed ROGIER in 1864 aan de Franse gezant enige malen het voorstel om een deel van het Rijnland bij België te voegen na de te verwachten territoriale veranderingen in Duitsland (47). Dezelfde neiging om een internationale politieke crisis niet louter in pessimistische zin uit te leggen, maar om te proberen België te laten profiteren van de situatie, toonde ROGIER zoals wij zagen tijdens de Luxemburgse crisis van 1867. Men kan dit streven niet afdoen met DE RIDDER's opmerking dat het het werk was van een „...patriote ardent ... hypnotisé de voir agrandir la Belgique...”. Want ook in een brochure van A. DECHAMPS van 1865 vinden wij een soortgelijke opvatting terug (48). In *La convention de Gastein* schilderde deze Rooms-Katholieke politikus de gevaren die de Europese toestand voor België met zich meebracht, in donkere tinten. Als enige redmiddel voor België zag hij een afzwakking van de binnenlandse politieke strijd. Het merkwaardige is nu dat aan het einde van deze brochure de opmerking te vinden was dat België zich zelfs zou kunnen uitbreiden als het de Europese verwickelingen overleefde (49).

Optimisme en zelfvertrouwen in een dreigende internationale situatie (waarvoor hij overigens niet blind was) vinden wij ook in de memories van Emile BANNING; hij was in 1863 archivaris van het Ministerie van Buitenlandse Zaken geworden; in die functie had hij echter een veel ruimer werkterrein dan

---

(47) A. DE RIDDER: *La Belgique et la question des duchés danois en 1863 et 1864 (Revue générale, dec. 1911)*.

(48) A. DECHAMPS: *La convention de Gastein. La France et l'Allemagne, situation de la Belgique (Parijs, 1865)*.

(49) A. DECHAMPS: *Op. cit.*, 156, 157.

de titel zou doen vermoeden (50). Al in een van zijn eerste memories toonde hij de voor hem ook later zo karakteristieke positieve waardering van de opeenvolgende internationale crisis sinds 1839; hij zag hen namelijk als stadia in de ontwikkeling van de Belgische neutraliteit, en niet in de eerste plaats als een gevaar voor België (51). Dat was een gedachte die in rudimentaire vorm al eerder geuit was door de Belgische diplomatie (52).

In zijn studie van 1866, *Les traités de 1815 et la Belgique*, ging hij na hoe onmisbaar voor Europa België's zending als neutrale bufferstaat tussen Frankrijk en Duitsland wel was.

Hij zette er voorts uiteen hoe wenselijk het zou zijn om België's grondgebied te vergroten en zijn invloed over het Rijnland en Nederland uit te breiden, zodat het land in de traditie van vroegere tussenrijken de rol van bufferstaat kon blijven vervullen (53). BANNING's belangstelling voor het Rijk tussen Schelde en Rijn dat volgens hem omstreeks het begin van onze jaartelling had bestaan en voor tussenrijken zoals Lotharingen en Bourgondië, dateerde al van zijn eerste jaren op het Ministerie.

In 1864 formuleerde hij het alzo, dat België in Europa de functie van scheidsmuur moest gaan vervullen die vroegere tussenrijken en het Verenigd Koninkrijk van 1815 hadden bezeten (54). In zijn werk van 1866 stelde hij dat de mogendheden die in 1839 zo'n ongelukkig territoriaal statuut aan België hadden gegeven, het land nu moesten vergroten met Limburg,

---

(50) M. WALRAET: Emile Banning (19-25). — J. STENGERS: Textes inédits d'Emile Banning (Koninklijke Akademie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, Boek II, afl. 13, Geschiedenis 1955, I).

(51) Aperçu sur l'histoire de la neutralité belge (1863); later zou dit een hoofdstuk worden in Banning's *Origines et phases de la neutralité belge* van 1897; door A. DE RIDDER onder die titel uitgegeven (Brussel, 1927). In de verz. Banning van het Algemeen Rijksarchief te Brussel is het „aperçu" te vinden onder nr. 52; de andere hoofdstukken onder nrs. 53, 54, 55.

(52) Zo bijvoorbeeld: Archief Ministerie Buitenlandse Zaken Brussel, Correspondance Politique, Légation Pays-Bas, XIII, 104 (DE VRIËRE aan DU JARDIN, 29 maart 1859).

(53) Algemeen Rijksarchief Brussel verz. Banning, 65. Later uitgegeven door P. NOTHOMB (Brussel, Parijs, 1919).

(54) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, Notes mémoires et manuscrits d'Emile Banning, 2, 4.

Luxemburg, Zeeuws-Vlaanderen en Eupen-Malmédy; tevens voorzag hij de mogelijkheid van een Belgisch-Rijnlandse federatie (55). BANNING verwachtte ook een steeds nauwere samenwerking op economisch en politiek gebied tussen België en Nederland (56).

Er dringt zich hier meteen de parallel op met de voorstellen die ROGIER in het begin van 1866 deed aan GERICKE met betrekking tot een herstel van een nauwe band tussen Nederland en België.

ROGIER verklaarde aan de gezant dat hij graag tot een zo intieme samenwerking met Nederland zou willen komen dat alleen nog maar van een bestuurlijke scheiding tussen de beide landen sprake zou zijn. De revolutie van 1830 was verder gegaan dan men in België wel gewild had, want men had er slechts tot een bestuurlijke scheiding willen komen, zo zei ROGIER. De Belgische Minister loofde verder de gedachte die aan het Verenigd Koninkrijk ten grondslag had gelegen. Volgens ROGIER zou een douane-unie of een gezamenlijke exploitatie van de Nederlandse Oost-Indische bezittingen een eerste stap in de richting zijn van een vollediger samengaan (57). ROGIER's voorstel was natuurlijk beïnvloed door de herinnering aan de toestand onder het Verenigd Koninkrijk. Wat de gezamenlijke uitbating van de koloniën betrof, kwam daar nog bij dat omstreeks de jaarwisseling een misverstand tussen de Nederlandse minister van Koloniën, I.-D. FRANSEN VAN DE PUTTE, en de Belgische afgezant die officieel de troonswisseling in zijn land kwam medelen, H.-J. DOLEZ, met betrekking tot de Nederlandse koloniën had plaats gevonden (58). De Belgische diplomatie gedroeg zich wel gereserveerd met betrekking tot het naar

---

(55) In deze tijd circuleerden geruchten dat de positie van het Rijnland nog geenszins zeker was; kennis van vage Franse plannen voor een van Pruisen onafhankelijke staat in het Rijnland en bekendheid met BARTELS' streven van de jaren 1830, hebben op BANNING zeker ingewerkt.

(56) Hoe dit te rijmen viel met het irredentistische element in BANNING's plannen werd niet duidelijk gemaakt.

(57) C.-G. GERRETSON: Tusschenwateren, 143 (GERICKE aan CREMERS, 6 maart 1866). Uit GERICKE's woorden bleek dat ROGIER dit soort voorstellen geregeld aan hem had gedaan.

(58) C.-G. GERRETSON: *Op. cit.*, 145 (CREMERS aan GERICKE, 14 maart 1866), 143 (GERICKE aan CREMERS, 6 maart 1866).

aanleiding hiervan ontstane gerucht dat Nederland een deel van het Oost-Indische bezit wilde verkopen aan België, maar ROGIER's voorstel aan GERICKE stond duidelijk onder invloed van het gebeurde. Hetgeen DU JARDIN naar Brussel schreef toont duidelijk een Belgisch economisch-expansief streven ten aanzien van Oost-Indië (59). De Nederlandse gezant bleef natuurlijk gereserveerd tegenover ROGIER's plannen; dat lag geheel in de lijn van de geest waarin de Nederlandse diplomatie in die tijd gevoerd werd (60). Terughoudendheid was bovendien in het belang van Nederland; wat men wist van het Belgische irredentisme lokte al heel weinig aan om zich in de armen van de Belgische broeders te werpen (61). Bovendien kon men vrezen dat een Belgisch overwicht bij zo'n samengaan heel groot zou zijn. ROGIER's voorstellen en ook de latere Belgische belangstelling voor een eventuele neutralisering van Nederland liggen geheel in de lijn van BANNING's conceptie van een neutraal België dat op de een of andere wijze verbonden zou zijn met het (dan ook neutrale) Rijnland en Nederland, en waarbij aan België wel de belangrijkste positie zou toevallen. Een combinatie van het streven om het grondgebied of de invloedssfeer van het land uit te breiden en van het verlangen België internationaal veilig te stellen, waren ROGIER's voorstellen zeker.

Samenvattend kan men zeggen dat de dynamische en soms expansieve tendentie in de Belgische buitenlandse politiek gedragen werd door vertrouwen in de toekomst van de Belgische staat en door geloof in de roeping van het neutrale België. Als bufferstaat tussen de Germaanse en de Latijnse volkeren zou België vroegere tussenrijken die zo'n functie hadden gehad, moeten opvolgen. Het irredentisme kon, zoals wij al zagen, in het ruimere kader van het expansionisme een plaats krijgen. In hoeverre was dit Belgische streven expansionisme in de betekenis van het woord die het bij grote landen had? Wij hebben immers wel met expansionisme sterk verwante stromingen ge-

---

(59) Archief Buitenlandse Zaken Brussel, 12192: *Projet achat colonies néerlandaises*.

(60) J.-C. BOOGMAN: *Achtergronden (passim)*.

(61) Zie voor GERICKE's kennis van deze stroming: J.-C. BOOGMAN: *Op. cit.*, 70, 71.



vonden, en wij hebben gepoogd er verklaringen voor te vinden (en het zou interessant zijn om te weten of naast de al genoemde redenen voor expansieve politiek ook van Franse inspiratie sprake was, evenals men ook graag de relatie tussen het irredentisme en de Romantiek zou willen ophelderen). Maar de noodzakelijke voorwaarden voor een expansionisme in de gewone betekenis van het woord, een sterk leger en een krachtige staat, ontbraken geheel in het Belgische geval (62). In België dacht men immers uitbreiding van grondgebied te kunnen verkrijgen door het herzien van de verdragen van 1839 door de Grote Mogendheden. Deze gedachte was tenslotte niet zo vreemd voor een land dat ontstaan was aan de konferentietafel.

Het woord expansionisme heeft voor België in de jaren 1860 dan ook niet de gebruikelijke betekenis; het duidt eerder een tendentie aan die verwant was aan het „orthodoxe” expansionisme, maar waarvoor geen speciaal woord bestaat om het unieke van de Belgische vorm ervan aan te duiden.

10 februari 1965.

---

(62) Het gebruik van geweld teneinde Belgische gebiedsvergroting te krijgen, werd slechts zelden gepropageerd; alleen tijdens het hoogtepunt van de Scheldekwestie dachten sommige heethoofden aan militaire operaties: H. VIGNERON: *Guerre à la Hollande (Affaire de l'Escaut) Révision des traités de 1839* (Brussel, 1867).



**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE \***

**Notices 1 à 8**

**BIBLIOGRAFISCH OVERZICHT \***

**Nota's 1 tot 8**

---

\* *Bulletin des Séances de l'ARSOM*,  
1964, p. 1180.

---

\* *Meded. der Zittingen van de  
K.A.O.W.*, 1964, blz. 1181.

**Luwel (Marcel):** *Sir Francis de Winton, administrateur général du Congo, 1884-1886* (Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, août 1964, 276 p., 25 ill., bibl., index. - Annales, série in-8°, Sciences historiques, n° 1).

L'auteur, conservateur au Musée royal de l'Afrique centrale, nous a donné déjà maintes preuves de son sens affiné de la critique des sources. Que l'on songe, entre autres, à son active collaboration aux travaux de la Commission d'Histoire de l'ARSOM et aux ouvrages qu'il a consacrés à STANLEY (Elsevier, 1956) et à l'un des collaborateurs de ce dernier, Otto LINDNER (ARSOM, 1958).

Cette fois il étudie, dans le détail, l'œuvre africaine de l'Anglais Sir Francis de WINTON, premier administrateur général du Congo. Au service de LÉOPOLD II d'avril 1884 à février 1886, cet ancien secrétaire privé du gouverneur général du Canada reprit l'écrasant fardeau de responsabilités qui avaient pesé jusque-là sur H.M. STANLEY.

L'administrateur succède au pionnier. Fonctionnaire méticuleux, représentant consciencieux et dévoué du Roi-Souverain, Sir Francis témoigna néanmoins d'une large indépendance d'esprit, qui le détermina, aux heures difficiles, à critiquer parfois sévèrement des mesures qu'il jugeait inopportunes et à donner à son royal mandant des conseils désintéressés et sincères. Plus habile que STANLEY, de WINTON réussit à défendre l'autorité de l'Etat du Congo et à jeter les bases d'une organisation sur laquelle ses successeurs belges allaient pouvoir construire un édifice solidement structuré.

M. LUWEL a eu recours à de très nombreuses sources. Sa bibliographie ne compte pas moins de 105 références. Il a, en outre, consulté — et là réside la véritable originalité de son étude — une quinzaine de fonds d'archives belges, français, anglais et américains. Les 19 pièces inédites, publiées en fin de volume, portent témoignage, non seulement des difficultés qu'eut à affronter Sir Francis, mais aussi de la cordialité des relations que le Roi-Souverain entretint avec son représentant en Afrique.

27.1.1965

M. WALRAET

Noirhomme (M.), de Craemer (W.) et de Wilde d'Estmael (M.):  
*L'Eglise au Congo en 1963. Rapport d'une enquête socio-religieuse*  
(Léopoldville, Centre de recherches sociologiques, 1964.01.22, 186 p.,  
polyc.).

Les buts de l'enquête étaient d'étudier scientifiquement la situation de l'ensemble de l'Eglise au Congo (étude qui n'avait jamais été faite) et de contrôler la valeur des renseignements statistiques publiés jusqu'en 1963. Elle constitue une première synthèse sur les diverses situations rencontrées dans les diocèses ecclésiastiques, l'observation sur place des problèmes et des expériences en cours et des données de base pour la recherche sociologique.

Les auteurs ont consacré quatorze mois à cette investigation qu'ils considèrent comme un point de départ, une première approximation pour des études ultérieures plus approfondies. L'enquête a visé non seulement à dresser un bilan de la situation de l'Eglise catholique mais aussi de celle des populations quant à la situation socio-économique des groupes vivant dans les divers diocèses.

Le rapport contient de nombreux tableaux statistiques, leur analyse et des renseignements sur les mœurs et coutumes des populations, et notamment sur le développement des œuvres de jeunesse. Un grand effort est poursuivi en ce qui concerne ces dernières pour développer l'agriculture qui, d'après les auteurs de l'enquête, constitue la seule solution pour l'amélioration de la situation pénible des populations des milieux traditionnels et ruraux. Les auteurs signalent des essais en préparation pour l'installation de villages communautaires de jeunes paysans. Les activités principales seront l'élevage et l'agriculture modernisée, l'installation de pépinières et la plantation d'arbres fruitiers.

Ce rapport est non seulement une étude objective, mais encore une source documentaire d'un haut intérêt.

1.2.1965  
N. LAUDE

Etude globale de développement du Ruanda et du Burundi. — *Rapport général. Rapport analytique* (Bruxelles, Association européenne de sociétés d'études pour le développement, 1961, 392 p., 4<sup>e</sup>, cartes, tabl., graph.).

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi a confié, en mai 1960, à l'Association européenne de sociétés d'études pour le développement (A.E.S.E.D.) une étude globale du Rwanda et du Burundi en vue de l'établissement d'un programme de développement économique et social.

Cinq sociétés, membres de l'A.E.S.E.D. (allemande de l'ouest, belge, française, italienne et néerlandaise), ont constitué une mission d'étude, dont firent partie, entre autres, nos compatriotes MM. J. DUMONT, sociologue, P. LEMOINE et Ph. LEURQUIN, économistes. L'opération fut financée par la Communauté économique européenne.

Le résultat des travaux comprend un rapport général, où sont exposés la philosophie et l'essentiel des buts et moyens préconisés, et un rapport analytique, divisé en trois secteurs: les problèmes humains, les activités économiques, l'équilibre économique.

La mission s'est efforcée d'aboutir à des conclusions réalistes, susceptibles de conduire à des solutions pratiques, dont l'application, il faut l'espérer, ne sera pas entravée par les événements politiques et sociaux des trois dernières années.

Les textes sont rédigés de manière claire et concise. Un grand soin a été apporté à leur mise en page ainsi qu'à la présentation des cartes, tableaux et graphiques.

4.2.1965  
M. WALRAET

**Martelli (George):** *De Léopold à Lumumba (Une histoire du Congo belge — 1877-1960)*. (Traduit de l'anglais par René J. Cornet et Vincent De Ridder. Paris, Ed. France-Empire, 1964, 12<sup>e</sup>, 317 p.).

L'objet du livre est très exactement résumé dans l'introduction:

... Le premier essai réalisé par un écrivain anglais de retracer, en un seul volume, toute l'histoire de l'œuvre coloniale belge en Afrique, depuis ses origines jusqu'à son développement sous le règne de LÉOPOLD II et de ses successeurs, et jusqu'au moment où le pouvoir passa entre les mains de Patrice LUMUMBA.

Près de 300 pages sont consacrées à l'histoire qui va de l'arrivée de STANLEY à Boma, en 1877 (après sa longue traversée de l'Afrique centrale) jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Il reste une vingtaine de pages pour rappeler les événements qui ont conduit le Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960.

La première partie est un long enchaînement d'anecdotes sur les grands chapitres de l'entreprise belge: l'exploration, la construction de routes, les conférences diplomatiques, l'Etat Indépendant, l'occupation du Katanga et, après l'épisode du « rapport Casement », la reprise par la Belgique et le développement d'une nouvelle politique.

La seconde partie est une course rapide à travers les grandes nouvelles publiées par la presse, surtout depuis 1955. Les six premiers mois de 1960 ne sont que survolés. La date du 13 juin 1960 est donnée pour la première réunion du Parlement congolais; c'est à la fois sommaire et inexact, comme en témoigne le rapport de M. W.-J. GANSHOF VAN DER MEERSCH.

Une « bibliographie succincte » (30 titres) termine le volume.

8.2.1965

C.-L. BINNEMANS

**Brunschwig (Henri):** *L'avènement de l'Afrique noire du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours* (Paris A. Colin, 1963, 8°, 248 p., 3 tableaux synoptiques, 8 cartes. Collection des sciences politiques. Ouvrage publié sous le patronage de la Fondation nationale des Sciences politiques).

L'auteur, agrégé d'histoire et de géographie, est professeur à l'Institut des sciences politiques de Paris. Il poursuit des recherches sur l'évolution de l'Afrique noire depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et a déjà produit plusieurs publications sur l'expansion européenne outre-mer.

Le présent ouvrage a pour objet la prise de contact entre Blancs et Noirs dans les différentes parties de l'Afrique noire. Il envisage successivement: L'Afrique seule. — La gageure humanitaire (1772-1815). — La révolution prématurée (1815-1840). — La « civilisation » de l'Afrique (1840-1880). — L'Afrique de l'ivoire. — L'Afrique du Sud. — La troque au fil des jours. — Pierre DE BRAZZA-SAVORGNAN. — L'accélération. — La genèse nouvelle. — Conclusion.

Ce n'est qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que se nouent des rapports intimes entre l'Occident et l'Afrique noire; l'abolition de l'esclavage fut effective lorsque les matières premières africaines devinrent plus précieuses que l'esclave.

Les maisons de commerce installées à la côte recouraient à la protection de leurs marines nationales, d'où une vive compétition entre marins anglais et français.

Sans mandat officiel, P. SAVORGNAN DE BRAZZA introduisit, par son traité avec MAKOKO, la politique au cœur de l'Afrique. De là, le mouvement d'expansion qui conduisit au partage de l'Afrique, après la Conférence de Berlin. Au XX<sup>e</sup> siècle, les élites occidentalisées réclamèrent l'indépendance de leurs pays.

Il s'agit d'un ouvrage de synthèse et de recherche qui n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. L'auteur révèle des documents intéressants relatifs à la mission de P. DE BRAZZA.

10.2.1965  
A. LEDERER

**Mukarovsky (Hans):** *Afrique d'hier et d'aujourd'hui* (Traduit de l'allemand par Simonne Hutin. Tournai, Casterman, 1964, 12<sup>o</sup>, 228 p. Collection « Eglise vivante »).

L'édition originale de cet ouvrage a paru à Vienne, en 1961, sous le titre: *Afrika. Geschichte und Gegenwart. Eine Einführung* (Wien, Herder & Co., 302 p., ill.).

Ce livre s'adresse à tous ceux qui n'ont de l'Afrique qu'une connaissance déformée par les clichés stéréotypés de l'époque coloniale. « Ainsi, écrit l'A., des montagnes de préjugés voisinent-elles avec des abîmes d'ignorance que même la meilleure volonté ne parvient que difficilement à combler » (p. 9).

Dans les chapitres I à III, l'A. met l'accent sur l'histoire propre des peuples africains et des fondements culturels qui y sont liés. Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'histoire et aux répercussions des trois forces extérieures qui ont déterminé le visage de l'Afrique jusqu'à notre époque: l'Islam, l'expansion coloniale et le message chrétien. Les trois derniers chapitres ont pour thème les mouvements nationaux africains et leur influence sur les relations internationales. En annexe: brèves notices sur les nouveaux Etats africains et utile chronologie de la décolonisation. On peut regretter que l'édition française ait négligé de reproduire les références bibliographiques de l'ouvrage original.

Rédiger une introduction à l'histoire « vraie » de l'Afrique est certes une tâche louable, mais combien semée d'embûches. L'information du compilateur doit nécessairement présenter des lacunes, quand elle ne donne pas lieu à de grossières erreurs, comme celle qui fait écrire à l'auteur (p. 190): « En 1908, la compagnie privée (*sic*) fondée par le roi Léopold I<sup>er</sup> (*sic*) céda au gouvernement belge l'administration du Congo... » !

Notons aussi que la traduction française de l'ouvrage de MUKAROVSKY a été accueillie dans la collection « Eglise vivante », dont les éditeurs proclament eux-mêmes que ce qui en fait l'unité, « c'est un esprit, une optique d'Eglise » et que « quelle que soit l'ampleur des problèmes apostoliques qui se poseront à la conscience des chrétiens de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il apparaît déjà que seule une vision pleinement catholique, c'est-à-dire universelle, permettra de leur apporter une solution adéquate » (p. 229).

14.2.1965  
M. WALRAET

Coetzee (Abel): *De hedendaagse Afrikaanse letterkunde*. (Brugge-Utrecht, Desclée De Brouwer, 1963, 12<sup>o</sup>, 126 blz. — Panorama-Reeks).

Dr A. COETZEE is hoogleraar aan de universiteit van Witwaterstrand te Johannesburg. Voor hem betekent Afrikaans: Zuid-Afrikaans. Zijn studie, door J. DELEU in het Nederlands bewerkt, begint met een korte inleiding, waarin hij het aanleggen schetst van de volksplanting in Zuid-Afrika, het ontstaan van de nieuwe volksgemeenschap en de nieuwe taal, en de staatkundige groei tot zelfstandigheid (blz. 7-9). Dan laat hij voor ons een hele reeks dichters en prozaschrijvers defileren, gegroepeerd volgens het beoefende genre en in hun tijdsbeeld geplaatst. Zo worden beurtelings de lyriek en de epiek behandeld voor de perioden 1900-1920, 1920-1930, na 1930, na 1940 en na 1950. Daarna worden nog enkele bladzijden gewijd aan de dramatiek van 1900 tot heden (blz. 93-98).

Bij de behandeling van de opeenvolgende perioden wijst de A. op de samenhang van de letterkunde met de taal- en cultuurstrijd, met de politieke, sociale en economische stromingen en verwezenlijkingen, met het volksleven en de gemeenschappelijke aspiraties. Van elke schrijver worden bovendien de voornaamste karaktertrekken aangegeven en de bijzonderste werken ontleed: van de dichters worden hierbij ter illustratie de meest kenmerkende verzen aangehaald.

Om het overzicht te vervolledigen en nog meer bruikbaar te maken, geeft de A. een *samenvatting*, waarin hij aantoont hoe de Afrikaanse letterkunde zich heeft ontwikkeld van de stof naar de geest, van het nuchtere en zakelijke naar het menselijke en innerlijke (blz. 9-101); een *tabel* met de voornaamste werken van de belangrijkste auteurs en enkele bibliografische gegevens over de geschiedenis van de Afrikaanse letterkunde (blz. 103-108); en tenslotte, een *bloemlezing* van enkele goed gekozen gedichten en één enkel proza-fragment (blz. 109-123).

Het werkje van Dr C. is dus meer dan een gewoon overzicht: het kan beschouwd en gebruikt worden als een handboek of zelfs als een kleine encyclopedie van de Afrikaanse letterkunde.

15.2.1965  
M. STORME



Louis (Wm. Roger): *Ruanda-Urundi 1884-1919* (Oxford, Clarendon Press, 1963, 8°, 290 p. Une carte géographique en frontispice).

Ecrit par un professeur de la Yale University, cet ouvrage relate en détail l'histoire diplomatique et administrative d'une partie de l'Afrique où s'affrontèrent, durant trente-cinq années, les ambitions coloniales de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Belgique.

Il comprend trois parties: le Ruanda-Urundi et la diplomatie impériale; le R.-U. et l'administration coloniale; le R.-U., la première guerre mondiale et la conclusion de la paix.

L'auteur (qui constate, au passage, que l'histoire de l'administration coloniale dans l'Afrique orientale allemande reste à écrire) rapporte qu'il a fait le voyage à Bujumbura pour consulter les archives allemandes. Il signale que les documents britanniques et belges ne sont accessibles que jusqu'en 1912. Pour la troisième partie de la matière, il a pu étudier des rapports confidentiels dont il n'est pas autorisé à révéler l'origine.

Il y eut, avant la conférence belgo-germano-britannique de 1910 sur le Kivu et le Mfumbiro de sérieuses controverses à trois. LÉOPOLD II désirait délimiter à son meilleur avantage la frontière de l'Etat Indépendant. Les Allemands ne voulaient pas que leur territoire ne touche pas au Congo. Les Britanniques prétendaient réserver leurs droits sur le Mfumbiro — une région montagneuse au nord du Ruanda, disaient-ils — dont les Allemands niaient l'existence...

Après l'histoire de la colonisation et de l'administration indirecte germaniques, on en arrive aux marchandages de 1919. Les Belges, écrit l'A., n'affirmèrent leurs prétentions sur le Ruanda-Urundi que pour l'échanger contre la rive portugaise de l'embouchure du fleuve Congo...

L'ouvrage se termine par une longue notice bibliographique commentée et par une vingtaine de notes critiques. Dans la préface, hommage a été rendu à l'aide de M. Jean STENGERS, professeur à l'U.L.B.

16.2.1965

C.-L. BINNEMANS

**Z. Frank et S. Stancioff. — Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne, de sources principalement soviétiques**

**Première série 1964\***

La présente bibliographie, constituée trois fois par an, a pour objet les ouvrages et les articles de source soviétique concernant l'histoire de l'Afrique et, plus généralement, la colonisation européenne. Les titres relatifs à des publications d'autres pays de l'Est ne sont mentionnés qu'exceptionnellement.

Les titres des livres assemblés se rapportent à tous les ouvrages reçus par la Bibliothèque du Centre de janvier à avril 1964 et à ceux extraits des catalogues reçus également pendant cette période. Pour les ouvrages antérieurs, disponibles en bibliothèque, il y a lieu de se référer aux catalogues du Centre: Fasc. 1-2, 31 mars et 31 décembre 1959; Fasc. 3, 31 décembre 1960; Fasc. 4, décembre 1961 et Fasc. 5, décembre 1962, ainsi qu'aux bibliographies publiées dans les fascicules antérieurs du *Bulletin*.

**I. CLASSIFICATION**

Les diverses références bibliographiques ont été classées d'après leur sujet comme suit:

1. Le colonialisme en général;
2. Le mouvement de libération nationale;
3. L'aide des pays du camp socialiste à l'Afrique;

---

\* Travail réalisé au Centre national pour l'Etude des Etats de l'Est (49, rue du Châtelain, Bruxelles 5), dans le cadre des accords conclus entre ledit Centre et l'ARSOM.

\*\* *Bulletin des Séances*, 1962, p. 658-691; 1963, p. 265-302, 751-790, 1017-1050; 1964, p. 186-220, p. 1192-1237.

4. Les relations internationales des pays d'Afrique;
5. La politique et la vie intérieures des pays d'Afrique;
6. Données générales descriptives et autres sur les pays d'Afrique;
  - a) En général;
  - b) A caractère historique, ethnographique, littéraire;
  - c) A caractère géographique.

Dans chaque rubrique, une distinction a été faite d'après la langue: œuvres en langue russe (exceptionnellement autres langues originales des pays du camp socialiste) et œuvres en langues occidentales. A l'intérieur de ces subdivisions les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique d'auteur ou de titre en absence d'auteur; deux sous-groupes ont été ainsi constitués.

## II. SIGNES CONVENTIONNELS ET SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) *La disponibilité en bibliothèque*

Un «b» précédant le titre indique que la publication signalée est disponible auprès de la bibliothèque du Centre. S'il s'agit de livres et de brochures, la cote de bibliothèque est aussi renseignée.

### b) *Les livres et brochures*

Les titres des livres et des brochures sont précédés d'un «°».

Dans la mesure où cela a été possible pour les livres n'existant pas au Centre, ont été indiquées les sources (S: librairie, catalogues, etc... voir *annexe A*) qui ont permis l'établissement du renseignement bibliographique: ces données sont destinées à faciliter l'acquisition éventuelle de l'œuvre.

### c) *Les publications périodiques*

Les titres qui ne sont pas précédés d'un «°» se rapportent à des articles extraits de périodiques.

### d) *La translittération des caractères cyrilliques*

La translittération des caractères cyrilliques russes en caractères romains est celle suggérée par l'Organisation internationale de normalisation. (voir *annexe B*.)

e) *Les revues dépouillées*

Les titres de ces revues figurent à l'annexe C.

ANNEXE A

LISTE DES ABRÉVIATIONS CITÉES COMME SOURCES (S :)  
FIGURANT DANS LA BIBLIOGRAPHIE

- S : L.E.-P., n° 67, 30.11.1961, n° 69.  
*Lire* : Les Livres étrangers, Paris 15<sup>e</sup>, rue Armand Moisant 10,  
Liste n° 67 du 30.11.1961, réf. du livre n° 69.
- S : N.K., 2/1962, (p. 6)  
*Lire* : Novye Knigi (Livres nouveaux), n° 2, 1962, page 6.
- S : C., juin 1962, L., A.A. (1), p. 20, n° 314  
*Lire* : Collet's, Holdings Limited, 44-45 Museum Street, London  
W.C.1.; réf. du catalogue A.A. (1), page 20, réf. du livre  
n° 314.
- S : Kubon & Sagner, 33/63 Nova, n° 1, p. 1.  
*Lire* : Kubon & Sagner, Munich 13, Hess-str. 39. Liste n° 35/63  
Nova, réf. du livre n° 1, page 1.
- S : T.P., 1963, p. 65.  
*Lire* : Tematičeskij Plan, Moscou 1963, page 65  
(catalogue publié par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.).

ANNEXE B

TRANSLITTÉRATION DE L'ALPHABET RUSSE EN CARACTÈRES ROMAINS

Système établi par l'Organisation internationale de normalisation.

Alphabet russe	Translittération	Prononciation
А	A	A
Б	B	B
В	V	V
Г	G	G (dur)
Д	D	D
Е Ё	E È	E (io)
Ж	Ž	JE
З	Z	Z
И	I	I
Й	J	I (bref)
К	K	K
Л	L	L
М	M	M

Н	Н	Н
О	О	О
П	Р	Р
Р	Р	Р
С	С	С
Т	Т	Т
У	У	ОУ
Ф	Ф	Ф
Х	Н	КН
Ц	С	ТЗЕ
Ч	Č	ТЧН
Ш	Š	СН
Щ	ŠČ	СНТЧН
Ъ	"	dur *
Ы	У	І (guttural)
Ь	'	doux **
Э	è	è
Ю	ЈУ	ІОУ
Я	ЈА	ІА

\* Signe de détachement.

\*\* Signe indiquant que la lettre précédente se prononce doux.

## ANNEXE C

### LISTE DES REVUES DÉPOUILLÉES ET CITÉES

1. *Agence de Presse tchécoslovaque*, Prague.
2. *Articles et Documents, Bulletin d'Information et de Presse internationale*, Paris.
3. *Azija i Afrika Segodnja*, Moscou.  
(L'Asie et l'Afrique d'aujourd'hui)
4. *Den'gi i Kredit*, Moscou.  
(Monnaie et crédit).
5. *Deutsche Aussenpolitik, Sonderheft*, Berlin-Est.  
(Politique extérieure allemande, numéro spécial).
6. *Ekonomičeskaja Gazeta*, Moscou.  
(Le Journal économique).
7. *Etudes soviétiques*, Moscou.
8. *Kommunist*, Moscou.  
(Le Communiste)
9. *Kultura i spoteczenstwo*, Varsovie.  
(Culture et société).
10. *Mirovaja èkonomika i meždunarodnye otnošenija*, Moscou.  
(Economie mondiale et relations internationales).

11. *Narody Azii i Afriki*, Moscou.  
(Les peuples d'Asie et d'Afrique).
12. *La Nouvelle Revue internationale*, Paris.
13. *Nove Drogi*, Varsovie.  
(Nouvelles Voies).
14. *Planovoe Hozjajstvo*, Moscou.  
(Economie planifiée).
15. *Problèmes économiques*, Paris.
16. *Revue de la Politique internationale*, Belgrade.
17. *Sovetskoe Gosudarstvo i Pravo*, Moscou.  
(L'Etat soviétique et le droit).
18. *Sovetskaja Torgovlja*, Moscou.  
(Le commerce soviétique).
19. *Sprawy Miedzynarodowe*, Varsovie.  
(Affaires Internationales).
20. *Supplément gratuit à Etudes Soviétiques*, Paris.
21. *Vestnik Moskovskogo Universiteta*, Moscou.  
(Bulletin de l'Université de Moscou).
22. *La Vie Internationale*, Moscou.
23. *Vnešnjaja Torgovlja*, Moscou.  
(Commerce extérieur).
24. *Voprosy Ekonomiki*, Moscou.  
(Problèmes économiques).
25. *Yugoslav Survey*, Belgrade.  
(Etude yougoslave).
26. *Zbior Dokumentov*, Varsovie.  
(Recueil de Documents).

BIBLIOGRAPHIE SUR L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE  
ET LA COLONISATION EUROPÉENNE DE SOURCES PRINCIPALEMENT  
SOVIÉTIQUES

1. LE COLONIALISME EN GÉNÉRAL

A) *Publications en langues originales*

1.

- ° — ALEKSANDROV V.A. — *Ekonomičeskaja èkspancija Japonii v slaborazvityh stranah posle vtoroj mirovoj vojny (L'expansion économique du Japon dans les pays sous-développés après la deuxième guerre mondiale)* Ed. Mežd. otnošenija, Moscou. 1964.

S : N.K., 13/1964, p. 3.

Concerne les raisons pour lesquelles les capitaux monopolistes du Japon précipitent leur expansion dans les pays sous-développés: la recherche des marchés et des sources de matières premières.

2.

- ° – BARABOLJA P.D.; IVANAČŠENKO L.A.; LESNIKOV D.N. – Meždunarodnopravovoj režim važnejših prolivov i kanalov (*Le régime de droit international des plus importants détroits et canaux*) Ed. Jurid. Lit., Moscou, 1964.  
S : N.K., 10/1964, p. 4.

Concerne les tentatives des Etats impérialistes de s'emparer des voies maritimes, afin de les utiliser comme communications stratégiques dans la conquête de colonies.

3.

- b – BERINGOVA N. – Novaja kniga o staryh grabiteljah (*Un nouveau livre au sujet des anciens pillleurs*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 59.

Concerne le livre « La pénétration de l'impérialisme de la R.F.A. dans les pays sous-développés » de M. LJUBSKI et G. SOKOLNIKOV.

4.

- ° – BOGOSLOVSKIJ V.V. – Politika SŠA v Afrike posle vtoroj morovoj vojny (*La politique des U.S.A. en Afrique après la deuxième guerre mondiale*) Ed. Meždunar. otnošenija, Moscou, 1964.  
S : N.K. 8/1964, p. 8.

Les monopoles et le gouvernement américains profitent de toutes les sortes « d'aide » pour étrangler l'économie des Etats africains et accaparer leurs richesses.

5.

- ° – BRUTENC K.N. – Kolonializm bez imperij (*Colonialisme sans empire*) Ed. Znanie, Moscou, 1963, 48 p.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 2/1964, p. 6.

6.

- ° – ČERNJAK E.B. – Advokaty kolonializma (*Les avocats du colonialisme*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.  
S : N.K., 3/1964, p. 15.

Concerne les efforts faits par les historiographes impérialistes contemporains pour justifier le colonialisme. En réalité, le but unique de ce dernier est d'exploiter les pays et les peuples.

7.

- b – CVETAJEV O. – Zapad vooružacet Fervurda (*L'Occident arme Verwoerdt*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 52.  
Aperçu de l'aide militaire apportée à l'Union Sud-africaine par les pays impérialistes.

8.

- b – DOKUMENT TVORČESKOGO MARKSIZMA-LENINIZMA (*Document du marxisme-léninisme créateur*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 2-4 et 7.

Concerne la stratégie et la tactique que le mouvement international communiste emploie dans les domaines nationaux, des mouvements anti-coloniaux et du développement ultérieur de la lutte de libération nationale. Problèmes examinés: le socialisme mondial et les pays qui viennent de se libérer, la lutte de libération et la coexistence pacifique et de la libération nationale à la libération sociale.

9.

- b – DŽO SLOVO – Civilizacija po-Fervurdovski (*La civilisation d'après Verwoerd*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 32-33.  
Aperçu de la situation politique en Union Sud-africaine; la terreur exercée par le gouvernement de VERWOERD contre les Africains.

10.

- – ERMOLOV N.A. – « Trojanskij kon' » neokolonializma (« *Le cheval de Troie* » du néocolonialisme) Ed. Socekgiz, Moscou, 1963.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 2/1964, p. 7.  
Concerne la politique des U.S.A. dans le domaine de la préparation des cadres pour les pays en voie de développement.

11.

- ° – GAVRILJUK V.V. – Ekonomičeskie osnovy polnogo uničtoženija kolonializma (*Les bases économiques pour la complète destruction du colonialisme*) Ed. «Belarus' », Minsk, 1963.  
S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 5/1964, p. 6.

12.

- b – IVANČENKO A. – Voennoe nasledstvo Gitlera (*L'héritage militaire de Hitler*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 40.  
Concerne la création, en Afrique occidentale, des bases de sous-marins pendant la deuxième guerre mondiale par des agents hitlériens avec le complaisance du gouvernement de l'Union Sud-africaine.

13.

- ° – IVANAČŠENKO L.A. – voir: BARABOLJA P.D.

14.

- b – KADMIN V. – « Električeskaja gitara » palačej (« *La guitare électrique* » des bourreaux) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 59.  
Concerne le régime de terreur existant en République Sud-africaine.

15.

- ° – KOLOSKOV I.A. – Vnešnjaja politika sovremennoj Francii (*La politique étrangère de la France contemporaine*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.  
S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 5/1964, p. 40.



Concerne la politique étrangère française pendant les 50 dernières années et, entre autres, la politique des milieux dirigeants vis-à-vis des anciennes colonies françaises.

16.

- ° – LAVRECKIJ I.P. – Kolonizatory uhodjat-missionery ostajutsja (*Les colonisateurs s'en vont - les missionnaires restent*) Ed. Akad. Nauk, Moscou, 1963, 162 p.

S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 1/1964, p. 6.

Concerne l'activité colonisatrice des missionnaires catholiques et protestants en Asie, Afrique et Amérique latine.

17.

- ° – LESNIKOV D.N. : voir BARABOLJA P.D.

18.

- b – MALYKIN JA. – Zlobnaja kleveta rasistov (*Une méchante calomnie des racistes*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 53-54.

Concerne le mensonge propagé par les néo-colonialistes d'après lequel les Africains extermineront les Européens après la liquidation de la Fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland.

19.

- ° – MASLENNIKOV V.A. – Raspad kolonial'noj sistemy imperIALIZMA (*La désagrégation du système colonial de l'impérialisme*) Ed. Vysš. škola, Moscou, 1964.

S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 12/1964, p. 6.

20.

- b – OL'GIN B. – Neftjanoj bum v severnoj Afrike (*Le boom sur le pétrole en Afrique du Nord*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 47.

Concerne l'intérêt que les monopoles pétroliers portent à cette région, riche en gisements de pétrole. La production y croît sans cesse. L'exploitation est faite au détriment des pays africains.

21.

- b – POPOV JU. – Fal'sivye ékonomičeskie recepty (*Les fausses recettes économiques*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 59-61.

Critique du livre « L'économie des jeunes Nations » de François PERROUX. Les théories économiques préconisées par le professeur français facilitent la mainmise des néo-colonialistes sur l'économie des jeunes pays.

22.

- ° – SAGINDYKOV N. – Zapadnogermanskij neokolonializm v Afrike (*Le néo-colonialisme ouest-allemand en Afrique*) Ed. Kazgosizdat, Moscou, 1964.

S : N.K., 1/1964, p. 6.

Aperçu de la politique de la R.F.A. en Afrique qui est une continuation de celle de l'Allemagne fasciste: exploiter les pays

sous-développés du continent noir et empêcher leur développement.

23.

- b – ŠEJNIS V. – Afrikanske baryši « Diamang » (*Les profits africains du « Diamang »*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 43-45.

Concerne les activités, néfastes aux pays, des monopoles diamantaires exploitant les gisements de la « ceinture diamantaire » en Afrique.

24.

- b – ŠEJNIS V. – Afrikanske baryši « Diamang » (*Les profits africains du « Diamang »*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 53-55.

Aperçu des pénibles conditions de travail imposées aux ouvriers en Angola par les monopoles diamantaires et de la double comptabilité qui permet aux monopoles, avec la complicité des autorités portugaises, d'exploiter des territoires dépassant les concessions octroyés.

25.

- b – SOF'IN V. – Rabstvo, osvjaščennoe zakonom (*L'esclavage est consacré par la loi*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 61-62.

Concerne le livre « Angola and Mozambique » du journaliste suédois Anders EHNMARK. Livre traitant du régime inhumain imposé par les Portugais à l'Angola et au Mozambique.

26.

- b – SOLONICKIJ A. – Francuzskij neokolonializm v dejstvii (*Le néo-colonialisme français en action*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, n° 1, Moscou, 1964, p. 34-43.

Les colonisateurs français sont obligés de louvoyer pour conserver leurs « sphères d'influence ». L'« aide » enchaîne les jeunes pays. Le pacte de « défense mutuelle », signé à Tananarive entre la France et ses anciennes colonies, permet à la première d'intervenir politiquement et militairement dans ces pays. Le néo-colonialisme et la stratégie nucléaire conduisent à la création de bases aériennes françaises dans les Etats africains.

27.

- b – UMANSKIJ D. – Počemu gospodin Eger ljubit Salazara (*Pourquoi Monsieur Eger aime Salazar*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 21 et 33.

Concerne la nouvelle étape de pénétration de l'impérialisme ouest-allemand en Afrique et, en particulier, en Angola.

28.

- b – UMANSKIJ D. – « Ne ždu pokoja ot starogo vraga » (*Je n'attends pas de répit de l'ancien ennemi*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 16-17.

Concerne la pénétration économique des monopoles financiers et industriels dans les Etats africains. Ces monopoles exploitent les travailleurs et empêchent les pays africains de se développer économiquement.

29.

- o – VAHRUŠEV V. – Kolonial'naja politika imperializma v poslevoennyj period (*La politique coloniale de l'impérialisme après la guerre*) Ed. Soc. Ek. Liter., Moscou, 1963, 182 p.  
S : L.E.-P., n° 11, 24.2.1964, n° 7.

30.

- b – VALIEV S. – Otravlennoe oružie (*L'armée empoisonnée*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 59-60.

Aperçu de la situation politique au Rwanda: les désordres et les massacres qui se sont produits depuis la libération sont dus aux dissentiments provoqués par les colonisateurs belges entre les deux races qui habitent le pays.

31.

- b – VALIEV S. – « Špora francuzskogo petuha » (*L'éperon du coq français*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 56.

Concerne la difficile situation économique et la répression française dans la Côte française des Somalis.

32.

- b – ZVORYKIN A. – Tol'ko li partnery? (*Seulement des partenaires?*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 18-19.

Concerne la mainmise des sociétés capitalistes, spécialement américaines, sur les richesses naturelles, en particulier les gisements de minerais du Libéria.

33.

- o – BOR'BA NARODOV PROTIV KOLONIALIZMA (*La lutte des peuples contre le colonialisme*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.

S : N.K., 8/1964, p. 9.

Le livre communique des documents et relate des faits consacrés à la lutte que les forces progressistes des pays économiquement sous-développés mènent pour l'indépendance et pour des réformes démocratiques.

34.

- o – KOLONIALIZM VČERA I SEGODNJA. Sbornik statej (*Le colonialisme hier et aujourd'hui. Recueil d'articles*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964.

S : N.K., 2/1964, p. 5.

Concerne l'expansion politique et économique des Etats impérialistes dans les pays d'Orient pendant la deuxième guerre mondiale.

35.  
° — NOVYE FORMY KOLONIALIZMA (*Les nouvelles formes du colonialisme*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963, 328 p.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 1/1964, p. 6.  
Concerne la politique des États impérialistes en Afrique à l'époque de la désagrégation du système colonial.
- b) *Publications en langues occidentales*
36.  
b — BELJIĆ M. — *Un défi aux Nations Unies*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 332, 1964, p. 9-10.  
Concerne la politique du régime raciste de VERWOERD en République Sud-africaine.
37.  
b — DJERDJA J. — *Les raisons des divergences*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 337, 1964, p. 5-7.  
Concerne les divergences de vues à l'O.N.U. au sujet de la politique raciale de la République sud-africaine et des colonies portugaises en Afrique.
38.  
b — GRIGORIEV V. — *La « communauté atlantique »: plans et réalité économique*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 54-60.  
Examine, entre autres, les plans de colonialisme collectif sous forme d'une répartition plus « équitable » et plus « égale » des « charges de l'aide » aux pays sous-développés.
39.  
b — GUMANE J. — *Le Mozambique asservi*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 336, 1964, p. 10-11.  
Aperçu politique, social et économique.
40.  
b — IVANOV Y. — *Le capital hollandais en Afrique*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 112-113.  
Examine l'expansion des monopoles hollandais en Afrique: l'accroissement du commerce, le rôle dans les opérations de fret et les investissements de la SHELL, d'UNILEVER, de l'United Africa Company, de la Dutch Recovery Bank, de la Société néerlandaise Fokker et de la Netherlands Engineering Consultants.
41.  
b — KOLOMITSEV V. — *Les angoisses et les espoirs de l'« Europe des Trusts »*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 120-122.  
Concerne le livre « L'Europe du Marché commun » de Pierre DROUIN. Traite, entre autres, de l'« association » de certains États africains avec la C.E.E., qui a une nature colonialiste.

42.

- b — KONOVALOV E. — *Les problèmes posés par la libération des dernières colonies en Afrique*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 38-45.

L'intérêt économique ou militaire particulier que présentent, pour les impérialistes, les dernières colonies non libérées d'Afrique: la lutte menée par les leaders africains pour l'acquisition de l'indépendance; les formes et les méthodes de cette lutte. Le problème de l'unité des forces africaines anticolonialistes. L'aide morale des pays socialistes.

43.

- b — KELINE V. — *Offensive psychologique*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 63-68.

Concerne, entre autres, les efforts des Etats impérialistes pour maintenir leur influence dans les anciens empires coloniaux et pour entraîner les peuples libérés dans la voie du développement capitaliste.

44.

- b — KLIMOV A. — *Contre-offensive du colonialisme en Afrique orientale*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 132-133.

Concerne les mutineries de soldats, qui ont éclaté en janvier 1964 dans quelques jeunes Etats de l'Afrique orientale, et la hâte avec laquelle les Britanniques envoyèrent des troupes pour les mater.

45.

- b — LEE F.J.T. — *La duperie du Transkei*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 18-19.

Aperçu géographique, politique et économique du réservoir Transkei (territoire réservé aux Bantous) d'Afrique du Sud.

46.

- b — LEE F.J.T. — *Les fondements socio-économiques de l'« apartheid » en Afrique du Sud*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 330, 1964, p. 8-10.

La politique de discrimination raciale n'a pas uniquement pour objectif d'assurer la domination politique des Blancs, mais également de perpétuer l'exploitation et l'oppression des masses laborieuses. L'émancipation des Africains de l'Afrique du Sud ne saurait se concevoir en dehors de la liquidation des systèmes économiques.

47.

- b — LEE F.J.T. — *L'« apartheid » exige des sanctions efficaces*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 12-13.

Concerne la terreur exercée par les « Afrikaners » nationalistes en Afrique du Sud et la nécessité d'intervention des Nations Unies.

48.  
b — L.F. — *L'instruction des Bantous en République Sud-africaine*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 15-17.  
Aperçu politique; la duperie de l'instruction; les universités tribales; l'accord culturel conclu avec la R.F.A.
49.  
b — LEREZ I. — *La tactique néo-colonialiste du franquisme*. La Nouvelle Revue Internationale, Paris, 2, 1964, p. 139-144.  
La dictature de FRANCO allègue des motifs divers comme par ex. « droits historiques », « sécurités des Canaries », pour conserver ses possessions africaines. Les vraies raisons sont d'ordre économique.
50.  
b — LESIZWE I. — *Le néo-colonialisme ouest-allemand en Afrique*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 4-5.  
Concerne la pénétration militaire, sous forme d'aide et collaboration, de la R.F.A. en Afrique.
51.  
b — PANOV M. — *Les aspects monétaires et financiers du Marché commun*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 130-131.  
Traite, entre autres, du Fonds de développement des pays et des territoires d'Outre-Mer, qui sous prétexte d'« aide », renforce les positions des monopoles du Marché Commun.
52.  
b — REINHOLD O. — *Le capital monopoliste de la R.F.A. et le Marché commun*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 2, 1964, p. 77-91.  
Traite, entre autres, des essais des monopoles ouest-allemands d'élargir leurs positions en Afrique par le biais de l'« association » des anciens territoires coloniaux à la C.E.E.
53.  
b — VINOKOUROV Y. — *Les inventions des apologistes du colonialisme*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 104-106.  
Concerne la tendance de Philippa SCHUYLER, dans son livre « Qui a tué le Congo », à imputer à LÉOPOLD II tous les malheurs subis par le Congo et à blanchir les colons belges.
54.  
b — VLADIMIRSKI P. — *Les avant-postes du colonialisme anglais*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 117.  
Concerne les organismes anglais chargés de faciliter la politique colonialiste de l'impérialisme britannique dans les régions stratégiques du monde: le Sud-Est asiatique, la zone du golfe Persique et le Moyen-Orient.

55.

- b - VOLODINE A. — *Les forces armées des Etats de l'ancien groupe Monrovia*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 111-112.  
Concerne le « souci » des impérialistes de constituer des forces armées nationales au détriment des problèmes sociaux et économiques.

## 2. LE MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE

### A) Publications en langues originales

56.

- b - ALEKSANDROV P. — *Bor'ba proletariata v stranah Tropicëskoj Afriki (La lutte du prolétariat dans les pays d'Afrique Tropicale)* Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 3, 1964, p. 73-80.  
Le rôle du prolétariat africain devient, dans les mouvements de libération nationale, de plus en plus important. Actuellement, son principal ennemi est le néo-colonialisme et le but à atteindre est la voie du développement non capitaliste.

57.

- o - KHROUCHTCHEV N.S. — *O nacional'no - osvoboditel'nom dvizenii (Au sujet des mouvements de libération nationale)* Ed. Lit. na inostr. jaz., Moscou, 1963, 95 p.  
S : Kubon & Sagner, 85/64 Nova, p. 5.

58.

- o - KHROUCHTCHEV N.S. — *Problemy nacional'no-osvoboditel'noj bor'by (Problèmes de la lutte de libération nationale)* Ed. Politizdat, Moscou, 1963, p. 32.  
S : N.K., 2/1964, p. 2.  
Réponses de N.S. KHROUCHTCHEV aux questions posées par les rédactions des journaux du Ghana, de l'Algérie, de la Birmanie et du *Peuple*.

59.

- b - KIM G. — *Leninizm - putevodnaja zvezda osvoboditel'nyh revoljuzij (Le léninisme est l'étoile - guide des révolutions libératrices)* Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 2-5.  
LÉNINE a prouvé qu'à l'époque de l'impérialisme le mouvement de libération nationale présente en soi un des torrents des mouvements révolutionnaires mondiaux. Par conséquent, le mouvement de libération nationale doit former un front commun avec ceux qui luttent contre l'impérialisme et adopter une voie de développement non capitaliste.

60.

- ° – LUKONIN JU.B. – Nacional'no - osvoboditel'noe dvizhenie v Ugande (*Le mouvement de libération nationale en Ouganda*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K., 9/1964, p. 6.

Aperçu de la lutte menée par le peuple d'Ouganda pour l'indépendance nationale après la deuxième guerre mondiale.

61.

- b – PRAVDIVCEV A. – Cel' - èkonomičeskaja mezavisimost' (*Le but : l'indépendance économique*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 4-5 et 45.

La lutte de libération nationale des peuples africains est entrée dans une nouvelle phase: la libération et le progrès économiques. Aperçu de l'aide économique, technique et financière de l'Union Soviétique aux Etats africains.

62.

- ° – REVOLJUCIONNOE OSVODITEL'NOE DVIZHENIE SOVREMENNOSTI 1961-1963 gg. (*Le mouvement révolutionnaire contemporain de libération, 1961-1963*) Ed. Politizdat, Moscou, 1964.

S : N.K., 8/1964, p. 27.

Concerne, entre autres, l'état et les traits caractéristiques des mouvements de libération nationale dans les différentes parties du monde.

63.

- b – TEKUŠČIE PROBLEMY MIROVOJ POLITIKI (*Les problèmes actuels de la politique mondiale*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 4, 1964, p. 3-22.

Concerne, entre autres, la lutte des peuples africains pour la libération et les nouvelles stratégies de la réaction impérialiste: militaires, afin d'intimider et financières et commerciales pour saper le développement économique.

b) Publications en langues occidentales

64.

- b – AZIZ AL-HAJJ – voir : FUAD NASSAR.

65.

- b – BROUTENTZ K. – *Partie inaliénable du processus révolutionnaire mondial*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 33-40.

Examine, entre autres, les liens du processus révolutionnaire mondial avec la lutte de libération nationale des pays d'Asie et d'Afrique.



66.

- b - P.A. CURTIS JOSEPH - *La lutte du Nigeria pour l'indépendance*. La Nouvelle Revue Internationale, Paris, 2, 1964, p. 146-148.

Historique de la lutte de libération nationale du Nigéria depuis 1944.

67.

- b - FUAD NASSAR; AZIZ AL-HAJJ - *Le mouvement de libération nationale dans le processus révolutionnaire*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 36-49.

Les traits caractéristiques des révolutions de libération nationale sont: débordement du mouvement des cadres locaux, intensification de la lutte des forces de la paix et du socialisme contre l'impérialisme et alliance du socialisme mondial avec le mouvement de libération nationale.

68.

- b - KAMBA M.A. - *Le Mozambique en lutte*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 3-4.

Aperçu de la lutte de libération nationale.

69.

- b - MARIO DA SILVA; SHEPPARD W. - *Le mouvement de libération dans les colonies portugaises*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 4, 1964, p. 166-171.

Aperçu historique, économique et du mouvement de libération nationale.

70.

- b - SHEPPARD W.; voir : MARIO DA SILVA.

71.

- b - *La voix de l'Afrique qui s'éveille*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 1, 1964, p. 97-101.

Déclarations à Varsovie, fin 1963, de Marcelino DOS SANTOS, secrétaire aux relations extérieures du Front de libération du Mozambique: le rôle du mouvement africain de libération nationale dans la lutte pour la paix, la coexistence pacifique et le désarmement général.

### 3. L'AIDE DES PAYS DU CAMP SOCIALISTE À L'AFRIQUE

#### A) Publications en langues originales

72.

- b - ABRAMOV G. - Narod Mali i ego druz'ja (*Le peuple du Mali et ses amis*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 27-28.

Aperçu de la vie au Mali: l'affaiblissement de l'influence française; aide amicale soviétique.

73.

- b – ABRAMOV G. – Narod Mali i ego druž'ja (*Le peuple du Mali et son ami*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 39-42.  
Aperçu sur: l'amitié entre les jeunesses du Mali et de l'Union Soviétique, le développement de l'enseignement et de la culture, la pénétration du communisme.

74.

- b – ČUGUNOV K. – Na perednem krae (*A l'avant-garde*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 37.  
Concerne la participation active des écrivains soviétiques au mouvement littéraire des pays asiatiques et africains.

75.

- o – DVORŽAK L. – Čehoslovakija i slaborazvitye strany (*La Tchécoslovaquie et les pays sous-développés*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.  
S : N.K., 8/1964, p. 13.  
Les tendances fondamentales de la collaboration économique entre la Tchécoslovaquie et — entre autres — les pays africains.

76.

- b – FRUMKIN A. – Dva podhoda k meždunarodnym èkonomičeskim problemam (*Deux conceptions des problèmes économiques internationaux*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 3, 1964, p. 6-11.  
Concerne, entre autres, l'aide économique aux pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine: celle des Etats socialistes est fraternelle, sur base d'égalité complète et assure des avantages réciproques.

77.

- o – KOMZIN I.V. – Svet Asuana (*La lumière d'Assouan*) Ed. Mol. gvardija, Moscou, 1964.  
S : N.K., 12/1964, p. 8.  
Concerne la construction et l'importance du barrage d'Assouan, expression de l'amitié entre les peuples arabe et soviétique.

78.

- b – KOVALEV A. – Almazy i ljudi (*Les diamants et les hommes*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 34-36.  
Aperçu de l'aide technique soviétique à la Guinée dans l'exploitation des mines de diamants.

79.

- b – KUZ'MINA N.; SAPOŽNIKOVA N. – Pervaja sovetskaja vystavka v Respublike Mali (*La première exposition soviétique en République du Mali*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 3, 1964, p. 41-42.  
Concerne l'exposition commerciale et industrielle soviétique, du 19 janvier au 2 février 1964, au Mali.

80.

- b – LAVRENT'EV A. – Dlja ukreplenija èkonomičeskoj nezavisimosti razvivajuščihsja stran (*Pour le raffermissement de l'indépendance économique des pays en voie de développement*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 2, 1964, p. 26-32.

La lutte de libération nationale ne peut pas se terminer sans la réalisation de l'indépendance économique. Dans cette lutte, les pays qui viennent de se libérer s'appuient tout d'abord sur leurs propres forces et ressources, mais ne disposant pas des bases industrielles, des capitaux, des devises, d'expérience et des cadres techniques, sont obligés de faire appel aux pays industrialisés. Les Etats socialistes aident ces pays et par ce fait empêchent les Etats capitalistes d'accaparer, sous forme d'« aide », leurs richesses naturelles et d'entraver l'industrialisation.

81.

- b – PARASTAEV A. – V ob'ektive - Afrika (*L'Afrique encadrée dans l'objectif*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 30.

Concerne l'ouverture le 13 avril 1964 à Moscou de l'exposition des photos consacrée à l'Afrique et intitulée « Afrique aujourd'hui ».

82.

- b – SAPOŽNIKOVA N. - voir: KUZ'MINA N.

83.

- b – SKAČKOV S.A. – Pomošč' razvinajuščimsja stranam - naš internacional'nyj dolg (*Notre devoir international est d'accorder notre aide aux pays en voie de développement*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 2, 1964, p. 10-11.

Aperçu général de l'aide soviétique accordée durant 1963 à certains pays d'Asie et d'Afrique.

84.

- b – MEŽDUNARODNAJA TORGOVLJA DOLŽNA SLUŽIT' PROGRESSU, UKREPLENIJU MIRA I VZAIMOPONIMANIJU. Vystuplenie glavy sovetskoj delegacii, ministra vnešnej torgovli SSSR N.S. Patoličeva na Konferencii OON po trgovle i razvitiju 26 marta 1964 roda (*Le commerce international doit servir le progrès, le renforcement de la paix et la compréhension mutuelle*) (Le discours de N.S. Patoličev ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., à la conférence de l'O.N.U. sur le commerce et le développement, le 26 mars 1964). Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 4, 1964, p. 9-15.

Concerne, entre autres, les pays en voie de développement: l'U.R.S.S. soutient les justes revendications de ces pays et leur accorde une aide fraternelle.

85.

- b - VAŽNYJ INSTRUMENT MIRA I PROGRESSA (*Un important instrument de la paix et du progrès*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 2, 1964, p. 4-7.

Concerne, entre autres, l'aide économique désintéressée que les pays socialistes accordent aux jeunes Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

b) *Publications en langues occidentales*

86.

- b - BRYKINE V. - *La désagrégation du système colonial et l'ONU*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 13-19.

Concerne la lutte incessante menée à l'O.N.U. par la délégation soviétique contre les activités néo-colonialistes des impérialistes en Afrique et en Asie.

87.

- b - DIMITROV I. - *La collaboration économique de la Bulgarie avec les pays en voie de développement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 332, 1964, p. 16-17.

Concerne le commerce extérieur, la coopération économique, l'aide financière et l'assistance technique de la Bulgarie aux Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

88.

- b - GRANFIL T. - *Les exportations yougoslaves de biens d'équipement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 337, 1964, p. 15-17.

Concerne, entre autres, la collaboration de la Yougoslavie avec les pays en voie de développement.

89.

- b - MAXIMOV I. - *L'Université de l'amitié des peuples Patrice Lumumba*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 116-118.

Concerne l'activité de cette université fondée à Moscou le 4 février 1960.

90.

- b - SEMINE N. - *La coopération économique, ses problèmes et ses perspectives*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 69-75.

Examine, entre autres, l'aide économique et technique de l'U.R.S.S. et des autres Etats socialistes aux pays en voie de développement, ainsi que les efforts des monopoles occidentaux pour perpétuer leur domination sur ces pays.

91.

- b – *V. DAVID DANS LA R.A.U.* Bulletin d'information de l'Agence de Presse Tchécoslovaque, Prague, 9, 1964, p. 3-4.

Concerne la visite, en février 1964 au Caire, de M.V. DAVID, Ministre tchécoslovaque des affaires étrangères.

92.

- b – *DÉCLARATION CONJOINTE SUR LES ENTRETIENS YOUGOSLAVO-ALGÉRIENS.* Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 20-22.

Concerne la visite en Yougoslavie du président Ahmed BEN BELLA, du 5 au 13 mars 1964.

93.

- b – *LES DIRIGEANTS DU ZANZIBAR SALUENT LE PEUPLE TCHÉCOSLOVAQUE.* Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque, Prague, 4, 1964, p. 4.

Concerne la déclaration du 19 janvier 1964 de M. Muhammad BABU, ministre des Affaires étrangères de Zanzibar.

94.

- b – *LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DANS LA R.A.U.* Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque, Prague, 8, 1964, p. 2-3.

Aperçu du commerce et de la coopération culturelle entre la Tchécoslovaquie et la R.A.U.

95.

- b – *UNE MISSION DE BONNE VOLONTÉ DU CONGO-BRAZZAVILLE À PRAGUE.* Bulletin d'Information de l'Agence de Presse tchécoslovaque, Prague, 13, 1964, p. 2.

Concerne la visite en mars 1964 à Prague de la mission de bonne volonté de la République du Congo-Brazzaville.

#### 4. LES RELATIONS INTERNATIONALES DES PAYS D'AFRIQUE

##### A) Publications en langues originales

96.

- b – ABRAMOVA G. – Afrika pred ženevskoj konferencij. Pis'mo iz Rabata (*L'Afrique devant la conférence de Genève. Lettre de Rabat*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 2, 1964, p. 94-96.

Le problème principal à résoudre: obtenir un développement économique indépendant qui permettra, entre autres, l'industrialisation et la diversification des cultures.

97.

- b – BULATOV B. – Vynuždennaja ustupka (*Une concession forcée*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 46-47.

Concerne l'accord conclu entre le gouvernement de la R.A.U. et la compagnie américaine Phillips Petroleum pour la recherche de pétrole dans le désert occidental de l'Égypte. La stabilité du gouvernement égyptien et la richesse en pétrole présumée de la région à prospector ont contraint la compagnie américaine à se montrer « accommodante ».

98.

- b – BULATOV B. – Kto naživaetsja na livijskoj nefti? (*Qui s'enrichit sur le pétrole de Libye?*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1967, p. 57.

Concerne les activités des 23 compagnies étrangères qui exploitent le pétrole de Libye.

99.

- o – ETINGER JA.JA.; MELIKJAN O.N. – Nejtralizm i mir (*La neutralité et la paix*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.

S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 10/1964, p. 30.

Concerne la politique de neutralité des pays d'Asie et d'Afrique: les bases économiques et politiques, les caractéristiques, les étapes de développement de cette politique et l'importance grandissante de ces Etats dans la politique internationale.

100.

- b – FETOV V. – Nakanune konferencii (*A la veille de la conférence*) Ekon. Gazeta, Moscou, 12 (137), 1964, p. 30.

Concerne la conférence de l'O.N.U. en mars 1964 à Genève sur le commerce et le développement. Le but principal de cette conférence doit être d'écartier les discriminations et les restrictions artificielles du commerce, d'examiner les besoins des jeunes Etats en voie de développement, ainsi que de créer une organisation du commerce international.

101.

- b – GUBERMAN, R. – Problemy morskogo sudohodstva razvivajuščihsj stran (*Les problèmes de la navigation maritime des pays en voie de développement*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 2, 1964, p. 111-114.

Ces pays dépendent pour les transports maritimes presque exclusivement des pays capitalistes. La création d'une marine marchande nationale est un problème vital. Certains de ces pays, surtout d'Amérique latine, ont commencé, malgré l'obstruction des monopoles impérialistes, à se constituer une marine marchande. Les pays socialistes les aident à surmonter les difficultés et à réaliser cette tâche.

102.

- b – IVANOV I. – Poteri razvivajuščihsja stran v sfere « nevidimyh » operacij (*Les pertes des pays en voie de développement dans le domaine « des opérations invisibles »*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 2, 1964, p. 39-42.

Concerne les exportations invisibles: les frais de transport, les échanges scientifiques et techniques, les bénéfices des investissements étrangers, les opérations bancaires internationales, les opérations des organes gouvernementaux au-delà des frontières et les échanges culturels. Le tourisme étranger, qui est un profit pour ces pays, ne peut pas à lui seul compenser ces pertes.

103.

- b – KONDRAT'EV V. – Ekonomičeskie svjazi razvivajuščihsja stran (*Les rapports économiques des pays en voie de développement*) Ekon. Gazeta, Moscou, 12 (137), 1964, p. 31.

Les pays en voie de développement doivent se libérer des monopoles capitalistes, liquider la structure coloniale de l'économie et créer une structure économique indépendante. Dans ce but, ils doivent s'industrialiser, développer les richesses naturelles, ainsi que l'exportation. Il est caractéristique de noter que le commerce interafricain se développe à un rythme beaucoup plus rapide que le commerce extérieur africain.

104.

- b – KORNEEV L. – Vzryvčatka v fundamente nezavisimosti Madagaskara (*Un explosif dans le fondement de l'indépendance de Madagascar*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 57-58.

Concerne le livre « Un explosif dans le fondement de l'indépendance de Madagascar » des PP. RANDRIANARISOA et D. ANDRIAMPARIVONY critiquant l'accord de « collaboration » franco-malgache.

105.

- b – KOROVIKOV V. – Afrika dolžna stat' zonoj mira (*L'Afrique doit devenir une zone de paix*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 6-8.

L'Afrique a subi d'énormes pertes en vies humaines durant les guerres impérialistes. A présent, elle a besoin de paix pour bâtir son avenir. Les tâches principales sont l'union des forces révolutionnaires et la lutte pour l'indépendance économique.

106.

- b – KOŽEVNIKOV F.; PIRADOV A. – Meždunarodnoe pravo i vopros o granicah (*Le droit international et le problème des frontières*) Kommunist, n° 2, Moscou, 1964, p. 32-38.

Traite, entre autres:

1. Du respect de la souveraineté territoriale et la liquidation des bases militaires étrangères;

2. de la déclaration du Portugal que ses colonies font partie de la métropole.

107.

- b – KRUTOV VL. – Monopolii i razvivajuščiesja strany: problemy cenobrazovanija vo vnešnej trgovle (*Les monopoles et les pays en voie de développement: la formation des prix dans le commerce extérieur*) Mir. Ekon. i Mežd. ošnošenija, Moscou, 2, 1964, p. 73-82.

Les monopoles fixent les prix, ce qui entraîne une baisse continue de ceux des matières premières. Ceci crée des conditions de commerce défavorables pour leurs partenaires. Il est indispensable de restreindre les monopoles étrangers.

108.

- b – LAVRIČENCO M. – Za rasširenje èkonomičeskikh svjazej, za polnuju likvidaciju kolonializma (*Pour l'élargissement des rapports économiques, pour la liquidation complète du colonialisme*) Mir. Ekon. i Mežd. ošnošenija, Moscou, 2, 1964, p. 60-73.

La conférence de mars 1964 à Genève a démontré l'importance de l'élargissement des rapports économiques, qui n'est réalisable que sur base de la coexistence pacifique. La nouvelle étape du mouvement de libération nationale est l'indépendance économique. Les pays en voie de développement, par leur nombre, ont changé l'orientation de la politique de l'O.N.U. L'auteur s'étend sur les différentes mesures envisagées pour résoudre, sur une base équitable, les problèmes du commerce mondial; les sources de financement nécessaires au développement économique des jeunes Etats: la liquidation des échanges commerciaux non équivalents avec les pays capitalistes, les investissements des Etats impérialistes et l'aide des pays socialistes.

109.

- b – MELEHIN B.I. – Vozdejstvie mirovogo obščestvennogo mnenija na sovremennoe meždunarodnoe pravo (*L'influence de l'opinion publique mondiale sur le droit international contemporain*) Sov. Gosud. i pravo, Moscou, 2, 1964, p. 75-83.

Concerne, entre autres, le rôle grandissant de l'influence des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sur l'opinion publique mondiale. Cette influence s'exerce, grâce aux partis communistes, en faveur de la paix et de la légalité internationale. Une manifestation de cette activité est la conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique au Caire.

110.

- o – MELIKJAN O.N. – voir: ETINGER JA.JA.



111.

- b – PALINA Z. – Marokko i « Obščij rynek » (*Le Maroc et le « Marché commun »*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 57-58.  
Aperçu des rapports économiques, établis par le traité de Rome, entre le Maroc et les pays du Marché commun. Effets négatifs de ce traité sur l'économie marocaine.

112.

- b – PIRADOV A. – voir: KOZEVNIKOV F.

113.

- b – TUGANOVA O. – Rol' molodyh gosudarstv v meždunarodnyh otnošenijah (*Le rôle des jeunes Etats dans les relations internationales*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 2, 1964, p. 15-24.  
L'orientation de la politique étrangère de ces pays est influencée par la présence d'énormes masses populaires qui aspirent à la démocratie et à la paix. Ces tendances sont à l'unisson de celles des pays socialistes.  
L'appui que les pays en voie de développement donnent sur l'arène internationale aux pays socialistes, permet l'opposition aux visées impérialistes des États capitalistes, la sauvegarde de la paix et la démocratisation des rapports internationaux.

114.

- b – ZABIROV B. – Bonn nervničast (*Bonn s'énerve*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 55.  
Concerne le mécontentement provoqué à Bonn par l'ouverture au Ghana d'une représentation commerciale en R.D.A.

115.

- b – « LETAJUŠČIE GROBY » (*Les « cercueils volants »*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 48.  
Concerne la décision du gouvernement de la République de Guinée de créer une compagnie aérienne nationale. Les avions fournis à crédit par les Américains se sont révélés incapables de voler.

116.

- b – PLATEŽNOE SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I NARODNOJ DEMOKRATIČESKOJ ALŽIRSKOJ RESPUBLIKOJ (*Accord de paiements entre l'Union des Républiques soviétiques socialistes et la République populaire démocratique d'Algérie*) Vnešnjaja Torgovlja, Moscou, 1, 1964, p. 58-59.  
Texte de l'accord signé le 4 novembre 1963.

117.

- b – PODPISANO Pervoe dolgosročnoe torgovoe soglašenje meždju SSSR i narodnoj demokratičeskoj alžirskoj respublikoj (*Le premier accord commercial à long terme entre l'U.R.S.S. et la*

*République démocratique populaire algérienne a été signé*) Vnešnaja Torgovlja, Moscou, 1, 1964, p. 15-16.

Aperçu de l'accord signé le 4 novembre 1963 à Alger. Les discours prononcés à cette occasion par les ministres du Commerce extérieur de l'U.R.S.S. et de l'Economie nationale de l'Algérie.

118.

- b – SPRAWY AFRYKI (*Problèmes africains*) Zbiór dokumentów, n° 8, Varsovie, 1963, p. 1120-1122.

Concerne la résolution concernant la politique de ségrégation raciale de la République Sud-africaine que le Conseil de Sécurité a prise à New York en 1963.

119.

- b – SPRAWY AFRYKI (*Problèmes africains*) Zbiór dokumentów, n° 7, Varsovie, 1963, p. 973-981.

Concerne la note du gouvernement soviétique adressée aux chefs d'Etats africains qui ont participé à la conférence d'Addis-Abéba du 21 au 25 mai 1963.

120.

- b – SPRAWY AFRYKI (*Problèmes africains*) Zbiór dokumentów, n° 7, Varsovie, 1963, p. 982-984.

Concerne la résolution relative aux colonies portugaises d'Afrique que le Conseil de Sécurité a prise à New York en 1963.

121.

- b – TORGOVOË SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I RESPUBLIKOJ DAGOMEJA (*Accord commercial entre l'Union des Républiques soviétiques socialistes et la République du Dahomey*) Vnešnaja Torgovlja, Moscou, 1, 1964, p. 54-55.

Texte de l'accord signé le 10 juillet 1963; liste A énumérant les exportations de l'U.R.S.S. au Dahomey et liste B énumérant les exportations du Dahomey en U.R.S.S.

122.

- b – TORGOVOË SOGLAŠENIE MEŽDU SOJUZOM SOVETSKIH SOCIALISTIČESKIH RESPUBLIK I NARODNOJ DEMOKRATIČESKOJ ALŽIRSKOJ RESPUBLIKOJ (*Accord commercial entre l'Union des Républiques soviétiques socialistes et la République populaire démocratique d'Algérie*) Vnešnaja Torgovlja, Moscou, 1, 1964, p. 56-58.

Texte de l'accord signé le 4 novembre 1963; liste A énumérant les exportations de l'U.R.S.S. en Algérie; liste B énumérant les exportations d'Algérie en U.R.S.S.

b) *Publications en langues occidentales*

123.

- b – ALEKSIĆ M. – *L'interdépendance des intérêts et des buts*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 8-9.  
Concerne le rôle des matières premières, principale exportation des pays en voie de développement, dans le développement économique.

124.

- b – BALOGH T. – *Réflexions sur la Conférence économique mondiale*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 333, 1964, p. 12-14.  
Concerne les tâches les plus urgentes à résoudre: réaffirmer l'obligation d'accorder une aide aux pays en voie de développement, dont le montant croîtrait en même temps que le revenu national des pays prospères; abolir les règles sur la non-discrimination dans les relations entre les pays pauvres et unilatéralement, dans leurs relations avec les régions développées; résoudre le problème de la liquidité internationale; réorganiser les agences internationales d'aide et instituer une planification régionale.

125.

- b – BARAČ S. – *Le tourisme et les pays sous-développés*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 10-11.  
Concerne l'intérêt particulier comme source de recettes en devises du tourisme étranger pour les pays en voie de développement.

126.

- b – BYKOV A. – *Le Conseil d'Entraide Economique et la coopération économique internationale*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 75-80.  
Examine les buts de cet organisme, qui sont: établir des relations économiques les plus larges possible, sans discrimination et sans barrières artificielles; aider efficacement les jeunes Etats et trouver une solution commune des problèmes urgents.

127.

- b – ČOLANOVIĆ B. – *Accroissement des exportations industrielles - nécessité vitale pour les pays en voie de développement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 333, 1964, p. 10-12.  
Aperçu économique et du commerce extérieur; la condition essentielle pour accroître les exportations industrielles des pays en voie de développement est l'ouverture et l'élargissement des marchés des pays développés.

128.

- b - DJERDJA J. - *De Colombo au Caire*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 1-3.

Concerne la réunion fin mars à Colombo, des ambassadeurs des pays non engagés: inauguration avec succès de la phase des préparatifs en vue de la deuxième conférence des non engagés.

129.

- b - DOV P. (Membre du Comité central du parti MAPAM, Israël) *Les nouvelles dimensions du non engagement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 1-3.

Concerne la prochaine réunion préliminaire à Colombo des représentants des pays ayant participé en 1961 à la Conférence de Belgrade: nécessité d'augmenter le nombre des pays participants et à élargir le champ d'action.

130.

- b - DRAGOMANOVIĆ V. - *Mesures et principes promoteurs du commerce des pays en voie de développement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 12-14.

Mesures à prendre: adaptation structurelle des économies des pays développés et augmentation de la consommation des produits provenant des pays en voie de développement; adoption des principes et des moyens d'établir un système de financement compensateur dans le but de faciliter une redistribution du revenu mondial et adoption du traitement préférentiel pour les exportations industrielles des pays en voie de développement.

131.

- b - FOUZEEV V. - *La déception de Willy Brandt*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 90-91.

Concerne le voyage, en novembre 1963, du bourgmestre de Berlin-Ouest à travers l'Afrique.

132.

- b - FRANGEŠ B. - *Les cadres institutionnels de la coopération économique*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 5-8.

Concerne la nécessité d'une nouvelle politique de commerce international: trouver des solutions immédiates aux problèmes majeurs des pays en voie de développement et établir une collaboration directe entre tous les pays.

133.

- b - KLEMENC J. - *Volume et mode de financement du développement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 333, 1964, p. 15-16.

Concerne quelques problèmes à résoudre par la Conférence de l'O.N.U. sur le commerce et le développement: étendre l'activité

du Fonds spécial de l'O.N.U. au financement des investissements; financer les pertes de devises subies par les pays en voie de développement et réaliser des économies dans les budgets militaires, afin de les investir par l'O.N.U. à des fins de développement.

134.

- b — LAVRITCHENKO M.; ORNADSKI I. — *Un baromètre des rapports entre les Etats*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 69-75. Concerne la conférence internationale pour le commerce et le développement (Genève, 23 mars 1964). Les travaux préparatoires, le but des Etats occidentaux — satisfaire les besoins économiques au détriment des pays sous-développés et le désir des Etats socialistes — aider ces pays à se développer rapidement.

135.

- b — MILANOVIĆ L. — *Le Gatt et les pays en voie de développement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 8-10. Concerne, entre autres, le Kennedy Round, les pays en voie de développement et les exportations de ces derniers.

136.

- b — OPAČIĆ N. — *Réalité et nécessité*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 337, 1964, p. 1-2. Concerne les résultats de la réunion des ambassadeurs à Colombo du 23 au 29 mars 1964: l'organisation en octobre au Caire d'une conférence des pays non engagés comprenant une quarantaine de nouveaux pays et une action internationale plus efficace de la politique de non-engagement.

137.

- b — OPAČIĆ N. — *Au bon moment*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 1-2. Concerne la réunion imminente, à Genève, de la Conférence de l'O.N.U. sur le commerce et le développement. Tâche principale: l'émancipation de la partie sous-développée du monde qui marquerait un pas décisif vers la consolidation de la paix.

138.

- b — ORNADSKI I. — voir: LAVRITCHENKO M.

139.

- b — PEŠIĆ-GOLUBOVIĆ Z. — *La Déclaration sur l'abolition de toutes les formes de discrimination raciale*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 330, 1964, p. 12-14. Concerne l'adoption de cette déclaration par l'Assemblée générale des Nations Unies grâce aux efforts des Etats africains: le colonialisme est une des sources de la théorie et de la pratique de la discrimination raciale.

140.

- b - PETKOVIĆ R. — *Entre Colombo et Le Caire*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 336, 1964, p. 1-3.

Concerne la réunion à Colombo des ambassadeurs des pays membres de la Conférence de Belgrade en vue d'organiser une nouvelle conférence des non engagés. La tâche est de deux sortes: politique et d'organisation.

141.

- b - PETKOVIĆ R. — *La réunion à Colombo*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 335, 1964, p. 2-3.

Une étape importante qui doit aboutir à la deuxième conférence des pays non engagés.

142.

- b - PINEGUINE B. — *Problèmes du commerce*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 76-81.

Concerne les difficultés du commerce des pays en voie de développement, provenant surtout de la baisse régulière des prix des matières premières, le rôle désorganisateur du commerce international de la C.E.E. et de la A.E.L.E., ainsi que la nécessité d'une organisation internationale du commerce.

143.

- b - POLIAKOV V. — *Conseils douteux de mentors malvenus*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 95-98.

Concerne les attaques incessantes et furieuses des milieux impérialistes d'Occident contre la politique neutraliste pratiquée par les jeunes Etats d'Asie et d'Afrique.

144.

- b - RADOVANOVIĆ L. — *La phase de transformation de l'O.N.U.* Revue de la Politique internationale, Belgrade, 331, 1964, p. 15-18.

Concerne le changement produit à l'O.N.U. par l'adhésion d'un grand nombre de nouveaux pays d'Asie et d'Afrique.

145.

- b - R.P. — *Le revers de la médaille*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 331, 1964, p. 5.

Concerne la tournée africaine et l'épisode albanais de CHOU EN LAI: la politique prêchée en Afrique est une politique de paix. par contre celle prêchée en Albanie est une politique de violence.

146.

- b - STANOVNIK J. — *Genève 1964: approche nouvelle du commerce international*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 6-8.

Concerne les préparatifs de la Conférence de l'O.N.U. sur le commerce et le développement. Les objectifs en sont: aider les

pays pauvres par la division internationale du travail et une nouvelle politique commerciale internationale.

147.

- b – STANOVNIK J. – *Commerce et financement*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 388, 1964, p. 6-7.  
Traite de l'endettement des pays en voie de développement et de la nécessité de l'aide financière.

148.

- b – STAROUCHENKO G. – *Les pays non engagés, alliés dans la lutte pour la paix*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 105-106.  
Concerne la déclaration du 14 octobre 1963 signée par le président NASSER et le premier ministre de Ceylan, Mme Sirimavo BANDARANAIKE.

149.

- b – MESSAGE DE NIKITA KHROUCHTCHEV AUX CHEFS D'ÉTAT DE TOUS LES PAYS LE 31.XII.1963. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 3-8  
Concerne, entre autres, la complexité des frontières entre les Etats d'Afrique et la confirmation dans la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine de ne pas résoudre par la force les litiges territoriaux.

## 5. LA POLITIQUE ET VIE INTÉRIEURES DES PAYS D'AFRIQUE

### A) Publications en langues originales

150.

- ° – BELOUSOV A.A. – *Nekapitalističeskij put' razvitija k socializmu (La voie de développement non-capitaliste vers le socialisme)* Ed. Politizdat, Moscou, 1964.  
S: N.K., 8/1964, p. 7.  
La voie de développement non-capitaliste est la seule qui permet aux jeunes Etats de réaliser un développement économique et social rapide.

151.

- b – ELENIN L. – *Trud i byt rabočih Afriki (Le travail et l'existence des travailleurs en Afrique)* Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 24-26.  
Concerne la situation des travailleurs africains au Nigéria de 1938 à nos jours.

152.

- ° – FRIDMAN L.A. – voir: PRIBYTKOVSKIJ L.N.

153.

- b – GAVRILOV N. – Za edinstvo Afriki (*Pour l'unité de l'Afrique*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 5-7.  
Concerne la création, lors de la conférence d'Addis-Abéba en 1963, de l'Organisation de l'Unité africaine.

154.

- b – KOLESNIČENKO T. – Vtoraja žizn' Patrisa Lumumby (*La deuxième vie de Patrice Lumumba*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1963, 69 p.  
Concerne les événements au Congo en 1961-1963.

155.

- b – KUDRJAVCEV V. – God 1964 (*L'année 1964*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 2-4.  
Aperçu de la situation politique en Asie et en Afrique: le chemin parcouru vers l'unité et l'indépendance complète par les pays asiatiques et africains et les tâches qui restent à résoudre.

156.

- b – LEONOVA E. – Tam, gde prohodil front (*Là-bas où passait le front*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 53-55.  
Concerne le livre de Klaus POLKEHN, « Sonne über Rif und Tell », consacré à l'économie et à la vie politique du Maroc et de l'Algérie.

157.

- o – MUSTAHOV M.M. – Gosudarstvennyj stroj Gany (*Le système d'organisation étatique au Ghana*) Ed. Jurud. Lit., Moscou, 1964.  
S : N.K., 13/1964, p. 6.  
Concerne les transformations sociales et économiques après l'indépendance, la liquidation du système colonial, la création de nouveaux organes étatiques et la collaboration entre le Ghana et les pays socialistes.

158.

- b – PILJACKIN B. – Smutnoe vremja v Kongo (*Temps trouble au Congo*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 16-18.  
Aperçu de la situation politique au Congo depuis la fin de la sécession katangaise: la création d'un Etat fédéraliste, la pénétration économique, américaine, la dictature du général MOBUTU et la lutte du peuple pour acquérir une véritable indépendance.

159.

- b – POTEHIN I. – Panafricanizm i bor'ba dvuh ideologij (*Panafricanisme et la lutte de deux idéologies*) Kommunist, n° 1, Moscou, 1964, p. 104-113.  
La lutte entre les idéologies bourgeoise et socialiste existe en Afrique comme partout dans le monde. Le mouvement panafricain politique a débuté au XIX<sup>e</sup> siècle en Amérique. A présent il connaît un énorme développement et englobe tout le continent africain.



Les impérialistes d'Europe et d'Amérique, dans le désir d'isoler l'Afrique et d'y implanter leur idéologie, prétendent que le pan-africanisme est incompatible avec le socialisme. Mais l'opinion publique africaine riposte à ces diversions impérialistes.

160.

- ° — PRIBYTKOVSKIJ L.N.; FRIDMAN L.A. — S'iera-Leone (*Sierra-Leone*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.

Aperçu économique et politique: l'exploitation du pays par l'impérialisme anglais et la lutte du peuple contre le féodalisme et l'impérialisme.

161.

- b — ŠČETININ V. — Mežafrikanskoe èkonomičeskoe sotrudničestvo (*La collaboration économique inter-africaine*) Ekon. Gazeta, Moscou, 8 (133), 1964, p. 31.

Concerne l'aspiration des pays africains de développer la collaboration mutuelle dans le domaine du commerce réciproque et de la coordination de l'accroissement économique. Une initiative utile à cette aspiration est la création de la Banque africaine de développement.

162.

- b — SIDENKO V. — V poiskah vernogo puti (*A la recherche de la voie juste*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 41-42.

Concerne les écrits en 1963 du journal *African Communist* paraissant en République Sud-africaine.

163.

- b — USOV G. — Bor'ba v Svazilende (*La lutte au Swaziland*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, n° 1, Moscou, 1964, p. 87-89.

Aperçu politique et social.

164.

- ° — VERIN V.P. — Prezidentskie respubliki v Afrike (*Les républiques présidentielles en Afrique*) Ed. I.M.O., Moscou, 1963, p. 280.

S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 4/1964, p. 9.

Aperçu du développement du système d'Etat dans certains pays d'Afrique tropicale.

165.

- b — ZABIROV B. — Sudan planiruet èkonomiku (*Le Soudan planifie l'économie*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 53.

Aperçu du premier plan décennal 1961-62/1970-71 de développement économique et social.

166.

- ° — AFRIKANSKIJ SBORNIK. Ekonomika (*Recueil africain - Economie*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964.

S : N.K., 2/1964, p. 3.

Aperçu de l'économie des pays africains à l'époque de la désagrégation du système colonial impérialiste, de l'exploitation du peuple

africain par les Etats impérialistes et de la formation et de la structure de la classe ouvrière.

167.

- o - KONSTITUCIJA GOSUDARSTV AFRIKI. Bereg Slonovoj Kosti. Verhnjaja Vol'ta. Gabon. Gana. Gvineja, Dagomeja, Kamerun. Kongo/2. Liberija. Livija. Mali i dr. (*Les constitutions des Etats africains*) (La Côte l'Ivoire, la Haute-Volta, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Dahomey, le Cameroun, le Congo/2, le Libéria, la Libye, le Mali etc...) Moscou, 1963, p. 750.  
S : L.E.-P., n° 16, 17.3.1964, n° 16.

168.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Alžir. (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. L'Algérie*) Den'gi i Kredit, Moscou, 1, 1964, p. 88.  
Concerne la limitation promulguée le 21.X.1963 des transferts des fonds à l'étranger et le contrôle de l'exportation des capitaux. Ces mesures concernent en premier lieu la France et ont pour but d'empêcher la fuite des capitaux.

169.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Alžir. (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. L'Algérie*) Den'gi i Kredit, Moscou, 2, 1964, p. 90.  
Concerne l'obligation imposée aux organisations ayant une participation de l'Etat de tenir leurs fonds dans la caisse de l'Etat.

170.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Kongo (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. Congo*) Den'gi i Kredit, Moscou, 1, 1964, p. 89.  
Concerne la dévaluation, promulguée le 10.11.1963, du franc congolais.

171.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Efiopija (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. L'Ethiopie*) Den'gi i Kredit, Moscou, 1, 1964, p. 90-91.  
Concerne l'adoption en 1963 de deux lois réorganisant le système bancaire du pays: réorganisation de la banque d'Etat et la constitution des banques privées.

172.

- b - KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Gana (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. Le Ghana*) Den'gi i Kredit, Moscou, 1, 1964, p. 88.  
Concerne l'adoption, à partir du 1.7.1965, du système monétaire décennal et des mesures élargissant le secteur étatique dans l'économie.

173.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Jugoslavija-Kenija (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. La Yougoslavie-Le Kenya*) Den'gi i Kredit, Moscou, 4, 1964, p. 89-90.

Concerne l'accord de collaboration économique conclu en décembre 1963 à Nairobi.

174.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Livija (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. La Libye*) Den'gi i Kredit, Moscou, 4, 1964, p. 91-92.

Concerne la loi, adoptée en 1963, déterminant les fonctions de la banque centrale d'émission et de la banque du commerce.

175.

- b – KRATKAJA INFORMACIJA O VALJUTAH I BANKAH ZA RUBEŽOM. Sudan (*Brève information sur les banques et les devises à l'étranger. Le Soudan*) Den'gi i Kredit, Moscou, 4, 1964, p. 93.

Concerne la diminution des réserves de devises et le déficit du budget.

176.

- b – NEMEDLENNO OSVOBODIT' GIZENGU! (*Il faut libérer immédiatement Gizenga*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 51.

Les hommes de bonne volonté et les patriotes congolais demandent la libération immédiate de GIZENGA.

177.

- o – RABOČEE DVIŽENIE V STRANAH AZII I SEVERNOJ AFRIKI (*Le mouvement ouvrier en Asie et en Afrique du Nord*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964.

S : N.K., 2/1964, p. 6.

Concerne, entre autres, les problèmes du mouvement ouvrier en Afrique du Nord, la situation économique du prolétariat et les nouvelles formes et méthodes de la lutte des classes.

178.

- o – RABOČIJ KLASS STRAN AZII I AFRIKI (*La classe ouvrière en Asie et en Afrique*) Ed. Nauka, Moscou, 1964,

S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 1/1964, p. 34.

Aperçu de la situation matérielle; du nombre, de la composition, de la structure et de l'activité de la classe ouvrière en Asie et en Afrique.

179.

- b – III SESSIJA KONFERENCII AFRIKANSKIH STATISTIKOV (*La 3<sup>e</sup> session des conférences des statisticiens africains*) Vestnik statistiki, Moscou, 3, 1964, p. 86-89.

Concerne la conférence tenue en octobre 1963 à Addis-Abéba.  
Pays participants, travaux, rapports et résolutions.

180.

- b – SOCIALIZM, KAPITALIZM, SLABORAZVITYE STRANY. Diskussionnaja beseda (*Socialisme, capitalisme, pays sous-développés*) (Discussions de la revue) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 4, 1964, p. 116-131.

Problèmes discutés:

1. Les nouveautés dans le développement du secteur étatique, dans l'industrialisation et la planification des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine;
2. Les changements dans la répartition et la lutte des classes de base dans ces pays;
3. L'essence et la forme des doctrines nationales-socialistes.

181.

- o – STANOVLENIE NACIONAL'NOJ GOSUDARSTVENNOSTI V NEZAVISIMYH STRANAH AFRIKI. Sbornik statej (*L'établissement de l'unité nationale souveraine dans les pays indépendants d'Afrique. Recueil d'articles*) Ed. I.M.O., Moscou, 1963, p. 303.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 3/1964, p. 12.

182.

- b – TEKUŠČIE PROBLEMY MIROVOJ POLITIKI (*Les problèmes courants de la politique mondiale*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, n° 1, Moscou, 1964, p. 3-33.

Traite, entre autres, des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine dans la lutte contre le colonialisme. Aperçu politique des pays africains. Les conséquences de la conférence d'Addis-Abéba: désir d'unité. Le problème primordial des jeunes Etats nationaux est la conquête de l'indépendance économique.

#### b) Publications en langues occidentales

183.

- b – CHEIKH A. AMIDOU – *Au Sénégal*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 2, 1964, p. 186-187.  
Aperçu politique.

184.

- b – D.S. – *Nouvelles perspectives arabes*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 332, 1964, p. 10-12.

Concernes les résultats de la conférence des chefs d'Etat des pays arabes, tenue récemment au Caire: une série de décisions sur la question palestinienne et la création d'un commandement militaire arabe unique.

185.

- b - ERVEN L. - *L'organisation de l'unité africaine face à de grandes tâches*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 14-16.

Concerne les problèmes économiques de l'Afrique, le cas de l'Afrique orientale et du Gabon et la vitalité de l'Organisation de l'Unité africaine.

186.

- b - FUAD NASSAR - *L'Unité des peuples arabes*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 2, 1964, p. 38-51.

Historique du mouvement de l'unité arabe. Les deux conceptions du problème: la tendance bourgeoise de droite et la tendance révolutionnaire démocratique. Le développement socialiste est le seul qui peut faire participer à l'unité toutes les couches du peuple arabe. L'attitude négative des puissances impérialistes et positive des pays socialistes.

187.

- b - GUEVORKIAN P. - *La Conférence du Caire*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 95-96.

Concerne les délibérations et les résolutions de la conférence des chefs de 13 Etats arabes en janvier 1964 au Caire.

188.

- b - KREMNEV M. - *Le chemin du progrès*. La Nouvelle revue internationale, Paris, 1, 1964, p. 151-156.

Concerne le nouveau livre « L'Afrique doit s'unir » du président du Ghana, Kwame N'KRUMAH: l'union des peuples africains, une participation croissante de l'Etat dans la vie économique des pays et vers le « socialisme africain ».

189.

- b - MIRIĆ M. - *Le renforcement du mouvement anticolonial*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 8-9.

Concerne la sixième session du Conseil de la solidarité afro-asiatique tenue à Alger du 22 au 27 mars 1964.

190.

- b - MUSTAFA I. - *Au Soudan*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 4, 1964, p. 174-177.

Aperçu politique et social: la lutte de la classe ouvrière et des syndicats contre la répression des autorités soudanaises.

191.

- b - NOURI A. - *Au Maroc*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 187-188.

Aperçu politique: la lutte des démocrates contre la répression gouvernementale.

192.

- b - NOURI M. - *Malgré les difficultés*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 2, 1964, p. 116-122.  
Concerne l'activité du parti communiste en Tunisie.

193.

- b - OPAČIĆ N. - *La continuité de la révolution*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 338, 1964, p. 11.  
Concerne la nouvelle phase dans l'édification socialiste de l'Algérie indépendante.

194.

- b - PAJETTA G. - *Rencontre avec l'Algérie nouvelle*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 172-179.  
Aperçu politique et social. L'activité du F.L.N.

195.

- b - PETKOVIĆ R. - *Double crime*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 331, 1964, p. 7-8.  
Concerne la quatrième tentative d'attentat à la vie du président N'KRUMAH.

196.

- b - POTEKHINE I. - *Le panafricanisme et la lutte des deux idéologies*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 52-58.  
Concerne la lutte que les idéologies bourgeoise et socialiste se livrent pour entraîner les peuples africains dans la voie de développement capitaliste ou socialiste. Le vrai panafricanisme est le socialisme panafricain.

197.

- b - SHEPPARD W. - *Parti unique et démocratie en Afrique*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 131-138.  
Concerne l'organisation politique des jeunes Etats, le front unique contre l'impérialisme, la démocratie bourgeoise, les classes et l'antagonisme de classes, ainsi que l'avenir de l'Afrique et la classe ouvrière.

198.

- b - SULEIMAN A. - *Problèmes de l'unité arabe*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 95-100.  
Analyse des conceptions bourgeoise et socialiste de l'unité arabe. Le rôle grandissant de l'Égypte qui adopte une attitude progressiste.

199.

- b - TOBOVIL M. - *La faillite d'un vieux mythe*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 2, 1964, p. 144-146.  
Concerne la démission au Dahomey, en octobre 1963, du gouvernement dictatorial de MAGA, sous la pression des patriotes et des travailleurs.

6. DONNÉES GÉNÉRALES DESCRIPTIVES ET AUTRES  
SUR LES PAYS D'AFRIQUE

1° / EN GÉNÉRAL

A) Publications en langues originales

200.

- ° – ARKAD'EV V.G. – Nezavisimoe Somali (*La Somalie indépendante*)  
Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K., 9/1964, p. 3.

Concerne le développement économique et politique de la Somalie depuis l'indépendance.

201.

- b – BIRJUKOV E. – Kenija: pervye mesjacy (*Le Kenya: les premiers mois*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 14-15.

Aperçu économique, politique et folklorique.

202.

- b – DATLIN S. – Izučajte Afriku (*Etudiez l'Afrique*) Kommunist, n° 4, Moscou, 1964, p. 126-128.

Aperçu historique, économique, politique et culturel.

203.

- b – DMITRIEV B. – Granicy gosudarstv i upročenie mira (*Les frontières étatiques et le renforcement de la paix*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 3, 1964, p. 17-26.

Les colonialistes, afin de profiter des contestations territoriales, ont taillé en morceaux les peuples. Les jeunes pays essayent, en se groupant en fédérations, de retrouver leurs limites territoriales naturelles. Les pays socialistes, afin de sauvegarder la paix, les aident dans cette tâche.

204.

- ° – EGOROV V.V. – Liberija posle vtoroj mirovoj voiny (1945-1962) (*Le Libéria après la deuxième guerre mondiale. 1945-1962*). Ed. I.M.O., Moscou, 1963, 166 p.

S : Collet's, Londres, n° 1, février 1964, p. 10.

205.

- b – ERASOV B. – Amerikanskij professor iščet vyhod (*Un professeur américain cherche une issue*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 55-56.

Concerne le livre « Pourquoi le communisme plaît aux pays sous-développés » du professeur américain James R. ELLIOTT.

206.

- ° – FEDORIN V.K. – voir: POL'ŠČIKOV V.P.

207.  
° – FRENKEL' M.JU. – SŠA i Liberija (*Les U.S.A. et le Libéria*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.  
S : N.K., 14/1964, p. 10.  
Examine les problèmes suivants: pourquoi les nègres américains ont émigré en Afrique après deux siècles d'esclavage; quel est le rôle des U.S.A. dans la création du Libéria et comment le Libéria est parvenu à résister à l'Angleterre et à la France.
208.  
b – GAVRILOV N. – Ekonomika Afriki (*L'économie de l'Afrique*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 62-63.  
Aperçu du développement économique des Etats africains, de l'importance et de l'activité du capital étranger investi depuis 1962, des conséquences de la domination coloniale dans le domaine de l'agriculture et de la situation de l'industrie.
209.  
° – GOLOVIN JU.M. – Marokko (*Le Maroc*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.  
S : N.K., 6/1964, p. 6.  
Aperçu économique et social du Maroc depuis 1956.
210.  
b – GLUŠČENKO E. – Nezavisimost - ne volšebnaja paločka (*L'indépendance n'est pas une baguette magique*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 58-59.  
Aperçu historique, économique et politique de la Sierra Leone.
211.  
b – IČKOVI Kino-debjudy Afriki (*Les débuts du cinéma en Afrique*) Azija i Afrika segodnja, n° 1, Moscou, 1964, p. 38-42.  
Aperçu de la naissance de l'industrie cinématographique en quelques pays africains: l'Egypte, le Ghana, la Somalie, le Mali et en Algérie.
212.  
° – KARPUŠINA V.JA. – Ruanda i Burundi (*Le Ruanda et le Burundi*) E. Nauka, Moscou, 1964.  
S : N.K., 9/1964, p. 5.  
Aperçu économique et politique.
213.  
b – KASATKIN D. – Almaznaja imperija « De Birs » (*L'empire diamantaire de « De Bers »*) Azija i Afrika segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 52-54.  
Aperçu historique, géographique et économique. L'activité du monopole dans le domaine social.



214.

- ° — KATIN V.K. — V Tunise (*En Tunisie*) Ed. Geografiz, Moscou, 1963, p. 93.  
S : N.K., 5/1964, p. 59.  
Notes de voyage.

215.

- b — KOLOTILKIN B. — Žiliščnaja problema v razvivajuščih stranah (*Le problème de logement dans les pays en voie de développement*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, Moscou, 3, 1964, p. 113-115.  
La crise des logements dans les pays en voie de développement est très aiguë. La construction d'habitations engloutissait dernièrement environ 25 % des investissements dont disposent ces pays. Toutefois, ce problème peut être résolu uniquement par l'industrialisation complète et l'utilisation de toutes les ressources naturelles.

216.

- b — LANDA R. — « Vse zavisit ot nas samih » (« *Tout dépend de nous-mêmes* ») Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 33-35.  
Concerne l'Algérie: aperçu de la vie après la libération nationale, du développement économique (industriel et agricole) et de l'enseignement.

217.

- ° — LETNEV A.B. — Derevnja Zapadnogo Mali (*Village du Mali occidental*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.  
S : N.K., (Gosud. Komitet po pečati), 11/1964, p. 6.  
Aperçu économique et social, 1950-1960.

218.

- ° — MALOV JU.A. — Tangan'ika (*Le Tanganyika*) Ed. Mysl', Moscou, 1964.  
S : N.K., 8/1964, p. 19.  
Aperçu géographique, économique et ethnographique.

219

- ° — POL'ŠIKOV P.I.; SERGEEV JU.S. — Nezavisimaja Gana (*Le Ghana indépendant*) Ed. Mežd. itnošenija, Moscou, 1964, p. 72.  
S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 12/1964, p. 6.

220.

- ° — POL'ŠIKOV V.P.; FEDORIN V.K. — Nezavisimaja Gana (*Le Ghana indépendant*) Ed. Mežd. otnošenija, Moscou, 1964.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 2/1964, p. 45.  
Aperçu politique, économique et du commerce extérieur.

221.

- ° – PONOMAREV D. – Prosvješćenje v kolonial'n. tropičeskoj Afrike 1945-1960 (*L'instruction en Afrique coloniale tropicale 1945-1960*) Ed. Uč. Ped. Giz., Moscou, 1963, p. 214.  
S : L.E.-P., n° 12, 29.2.1964, n° 41.

222.

- b – PUHTUNOV N. – Respublika Kongo-Brazzavil' (*La République du Congo-Brazzaville*) Vnešnjaja trgovlja, Moscou, 3, 1964, p. 18-24.  
Aperçu historique, géographique, économique, social et du commerce extérieur.

223.

- b – RODIONOV JU. – Gezira - ostrov sokrovišč (*Le Gezira, l'île au trésor*) Azija i Afrika segodnja, n° 3, Moscou, 1964, p. 25-26.  
Aperçu économique du Soudan et plus spécialement de la région du Gezira connue par la culture du coton. Historique du pillage colonialiste.

224.

- ° – SERGEEV JU.S. – voir : POL'ŠČKOV P.I.

225.

- ° – SIDENKO V.P. – Respublika Bereg Slonovoj Kosti (*La République de la Côte d'Ivoire*) Ed. Geografiz, Moscou, 1963, p. 64.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 2/1964, p. 7.

226.

- ° – ŠPIRT A.JU. – Ekonomika stran Afriki. Kratkij očerk (*L'économie des pays africains. Bref aperçu*) Ed. I.M.O., Moscou, 1963.  
S : L.E.-P., n° 8, 11.2.1964, n° 33.

227.

- b – ŽALNIN V. – Industrializacija i vnutrennij rynek v Afrike (*L'industrialisation et le marché intérieur en Afrique*) Mir. Ekon. i Mežd. otnošenija, n° 1, Moscou, 1964, p. 44-54.  
La tâche principale des Etats indépendants africains est la réalisation de l'indépendance économique. Celle-ci est impossible sans la liquidation de l'exploitation impérialiste. Le développement économique implique une industrialisation rapide qui est liée, entre autres, au développement du marché intérieur. Ce dernier est insignifiant, puisque les colonialistes et les néo-colonialistes concentrent l'activité économique vers l'exportation. Une coordination du développement industriel est indispensable. Quelques chiffres sur le marché intérieur et les industries métallurgiques, de transformation, chimique et textiles africains.

228.

- b – ŽUKOV JU. – Vstreča s Afrikoj (*Rencontre avec l'Afrique*) Ed. Politizdat, Moscou, 1964, p. 374 p. Pravda, 19.5.1964, p. 4.  
Aperçu politique, économique, social et géographique par 17 journalistes soviétiques ayant pris part à la croisière du navire *Litva*.

229.

- o – AFRIKA V CIFRAH. Statističeskij spravočnik (*L'Afrique en chiffres*) (Guide statistique) Ed. Soc. Ek. Liter., Moscou, 1963, p. 566.  
S : L.E.-P., n° 10, 19.2.1964, n° 7.

230.

- o – AFRIKANSKIJ SBORNIK. Ekonomika (*Recueil africain. Economie*) Ed. Vost. Lit., Moscou, 1964, p. 320.  
S : Kubon & Sagner, Munich, n° 1066, KS-Vorankündigungsdienst, p. 5.

231.

- o – AGRARNYJ VOPROS I KREST'JANSTVO V TROPIČESKOJ AFRIKE (*Le problème agraire et la paysannerie en Afrique tropicale*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.  
S : N.K., 9/1964, p. 3.  
Concerne le développement politique et social des pays africains. Les rapports entre les communautés rurales, le féodalisme et le capitalisme. Part prise par les paysans dans les mouvements de libération nationale.

232.

- o – AZIJA I AFRIKA 1950-1960 (*L'Asie et l'Afrique 1950-1960*) Ed. Nauka, Moscou, 1964, p. 704.  
S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 12/1964, p. 5.  
Recueil d'articles.

233.

- o – EKONOMIČESKOE POLOŽENIE STRAN AZII I AFRIKI V 1962 g. Sbornik statej. (*La situation économique des pays d'Asie et d'Afrique en 1962. Recueil d'articles*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.  
S : N.K., 11/1964, p. 10.  
Concerne la situation économique, la politique économique des gouvernements, l'industrie, l'agriculture, les transports et les relations économiques extérieures de ces pays en 1962.

234.

- b – KAIR - SUEC - ASUAN (*Le Caire - Suez. - Assouan*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moscou, 1964, p. 30-32.  
Aperçu économique de la R.A.U.: le développement industriel, l'amélioration de l'exploitation du canal de Suez et la construction du barrage d'Assouan qui a amené le réveil de la ville.

235.

- ° — OČERKI NOVEJŠEJ ISTORII AFRIKI (*Aperçus de l'histoire contemporaine d'Afrique*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K., 9/1964, p. 47.

Concerne le développement économique et social des pays africains. Les mouvements de libération nationale. La crise et la désagrégation du système colonial.

236.

- ° — STRANY BLIŽNEGO I SREDNEGO VOSTOKA. Spravočnik (*Pays du Proche et Moyen-Orient. Guide*) Ed. Politizdat, Moscou, 1964.

S : N.K., 5/1964, p. 8.

Aperçu économique, politique et ethnographique.

B) *Publications en langues occidentales*

237.

- b — AHMADI M. — *Quelques problèmes de la révolution algérienne*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 138-143.

Aperçu politique et social.

238.

- b — DŽABIČ M. — *Les voies algériennes vers le progrès*. Revue de la Politique internationale, Belgrade, 334, 1964, p. 16-18.

Aperçu historique, politique, social et économique.

239.

- b — IBN KHALDOUN — *En Tunisie, un an après*. La Nouvelle Revue internationale, Paris, 3, 1964, p. 84-94.

Aperçu politique, social et économique.

240.

- b — KOUĐRIAVTSEV V. — *Le Kenya: à la pointe des problèmes africains*. La Vie internationale, Moscou, 2, 1964, p. 71-74.

Aperçu économique et politique.

241.

- b — KOUZNETSOV N. — *L'Algérie choisit sa voie*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 53-57 et 86.

Aperçu politique, juridique et économique.

242.

- b — RYMALOV V. — *Un bon départ*. La Vie internationale, Moscou, 4, 1964, p. 88-94.

Concerne la tendance nouvelle dans la production industrielle des pays en voie de développement: l'écart du rythme de développement industriel entre les pays capitalistes et en voie de développe-

ment tend à se réduire, la structure coloniale est en train d'être brisée et l'industrie de transformation accélère ses rythmes chez les derniers.

243.

- b – TOMILINE Y. – *L'Afrique orientale choisit sa voie*. La Vie internationale, Moscou, 1, 1964, p. 44-51.

Concerne le Kenya, le Tanganyika, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Aperçu de la lutte de libération nationale, politique et économique: la classe exploiteuse, représentée par des colons blancs et indiens détient l'industrie, la majeure partie du commerce et des plantations. Les mesures envisagées par les gouvernements pour remédier à cet état de choses.

244.

- b – VALENTINOV K. – *Dans la voie des transformations*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 90-91.

Aperçu géographique, politique et économique de Zanzibar.

2° / A CARACTÈRE HISTORIQUE, ETHNOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE

A) Publications en langues originales

245.

- ° – ABD AR-RAHMAN AL-DŽABARTI. Udivitel'naja istorija prošlogo v žizneopisanijah i hronike sobytij./T.IV-j. Egipet pod vlast'ju Muhammada Ali/1806-1821/ (*Étonnante histoire du passé dans les tableaux de vie et les chroniques des événements*. Volume IV. Egypte sous le pouvoir de MOHAMMED ALI 1806-1821) Ed. In. Narodov Azii, Moscou, 1963.

S : L.E.-P., n° 7, 8.2.1964, n° 5.

246.

- ° – BOGDANOV A. – U hudožnikov strany Nila (*Chez les peintres du pays du Nil*) Ed. Iskustvo, Moscou, 1964.

S : N.K., 11/1964, p. 35.

Aperçu des arts en R.A.U.

247.

- ° – ČERTOK L.O. – Respublika Dagomeja (*La République du Dahomey*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K., 12/1964, p. 12.

Aperçu historique: la lutte contre la colonisation française, le mouvement de libération nationale et la conquête de l'indépendance.

248.  
° — DLIN N.A. — Ob'edinenaja Arabskaja Respublika (Egipet) (*La République Arabe Unie /Egypte/*) Ed. Ak. Nauk, Moskou, 1963.  
S : L.E.-P., n° 2, 8.1.1964, n° 17.
249.  
° — ISMAGILOVA R.N. — Narodi Nigerii. Etničeskij sostav i kratkaja etnografičeskaja karakteristika (*Les peuples du Nigéria. Composition ethnique et brève caractéristique ethnographique*) Ed. Vost., Lit., Moskou, 1963, p. 273.  
S : Collet's, L., n° 1, février 1964, p. 10.
250.  
b — JABLOČKOV L. — Obščaja pobeda vseh narodov (*Victoire commune de tous les peuples*) Azija i Afrika segodnja, n° 4, Moskou, 1964, p. 10-11 et 21.  
Aperçu historique de l'évolution des peuples africains vers l'indépendance, aidés par les pays socialistes et les travailleurs du monde entier.
251.  
° — KINK H.A. — Egipet do faraonov (*L'Égypte jusqu'aux pharaons*) Ed. Mysl', Moskou, 1964.  
S : N.K., 14/1964, p. 6.  
Concerne, entre autres, le processus de développement des forces productives et les classes de la société égyptienne de l'époque.
252.  
b — KULIK S. — Kenija (*Le Kenya*) Vnešnjaja Torgovlja, Moskou, 1, 1964, p. 26-31.  
Aperçu historique, géographique, économique, politique et du commerce extérieur.
253.  
° — PEREPELKIN JU.JA. — Kul'tura Drevnego Egipta (*La culture en Ancienne Égypte*) Ed. Nauka, Moskou, 1964.  
S : N.K., 9/1964, p. 32.  
Concerne les différents aspects de la culture des anciens Égyptiens : l'écriture, les sciences, la littérature, les arts et le genre de vie.
254.  
° — PYHTUNOV N.B. — Gabon (*Le Gabon*) Ed. Nauka, Moskou, 1964.  
S : N.K., 12/1964, p. 10.  
Aperçu historique et économique.
255.  
° — TARVERDOVA E.A. — Rasprostranenie islama v Zapadnoj Afrike (*La diffusion de l'Islam en Afrique occidentale*) Ed. Nauka, Moskou, 1964.

S: N.K., 12/1964, p. 11.

Aperçu historique de la pénétration de l'Islam en Afrique occidentale du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles.

256.

- ° — AFRIKA. Enciklopeduč. spravočnik (*L'Afrique. Vade-mecum encyclopédique*) Ed. In-t Afriki, Moscou, 1963.

S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 3/1964, p. 8.

257.

- ° — AFRIKA. Enciklopedičeskij spravočnik v 2-h tomah (*L'Afrique. Vade-mecum encyclopédique en 2 volumes*) Ed. Sov. Enc., Moscou, 1963.

S : L.E.-P., n° 2, 8.1.1964, n° 1.

258.

- ° — ARABSKIE ISTOČNIKI PO ETNOGRAFIJI I ISTORII AFRIKI JUŽNEE SAHARY V X-XII vv. Tom 2 (*Sources arabes sur l'ethnographie et l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara au X-XII<sup>e</sup> s. Volume 2*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K., 6/1964, p. 4.

Aperçu ethnographique et historique.

259.

- ° — ASSIROLOGIJA I EGIPTOLOGIJA. Sbornik statej (*Assyriologie et égyptologie. Recueil d'articles*) Ed. Leningr. un-ta, Leningrad, 1964, p. 144.

S : Kubon & Sagner, Munich, K.S.-Vorankündigungsdienst, 1066, p. 4.

260.

- ° — BIBLIOGRAFIJA AFRIKI (*Bibliographie d'Afrique*) Ed. Nauka, Moscou, 1964.

S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 12/1964, p. 55.

Contient tous les livres en langue russe publiés pendant la période de 1749 à 1961. Ces ouvrages traitent de l'histoire, de l'ethnographie, des langues, de l'économie, de l'organisation étatique et de la culture des pays africains.

261.

- ° — NOVEJŠAJA ISTORIJA STRAN AZII I AFRIKI (*Histoire contemporaine des pays d'Asie et d'Afrique*) Ed. Mosk. un-ta, Moscou, 1964.

S : N.K. (Gosud. Komitet po pečati), 12/1964A p. 36.

L'histoire des pays asiatiques et africains de 1917 à nos jours. Analyse du problème des mouvements de libération nationale.

262.

- ° — STRANY AFRIKI Ukazatel' literaturnyj. (*Les pays africains - Bibliographie*) Moscou, 1961.

S : L.E.-P., n° 18, 15.3.1964, n° 241.

B) *Publications en langues occidentales*

263.

- b – POTEKHINE I. – *L'héritage du colonialisme en Afrique*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 16-25 et 38.  
Aperçu ethnique, géographique et historique.

3° / A CARACTÈRE GÉOGRAPHIQUE

A) *Publications en langues originales*

264.

- ° – ASOJAN N.S. – *Nigerija (Le Nigeria)* Ed. Geografiz, Moscou, 1963.  
S : N.K. (Gos. Komitet po pečati), 3/1964, p. 8.  
Aperçu géographique et économique.

265.

- b – DATLIN S. – *Voshod solnca nad Afrikoj (Le lever du soleil en Afrique)* Azija i Afrika Segodnja, n° 2, Moscou, 1964, p. 27-29.  
Aperçu géographique et folklorique du Nigéria, du Ghana, de la Guinée, du Sénégal et du Maroc.

266.

- ° – SILIN-BEKČURIN A.I. – *Podzemnye vody Severnoj Afriki (Les eaux souterraines en Afrique du Nord)* Ed. Akad. Nauk, Moscou, 1964, p. 204  
S : N.K., 2/1964, p. 37.

267.

- b – 1950 - 1958 - 1964. Azija i Afrika segodnja; n° 4, Moscou, 1964, p. 12-13.  
Énumération géographique des pays africains ayant conquis l'indépendance pendant cette période.

B) *Publications en langues occidentales*

268.

- b – SOUKHOV Y. – *Les restes de l'empire colonial français*. La Vie internationale, Moscou, 3, 1964, p. 113-115.  
Aperçu géographique et économique.



**CLASSES DES SCIENCES NATURELLES  
ET MEDICALES**

---

**KLASSE VOOR NATUUR- EN  
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN**

## Séance du 26 janvier 1965

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. *P. Brien*, directeur sortant, et présidée ensuite par M. *Ch. Van Goidsenhoven*, directeur de la Classe pour 1965.

Sont en outre présents: MM. G. de Witte, A. Dubois, A. Duren, W. Robyns, P. Staner, M. Van den Abeele, J. Van Riel, membres; MM. B. Aderca, A. Castille, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, P. Janssens, J. Kufferath, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Opsomer, M. Poll, G. Sladden, L. Soyer, J. Thoreau, associés; MM. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, F. Hendrickx, correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés : MM. R. Bouillenne, F. Evens, P. Fourmarier, F. Jurion, G. Neujean, O. Tulippe, R. Vanbreuseghem.

### Compliments

MM. *P. Brien*, directeur sortant, et *Ch. Van Goidsenhoven*, directeur de la Classe pour 1965, échangent les compliments d'usage.

### Communications administratives

- a) Mandats Commission administrative; Voir p. 188.
- b) Président pour 1965 et bureaux des Classes; voir p. 188.
- c) Par arrêté ministériel du 13 janvier 1965, MM. *M. Sluys* et *P. Kipfer*, respectivement associés de la Classe des Sciences naturelles et médicales, et de la Classe des Sciences techniques, ont été considérés comme démissionnaires.

## Zitting van 26 januari 1965

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de *H. P. Brien*, uittredend directeur, en voorgezeten door de *H. Ch. Van Goidsenhoven*, directeur van de Klasse voor 1965.

Zijn bovendien aanwezig : De HH. G. de Witte, A. Dubois, A. Duren, W. Robyns, P. Staner, M. Van den Abeele, J. Van Riel, leden; de HH. B. Aderca, A. Castille, C. Donis, A. Fain, J. Jadin, P. Janssens, J. Kufferath, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Opsomer, M. Poll, G. Sladden, L. Soyer, J. Thoreau, geassocieerden; de HH. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, F. Hendrickx, correspondenten, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd : De HH. R. Bouillenne, F. Evens, P. Fourmarier, F. Jurion, G. Neujean, O. Tulippe, R. Vanbreuseghem.

### Begroetingen

De HH. *P. Brien*, uittredend directeur, en de *H. Ch. Van Goidsenhoven*, directeur der Klasse voor 1965, wisselen de gebruikelijke begroetingen.

### Administratieve mededelingen

- a) Mandaten Bestuurscommissie; Zie blz. 189.
- b) Voorzitter voor 1965 en bureaus der Klassen; Zie blz. 189.
- c) Door ministerieel besluit van 13 januari 1965, worden de HH. *M. Sluys* en *P. Kipfer*, geassocieerden respectievelijk van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige en de Klasse voor Technische Wetenschappen, als ontslagnemend beschouwd.

### Réflexions sur le rôle des universités dans les pays du tiers monde

M. L. *Soyer* présente quelques impressions et réflexions que lui ont inspirées les communications et débats du premier Colloque annuel de l'AUFELF\*, qui s'est tenu à Beyrouth (Liban) du 24 au 30 novembre 1964.

La Classe décide de publier cette note dans le *Bulletin* (voir p. 608).

### Contribution à l'étude des *Procatopodinae* (*Pisces-Cyprinodontidae*) de l'Afrique centrale

M. M. *Poll* résume le travail qu'il a rédigé sur ce sujet, en collaboration avec M. J.-G. LAMBERT.

Il s'agit d'une revision systématique et zoogéographique des espèces centrafricaines de cette sous-famille, comprenant la description d'un genre nouveau et de deux espèces nouvelles du Haut-Kasai et du Haut-Zambèze.

Après un échange de vues auquel participent MM. *A. Dubois*, *J. Lebrun*, *M. Van den Abeele*, *P. Brien*, *P. Staner* et *M. Poll*, la Classe décide de publier l'étude susdite dans le *Bulletin* (voir p. 615).

### L'eau et la production végétale

M. *J. Lebrun* rend compte de l'ouvrage intitulé comme ci-dessus, que vient de publier l'Institut national de la recherche agronomique de France, et qui est de nature à intéresser, à divers titres, les biologistes et les agronomes des régions tropicales.\*\*

Il répond ensuite à des questions que lui posent MM. *W. Robyns*, *P. Brien* et *M. Poll*, après quoi la Classe décide de publier la note de M. *J. Lebrun* dans le *Bulletin* (voir p. 632).

---

\* Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française.  
Siège social: Montréal.

\*\* Paris, 1964, 455 p., fig.

**« Réflexions sur le rôle des universités  
dans les pays du tiers monde »**

De H. L. *Soyer* legt enkele indrukken en overwegingen voor die hem ingegeven werden door de mededelingen en besprekingen van het eerste jaarlijks colloquium der AUPELF\*, dat gehouden werd te Beiroet (Libanon) van 24 tot 30 november 1964.

De Klasse beslist deze nota te publiceren in de *Mededelingen* (zie blz. 608).

**« Contribution à l'étude des Procatopodinae  
(Pisces-Cyprinodontidae) de l'Afrique centrale »**

De H. M. *Poll* vat het werk samen dat hij over dit onderwerp samenstelde, in samenwerking met de H. J.-G. LAMBERT.

Het betreft een systematische en zoögrafische herziening van de Centraal-Afrikaanse soorten dezer onder-familie, waarin opgenomen is de beschrijving van een nieuw geslacht en twee soorten van Boven-Kasai en Boven-Zambezie.

Na een gedachtenwisseling waaraan deelnemen de HH. A. *Dubois*, J. *Lebrun*, M. *Van den Abeele*, P. *Brien*, P. *Staner* en M. *Poll*, beslist de klasse deze studie in de *Mededelingen* te publiceren (zie blz. 615).

**« L'eau et la production végétale »**

De H. J. *Lebrun* brengt verslag uit over het werk getiteld als hierboven, zo pas gepubliceerd door het „Institut national de la recherche agronomique de France” en dat in verscheidene opzichten de biologen en landbouwkundigen der tropische streken belangstelling kan inboezemen\*\*.

Hij beantwoordt vervolgens de vragen, hem gesteld door de HH. W. *Robyns*, P. *Brien* en M. *Poll*, waarna de Klasse beslist de nota van de H. J. *Lebrun* in de *Mededelingen* te publiceren (zie blz. 632).

\* « Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française. » Maatschappelijke zetel: Montreal.

\*\* Parijs, 1964, 455 blz., fig.

### Fonds marins

M. J. *Kufferath* présente l'ouvrage intitulé comme ci-dessus, édité par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et qui vient d'être offert en hommage à l'ARSOM. \*

Le volume comprend de remarquables reproductions, en quadrichromie, de photographies prises par une équipe de spécialistes de la biologie marine et représentant des fonds marins tempérés et tropicaux typiques (Méditerranée, mer des Antilles, océan Pacifique central).

Tout en adressant ses vives congratulations à ladite Commission pour le luxueux album qu'elle vient de publier, la Classe émet le vœu de la voir adopter, pour ses publications futures, un format mieux adapté aux nécessités d'un harmonieux rangement sur les rayons des bibliothèques.

### Fonds national de la Recherche scientifique

Demandes de subventions: Voir p. 192.

### Comité secret

a) Les membres de la Classe, réunis en comité secret, émettent un avis conforme à la demande de M. R. *Mouchet* qui, dans sa lettre du 5 janvier 1965, sollicite l'application, en ce qui le concerne, de l'article 4 des statuts (Élévation à l'honorariat).

Ils expriment à notre Confrère leur très vive gratitude pour son assiduité à nos séances et forment le vœu de le voir longtemps encore apporter à la Classe sa précieuse collaboration.

---

\* Fonds marins. Illustré de 52 quadrichromies originales. Textes de R. RASMONT. Photos originales de A. CAPART, L. PAPYN, R. RASMONT, M. STEYAERT, J. THEODOR (Commission du patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, avec la collaboration des Editions Arts et Voyages, Bruxelles, 1964, non paginé).

### « Fonds marins »

De H. J. *Kufferath* stelt het werk voor, getiteld als hierboven, gepubliceerd door de Commissie van Beheer van het vermogen van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen en dat zo pas aan de K.A.O.W. werd aangeboden. \*

Het boekdeel bevat merkwaardige afbeeldingen in vierkleuren-druk, foto's genomen door een groep deskundigen van zee-biologie en die typische zeebodems van gematigd en tropisch klimaat voorstellen (Middellandse zee, zee der Antillen, Centrale Stille Zuidzee).

De Klasse wenst de Commissie geluk voor het prachtig werk dat zij publiceerde, maar drukt de wens uit dat voor haar volgende publikaties een formaat zou gekozen worden dat beter beantwoordt aan de eisen van een harmonische schikking in de rekken van een bibliotheek.

### Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek

Aanvragen om subventies: Zie blz. 193.

### Geheim comité

a) De leden der Klasse, vergaderd in geheim comité, brengen gunstig advies uit over de vraag van de H. R. *Mouchet* die in zijn brief van 5 januari 1965 om de toepassing verzoekt, voor wat hem betreft, van artikel 4 der statuten (verheffing tot erelidmaatschap).

Zij danken onze Confrater ten zeerste voor de regelmaat waarmee hij onze vergaderingen bijwoonde en drukken de hoop uit dat hij nog lang aan de Klasse zijn gewaardeerde medewerking zal verlenen.

---

\* Fonds marins. Geïllustreerd door 52 originele vierkleurendrukken. Teksten van R. RASMONT. Originele foto's van A. CAPART, L. PAPYN, R. RASMONT, M. STEYAERT, J. THEODOR (Commissie van Beheer van het vermogen van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, in samenwerking met de uitgevers Arts et Voyages, Brussel, 1964, niet gepagineerd).

b) Ils élisent ensuite :

— En qualité de membre titulaire: M. *P.-G. Janssens*, anciennement associé;

— En qualité d'associés: MM. *R. Devignat* et *F. Evens*, anciennement correspondants.

La séance est levée à 16 h 10.



b) Zij verkiezen vervolgens :

— Als titelvoerend lid : De H. *P.G. Janssens*, vroeger geassocieerde;

— Als geassocieerde : De HH. *R. Devignat* en *F. Evens*, vroeger correspondenten.

De zitting wordt gesloten te 16 h 10.

## L. Soyer. — Réflexions sur le rôle des universités dans les pays du tiers monde

La première, sinon la plus importante des charges d'une université, est l'enseignement et, lorsque l'établissement est situé dans un pays en voie de développement, l'objectif le plus immédiat de l'enseignement, sur le plan universitaire, est une contribution à la formation des cadres dirigeants du pays tant en ce qui concerne le secteur public que le secteur privé.

Même si l'on tient compte du fait qu'un bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur installés dans ces pays sont de création récente, on doit reconnaître que le résultat de cette formation est encore nettement insuffisant. Le nombre de diplômés universitaires, formés dans le pays, qui jouent un rôle sur le plan politique et dans les cadres de l'administration est singulièrement réduit. Il est moindre encore dans le secteur privé.

Leur nombre va croissant, mais il est loin de satisfaire les besoins et ne suit que de fort loin le rythme d'expansion souhaité.

Il y a plusieurs motifs à cet état de choses. Le plus important est sans doute le petit nombre d'étudiants et surtout le petit nombre de diplômés.

Que faire pour remédier à cette situation ?

Dès l'abord, nous nous heurtons à un premier problème. Afin d'améliorer le recrutement, faut-il abaisser le seuil d'entrée ? Faut-il réduire le niveau des études pour faciliter l'obtention du diplôme ?

Sous l'influence des traditions occidentales et dans le désir généralisé de maintenir l'équivalence de la valeur des diplômes avec ceux déjà bien connus et appréciés, les formules qui abaissent d'une manière quelconque la qualité des études sont uniformément rejetées, du moins sur le plan universitaire.

Il faut donc chercher à améliorer le rendement des études par d'autres moyens.

Un premier résultat est obtenu par une préparation plus poussée destinée à faciliter l'accès à l'université, soit au niveau des études secondaires, soit encore par la création au sein de l'université elle-même de sections propédeutiques préparant à l'examen d'admission en candidature. Des instituts préparatoires également rattachés ou non, à l'université peuvent fournir aux élèves du secondaire le complément de formation qui leur manque. On obtient ainsi d'excellents résultats.

Mais le principal et pour le moment presque infranchissable obstacle réside dans la méthodologie de l'enseignement universitaire, car ce dernier ne tient pas assez compte des structures sociales et mentales des milieux auxquels il est dispensé. Les programmes et les modes d'enseignement ne sont-ils pas calqués sur ceux de l'Occident, et cela pour plusieurs raisons ? Par nécessité d'abord, si l'on tend à une équivalence des diplômes souvent fort étroite et justifiée, du moins au stade actuel. Par voie de conséquence ensuite, car la plupart des cours sont donnés par des professeurs venant de l'étranger. Enfin, circonstance aggravante, mais souvent inévitable, l'enseignement est dispensé en langue étrangère. Il ne saurait en être autrement lorsque le pays ne possède pas une longue période de culture commune et, même s'il en a une, il dispose rarement de professeurs de qualité capables d'employer la langue du pays.

Ce doit être dans l'esprit de l'étudiant africain fréquentant une université étrangère ou de son propre pays, mais dont l'enseignement est calqué sur le mode occidental, que se livre l'un des plus rudes combats de l'acculturation. Certes, nous connaissons tous de nombreux et brillants vainqueurs, mais en revanche combien d'échecs, combien d'avortements ?

Le remède réside, pour les universités du tiers monde en une adaptation de l'enseignement aux contingences locales. Ce qui est facile à conseiller, mais bien malaisé à appliquer.

Un premier pas peut être fait dans une sorte de régionalisation de la matière de l'enseignement, pas seulement en ce qui concerne les ordres de priorité accordés aux besoins du développement, mais aussi pour les sujets enseignés.

S'est-on assez gaussé de l'histoire du petit écolier africain qui apprenait dès la première page de son livre de classe les hauts

faits de: « Nos ancêtres les Gaulois... ». On pourrait vraisemblablement trouver dans la matière universitaire actuelle des exemples similaires, certes moins ridicules, mais aussi déplora-

bles. Partout où c'est possible il faut orienter les cours dans une optique qui fait appel à des notions spécifiquement régionales aussi bien en matière de philosophie que de droit, de médecine ou de science. Ce qui ne constitue d'ailleurs qu'un premier stade, car l'intégration véritable de l'enseignement à la culture ne pourra se faire que lorsque des professeurs autochtones bâtiront des cours organisés dans le cadre de la structure mentale qui leur est propre.

En attendant il faudrait pouvoir s'adresser à des professeurs aussi bien informés que possible des valeurs régionales. Soit qu'ils en aient acquis la connaissance sur place dans l'étroite collaboration de la recherche et de l'enseignement que nous retrouvons plus loin, soit qu'ils aient acquis par l'étude préalable une préparation sérieuse aux connaissances spéciales requises.

Trop peu d'étudiants certes, mais paradoxalement trop d'universités pour certains groupes de ces pays en développement. Chaque pays veut avoir la sienne, car cela flatte l'amour propre national.

La Conférence de l'UNESCO à Tananarive a proposé leur limitation pour l'Afrique en insistant sur le fait qu'il convenait de développer les universités existantes et de les consolider avant d'en créer d'autres. Même si l'on fait abstraction des raisons financières, car les jeunes universités et surtout celles qui sont établies dans les pays en développement coûtent extrêmement cher par étudiant, la limitation des ressources scientifiques plaide en faveur de celle des universités. Il est très difficile de trouver le personnel académique nécessaire; le rythme d'expansion propre des pays qui sont susceptibles de le fournir n'est pas fait pour faciliter les choses.

Mais tel est le sentiment de prestige que confère à la nation l'existence d'une ou plusieurs universités, qu'aussitôt indépendant chaque pays veut fonder la sienne.

Une seconde fonction importante de l'université réside dans la recherche scientifique. Dans un pays politiquement neuf où

tout doit s'organiser ou se réorganiser, la question est souvent posée de savoir si la recherche doit être étroitement liée à l'enseignement supérieur ou peut-elle rester indépendante de celui-ci. Autrement dit, l'université doit-elle avoir le monopole de la recherche ou non ?

Ce problème est fortement débattu et donne lieu à des prises de position très tranchantes, surtout de la part de professeurs universitaires qui admettent malaisément qu'il se poursuive une recherche valable en dehors de l'université. Ils estiment que les ressources consacrées à la recherche hors du milieu universitaire seraient plus efficacement utilisées dans celui-ci; les objectifs plus sûrement atteints.

L'avantage d'une liaison étroite entre les facultés et la recherche réside dans le fait que cette dernière est, dès lors, maintenue sous l'autorité du personnel théoriquement le plus compétent en matière scientifique, elle dispose souvent de moyens plus puissants en matériel et surtout en hommes, elle est aussi certainement moins intéressée.

L'inconvénient est que la recherche associée à l'enseignement se trouve généralement placée dans une position secondaire par rapport à ce dernier.

En outre, et cela est très important, il est évident qu'une recherche inféodée à l'enseignement suivra les voies de celui-ci et ne pourra prendre le caractère d'une recherche orientée selon des programmes établis en fonction des besoins de la découverte. C'est surtout vrai dans une jeune nation où l'ordre de priorité des diverses activités est impérieux et doit servir directement et essentiellement les besoins du pays. Sans négliger pour autant les recherches fondamentales, il est évident qu'une priorité sera donnée aux recherches appliquées et parmi ces dernières la préférence sera accordée à celles qui serviront le plus directement la promotion du pays.

Toujours, dans ces pays, les institutions spécialisées de recherche ont précédé les universités, parce qu'elles étaient plus faciles à installer et que leur présence cadrerait mieux avec les possibilités et les nécessités du moment. Elles étaient alors et surtout chargées d'observer, d'inventorier, d'expérimenter et ensuite de guider, de conseiller les autorités.

L'université ne doit donc pas vouloir détenir, ni dans ces pays ni dans d'autres, le monopole de la science mais, tout en restant à la base de l'essor scientifique, favoriser des activités de recherche indépendantes de l'enseignement, en conservant surtout, pour sa part, le vaste domaine des recherches fondamentales qui, à cause de leur caractère plus désintéressé risque sans cela d'être négligé.

A ce propos, des voix se sont élevées pour plaider en faveur d'un meilleur équilibre de l'orientation des recherches et aussi de l'enseignement, entre les sciences exactes et les sciences humaines. Il a été rappelé que, selon les chiffres présentés à la Conférence d'Addis Abeba, 60 % des étudiants africains se destinent aux sciences et 40 % seulement aux lettres.

Il est naturel que ces jeunes gens soient séduits par certains aspects de notre civilisation techno-économique et que les besoins du pays paraissent réclamer des ingénieurs, des médecins et des agronomes avant les philosophes, les sociologues et les juristes.

Et cependant, il est indispensable que chaque nation nouvelle pousse à une connaissance de plus en plus étendue du facteur humain. Seule elle pourra atténuer, dans une certaine mesure, les désastreuses conséquences d'une acculturation accélérée. Elle seule aussi pourra assurer la continuité culturelle de la nation et la cohésion des différents groupes sociaux. Il faut éviter qu'une conception trop scientifique du monde pousse les jeunes intellectuels vers un mépris quasi total pour les mythes populaires et les traditions. Plusieurs d'entre eux nous ont dit: « Mais pourquoi vous intéressez-vous à ces histoires de sorciers ? C'est dépassé. »

D'autres aussi ne voient dans les études ethnologiques qu'un mauvais prétexte à l'évocation du sauvage qu'ils ont cessé d'être.

L'Université se doit, malgré la poussée matérialiste, de conserver la primauté à l'humanisme, à l'étude de l'humain qui reste, dans ces pays comme ailleurs, la base de la culture.

Le rôle de l'université dépasse le domaine de l'enseignement pour atteindre celui de l'éducation, non seulement de l'étudiant, mais encore des couches de la société qu'elle pourra atteindre.

A ce sujet, Mgr BAKOLE, vice-recteur de l'Université Lovanium, écrit excellemment:

Les contingences de lieu et de temps imposent à nos universités une tâche d'éducation sans commune mesure avec celle qui incombe par exemple à celles d'Europe et d'Amérique.

Nos Universités ne peuvent, en effet, se contenter de dispenser l'instruction à leurs étudiants, de leur inculquer des techniques; elles sont amenées à prendre en charge la partie de la formation humaine, de la formation générale qui, en d'autres endroits, s'opère sous l'influence de la famille et du milieu social.

Voici donc les universités soucieuses d'apporter aux étudiants, au delà de l'instruction, une formation parallèle destinée à leur conférer des qualités indispensables à des hommes qui seront appelés à jouer un rôle de premier plan dans le secteur public ou privé. Il ne s'agit pas ici des délassements intellectuels ou physiques habituellement fournis par les cercles, clubs, associations sportives, mais d'une formation culturelle et morale plus poussée obtenue par divers moyens qui vont des conférences et séminaires d'études à l'organisation d'une vie sociale orientée comprenant l'attribution de fonctions sociales dotées de responsabilités. Chaque fois qu'il se pourra, ces fonctions s'exerceront aussi en dehors de l'Université, par exemple, à l'occasion d'une campagne pour la promotion rurale dans une région déterminée ou encore d'une action médicale.

L'Université étend aussi son rayonnement et ses bienfaits hors de ses murs lorsqu'elle organise elle-même et contribue à répandre l'instruction par des cours du soir de formation générale. L'une des formes les plus efficaces sont les cycles de perfectionnement principalement destinés à des personnes qui assument déjà des charges professionnelles, parfois très importantes, pour lesquelles elles n'ont pas été préparées. Dans les jeunes nations, l'université est souvent seule à pouvoir remplir ce rôle, car seule elle dispose de l'éventail des professeurs diversement qualifiés, aptes à donner ces compléments de formation.

C'est dans le même esprit que sont soutenus les cours et conférences par radio, excellent moyen de diffusion dans les pays qui n'ont pas les ressources suffisantes pour multiplier les établissements d'enseignement.

Voici donc exposées, de manière très brève, quelques considérations sur certaines des tâches que l'université est appelée à assumer dans les pays du tiers monde. En fait, le rôle de l'université est bien plus vaste, bien plus étendu, car il touche à l'universalité des connaissances et des relations humaines. A ce titre, il mérite d'être l'objet de nos méditations, de nos soucis, surtout lorsqu'il s'exerce dans un monde où tant de choses restent à construire.

Le 26 janvier 1965



**M. Poll et J.-G. Lambert. — Contribution à  
l'étude systématique et zoogéographique des  
*Procatopodinae* de l'Afrique centrale**

(*Pisces, Cyprinodontidae*)

Le genre *Hypsopanchax* fut récolté pour la première fois au sud de l'Equateur par l'un de nous (M. POLL) à l'occasion d'un voyage dans le sud du Kasai, à l'est de Luisa sur les bords de la rivière Bushimaie en 1956. L'espèce reconnue nouvelle à cette époque n'avait cependant pas encore été décrite.

D'autre part, certains spécimens provenant d'une région hydrographique encore différente, quoique limitrophe, le Haut-Zambèze, furent envoyés à l'un de nous (M. LAMBERT) par un correspondant new-yorkais, M. Bruce TURNER, aquariophile spécialisé dans l'acclimatation et l'étude des *Cyprinodontes* du monde entier. Dès qu'il fut établi qu'il s'agissait d'une forme nouvelle, M. TURNER s'empressa de se mettre en rapport avec le collecteur des poissons, M.G. BELL-CROSS, à Kitwe (Rhodésie du Nord), afin d'obtenir de plus amples détails sur le lieu de capture. En outre, des spécimens supplémentaires nous furent très obligeamment envoyés par M.R.A. JUBB, de Grahamstown (Afrique du Sud), qui avait, le premier, attiré l'attention de M. TURNER sur cette espèce.

Qu'il nous soit donc permis de remercier ici très sincèrement MM. TURNER, JUBB et BELL-CROSS pour l'aide qu'il nous ont apportée en cette circonstance.

Le genre *Hypsopanchax* est connu à l'heure actuelle par 4 espèces: *H. platysternus* (NICHOLS et GRISCOM, 1917), *H. deprimozzi* (PELLEGRIN, 1928), *H. zebra* (PELLEGRIN, 1929) et *H. silvestris* POLL et LAMBERT, 1958.

*Hypsopanchax jubbi*, sp.n. (Fig. 1)

Holotype mâle: 35 mm de longueur standard, pour 44 mm de longueur totale; Haut-Zambèze à proximité de sa source, par 11°07 de latitude Sud et 24°06 de longitude Est, district de Mwinilunga, Rhodésie du Nord 1963; réc.: G. BELL-CROSS, R.G. M.R.A.C. 142.114.

*Description*

Hauteur du corps 3,04, longueur de la tête 3,88 fois dans la longueur standard. Le museau fait 0,9 fois le diamètre oculaire, qui est compris 3 fois dans la longueur de la tête, et 1,4 fois dans l'espace interorbitaire. Les canaux céphaliques sont du type ouvert, et rebordés par des replis cutanés bien développés. La bouche est supère, à mâchoire inférieure proéminente, et les dents sont disposées en plusieurs rangées aux deux mâchoires. Les dents de la rangée externe et celles de la rangée interne de chaque mâchoire sont plus grandes et plus largement séparées que celles des rangées intermédiaires; ce caractère est toutefois moins prononcé à la rangée interne qu'à l'externe.

La dorsale compte 10 rayons. Son origine se trouve à 64,3 % de la longueur standard, au-dessus du 7<sup>e</sup> rayon de l'anale. Sa base mesure 0,6 fois la longueur de la tête, et ses plus longs rayons, subégaux à partir du 5<sup>e</sup>, font 0,9 fois la longueur de la tête.

L'anale compte 17 rayons et sa base fait 0,95 fois la longueur de la tête. Ses rayons branchus s'allongent jusqu'au 14<sup>e</sup> qui fait 0,65 fois la longueur de la tête.

La pectorale compte 14 rayons; elle fait 0,77 fois la longueur de la tête, et dépasse la moitié des ventrales. Celles-ci sont longues (0,72 fois la longueur de la tête) et atteignent l'origine de l'anale; elles sont insérées à 37,1 % de la longueur standard.

Les écailles sont au nombre de 27 en série longitudinale, 20 autour du corps en avant des ventrales, 12 autour du pédicule caudal, et 15 en série prédorsale.

Le pédicule caudal est 1,2 fois aussi long que haut. La caudale, de forme subtronquée, est de longueur égale à celle de la tête.

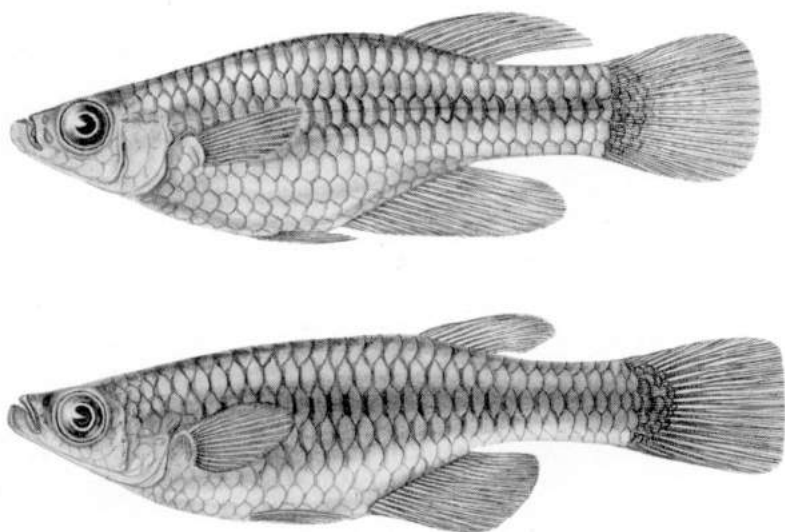


Fig. 1. - *Hypsopanchax jubbi* sp. n., Holotype ♂ (en haut); Allotype ♀ (en bas).  
(2,2 × gr. nat.)

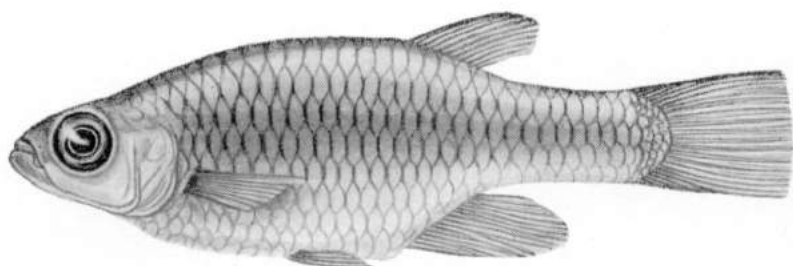
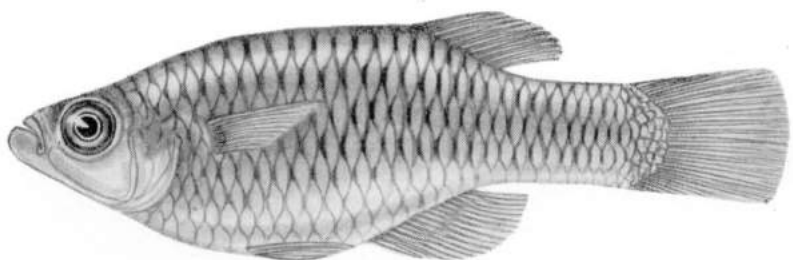


Fig. 2.  
*Hypsoanchax jobaerti* sp. n., Holotype ♂ (en haut); Allotype ♀ (en bas).  
(2,6 × gr. nat.)

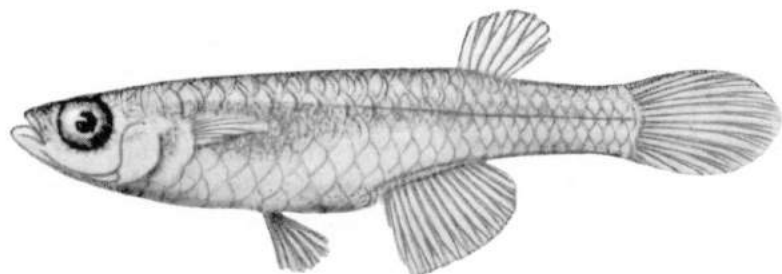
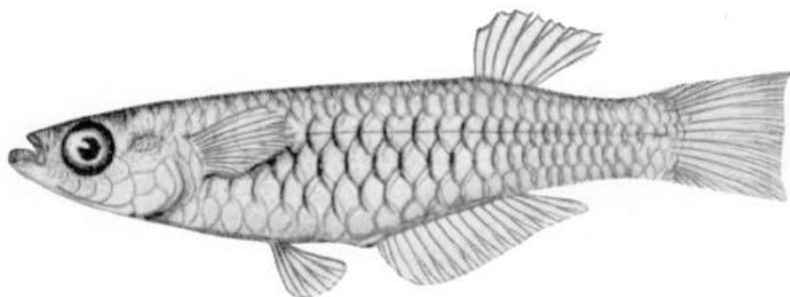


Fig. 3. — *Hylopanchax silvestris* (POLL et LAMBERT) Holotype ♂ (en haut),  
allotype ♀ (en bas) (d'après POLL et LAMBERT, 1958).  
(3,4 × gr. nat.)

*Femelle allotype*: 37 mm de longueur standard, pour 45,5 mm de longueur totale; même origine, R.G. M.R.A.C. 142.115.

Hauteur du corps 3,79, longueur de la tête 4,11 fois dans la longueur standard. Le museau fait 0,9 fois le diamètre oculaire, qui est compris 2,9 fois dans la longueur de la tête et 1,3 fois dans l'espace interorbitaire.

La dorsale compte 10 rayons. Son origine se trouve à 64,8 % de la longueur standard, au-dessus du 8<sup>e</sup> rayon de l'anale. Sa base mesure 0,44 fois la longueur de la tête, et son plus long rayon, le cinquième, fait 0,66 fois cette même longueur.

L'anale, qui compte 17 rayons, est plus haute et moins longue que chez le mâle, sa base faisant 0,66 fois la longueur de la tête, et son plus long rayon, le septième, 0,77 fois cette même longueur.

Les pectorales font 0,66 fois la longueur de la tête. Les ventrales, qui font 0,5 fois cette longueur, n'atteignent pas l'anale; elles sont insérées à 40,5 % de la longueur standard.

Les écailles sont au nombre de 28 en série longitudinale, 20 autour du corps en avant des ventrales, 12 autour du pédicule caudal, et 16 en série prédorsale.

Le pédicule caudal est 1,82 fois aussi long que haut. La caudale est subtronquée, légèrement plus courte que la tête.

### *Coloration*

En alcool, la teinte générale est brunâtre, avec une fine ligne longitudinale noire, sous-jacente à une bande longitudinale plus sombre au niveau de celle-ci, une bande sombre plus étroite à la partie supérieure du flanc, et une ligne noirâtre marquant la crête du dos. Le ventre est jaunâtre. Chez le mâle, la caudale est très distinctement ponctuée dans sa partie basale, et les ventrales sont bordées de noirâtre. Les autres nageoires sont grisâtres, sans dessins particuliers.

Sur le vif, d'après les notes du récolteur, la teinte générale est brun-olive, à reflet vert-bleuté, passant au blanchâtre sur le ventre. Les nageoires dorsale, anale et caudale sont vert-olive pâle, tandis que les pectorales et les ventrales sont faiblement teintées d'orange.

*Dimorphisme sexuel*

Bien marqué, les mâles se distinguant des femelles par la forme plus haute du corps et du pédicule caudal, la plus grande longueur des ventrales et la base plus allongée de la nageoire anale, la dorsale ayant des rayons plus longs.

Cette espèce est dédiée à M. R.A. JUBB, actuellement collaborateur de l'Albany Museum, Grahamstown (Afrique du Sud), dont les travaux ont grandement contribué à mieux faire connaître la faune ichthyologique des Rhodésies.

*Variabilité:* 21 ex. paratypes (R.G.M.R.A.C. 142.116-136) de même origine mesurant 28,5 à 37,5 mm (l. st.) et 36 à 47 mm (l. totale).

Longueur stand./hauteur	3,2 - 3,3 (♂♂); 3,9 - 4,0 (♀♀)
Long. stand./tête	3,4 - 3,7 (♂♂); 3,7 - 3,8 (♀♀)
Œil/museau	1,1 - 1,15 (♂♂); 1,3 - 1,4 (♀♀)
Tête/œil	3,1 - 3,2 (♂♂); 2,7 - 2,9 (♀♀)
Esp. interorbitaire/œil	1,3 - 1,4 (♂♂); 1,2 - 1,3 (♀♀)
Tête/esp. interorbitaire	2,3 - 2,4 (♂♂); 2,3 - 2,35 (♀♀)
Dorsale	10/15, 11/6
Anale	16/3, 17/9, 18/9
Tête/long. pectorale	1,4 (♂♂); 1,4 (♀♀)
Péd. caudal: long./haut.	1,3 - 1,5 (♂♂); 1,75 - 1,9 (♀♀)
Ec. ligne longitudinale	27/1, 28/9, 29/11 (+ 2 ou 3)
Ec. ligne transversale	18/5, 20/15, 22/1
Ec. autour péd. caudal	12/21

*Écologie*

A l'endroit de capture, le Haut-Zambèze est large d'une quinzaine de mètres environ; sa profondeur atteint 1,20 m, et le courant y est rapide, sur fond rocheux. Il n'y a que fort peu de végétation aquatique proprement dite, mais les rives sont densément boisées, formant une galerie quasi fermée par-dessus le fleuve. L'eau est faiblement acide, avec un pH oscillant de 5 à 6, et une température variant de 15 à 22°C tout au long de l'année.

La liste des espèces, cohabitant au même endroit, s'établit comme suit: *Kneria auriculata* (PELLEGRIN), *Alestes lateralis* BLGR, *Micralestes acutidens* (PETERS), *Labeo annectens* BLGR, *Barbus aurantiacus* BLGR, *B. eutaenia* BLGR, *B. fasciolatus* GTHR, *B. lineomaculatus* BLGR, *Barilius zambezensis* (PETERS), *Clarias mossambicus* PTRS, *Clarias theodora* WEBER, *Aplocheilichthys hutereaui* (BLGR), *A. johnstoni* (GTHR), *A. katangae* (BLGR), *Tilapia sparrmanii* SMITH, *Haplochromis philander* (WEBER), et *Ctenopoma multispinnis* PETERS.

Outre les 23 ex. (R.G. M.R.A.C. 142.114, 142.115 et 142.116-136) du Haut-Zambèze, récoltés à proximité de sa source, par M. BELL-CROSS, nous attribuons à la même espèce de nombreux spécimens provenant de la rive Bushimaie et de ses petits affluents (Kasai) dont la liste suit:

- 144 ex. 17 à 47 mm, Lula, rivière Lula, 18.VIII.1956; réc.:  
Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.137-280;
- 70 ex. 18 à 44 mm, Lula, rivière Ianzi, 18.VIII.1956; réc.:  
Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.281-351;
- 10 ex. 28 à 47 mm, Lula, rivière Mosanji, 18.VIII.1956; réc.:  
Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.352-361;
- 13 ex. 37 à 49 mm, Lula, rivière Mosanji, 26.VIII.1956; réc.:  
Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.362-374;
- 147 ex. 19 à 50,5 mm, Lula, rivière Bushimaie, VIII.1956; réc.:  
Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.375-519;
- 31 ex. 20 à 45 mm, Lula, VIII, réc.: Dr. M. POLL. R.G.  
M.R.A.C. 142.520-550

Ces exemplaires nous semblent appartenir à la même espèce sur la foi d'une étude comparative qui, en résumé, a donné les résultats numériques que l'on peut lire dans le *tableau I* ci-dessous.

### *Affinités*

Elles seront discutées en même temps que celles de l'espèce suivante.

Espèce dédiée cordialement à M. R.A. JUBB de l'Albanz Museum de Grahamstown.

TABLEAU I

	<i>H. jubbi</i>	<i>H. jubbi</i>	<i>H. jubbi</i>	<i>H. jubbi</i>
	ZAMBÈZE	BUSHIMAIE	ZAMBÈZE	BUSHIMAIE
	♂	♂	♀	♀
Long. st./haut.	3,0 - 3,3	3,0 - 3,3	3,8 - 4,0	3,3 - 3,6
Long. st./tête	3,4 - 3,9	3,5 - 3,7	3,7 - 4,1	3,6 - 3,9
Œil/mus.	1,1 - 1,15	1,1 - 1,2	1,1 - 1,4	1,1 - 1,2
Tête/œil	3,0 - 3,2	3,05 - 3,2	2,7 - 2,9	3,0 - 3,1
Esp. int./œil	1,3 - 1,4	1,25 - 1,4	1,2 - 1,3	1,2 - 1,4
Tête/esp. int.	2,3 - 2,4	2,3 - 2,45	2,3 - 2,35	2,2 - 2,4
Tête/long. pect.	1,4	1,5	1,4	1,3 - 1,4
P.C.: long./haut.	1,2 - 1,5	1,3 - 1,4	1,75 - 1,9	1,5 - 1,6
Dorsale	10/12, 11/2	11/3, 12/4	10/5, 11/4	10/1, 11/6, 12/6, 13/2
Anale	16/3, 17/5, 18/6	18/6, 19/1	17/6, 18/3	17/3, 18/9, 19/3
Bcailles l. long.	27/2, 28/7, 29/5 (+ 2 ou 3)	29/2, 30/5 (+ 2 ou 3)	28/2, 29/7 (+ 2 ou 3)	29/9, 30/6 (+ 2 ou 3)
l. trans.	18/4, 20/9, 22/1	20/6, 22/1	18/1, 20/8	18/2, 20/11, 22/2
<i>Chez 1 adulte</i>				
Orig. D/Anale	7 <sup>e</sup> rayon	7 <sup>e</sup> rayon	8 <sup>e</sup> rayon	6 <sup>e</sup> rayon
+ lg. r.D./tête	0,9	0,7	0,65	0,4
+ lg. r.A./tête	0,65	0,65	0,75	0,7
Posit. V/lg. st.	37 %	45 %	40,5 %	45 %

*Hypsopanchax jobaerti*, sp. n. (Fig. 2)

Holotype mâle: 31,5 mm de longueur standard, pour 40 mm de longueur totale; Lula, rivière Mosanji, 18.VIII.1956; réc.: Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142.638

Allotype femelle: 31,5 mm de longueur standard, pour 39,5 mm de longueur totale; même origine. R.G. M.R.A.C. 142.639.

7 ex. paratypes, 31 à 36,5 mm; même origine. R.G. M.R.A.C. 142.640-646.

13 ex. paratypes, 26,5 à 41 mm; Lula, rivière Mosanji, 26.VIII.1956; réc.: Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142647-659.

11 ex. 31 à 43 (mut) mm; Lula, rivière Bushimaie, VIII.1956; réc.: Dr. M. POLL. R.G. M.R.A.C. 142660-670.



16 ex. 24 à 42 mm; Lula, VIII.1956; réc.: Dr M POLL R.G.  
M.R.A.C. 142.671-686.

### *Description*

Holotype: Hauteur du corps 2,7, longueur de la tête 3,6 fois dans la longueur standard. Le museau fait 0,8 fois le diamètre oculaire, qui est compris 2,9 fois dans la longueur de la tête, et 1,2 fois dans l'espace interorbitaire.

Ici aussi les canaux céphaliques sont du type largement ouvert et rebordés par des replis cutanés développés; leur longueur est un peu variable. La bouche est supère à mâchoire inférieure proéminente et les dents sont disposées en plusieurs rangées aux deux mâchoires. Les dents de la rangée externe surtout et celles de la rangée interne de chaque mâchoire sont plus grandes et plus largement séparées que celles des rangées intermédiaires.

La dorsale compte 10 rayons. Son origine se trouve à 66 % de la longueur standard, au-dessus du 5<sup>e</sup> rayon de l'anale. Sa base mesure 0,5 fois la longueur de la tête, et ses plus longs rayons font 0,6 fois la longueur de la tête. L'anale compte 16 rayons, et sa base fait 0,7 fois la longueur de la tête. Le plus long rayon anal fait 0,4 fois la longueur de la tête.

Les pectorales font 0,7 fois la longueur de la tête. Les ventrales sont longues (0,6 fois la longueur de la tête) et atteignant l'origine de l'anale; elles sont insérés à 44 % de la longueur standard.

Les écailles sont au nombre de 28 + 2 en série longitudinale, 20 autour du corps en avant des ventrales, 12 autour du pédicule caudal.

Le pédicule caudal est 1,5 fois aussi long que haut.

*Femelle Allotype*: Hauteur du corps 2,8 et longueur de la tête 3,6 fois dans la longueur standard. Le museau fait 0,7 fois le diamètre oculaire, qui est compris 2,9 fois dans la longueur de la tête, et 1,2 fois dans l'espace interorbitaire.

La dorsale compte 11 rayons. Son origine se trouve à 68 % de la longueur standard, au-dessus du 4<sup>e</sup> rayon de l'anale. Sa

base mesure 0,5 fois la longueur de la tête, et ses plus longs rayons font 0,5 fois la longueur de la tête. L'anale compte 16 rayons, et sa base fait 0,6 fois la longueur de la tête. Ses rayons branchus s'allongent jusqu'au 9<sup>e</sup>, qui fait 0,65 fois la longueur de la tête.

Les pectorales font 0,7 fois la longueur de la tête. Les ventrales 0,45 fois la longueur de la tête et n'atteignent pas l'origine de l'anale; elles sont insérées à 46 % de la longueur standard.

Les écailles sont au nombre de  $28 + 2$  en série longitudinale, 20 autour du corps en avant des ventrales, 12 autour du pédicule caudal.

Le pédicule caudal est 1,6 fois aussi long que haut.

### *Coloration*

En alcool, la teinte générale est jaunâtre, assez claire mais plus foncée chez les ♂♂ avec les écailles distinctement bordées de noir formant un réticulé appréciable, un peu plus nettement marqué à l'avant des flancs. Il n'y a pas de bande foncée médio-latérale et les nageoires sont uniformément claires ou grisâtres.

*Dimorphisme sexuel.* Les mâles se distinguent bien des femelles par la forme plus haute du corps, mais très peu par celle du pédicule caudal, qui a presque les mêmes proportions dans les deux sexes. Les ventrales du ♂ sont également plus allongées, tandis que la base de la nageoire anale est plus longue et que ses rayons sont plus courts. La hauteur de l'anale est très caractéristique chez la femelle.

### *Variabilité* (21 ex. paratypes)

Longueur stand./hauteur	2,7-3
Long. stand./tête	3,55-3,7
Œil/museau	1,2-1,4
Tête/œil	2,8-3,05
Esp. interorbitaire/œil	1,15-1,3
Tête/esp. interorbitaire	2,3-2,45
Dorsale	10/3, 11/15, 12/3

Anale	16/4, 17/14, 18/3
Tête/long. pectorale	1,4-1,5
Péd. caudal: long./haut	1,4-1,6
Ec. ligne longitudinale	27/13, 28/8 (+2 ou 3)
Ec. ligne transversale	20/21
Ec. autour péd. caudal	12/21

*Ecologie.* Cette espèce a été récoltée dans la rivière Bushimaie à proximité des rives. C'est un petit poisson très abondant qui se capture parmi les plantes riveraines, que les indigènes secouent avec une sorte de grand cadre entourant un fin filet. La profondeur de la rivière y est de 2 à 3 mètres et elle est limitée par une galerie forestière.

Espèce dédiée cordialement à M. A.-J. JOBAERT, de Lula (Kasai).

\* \* \*

*Genre Hylopanchax, gen. nov. (Fig. 3)*

Décrite dans le genre *Hypsopanchax* par POLL et LAMBERT en 1958, *H. silvestris* est une jolie espèce de *Cyprinodontidae* d'aspect sensiblement différent des autres espèces décrites dans ce genre. Suite à la découverte des deux espèces nouvelles décrites plus haut, le genre *Hypsopanchax* apparaît actuellement comme constitué par cinq espèces bien homogènes quant à leurs caractères génériques, mais auxquelles il n'est par contre plus possible d'adjoindre l'espèce: *H. silvestris*. Nous saisissons donc la présente occasion pour modifier le statut générique de cette espèce en décrivant à son intention un genre nouveau, le genre *Hylopanchax* gen. nov.

Les caractères qui permettent de séparer *Hylopanchax* gen. nov. des *Hypsopanchax* sont les suivants:

1. Corps de forme nettement moins élevée et plus arrondi tant chez le mâle que chez la femelle (3,7-4,5 fois plus haut que long au lieu de 2,5 à 4 fois), surtout chez le mâle (3,7 à 3,9 au lieu de 2,5 à 3,3).
2. Ecailles des flancs beaucoup plus grandes que celles du pédicule caudal (dans une mesure très supérieure à celle de l'écaillure des *Hypsopanchax*).

3. Nombres des écailles tombant en dehors de la variabilité caractérisant l'écaillure des *Hypsopanchax*. En ligne longitudinale 23-25+2-3 au lieu de 27-33 (2-8) et autour du corps 16-18 au lieu de 18-24.
4. Rayons branchiostèges réunis par une fine membrane et légèrement prolongés chez les mâles adultes, de sorte qu'ils dépassent un peu l'opercule en arrière. Ces appendices branchiostégiens vestigiaux rappellent ce qui existe chez les mâles immatures de *Procatopus* (plus longs et pointus chez l'adulte).

Ajoutons encore que l'espace interorbitaire est plus étroit que chez la plupart des *Hypsopanchax*, quoique les proportions se chevauchent quelque peu pour ce caractère.

*Hylopanchax* se distingue d'autre part du genre *Procatopus* par la présence d'écailles cténoïdes dans les régions pré- et sub-orbitaires, et par un indice pelvien très élevé (calculé selon STENHOLT CLAUSEN).

Il se peut que l'*Epiplatys stictopleuron* FOWLER, 1949, soit également à rapporter au genre *Hylopanchax*. Comme il ne nous a malheureusement pas été possible de consulter les types, ni d'obtenir des topotypes de cette espèce, la question ne peut être tranchée pour l'instant.

Enfin, il est intéressant de noter, que du point de vue écologique, *H. silvestris* semble être un des rares représentants de la sous-famille des *Procatopodinae*, sinon le seul, qui se rencontre dans les eaux « noires », c.-à-d. très chargées en tanins et en acides humiques, et dont le pH accuse des valeurs égales ou inférieures à 4.0. Les autres représentants des *Cyprinodontidae* dans ce type d'eaux appartiennent tous aux genres *Epiplatys* et *Aphyosemion*, c.-à-d. à la sous-famille des *Rivulinae*.

#### COMPARAISON DES CINQ ESPÈCES DU GENRE HYP SOP AN CH AX

Les affinités des deux espèces méridionales d'*Hypsopanchax* ne pouvaient être précisées qu'après l'étude biométrique des

espèces connues du nord de l'Equateur, c'est pourquoi nous avons entrepris l'examen de l'ensemble des espèces de la collection des *Hypsopanchax* du Musée royal de l'Afrique centrale. Les résultats de cette comparaison figurent au tableau comparatif général (tableau II), qui met bien en évidence les différences pour les 2 sexes des diverses espèces. Si nous ne tenons pas compte d'*H. silvestris*, espèce totalement différente des autres espèces d'*Hypsopanchax* (cf. ci-dessus), et si nous comparons les deux formes méridionales avec les 3 espèces septentrionales (sus-équatoriales) connues, nous constatons que les nouvelles formes décrites s'écartent nettement de *H. zebra* (bassins de la Loeme, du Niari-Kwilu et de l'Ogooue) et de *H. deprimozzi* (bassins du lac Edouard et Haut-Ituri), soit par les nombres de rayons, soit par les proportions du corps et des nageoires (longueurs des dorsale et anale). La forme nouvelle longue (*H. jubbi*) représentée au Zambèze et à la Bushimaie se différencie bien de *H. platysternus* autant que de *H. jobaerti* par les proportions du corps, celles des nageoires anale et dorsale, mais en revanche la forme nouvelle haute (*H. jobaerti*) que l'on rencontre dans la Bushimaie, affluent du Congo, se rapproche sensiblement de *H. platysternus* du bassin du Congo par les proportions du corps. Cependant il y a, en moyenne, moins d'écaillés en ligne longitudinale et plus de rayons dorsaux et anaux chez *H. jobaerti*. Signalons ici que l'espèce *H. platysternus* existe également au sud de l'Equateur; elle fut, en effet, récoltée par l'un de nous dans plusieurs affluents de la rive droite du Lualaba au Maniema (région de Kibombo-Kasongo).

L'écaillage de *H. platysternus* est non seulement un peu plus petite, mais il y a aussi plus d'écaillés sur la base de la nageoire caudale, le dessin des canaux sensoriels céphaliques n'est pas le même, et la livrée du corps est entièrement différente (obliquement zébrée chez *H. platysternus*).

Pour ces diverses raisons, il convient nous semble-t-il de considérer dans le Sud deux espèces distinctes qui sont *H. jubbi* sp. n. pour la forme longue du Haut-Zambèze et de la Bushimaie et *H. jobaerti* sp. n. pour la forme haute de la Bushimaie.

	<i>Hypsopanchax zebra</i>	<i>Hypsopanchax deprimozii</i>	<i>Hypsopanchax platysternus</i>	<i>Hypsopanchax jubbi</i> (forme longue méridionale)	<i>Hypsopanchax jobaerti</i>
	♂	♂	♂	♂	♂
Long. st./haut.	2,8 - 3,0	2,5 - 2,9	2,8 - 3,0	3,0 - 3,3	2,7 - 2,9
Long. st./tête	3,8 - 3,9	3,6 - 3,8	3,5 - 3,9	3,4 - 3,9	3,55 - 3,7
Œil/mus.	0,8	0,9 - 1,0	1,1 - 1,2	1,1 - 1,15	1,2 - 1,4
Tête/œil	3,5 - 3,6	3,3 - 3,45	2,9 - 3,1	3,0 - 3,2	2,8 - 3,0
Esp. int./œil	1,5 - 1,6	1,4 - 1,6	1,2 - 1,4	1,3 - 1,4	1,2 - 1,3
Tête/esp. int.	2,2 - 2,4	2,1 - 2,3	2,2 - 2,3	2,3 - 2,4	2,3 - 2,4
Tête/long. pect.	1,5 - 1,6	1,4 - 1,5	1,45 - 1,55	1,4	1,4 - 1,5
Ped. Cand.: long./haut.	1,2 - 1,3	1,3 - 1,6	1,4 - 1,6	1,2 - 1,5	1,4 - 1,5
Dorsale	15/2, 16/1	12/1, 13/2	9/2, 10/7, 11/4	10/12, 11/2	10/3, 11/4, 1
Anale	19/1, 20/2	20/2, 21/1	15/7, 16/4, 17/2	16/3, 17/5, 18/6	16/2, 17/4, 1
Ec. l. long.	28/2, 29/1 (+ 6 à 8)	31/2, 32/1 (+ 2 ou 3)	28/1, 29/1, 31/1 (+ 3 ou 4)	27/2, 28/7, 29/5 (+ 2 ou 3)	27/4, 28/7 (+ 2 ou 3)
Ec. l. trans.	22/1, 24/2	24/3	20/2, 22/1	18/4, 20/9, 22/1	20/8
<i>Chez un adulte</i>					
Orig. D./Anale	3 <sup>e</sup> rayon	8 <sup>e</sup> rayon	6 <sup>e</sup> rayon	7 <sup>e</sup> rayon	5 <sup>e</sup> rayon
Plus long r. dorsal/tête	0,6	0,5	0,5	0,9	0,6
Plus long r. anal/tête	0,6	0,5	0,5	0,65	0,4
Position ventrale /long. st.	40 %	47 %	48 %	37 %	44 %

Les affinités de ces 2 espèces et des 3 autres espèces connues sont très difficiles à mettre en évidence, si ce n'est après étude biométrique simultanée des 5 espèces (voir *tableau*). Il s'agit, en réalité, d'espèces étroitement apparentées dites « espèces jumelles ». Les « espèces jumelles » (CUENOT, 1936) ou *Sibling species* (MAYER, 1942) sont celles qui offrent de faibles différences morphologiques tout en jouissant d'un isolement génétique parfait.

Elles semblent très répandues chez les poissons d'eau douce où les ségrégations sont fréquentes dans un même bassin géographique ou dans des bassins géographiques limitrophes.

<i>Hypsopanchax zebra</i>	<i>Hypsopanchax deprimosi</i>	<i>Hypsopanchax platysternus</i>	<i>Hypsopanchax jubbi</i>	<i>Hypsopanchax jobaerti</i>
♀	♀	♀	♀	♀
3,2 - 3,6	3,5 - 3,7	3,2 - 3,8	3,8 - 4,0	2,8 - 3,0
3,6 - 3,7	3,7 - 3,9	3,7 - 3,9	3,7 - 4,1	3,6
1,0 - 1,1	1,0 - 1,1	1,05 - 1,2	1,1 - 1,4	1,4
3,0 - 3,1	3,1 - 3,2	2,9 - 3,1	2,7 - 2,9	2,8 - 2,9
1,3 - 1,4	1,4 - 1,5	1,2 - 1,4	1,2 - 1,3	1,15 - 1,2
2,2 - 2,4	2,1 - 2,2	2,2 - 2,4	2,3 - 2,35	2,4 - 2,45
1,5	1,4 - 1,45	1,4 - 1,5	1,4	1,4 - 1,5
1,4 - 1,6	1,55 - 1,6	1,6 - 1,7	1,75 - 1,9	1,5 - 1,6
14/1, 15/2	12/2, 13/1	9/2, 10/2, 11/2	10/5, 11/4	10/1, 11/11, 12/2
18/1, 20/2	20/2, 22/1	15/2, 16/2, 17/1	17/6, 18/3	16/3, 17/10, 18/1
29/3 (+ 4 à 6)	31/3 (+ 2)	29/1, 30/2 (+ 3)	28/2, 29/7 (+ 2 ou 3)	27/9, 28/5 (+ 2 ou 3)
22/1, 24/2	24/3	20/3	18/1, 20/8	20/14
2 <sup>e</sup> rayon	9 <sup>e</sup> rayon	6 <sup>e</sup> rayon	8 <sup>e</sup> rayon	4 <sup>e</sup> rayon
0,6	0,6	0,5	0,65	0,5
0,8	0,9	0,6	0,75	0,65
43 %	47 %	48 %	40 %	46 %

On reconnaît les *sibling species* par l'analyse biométrique, l'analyse éthologique, les expériences prouvant l'impossibilité de l'hybridation.

La spéciation de ces espèces jumelles se réalise exactement comme pour les autres espèces; ce qui revient à dire qu'elles sont généralement d'origine géographique et par conséquent allopatriques.

Chez les animaux, de telles espèces jumelles, se forment souvent en chaîne.

La série des espèces connues du genre *Hypsopanchax* forme *grosso modo* une telle chaîne, encore incomplètement connue probablement, mais visiblement dessinée sur la carte d'Afrique centrale.

\* \* \*

INTERET DE LA DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE CONNUE DES PROCATOPODINAE CENTR'AFRICAINS (Fig. 4)

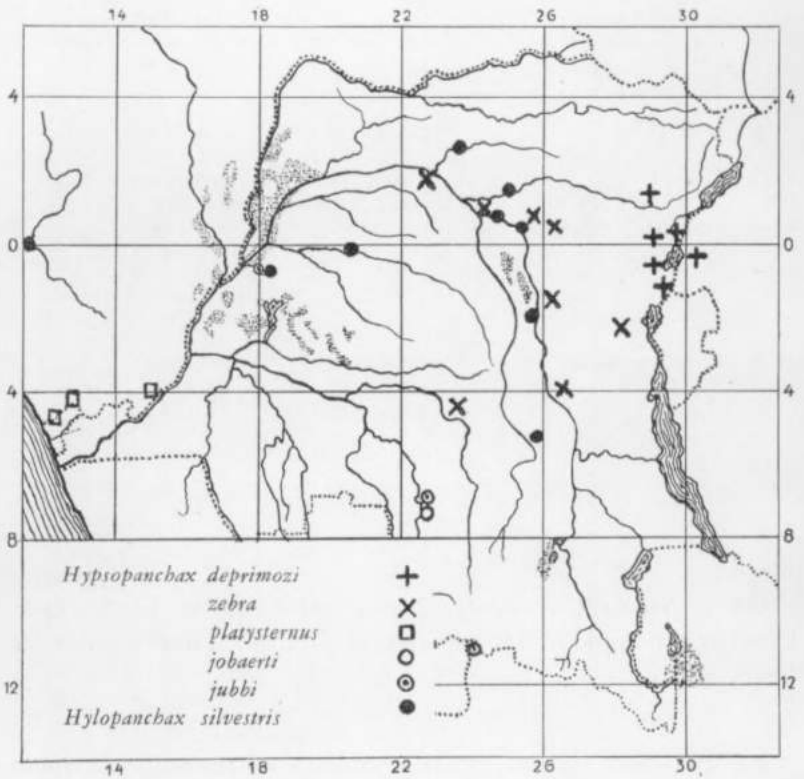


Fig. 4. — Distribution géographique connue des genres *Hypsopanchax* et *Hylopanchax*.

La distribution géographique des Procatopodinae centrafricains est indiquée sur la carte ci-jointe. Une remarque générale s'impose naturellement, c'est le confinement des Procatopodi-



*nae* dans les régions forestières (grande forêt ou galeries forestières) où ils remplacent les *Aplocheilichthyinae*, *Cyprinodontidae* de la savane. Elle est intéressante à plusieurs égards. Plusieurs espèces ont des distributions qui n'interfèrent pas; c'est le cas de *Hypsopanchax zebra*, de *H. platysternus*, de *H. deprimozi*. Il s'agit d'isolements ou de quasi-isolements géographiques dans des bassins hydrographiques distincts; les bassins côtiers occidentaux de la Loeme et du Niari-Kwilu pour *H. zebra*, le bassin du Congo pour *H. platysternus* et le lac Edouard avec ses affluents pour *H. deprimozi*. Pour *H. zebra*, c'est un quasi-isolement, puisque l'espèce a été récoltée aussi dans la rivière Foulakari, affluent du Stanley Pool. Pour *H. deprimozi* c'est également un quasi-isolement, car à deux reprises, l'espèce a été récoltée dans le Haut-Ituri à proximité de la Semliki, mais dans des rivières congolaises de la crête de partage des eaux Congo-Nil. Mais les aires de distribution des trois espèces sont néanmoins circonscrites et n'interfèrent pas. Elles sont allopatriques et l'on devine que l'une est originaire des bassins côtiers occidentaux du Nord du Congo, la seconde, originaire du lac Edouard et la 3<sup>e</sup> du Nord du bassin du Congo.

*Hylopanchax silvestris* a une large distribution dans la cuvette congolaise et déborde même dans l'Ogooue (récolte récente de J. LAMBERT à Makokou). A l'ouest de cette distribution, il n'y a pas d'interférence mais à l'est et en bordure de la cuvette les localités de récolte de *Hylopanchax silvestris* sont proches de celles de *Hypsopanchax platysternus*.

Toutefois, comme il est dit plus haut, *H. platysternus* semble ne pas se rencontrer, contrairement à l'autre espèce, dans les eaux noires acides. C'est semble-t-il la raison pour laquelle *H. platysternus* ne s'étend pas plus vers l'Ouest dans la cuvette centrale du bassin du Congo. Néanmoins, dans la région de Yangambi, les 2 espèces se rencontrent dans les mêmes petites rivières, mais celles-ci ne sont probablement pas noires ni acides.

Bien que *Hylopanchax silvestris* soit originairement de la cuvette, le sympatrisme de *Hylopanchax silvestris* avec *Hypsopanchax platysternus*, en bordure des deux aires de dispersion est permis par le caractère systématique hautement différencié des

2 espèces qui interdit toute hybridation. *Hypsopanchax deprimozi* est isolé dans la région du lac Edouard. *Hypsopanchax jobaerti* se rencontre avec *H. jubbi* à proximité de la rivière Bushimaie. Les deux espèces ont une aire de distribution partiellement contiguë puisque *H. jubbi* vit aussi dans le Haut-Zambèze. Sa coexistence plus au nord avec *H. jobaerti* est la seule exception à la règle jusqu'à présent vérifiée de la non coïncidence des aires de distribution des espèces du genre *Hypsopanchax*.

La série des 5 espèces connues du genre *Hypsopanchax* forme une super-espèce (MAYR, 1942) dont les divers éléments réalisent *grosso modo* une chaîne (Artenkreis d'après RENSCH, 1929). Tous ses chaînons ne sont probablement pas encore connus à l'heure actuelle, mais cette chaîne est formée dès à présent par *Hypsopanchax zebra* (Congo occidental), *H. platysternus* (périphérie N.E. de la cuvette congolaise) et *H. jobaerti* (Congo méridional).

Il existe un chaînon latéral oriental sous la forme de *H. deprimozi* (région du lac Edouard) et un chaînon latéral méridional sous sous la forme de *H. jubbi* (Haut-Zambèze et Kasai). On saisit parfaitement que chaque chaînon a eu pour origine un isolement géographique dans une région hydrographiquement séparée (bassins différents ou affluents éloignés). En effet, ces espèces ne sont pas sympatriques, sauf *H. jobaerti* et *H. jubbi* dans le nord de l'habitat de cette dernière espèce.

La raison pour laquelle *H. jubbi* et *H. jobaerti* sont sympatriques, au moins au *Kasai*, est probablement en relation avec le fait que ces 2 espèces ne sont pas directement apparentées ni dérivées mais sont indépendamment issues de l'espèce septentrionale: *H. platysternus* et ont plus tard conflué au Kasai. Ceci n'est qu'une hypothèse, car l'imperfection de nos connaissances systématiques et zoogéographiques est encore grande dans ce groupe de *Cyprinodontidae*.

Le genre *Hylopanchax* est indubitablement le résultat d'un isolement géographique et écologique dans la cuvette congolaise proprement dite. Comme nous le disions plus haut, ce représentant de la sous-famille des *Procatopodinae* se rencontre dans les eaux noires très acides ou prédominent les *Cyprinodontidae* de la sous-famille des *Rivulinae* (*Epiplatys* et *Aphyosemion*).

Notre *Procatopodinae* y a subi une plus profonde et probablement plus ancienne différenciation qu'ailleurs sous l'effet complexe d'un isolement géographique dans des conditions écologiques particulièrement spéciales.

Le genre *Hylopanchax* n'a rien à voir directement avec l'histoire génétique des *Hypsopanchax*. Ces 2 types de *Procatopodinae* sont si différents qu'ils pourraient vivre ensemble sans hybridation si les conditions écologiques le permettent. En réalité, leurs aires de distribution interfèrent en quelques points de la frontière de leurs régions de distribution respectives où les *Hylopanchax* envahissent vraisemblablement accessoirement l'habitat de *Hypsopanchax platysternus*.

Le 26 janvier 1965.

**J. Lebrun. — Présentation de l'ouvrage :**  
*L'eau et la production végétale*, édité par  
l'Institut national de la Recherche agronomique  
(France)

L'Institut national de la Recherche agronomique de France (I.N.R.A.) vient de publier sous le titre: *L'eau et la production végétale* un ouvrage qui réunit un ensemble d'articles parus antérieurement dans les *Annales agronomiques* (1). Précédé d'un avant-propos du directeur J. BUSTARET et d'une introduction de H. GESLIN, directeur de la station centrale de bioclimatologie de Versailles, ce livre de 457 pages groupe une série de seize mémoires rédigés par quelque dix-sept collaborateurs. Sept d'entre eux appartiennent au Service de Bioclimatologie agricole; les autres sont attachés à diverses divisions de l'I.N.R.A., font partie des cadres de l'Institut national agronomique ou de Centres d'enseignement ou de recherche de France, Algérie, Tunisie, Israël...

Ce recueil est donc conçu sur un plan fort large et revêt une portée très générale. Il représente une contribution moderne très importante à la connaissance du bilan d'eau du végétal et des végétations. Son intérêt est considérable pour tous ceux qui sont confrontés à ce problème dans les contrées intertropicales, que ce soit aux points de vue théorique ou pratique. D'avantage encore que dans les zones tempérées, l'alimentation hydrique des plantes mégathermes se heurte aux contingences et aléas d'un apport irrégulier ou incertain comme d'une consommation souvent exaltée par les facteurs du milieu. Sous l'Equateur humide, où les végétaux ne jouissent guère de facultés d'ajustement à cet égard, la disponibilité de l'eau est parfois et paradoxalement un des freins de la productivité végétale. Cette assertion

---

(1) Institut national de la Recherche agronomique (Paris, 149, rue de Grenelle) (1964).

se vérifie mieux encore dès qu'il s'agit de plantes cultivées ou de biocénoses artificielles, nécessairement implantées dans un milieu perturbé où les façons culturales ne peuvent qu'accroître le départ de l'eau, l'assèchement du substrat. L'irrégularité des récoltes tient pour une part majeure à ces perturbations de l'économie hydrique des végétaux.

Le rôle prépondérant de cet élément de la production végétale a été reconnu par les agronomes, au Congo notamment, où de nombreuses recherches, fondamentales ou appliquées, lui ont été consacrées récemment (2).

Le mérite de l'ouvrage recensé est de dissocier les données du problème et d'enchaîner chacune d'elles dans son contexte significatif et rationnel. La solution adéquate et globale apparaît mieux, dès lors, à la lumière des progrès notables réalisés au cours de ces dernières années dans la compréhension des processus de transfert de l'eau au sein du système sol-plante-atmosphère.

La notion fondamentale est celle d'évapotranspiration, potentielle ou réelle, dans l'air libre ou au niveau de la feuille-l'organe évaporant des plantes. C'est l'évapotranspiration potentielle, critère énergétique, expression de chaque milieu, qui règle la « demande » du végétal, non point en fonction de ses besoins propres comme on l'imagine souvent, mais bien par rapport aux caractéristiques de l'écoclimat. La diffusion de la vapeur d'eau dans l'atmosphère dépend non seulement des disponibilités édaphiques mais encore des résistances offertes aux divers niveaux du système. Deux paliers particulièrement critiques apparaissent dans ce processus caténaire: le passage sol-racine d'une part et le débit feuille-air d'autre part.

---

(2) Il n'est pas inopportun de citer ici:

E. BERNARD: Le déterminisme de l'évaporation dans la nature. Etude des aspects géographiques et écologiques du problème dans le cadre du bilan énergétique (Bruxelles, *Publ. INEAC*, Sér. Sc. 68, 1956).

A. RINGOET, A.L. MOLLE, C. MYTTENAERE: L'évaporation et la croissance des végétaux dans le cadre du bilan d'énergie (*Ibid.*, 92, 1961).

G.L. DUPRIEZ: L'évaporation et les besoins en eau des différentes cultures dans la région de Mvuazi (Bas-Congo) (*Ibid.*, 106, 1964).

F. BULTOT: Sur la détermination des moyennes mensuelles et annuelles de l'évaporation réelle et de l'écoulement dans le Bassin congolais (*Acad. Roy. Sc. Outre-Mer, Bull. Séances*, 8.4.1962).

Plusieurs rubriques sont consacrées au développement de cette dynamique de l'eau qui justifie le concept de l'offre et de la demande: Théories modernes sur l'eau du sol (M. HALLAIRE; Ch. BALDY); Evaporation de l'eau du sol (A. VERNET; G. CHARLES; A. FÉODOROFF; M. RAFI); Evapotranspiration et transpiration végétale par rapport à la productivité (S. DE PARCEVAUX R.J. BOUCHET); Etat de l'eau de la plante, au niveau des feuilles, par l'interprétation de la tension de succion (S. MÉRIAUX).

Viennent ensuite plusieurs articles développant les conséquences pratiques de ces théories et données expérimentales. On citera, notamment, les exposés relatifs à l'amélioration du rendement des végétaux par abaissement de l'évapotranspiration potentielle (R.J. BOUCHET; DE PARCEVAUX; J. ARNOUX) et à l'effet des brise-vent sur le microclimat (G. GUYOT). Cette dernière étude constitue une analyse très large de la question, concernant non seulement les rideaux d'arbres, mais encore les obstacles de toutes natures, vivants ou inertes, tels que murets, buissons, haies, bandes culturales plus élevées, etc. Or, l'effet de ces brise-vent sur le microclimat est considérable: bilans radiatif, thermique et hydrique-teneur en  $\text{CO}_2$ , comme sur le sol lui-même: pédoclimat, érosion, nappe phréatique... La lecture de ce chapitre suggère que l'emploi de brise-vent en agriculture tropicale, encore insuffisamment connu, est de nature à corriger certains excès climatiques et, par là, à régulariser ou bonifier les rendements.

Une autre contribution retiendra particulièrement l'attention des agronomes tropicaux: Cultures associées et productivité de l'eau (Ch. BALDY). On sait que la pratique des cultures associées (cultures « mixtes ») est de règle en agriculture centre-africaine traditionnelle. Son interprétation et son adaptation à des techniques plus intensives ont fait l'objet de diverses recherches. (3) L'étude est fondée sur le dépouillement de la littérature et sur des considérations théoriques relatives aux caractères éthologiques des plantes mélangées et leurs effets

---

(3) Voir à ce sujet, pour le Congo, et parmi de nombreux autres articles: J. HENRY: Les méthodes culturales dans le cadre de la conservation du sol (C.R. Semaine agricole de Yangambi, *INEAC*, Bruxelles, 32-42, 1947).

F. JURION: L'évolution des méthodes culturales au Congo belge (*Bull. Inform. INEAC*, 4, 1-12, 1955).

sur les facteurs du milieu: complexe hélio-thermique, propriétés édaphiques et circulation de l'eau. L'association culturale est considérée dans un sens fort large. Plantes de couverture ou d'ombrage, engrais verts, haies ou bandes anti-érosives sont également envisagées, à juste titre, comme des partenaires associés au cru principal. Bien que souvent déconseillée dans les régions tropicales, la pratique de ces mélanges, quand ils sont heureusement choisis, permet, théoriquement au moins, un accroissement de l'aire assimilatrice et surtout une réduction de l'évapotranspiration potentielle à l'unité de surface entraînant, surtout dans les contrées à climat lumineux, une amélioration évidente de l'efficacité photosynthétique nette. Ces conclusions sont de nature à relancer des recherches et expériences nouvelles dans cette voie.

L'ouvrage présenté fait le plus grand honneur à l'I.N.R.A. comme à son Département de Bioclimatologie agricole dirigé avec tant de compétence et de succès par le confrère H. GESLIN. Cette brillante synthèse des données actuellement acquises dans le domaine de la thermo-dynamique de l'eau dans le système sol-plante-végétation-atmosphère ouvre des perspectives favorables quant à l'amélioration de la production végétale. Une source de documentation aussi riche est fort précieuse pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes biologiques ou agronomiques en relation avec les disponibilités en eau, c'est-à-dire encore, en fin de compte, pour tous les aménagistes des ressources naturelles ou les initiateurs de plans de développement. C'est à ce titre, parmi d'autres, que cet ouvrage méritait d'être présenté à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Le lecteur y trouvera, par ailleurs, une ample bibliographie des sujets traités. Chaque article est accompagné d'un résumé en anglais, allemand et russe.

*Laboratoire d'Ecologie végétale de l'Université de Louvain*

26 janvier 1965

## CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES

Séance du 23 février 1965

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. *Ch. Van Goidsenhoven*, directeur.

Sont en outre présents: MM. A. Dubois, J. Lepersonne, W. Robyns, P. Staner, M. Van den Abeele, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres; MM. C. Donis, J. Jadin, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Poll, L. Soyer, J. Thoreau, O. Tulippe, associés; MM. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, R. Germain, F. Hendrickx, correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés: MM. R. Bouillenne, L. Cahen, G. de Witte, F. Evens, A. Fain, P. Fourmarier, P. Gourou, P.-G. Janssens, F. Jurion, A. Lambrechts, J. Lebrun, R. Mouchet, G. Sladden, R. Vanbreuseghem.

### Communication administrative

Honorariat: Voir p. 472, b.

### La lèpre au Congo avant les sulfones

M. *A. Dubois* retrace l'histoire de la lèpre au Congo ex-belge avant que l'introduction des sulfones, en 1946, n'intensifie l'action médico-sociale contre ce fléau (voir p. 640).

Cette étude est dédiée à la mémoire du Dr Lambert SWERTS, assassiné en novembre 1964 à Ibambi (République démocratique du Congo), alors qu'il poursuivait, au service de l'O.M.S., l'œuvre entreprise dans la région près de 40 ans auparavant.

M. *A. Dubois* fournit des compléments d'information à MM. *M. Van den Abeele*, *J. Van Riel* et *M. Poll*.



## KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Zitting van 23 februari 1965

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de H. *Ch. van Goidsenhoven*, directeur.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Dubois, J. Lepersonne, W. Robyns, P. Staner, M. Van den Abeele, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, leden; de HH. C. Donis, J. Jadin, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Poll, L. Soyer, J. Thoreau, O. Tulippe, geassocieerden; de HH. F. Corin, M. De Smet, R. Devignat, R. Germain, F. Hendrickx, correspondenten, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. R. Bouillenne, L. Cahen, G. de Witte, F. Evens, A. Fain, P. Fourmarier, P. Gourou, P.-G. Janssens, F. Jurion, A. Lambrechts, J. Lebrun, R. Mouchet, G. Sladden, R. Vanbreuseghem.

### Administratieve mededeling

Erelidmaatschap: Zie blz. 473, b.

### « La lèpre au Congo avant les sulfones »

De H. *A. Dubois* schetst de geschiedenis van de melaatsheid in ex-Belgisch-Congo, vóór het gebruik der sulfonen, in 1946, de medisch sociale bestrijding van deze gesel versterkte (blz. 640).

Deze studie is opgedragen aan de nagedachtenis van Dr Lambert SWERTS, die in november 1964 vermoord werd te Ibambi (Democratische Republiek Congo) waar hij, in dienst van de wereldgezondheidsorganisatie, het werk voortzette dat in de streek ongeveer 40 jaar geleden aangevat was.

De H. *A. Dubois* verstrekt bijkomende inlichtingen aan de HH. *M. Van den Abeele*, *J. Van Riel* en *M. Poll*.

**Congrès géologique international.  
XXII<sup>e</sup> Session (New Delhi, 14-22.12.1964)**

M. J. *Lepersonne* résume le rapport qu'il a présenté au Ministère de l'Education nationale et de la Culture sur sa participation à la XXII<sup>e</sup> session du Congrès géologique international, qui a réuni à New Delhi (Inde) plus de 1 400 géologues, du 14 au 22 décembre 1964.

Cette session a comporté entre autres les réunions de 16 sections, au cours desquelles 360 communications scientifiques ont été présentées.

L'auteur fait ensuite le compte rendu sommaire de deux excursions géologiques auxquelles il a participé, l'une dans l'Himalaya du Garhwal et les Siwaliks, l'autre dans le nord de la péninsule indienne. Il décrit une série de particularités géologiques de ces régions qui montrent, d'une part, l'existence dans la partie externe de la chaîne himalayenne de certains des terrains de la péninsule indienne, d'autre part les grandes similitudes qui existent entre le Précambrien supérieur et le Gondwana de la péninsule et les terrains de même âge d'Afrique centrale et australe (voir p. 652).

M. J. *Lepersonne* répond enfin à des questions posées par MM. G. *Mortelmans* et M. *Van den Abeele*.

**Symposium anglo-allemand de Cologne  
(18/19 juin 1965)**

Voir p. 476.

La séance est levée à 15 h 45

**Internationaal geologisch congres.  
XXIIe zittingstijd (New Delhi, 14-22 december 1964)**

De H. J. *Lepersonne* geeft kennis van het verslag dat hij aan het Ministerie voor Nationale Opvoeding en Cultuur overmaakte, over zijn deelnemen aan de XXII<sup>e</sup> zittingstijd van het Internationaal Geologisch Congres, dat te New Delhi (India) meer dan 1 400 geologen samenbracht, van 14 tot 22 december 1964.

Deze zittingstijd omvatte onder meer het vergaderen van 16 afdelingen tijdens welke 360 wetenschappelijke mededelingen voorgelegd werden.

De auteur geeft vervolgens een bondig verslag over twee geologische uitstappen waaraan hij deelnam, de ene in de Himalaya van de Garhwal en de Siwaliks, de andere in het noorden van het Indiase schiereiland. Hij beschrijft een reeks geologische eigenaardigheden van deze streken die wijzen, enerzijds, op het bestaan in het buitendeel van de Himalaya bergketen, van enkele der gronden van het Indiase schiereiland en, anderzijds, op de grote overeenkomst die bestaat tussen het boven-Pre-Cambrium en de Gondwana van het schiereiland en de gronden van dezelfde ouderdom in Centraal- en Zuid-Afrika (zie blz. 652).

De H. J. *Lepersonne* beantwoordt vervolgens vragen gesteld door de HH. *G. Mortelmans* en *M. Van den Abeele*.

**Engels-Duits Symposium te Keulen  
(18/19 juni 1965)**

Zie blz. 477.

De zitting wordt gesloten te 15 h 45.

## A. Dubois. — La lèpre au Congo avant les sulfones

Ces pages qui évoqueront l'action antilépreuse de la Croix-Rouge du Congo sont dédiées à la mémoire de son dernier médecin Lambert SWERTS, assassiné en novembre 1964 à Ibambi, alors qu'il continuait, au service de l'O.M.S., l'œuvre entreprise dans la région près de 40 ans auparavant.

\* \* \*

L'intérêt pour la lèpre fut lent à s'éveiller chez les médecins du Congo et ce pour des raisons bien évidentes: personnel médical peu nombreux encore et requis par des tâches plus urgentes; insuffisance de la thérapeutique et des mesures prophylactiques décourageant aussi bien le médecin que le patient.

C. MENSE, qui fut médecin à Léopoldville de 1885 à 1887, est, semble-t-il, le premier qui ait fourni des renseignements, parfois fort curieux, sur la lèpre. Son rapport de 1888, premier document médical au Congo, est de caractère administratif, mais, en 1897, il fait devant des collègues un exposé qui sur 18 pages en consacre 2 à la lèpre.

Il considère la maladie de HANSEN comme d'établissement ancien au Congo, il note que les stations dépourvues de médecin envoient les lépreux de leur main-d'œuvre aux rares postes médicaux où viennent aussi chercher assistance quelques malades indépendants, du reste vite découragés.

Les chefs noirs, connaissant bien le cours inexorable de la maladie, ne manquaient pas de se débarrasser de leurs lépreux en les donnant comme travailleurs aux Européens sans méfiance ou compétence.

C'est ainsi que les patients de MENSE étaient les restes infortunés du personnel des expéditions de STANLEY. Ces gens vivaient au village, sans guère de précautions et recherchaient de petits travaux. L'un d'eux était le fou, le bouffon du village où les grimaces de son visage ravagé étaient fort appréciées.

MENSE semble peu convaincu de la contagiosité de la maladie et n'était le cas du Père DAMIEN ou autres analogues, il serait porté à la rejeter. Il faut du reste avouer que ce qui était pour lui une énigme étiologique l'est resté, ou à peu près, pour nous.

Son exemple personnel lui semble avoir une valeur quasi expérimentale: non seulement il a soigné pendant plus d'un an et demi des lépreux ulcéreux [1]\*, mais il a eu à son service privé un gamin lépromateux (diagnostic clinique). Ce serviteur, en contact pour le travail avec son maître, avait en outre l'habitude de porter autour du cou les serviettes utilisées à essuyer la vaisselle... Dix ans plus tard, MENSE n'est pas lépreux et ne redoute rien. Le cas échéant, il serait heureux d'être un patient intéressant à la réunion professionnelle suivante.

A propos de ce serviteur, relevons chez MENSE cette opinion: chez le garçon «erkannte ich das Leiden als *L. tuberosa*, die am häufigstem vorkommende Lepraform, der gegenüber die *L. anethetica* am Congo selten ist.» Mieux instruits actuellement par les enquêtes épidémiologiques, nous savons qu'au Congo il y a moins de 10 p.c. des hanséniens relevant de la forme multibacillaire (*tuberosa*).

Bien que largement postérieurs du point de vue bibliographique, les faits exposés par E. VAN CAMPENHOUT remontent eux aussi au XIX<sup>e</sup> siècle. Au 3<sup>e</sup> Congrès international de la Lèpre à Strasbourg (1923), VAN CAMPENHOUT fait deux brèves communications sur la situation au Congo. La première (p. 96) est un procès-verbal de carence, tant pour ce qui regarde l'épidémiologie que la thérapeutique. Dans la seconde (p. 458), il expose ses vues sur l'isolement imposé.

Bien qu'il ne le dise pas expressément, il s'agit, semble-t-il, d'établissements fermés et on peut se rallier à l'avis de l'auteur:

... je considère que l'internement est impossible pour ces Noirs quel que soit le mode employé. Jamais ces indigènes n'y consentiront [...] De plus ce système d'isolement est très coûteux.

---

\* Les chiffres entre [ ] renvoient aux notes *in fine*.

Il propose un peu plus loin sa solution:

La méthode qui nous semble la plus rationnelle est celle qui consiste à revenir à l'isolement par chefferie tel qu'il se pratiquait autrefois.

Il faudrait, bien entendu, une surveillance médicale.

VAN CAMPENHOUT avait commencé sa carrière coloniale en 1890 et en avait vécu une partie dans l'Uele, où l'autorité des chefs était grande et une prophylaxie imposée concevable.

Je me souviens du récit de mon cuisinier, originaire de ce district. En 1931, me voyant occupé par cette question et désapprouvant sans doute *in petto* mon souci, il me racontait que chez lui on isolait les lépreux, les nourrissait convenablement... jusqu'à ce qu'une belle nuit on mette le feu à la case, achevant ainsi la prophylaxie, si bien commencée.

Du début du XX<sup>e</sup> siècle datent quelques renseignements sur des lépreux observés à Léopoldville par BRODEN et RODHAIN (1908). Histoire assez banale, sauf le cas d'un des 5 malades qui a succombé. L'autopsie a révélé outre la lèpre — bacilles acido-résistants dans la peau, les testicules, les nerfs — certaines lésions ganglionnaires caséuses qui apparaissaient aux auteurs comme quelque peu suspectes de tuberculose associée. Ils regrettent de n'avoir pu inoculer un cobaye.

A Léopoldville encore, j'expérimentais en 1911 le trypanblau dans la maladie du sommeil... sans succès du reste. Observant le dépôt du colorant dans le derme, je crus pouvoir faire un essai dans la lèpre nodulaire. FARIALA reçut donc dans la veine une dose bien tolérée chez d'autres; son seul effet fut de déterminer chez le malade un état semi-comateux assez inquiétant mais sans suites.

Le trypanblau était-il moins bien supporté en raison d'une susceptibilité individuelle ou en raison du grand nombre de bacilles chargeant le système réticulo-endothélial? Je ne puis en décider, bien que plus tard des expériences sur animal m'aient montré que les histiocytes sont à même de phagocyter des corps étrangers divers et successifs.

Je ne me crus pas autorisé à d'autres essais chez les lépreux...

De 1913 à 1915, J. RODHAIN parcourt les Uele et je reçus la même année à Buta son important rapport. Celui-ci, consacré surtout à la maladie du sommeil, note seulement de la lèpre la fréquence et l'ancienneté attestée par les divers noms indigènes, aussi bien chez les Bantous que les Soudanais.

C'est alors en janvier 1919 DANIEL, qui fait une exploration médicale en Ituri avec, comme objets principaux, la maladie du sommeil dans l'Est du district et la lèpre dans l'Ouest.

Il reconnaît l'importance de l'endémie lépreuse dans le bassin du Nepoko et la situe, selon divers avis, à 4 p.c. Sans doute, les agents collecteurs d'impôt ne mentionnent sur 42 000 habitants que 1 050 lépreux, soit 2,5 p.c., mais le nombre réel est bien supérieur.

Il connaît, bien sûr, l'existence de l'ordonnance du 20 octobre 1888 prévoyant toutes sortes de mesures contre les maladies contagieuses.

Dès lors, dit-il, il n'y a qu'à mettre les chefs indigènes dans l'obligation d'observer la loi; mais il faut aussi leur en fournir les moyens.

Il suggère l'édification d'une léproserie à la mission de Bafwabaka, sans du reste trop préciser si les religieux sont très désireux d'entretenir cet éléphant.

Il a injecté, avec plein succès de foule, son médicament favori qui lui avait antérieurement donné une guérison en Europe (forme de lèpre non précisée). Ce médicament est de l'iode et du salol dissous dans l'huile. Si, pour diverses maladies y compris la trypanosomose, l'huile ordinaire peut suffire, ici il faut préférer le chaulmoogra.

L'origine de la lèpre au Nepoko lui paraît obscure et il narre que les missionnaires d'Avakubi en rendent responsables les Bangwana (arabisés) nombreux en ce poste. Cependant, il se demande s'il n'y a pas là un aspect de la lutte entre les crédos chrétien et islamique...

Bref, c'est un homme assez désabusé et doutant des possibilités actuelles qui termine ce rapport. Il a pourtant fait une constatation réconfortante: « la nouvelle prison de Wamba, toute en briques, s'annonce très bien ». Il faudra y prévoir un isolement pour prisonniers lépreux.

Cette mission eut cependant une conséquence durable: l'administrateur territorial de Medje, feu LIBOIS amena les chefs à organiser un certain isolement des hanséniens du Nepoko (1922) [2].

R. MOUCHET en 1924 et moi-même en 1931 devions retrouver des restes non négligeables de ces villages. Le rapport de R. MOUCHET est resté dans les archives ou a été assimilé par les termites mais j'en ai donné (1932) quelques extraits.

Alors médecin provincial à Stanleyville, il avait visité 2 des 9 léproseries existantes et avait constaté qu'un certain isolement y persistait et que même de nouveaux malades s'y installaient. C'est ainsi qu'à Ibambi, malgré d'inévitables décès, il y avait plus de pensionnaires que lors de la fondation.

E. CONZÉMIUS, premier médecin de la Croix-Rouge du Congo, visite ces villages en 1930 avec notre collègue feu P. GÉRARD. Son rapport est sévère et pessimiste mais peut-être faut-il voir là, outre le fruit de son expérience locale, une marque de son esprit autocratique, supportant mal la « concurrence ». En effet, en 1931 j'eus l'occasion, au cours d'une mission subsidiaire par l'Institut royal colonial, d'étudier certains des villages LIBOIS et d'en tirer une vue moins décourageante. En fait, en l'un d'eux je dénombrai près de 2 fois plus d'isolés que CONZÉMIUS.

Il y avait même certains chefs qui souhaitaient développer l'isolement ou le créer et demandaient avis à ce sujet.

Cependant, ces villages sans surveillance médicale ne pouvaient fournir une solution suffisante et CONZÉMIUS le savait par son expérience de Pawa, où la Croix-Rouge du Congo s'était établie depuis peu d'années.

C'est incontestablement cette institution, filiale de la Croix-Rouge de Belgique, qui fut l'initiatrice de la lutte antilépreuse



comme elle le fut en matière de maladies vénériennes (Bas-Congo), de pédiatrie (Léopoldville avec les docteurs LAMBOTTE-LEGRAND) et même d'orthopédie-prothèse (Dr VAN DER ELST à Elisabethville).

Lorsque, en 1924, sous l'impulsion de Mme DARDENNE et de P. ORTS, il avait été question de créer la Croix-Rouge du Congo, le principe de son établissement en milieu coutumier, encore fort dépourvu, avait été facilement admis mais plus discuté le lieu d'implantation. Certains songeaient au Mayumbe et j'appuyais cette idée, ayant, à l'occasion d'un voyage en 1920, noté l'importante population et son désir d'aide médicale. En outre, le Mayumbe était d'un accès aisé et peu onéreux. Cependant, le général MOULAERT, que son rôle aux Mines de Kilo-Moto avait renseigné, fit pencher la balance en faveur du Nepoko, également densément peuplé.

Dès 1925, E. CONZÉMIUS installait le premier centre C.R.C. à Pawa, petit poste abandonné par l'administration et où seuls quelques *duka* (magasins avec commis noirs) maintenaient une faible activité commerciale.

Tout était donc à créer et CONZÉMIUS, qui avait déjà une assez longue expérience congolaise se mit résolument à l'œuvre.

Je me rappelle ses descriptions volontiers dithyrambiques des foules de Mabudu, apportant gratuitement, à l'appel des chefs, les matériaux nécessaires. Ceux-ci étaient certes de qualité car, lors de mon séjour à Pawa en 1931, les maisons aux murs d'argile et au toit de paille avaient évidemment dû subir des réparations, mais les énormes troncs d'arbre de soutien et les charpentes étaient intacts... inattaquables par le fléau local, les *makakaro* (termites).

Ce ne fut qu'en 1934 que des bâtiments en briques furent construits: d'abord le laboratoire et autres bâtiments techniques [3] plus tard les maisons des médecins et celles des infirmiers ou clercs. C'est après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale seulement que des constructions durables furent établies à la léproserie même (hospitalisation, maisons de lépreux, etc.).

Dès 1927, l'activité antilépreuse fut subsidiée par le Gouvernement, mais comme il s'agissait d'une expérience, la lutte fut

limitée à une petite partie de la vaste zone C.R.C. Trois villages agricoles d'isolement furent installés, l'un à Pawa même, les autres à quelques kilomètres de distance. Ces villages ne se distinguaient des villages LIBOIS que par la surveillance médicale et aussi sociale: traitement régulier, fourniture de vivres, développement de cultures communautaires et individuelles, intervention des missions catholiques et protestantes.

Il semble bien que de telles installations correspondaient non aux nécessités, mais aux possibilités de l'époque (budget, sentiments de la population noire et des responsables blancs).

Et, de fait, très rapidement on vit se développer un peu partout au Congo de tels centres d'isolement. Dès 1938, je pouvais résumer ici même un volumineux rapport réuni par L. VAN HOOFF, à l'époque médecin en chef. Il concernait plusieurs dizaines de V.A.I.L. comme on les nommait souvent (villages agricoles d'isolement lépreux).

Parmi les plus importants, et j'eus l'occasion de le visiter en 1945, avant l'introduction des sulfones, Tshombe Ste Marie, où le Dr Fr. HEMERIJCKX continuait sa brillante carrière de science et de dévouement qui devait l'amener ultérieurement à se consacrer aux lépreux de l'Inde et d'autres pays d'Asie.

Ces formations étaient semblables aux villages normaux et les habitants y vivaient selon leurs coutumes ancestrales avec un minimum d'intervention européenne.

La gaieté des isolés de Pawa surprenait souvent les visiteurs: caractère de race bien sûr plutôt qu'état psychique propre à leur maladie.

A l'époque de l'installation de la Croix-Rouge du Congo et du reste encore plusieurs années par après, la population avait fort peu évolué dans cette région qui n'avait pas encore une activité économique importante: le coton et le café ne comptaient guère alors.

En 1931, je me crus retransporté à l'Uele de 15 ans auparavant: population et mœurs comparables.

Les médecins de la Croix-Rouge du Congo avaient rapidement gagné la confiance des villageois pour ce qui regarde la

médecine et chirurgie générales et ce n'était pas sans faciliter la lutte antilépreuse.

Par ailleurs, le pays n'avait comme endémies notables outre la lèpre que le pian, la syphilis et la malaria.

Un des premiers soins de CONZÉMIUS avait été de procéder à un recensement des lépreux. L'agent sanitaire WARY, sur 18 772 personnes, avait trouvé 4 p.c. de hanséniens (1927). J. URY en 1930, dans la même chefferie et sur 16 305 personnes, arrivait à 11,5 p.c. Je pus constater en 1931 que cet agent sanitaire, qui avait sans doute reçu des consignes d'extrême vigilance, avait exagéré et que la réalité était plus près des chiffres anciens. DEGOTTE du reste en 1940 sur 38 120 habitants du Nepoko arrivait à un index de 5,29 avec des variations locales de 1,39 à 12,21.

Cette endémicité notable avait ainsi imposé à la Croix-Rouge du Congo dès le début, l'action antilépreuse.

Outre l'isolement fort relatif, CONZÉMIUS avait institué un traitement régulier; celui-ci était à base de chaulmoogra et comme l'a dit avec humour un collègue anglais, cette substance était prescrite « internally, externally and eternally ».

A l'intervention de S.M. la reine ELISABETH, des graines d'*Hydnocarpus laurifolia* (*wightiana*) avaient été plantées, mais les résultats furent assez médiocres dans un terrain peu propice. Nous recourûmes aussi quelque peu à l'huile, plus exactement au beurre de Caloncoba, arbres africains; la tolérance locale en était remarquable.

En fait, le chaulmoogra fut prescrit à Pawa pendant près de 20 ans et sous surveillance médicale. En effet, si dans les premières années il n'y eut attachés au service de la lèpre que des agents sanitaires travaillant sous la direction d'un médecin du service général, à partir de 1934 il y eut toujours un médecin attaché exclusivement au service lèpre et ce non seulement jusqu'à l'indépendance, mais même jusqu'à la récente tragédie où L. SWERTS, depuis peu au service de l'O.M.S., perdit la vie.

Ces médecins n'ont guère fourni d'appréciation précise sur la valeur du chaulmoogra. Je me suis personnellement intéressé à ce point sans arriver non plus à une conclusion ferme.

Les habitants des villages C.R.C. avaient sûrement meilleur aspect que ceux des villages LIBOIS, mais il serait hasardeux d'attribuer ce fait uniquement au chaulmoogra.

Sauf les interruptions dues à des indurations dans les muscles fessiers, les séances de traitement étaient suivies assez régulièrement. Cette persévérance dans un traitement plutôt pénible constituerait une sorte de referendum... s'il ne fallait aussi tenir compte du prestige de l'aiguille et de la confiance générale de la population.

Sans la considérer comme totalement inactive, je n'ai jamais pu partager sur cette thérapeutique l'optimisme qui régnait en Extrême-Orient.

A ce point de vue, mes observations de 1945-1946, après 20 ans de traitement, valent d'être rappelées. J'eus l'occasion de revoir 1 548 sujets isolés dans 6 villages existant alors près de Pawa et d'étudier, fiches à l'appui, chacun de ces individus.

Il existait:

260 sujets à bacilles + + +

145 sujets à bacilles +

1 143 sujets à bacilles absents aux examens usuels.

Il n'y a guère lieu de discuter ces chiffres, correspondant à un isolement des lépromateux pour raison médicale et des mutilés pour raison sociale.

L'évolution sur des sujets suivis au moins 4 ans indiquait:

*Statu quo* bénin: 118

*Statu quo* grave: 216

Evolution vers mutilations: 515.

Il n'était pratiquement pas constaté de guérison, sauf des cas très légers, abortifs...

Sur les 1 548 patients, il y avait 1 037 mutilés assez graves ou graves. On observait 504 ulcères exigeant des pansements fréquents et coûteux.

Bref, il était difficile d'être optimiste. Les sujets à bacilles très nombreux étaient enlevés en quelques années, les mutilations étaient inévitables dans les cas évolutifs.

Comment apprécier finalement les villages agricoles d'isolement ? Comme je l'ai dit, les habitants étaient gais. Les besoins matériels étaient passablement assurés; les besoins sociaux et affectifs aussi en ces petites communautés « spécialisées ».

La plupart des hommes étaient mariés, non pas que la femme saine ait suivi son mari malade. Non, les héroïnes de la fidélité conjugale sont assez rares au Nepoko... mais la rupture du lien conjugal permettait au mari de récupérer une partie de la dot coutumière et ainsi non seulement d'obtenir une femme lépreuse, mais encore d'avoir de cet arbitrage un solde favorable.

L'aspect social était donc favorable, le point le plus délicat étant la naissance d'enfants, plus ou moins exposés à la contagion et dont l'isolement précoce était peu réalisable alors.

Faut-il rappeler qu'à cette époque les méthodes contraceptives étaient soit nulles, soit inapplicables pratiquement.

L'aspect économique était également positif: cette organisation était assez peu coûteuse... pouvant peut-être devenir *self-supporting* ?

Du point de vue médical, les résultats étaient plus douteux.

J'ai déjà dit le peu d'efficacité de la thérapeutique. Quant à l'isolement, il était loin d'être parfait dans ces villages non clôturés et ce pour toutes sortes de raisons familiales, sociales, bref, pour des besoins incompressibles inhérents à l'espèce humaine.

Probablement le rôle le plus utile de cette organisation, et nous devons en remercier feu LIBOIS, fut de préparer aussi bien Blancs que Noirs au système prophylactique, que devait permettre dès 1946 la thérapeutique par les sulfones.

Il faut, en effet, rappeler en terminant que les modestes débuts dont je vous ai parlé devaient aboutir, 30 ans après la fondation de la Croix-Rouge du Congo, à une œuvre considérable. M. KIVITS exposant en 1955 la situation dans les territoires sous contrôle belge, estimait le nombre des hanséniens à environ

275 000. Deux cent vingt mille d'entre eux étaient en traitement, dont 31 000 « hébergés » ou hospitalisés. A Pawa même et environs, au lieu des 1 500 isolés de 1945, il y avait lors de ma dernière visite en 1958, 5 000 à 6 000 patients en grande majorité traités ambulatoirement.

Ainsi, l'introduction des sulfones avait permis une lutte active dont on pouvait escompter le succès en quelques lustres, comme Fr. HEMERYCKX en faisait le pronostic aux Journées médicales de Léopoldville (1954).

23 février 1965.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BRODEN et RODHAIN: Rapport sur les travaux du laboratoire de Léopoldville, III (Bruxelles, Hayez, 1908).
- DANIEL, G.: Inspection médicale dans l'Ituri (*Bull. Soc. Path. exotique*, 1919, p. 394).
- DUBOIS, A.: La lèpre dans la région de Wamba-Pawa (Mém. Institut royal colonial, T. I, fasc. 2, 1932).
- : Evolution clinique de la lèpre au Congo belge (*Bull. Acad. royale de Médecine de Belgique*, T. XI, n. 11, 1946).
- : La lèpre au Congo belge en 1938 (Mém. Institut royal colonial belge, T. X, fasc. 2, 1940) (Bibliographie belgo-congolaise importante).
- : Les débuts de la lutte contre la lèpre au Congo belge (Atti e Memorie del Congresso Internazionale per la difesa e la riabilitazione sociale del « lebbroso », Vol. II, Roma, avril 1956).
- HEMERYCKX, Fr.: L'évolution des lépreux dans une léproserie (*Ann. Soc. b. Méd. tropicale*, 1954, 34, 603).
- KIVITS, M.: La lutte contre la lèpre au Congo belge en 1955 (Mém. Académie royale des Sciences coloniales, T. 4, fasc. 4, 1956) (Travail comportant une importante bibliographie des travaux de Belgique et du Congo de 1941 à 1955).
- MENSE, C.: Rapport sur l'état sanitaire de Léopoldville (Publication de l'Etat Indépendant du Congo, 188, n. 1).

- : Hygienische und medizinische Beobachtungen aus dem Congogebiete  
(Wiener klinische Rundschau, 1897, XI, p. 36-38; 74, 76; 91,  
93; 107-108).
- RODHAIN, J.: Quelques aspects de la pathologie indigène dans l'Uele  
(*Bull. Soc. Path. exotique*, 1915, 8, 734-745).
- VAN CAMPENHOUT, E.: La lutte contre la lèpre au Congo belge (III<sup>e</sup>  
Conférence internationale de la lèpre, chez Baillière, Paris  
1924, p. 438).

#### NOTES

- [1] Nous savons actuellement qu'au Congo la plupart des ulcères sont d'origine trophonévritique et exempts de bacilles.
- [2] DANIEL avait, du reste, observé dans un village une ébauche d'isolement.
- [3] A l'occasion de mon 2<sup>e</sup> séjour à Pawa le Fonds national de la Recherche scientifique avait fait don d'un important matériel de laboratoire.

## J. Lepersonne. — Rapport sur la XXIIe session du Congrès géologique international

A l'occasion de la présentation de son rapport, l'auteur donne un bref compte rendu des excursions géologiques auxquelles il a participé.

La première d'entre elles s'est déroulée, du 7 au 13 septembre, dans la région de Dehra Dun et a permis de visiter une série de coupes géologiques dans la partie externe de l'Himalaya du Garhwal et dans les collines des Siwaliks.

On peut y distinguer trois groupes de formations:

— Dans l'Himalaya lui-même, un groupe inférieur à la tillite de Blaini, considérée comme l'équivalent de la tillite de Talchir d'âge carbonifère supérieur. Ce groupe inférieur, non fossilifère, est considéré comme s'étendant du Précambrien supérieur au Carbonifère inférieur; la discordance sous la tillite de Blaini représenterait la période d'érosion ayant suivi le plissement hercynien;

— Dans l'Himalaya également, un groupe supérieur, épais de 1 700 à 2 200 m, débutant par les formations continentales de la tillite de Blaini et du Permo-Trias et se poursuivant par des formations marines jusqu'à l'Eocène. Seul l'Eocène est bien daté; les rares fossiles trouvés dans les autres formations indiquent la présence de Jurassique et de Crétacique;

— Dans l'avant-pays, le Siwalik, épais de 4 800 à 5 500 m, représentant le remplissage d'une fosse profonde, étroite et très allongée, parallèlement à la chaîne himalayenne, au cours du Miocène, du Pliocène et du Pléistocène inférieur. Il s'agit de la molasse de la chaîne himalayenne.

Du point de vue tectonique, les séries de l'Himalaya sont modérément plissées et traversées par de grands accidents qui paraissent être plutôt des failles de chevauchement que des charriages à rejet important. L'un de ces accidents borde la chaîne sur une très grande distance et est dénommé pour cette



raison *boundary fault*. Son passage coïncide avec un escarpement très raide, de 1 000 m et plus de dénivellation, constituant la limite entre l'Himalaya et son avant-pays.

Les Siwaliks sont également plissés mais en larges anticlinaux et synclinaux, les roches y sont tendres ou légèrement lapidifiées.

Plusieurs phases de plissement et de surélévation ont été déterminées; dans la région parcourue, la principale d'entre elles est marquée par l'absence de l'Oligocène.

Les seules roches intrusives s'observent dans la partie himalayenne de la région et consistent en dykes de dolérite d'âge probablement crétacique supérieur.

La seconde excursion avait pour but de montrer la structure de la partie septentrionale de la péninsule indienne, suivant un itinéraire Nagpur-Pachmarhi-Jabalpur-Katni-Agra.

Cet itinéraire a permis d'observer:

— Quelques affleurements attribués au système de Dharwar, réputé d'âge archéen (âge de  $2\,300 \pm 100$  millions d'années);

— La partie supérieure, et un affleurement de la partie inférieure, du système Vindhyan. Ces formations, non datées, sont attribuées au Protérozoïque supérieur;

— Le système de Gondwana, qui s'étend du Carbonifère supérieur au Jurassique inférieur;

— Les traps du Deccan, nappes de laves basaltiques dont l'épaisseur totale atteint plus de 2 100 m, et les sédiments infra- et intertrapéens. L'âge de ces formations est considéré comme s'étendant du Crétacique moyen à l'Eocène moyen.

Les formations du Vindhyan supérieur, essentiellement constituées de grès et quartzites rouges, feldspathiques, fins à grossiers, présentent une similitude remarquable de faciès avec les formations supérieures du Katangien d'Afrique centrale, considérées comme étant de même âge. Ces formations sont faiblement plissées ou tabulaires suivant les régions.

L'identité du Gondwana de l'Inde et du Karroo d'Afrique australe a été soulignée maintes fois. Par rapport aux formations de même âge d'Afrique centrale, les similitudes suivantes sont particulièrement frappantes:

— Présence d'une tillite à la base;

- Bassins houillers d'âge permien reposant sur cette tillite;
- Identités des flores fossiles de ces deux ensembles constituant, d'une part, le Gondwana inférieur et, d'autre part, le Karroo inférieur;
- Faciès des grès du Trias-Rhétien.

En Inde comme en Afrique australe, l'ensemble se termine par d'immenses nappes de laves basaltiques, accompagnées de dolérites et d'intrusions et différenciations diverses. Mais alors qu'en Afrique australe cette période de volcanisme est considérée comme d'âge jurassique inférieur, en Inde elle s'étendrait du Crétacique supérieur à l'Eocène moyen. Il semble que, malgré la rareté des fossiles, ces âges peuvent être acceptés; dans ces conditions, le volcanisme de l'Inde se rattacherait à celui de Madagascar et non à celui de l'Afrique australe.

Une particularité de toute la partie septentrionale de l'Inde est l'immense extension des dépôts alluvionnaires du Pléistocène. Ces dépôts, certainement liés à la surrection de la chaîne himalayenne, occupent des surfaces extrêmement considérables entre l'Himalaya et les plateaux du Deccan formant des plaines qui s'insinuent profondément dans les vallées qui découpent ces plateaux. Parfaitement horizontales, ces plaines sont percées de place en place par les reliefs de chaînes précambriennes qui s'y présentent comme des îles ou des chapelets d'îles.

En avion, cette morphologie apparaît particulièrement bien. Au cours du vol New Delhi-Bombay, j'ai en outre observé:

- Une région occupée par les formations tabulaires du Gondwana où chaque niveau lithologique était souligné par une végétation particulière, donnant une image remarquable de la structure géologique;

- Une région percée de dykes de dolérite; ceux-ci s'observaient sous forme de reliefs occupés par une végétation particulière. L'intérêt de ce paysage était de montrer l'enchevêtrement de ces dykes, rectilignes sur de grandes distances, mais dirigés en tous sens et donnant une image se rapprochant de celle d'une glace brisée. Ces fractures constituent les fissures par où se sont épanchées les laves du Deccan.

23 février 1965.

**CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES**

---

**KLASSE  
VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN**

## Séance du 29 janvier 1965

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. F. *Campus*, président sortant de l'ARSOM et présidée ensuite par M. P. *Evrard*, directeur de la Classe pour 1965.

Sont en outre présents : MM. I. de Magnée, E.-J. Devroey; L. Tison, M. van de Putte, R. Vanderlinden, J. Van der Straeten, membres; MM. P. Bourgeois, F. Bultot, J. Charlier, M.-E. Denaeyer, L. Jones, L. Pauwen, A. Rollet, E. Van Ganse, associés; M. W. Bourgeois, correspondant, ainsi que M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Absents et excusés : MM. L. Calembert, M. De Roover, E. Frenay, P. Geulette, J. Lamoen, E. Mertens de Wilmars, R. Spronck.

### Compliments

MM. F. *Campus*, président sortant de l'ARSOM et P. *Evrard*, directeur de la Classe pour 1965, échangent les compliments d'usage.

### Communications administratives

- a) Mandats Commission administrative: Voir p. 188.
- b) Président pour 1965 et bureaux des Classes: Voir p. 188.
- c) Démission: Voir p. 600.

### Contribution à la géologie de l'archipel des Selvagens (Madère)

M. M.-E. *Denaeyer* présente un travail de M. José HONNOREZ, assistant à l'Université libre de Bruxelles, intitulé comme ci-dessus.

## Zitting van 29 januari 1965

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de *H. F. Campus*, uittredend voorzitter van de K.A.O.W. en voorgezeten door de *H.P. Evrard*, directeur van de Klasse voor 1965.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. de Magnée, E.-J. Devroey, L. Tison, M. van de Putte, R. Vanderlinden, J. Van der Straeten, leden; de HH. P. Bourgeois, F. Bultot, J. Charlier, M.-E. Denaeyer, L. Jones, L. Pauwen, A. Rollet, R. Van Ganse, geassocieerden; de H. W. Bourgeois, correspondent, alsook de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. L. Calembert, M. De Roover, E. Frenay, P. Geulette, J. Lamoen, E. Mertens de Wilmars, R. Spronck.

### Begroetingen

De HH. *F. Campus*, uittredend voorzitter der K.A.O.W. en de *H. P. Evrard*, directeur der Klasse voor 1965, wisselen de gebruikelijke begroetingen.

### Administratieve mededelingen

- a) Mandaten Bestuurscommissie: Zie blz. 189.
- b) Voorzitter voor 1965 en bureaus der Klassen: Zie blz. 189.
- c) Ontslag: Zie blz. 601.

### « Contribution à la géologie de l'archipel des Selvagens (Madère) »

De H. *M.-E. Denaeyer* legt een werk voor van de H. José HONNOREZ, assistent bij de Vrije Universiteit te Brussel, dat getiteld is als hierboven.

L'auteur y étudie notamment la pétrographie des roches volcaniques et établit la succession des événements géologiques et l'évolution magmatologique de cette zone de l'océan Atlantique.

La Classe décide la publication de ce travail dans le *Bulletin* \* sous la réserve toutefois que le texte subisse quelques remaniements qui seront suggérés à l'auteur par M. M.-E. Denaeyer.

### **Exemple de concordance entre tectonique profonde et volcanisme, au nord du lac Kivu**

M. M.-E. Denaeyer, résumant l'étude qu'il a rédigée sur ce sujet, fait observer que les grandes failles radiales dissimulées sous la couverture de lave des Virunga, sont jalonnées par des cratères dont plusieurs ont émis des produits d'un caractère ultrabasique plus accentué que celui des grandes coulées du Nyiragongo.

MM. P. Evrard et I. de Magnée apportent quelques compléments d'information à cet exposé.

### **Fonds national de la Recherche scientifique Demandes de subventions**

Demandes de subventions, voir p. 192.

### **Comité secret**

Les membres honoraires et titulaires réunis en comité secret, procédant à l'élection, en qualité de membre titulaire de M. M.-E. Denaeyer anciennement associé.

La séance est levée à 15 h 40.

---

\* Le texte ne nous étant pas parvenu à temps, sera publié dans un fascicule ultérieur.

De auteur bestudeert er meer bepaald de petrografie der vulcanische rotsen en bepaalt de opeenvolging der geologische gebeurtenissen en der magmatologische evolutie in deze zone van de Atlantische Oceaan.

De Klasse beslist dit werk in de *Mededelingen* te publiceren \* onder voorbehoud nochtans van enkele wijzigingen aan de tekst die de auteur zullen voorgesteld worden door de H. M.-E. Denaeyer.

**« Exemples de concordance entre tectonique  
profonde et volcanisme, au nord du lac Kivu »**

De H. M.-E. Denaeyer, de studie die hij onder bovenstaande titel opstelde samenvattend, doet opmerken dat de grote straalvormige spleten verborgen onder het lavadek der Virunga, afgebakend zijn door kraters waarvan meerdere produkten uitwerpen van een sterker beklemtoond ultra-basisch karakter dan deze der grote lavastromen van de Nyiragongo.

De HH. P. Evrard en I. de Magnée verstrekken enkele verdere inlichtingen bij deze uiteenzetting.

**Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek**

Aanvragen om subventies: Zie blz. 193.

**Geheim comité**

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheim comité, gaan tot volgende verkiezing over :

Als titelvoerend lid: De H. M.-E. Denaeyer, vroeger geassocieerde.

De zitting wordt gesloten te 15 h 40.

---

\* Daar de tekst ons niet op tijd toekwam, zal die in een latere aflevering verschijnen.

**CLASSE  
DES SCIENCES  
TECHNIQUES**

**KLASSE  
VOOR TECHNISCHE  
WETENSCHAPPEN**

**Séance du**

**Zitting van**

**25.2.1965**

Cette séance a été annulée,  
aucune communication n'ayant  
été annoncée.

Deze zitting werd afgeschaft,  
daar geen enkele mededeling  
aangekondigd was.



TABLE DES MATIERES — INHOUDSTAFEL

Séances des Classes — Zittingen der Klassen

	Pages-Blz.
Sciences morales et politiques. — <i>Morele en Politieke Wetenschappen</i>	
18. I.1965 ... ..	186; 187
15.II.1965 ... ..	472; 473
Sciences naturelles et médicales. — <i>Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen</i>	
26. I.1965 ... ..	600; 601
23.II.1965 ... ..	636; 637
Sciences techniques. — <i>Technische Wetenschappen</i>	
29. I.1965 ... ..	656-657
25.II.1965 ... ..	660
Begroetingen ... ..	187; 601; 657
De Belgische uitbreiding onder Leopold Iste: Cfr Gedenkboek 1865	
Bestuurscommissie ... ..	189
Bibliografisch overzicht der K.A.O.W. ... ..	477
Bureaus der Klassen ... ..	189
Bureaux des Classes ... ..	188
Commissie voor Geschiedenis ... ..	475
Commission administrative ... ..	188
Commission d'Histoire ... ..	474
Communications et notes:	
BOUMANS, R.: Een onbekend aspect van de Belgische uitwijing naar Amerika: de gesubsidieerde emigratie van bedelaars en oudgevangenen (1850-1856) ... ..	354-393
COPPEJANS—DESMEDT, H.: De overzeese expansie van de Belgische katoenindustrie ... ..	394-427
DENAËYER, M.-E.: Exemples de concordance entre tectonique profonde et volcanisme, au nord du lac Kivu ... ..	658-659

DUBOIS, A.: La lèpre au Congo avant les sulfones	636; 637; 640-651
FRANK, Z.—STANCIOFF, S.: Bibliographie sur l'histoire de l'Afrique et la colonisation européenne de sources principalement soviétiques (1 <sup>e</sup> série 1964)	... 476; 477; 552-598
GILLE, B.: Les Belges et la vie économique française à l'époque du roi Léopold I <sup>er</sup>	... 271-289
HONNOREZ, J.: Contribution à la géologie de l'archipel des Selvagens (Madère)	... 656; 657
JACOBS, E.-A.: Le premier voyage du futur Léopold II en Orient (1854-1855)	... 194-224
LAMBERT, J.-G.: Cfr. M. POLL.	
LEBRUN, J.: Présentation de l'ouvrage: L'eau et la production végétale	... 602; 603; 632-634
LEPERSONNE, J.: Rapport sur la XXII <sup>e</sup> session du congrès géologique international	... 638; 639; 652-654
LORETTE, J.: Problèmes de politique étrangère sous Léopold I <sup>er</sup>	... 225-251
MASSINON, R.: L'entreprise du Rio-Nunez	... 304-353
POLL, M.—LAMBERT, J.-G.: Contribution à l'étude systématique et zoogéographique des <i>Procatopodinae</i> de l'Afrique centrale	... 602; 603; 615-631
SCHWEMMER, O.-W.: Belgium and the Nicaraguan canal project, 1841-1845	... 252-270
SOYER, L.: Réflexions sur le rôle des universités dans les pays du tiers monde	... 602; 603; 608-614
STANCIOFF, S.: Cfr. Z. FRANK.	
STENGERS, J.: L'anticolonialisme libéral du XIX <sup>e</sup> siècle et son influence en Belgique	... 481-521
TAMSE, C.-A.: Een verwaarloosd aspekt van de Belgische buitenlandse politiek: het expansionisme van de jaren 1860	... 474; 475; 522-542
VANDEWOUDE, E.: L'échec de la tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides (1861)	... 428-471
VAN GRIEKEN, E.: Un témoignage sur l'histoire de la Compagnie belge de colonisation	... 290-303
Compliments	... 186; 600; 656
Congrès géologique international (J. LEPERSONNE)	638; 639; 652-654

Démission:

KIPFER, P. ... ..	600
SLUYS, M. ... ..	600

Erelidmaatschap: Cfr Honorariat

L'expansion belge sous Léopold Ier: Cfr Mémorial 1865

F.N.R.S.: Cfr Subventions

Fonds marins (I.R.S.N.B.) ... ..	604; 605
----------------------------------	----------

Gedenkboek 1865 ... ..	475-477; 478-480
------------------------	------------------

Honorariat:

DE BACKER, E. ... ..	472
DUBOIS, A. ... ..	472
MOUCHET, R. ... ..	604

I.R.S.N.B.: Cfr Fonds marins

Mededelingen en nota's: Cfr Communications et notes

Mémoires (Présentation):

BOVY, L.: Contribution à la recherche sur la nature du mouvement syndical ouest-africain ... ..	188; 189
---	----------

KURGAN—VAN HENTENRYK, G.: Jean Jadot, artisan de l'expression belge en Chine ... ..	472; 473
---	----------

PAPADOPOULLOS, Th.: Conditions d'applicabilité du droit international dans un contexte ethno-historique ... ..	474-475
--	---------

STORME, M.: Conflict in de Kasai-missie (maart 1894-juni 1895) ... ..	190; 191
---	----------

Mémorial 1865 ... ..	474-476; 478-480
----------------------	------------------

N.F.W.O.: Cfr Subventions

Nominations:

BOURGEOIS, E. (corr.) ... ..	192
DENAËYER, M.-E. (tit.) ... ..	658
DEVIGNAT, R. (ass.) ... ..	606
EVENS, Fr. (geass.) ... ..	607
JANSSENS, P. (tit.) ... ..	607
SENGHOR, L.S. (corr.) ... ..	192
STENGERS, J. (tit.) ... ..	192

Ontslag: Cfr Démission	
Président 1965	188
Revue bibliographique de l'ARSOM	476; 543-551
ROEYKENS, A. (Nouvelles)	186; 187
Subventions (F.N.R.S.)	192
Symposium anglo-allemand de Cologne (18-19 juin 1965)	476
Symposium (Engels-Duits) te Keulen (18-19 juni 1965)	477
Verhandelingen (Voorlegging): Cfr Mémoires	
Voorzitter 1965	189

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 31 MAI 1965  
PAR L'IMPRIMERIE SNOECK-DUCAJU & FILS  
S.A.  
GAND-BRUXELLES